Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15552 – 7 F

JEUDI 26 JANVIER 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

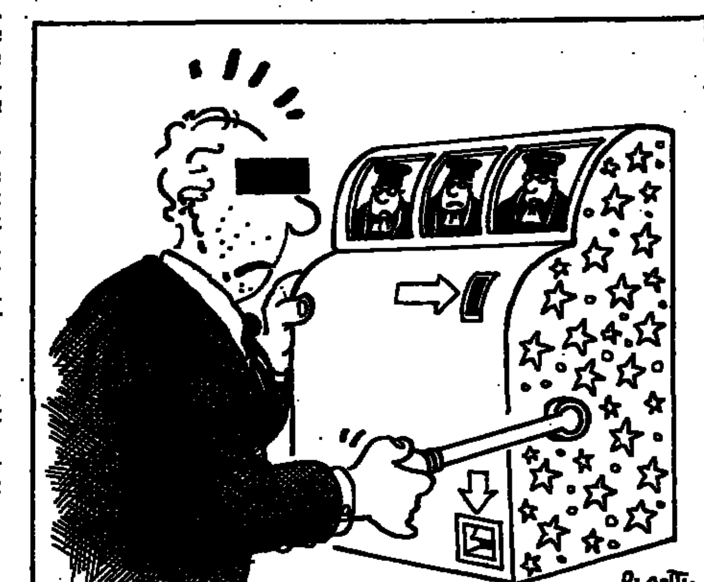
La justice enquête sur le versement par TF 1 d'une commission occulte à Gérard Colé

La chaîne privée dément avoir remis un dessous-de-table au président de la Française des jeux

L'AFFAIRE de la Française des jeux prend de nouvelles dimensions. Selon l'ancienne compagne de Gérard Colé, celui-ci aurait perçu de TF 1, en 1990, lorsqu'il était président de la FDJ, une commission de 10 millions de francs. Ce dessous-de-table aurait été le prix à payer par la chaîne pour garder l'exclusivité des retransmissions du tirage du Loto. Patrick Le Lay, PDG de TF 1, dément ces accusations, ainsi que Gérard Colé. D'autre part, dans un rapport remis en 1993 à Martin Malvy, alors ministre du budget, un contrôleur d'Etat évoque des transactions douteuses concernant l'importation de machines à sous américaines illégales en France. L'intermédiaire utilisé par la FDJ dans cette affaire n'était autre que l'ancien député gaulliste Henri Modiano, dont le compte suisse a abrité certains détournements commis au préjudice de la Française des jeux. Dans ce même document, le contrôleur d'Etat s'inquiétait de la présence aux côtés de Gérard Colé d'une véritable *« association de malfaiteurs »*.

Dans ses déclarations aux enquêteurs, Gérard Colé ne cesse de mettre en avant ses relations avec l'Elysée, et tout particulièrement avec Michel Charasse. Il a ainsi raconté comment il fut nommé en juin 1989 à la tête de la FDJ, au cours d'un traditionnel *« déjeuner des marquis »* organisé dans les appartements privés de l'ancien ministre du budget à l'Elysée. M. Colé assure ainsi que c'est l'Elysée qui lui avait conseillé de négocier un *« complément de salaire »* avec la société d'achat d'espace publicitaire Carat. Ce que contestent les anciens collaborateurs du chef de l'Etat.

Lire pages 9 et 15



La souffrance quotidienne des « intouchables » indiens

LA SCÈNE se passe à New York, dans une salle du palais de verre des Nations unies. Venu tenir une conférence de presse, un homme s'est retrouvé face à une seule journaliste, la correspondante du *Monde* à l'ONU, Afsane Bassir Pour. L'homme s'appelle Yogesh Varhade. Il est indien. Depuis des années, il parcourt la planète pour attirer l'attention sur ses frères et soeurs en exclusion, ces quelque 250 millions d'« intouchables » rejetés par l'impitoyable système hindouiste des castes, qui impose sa loi sur l'Inde depuis trois millénaires.

Cette fois, Yogesh Varhade a choisi de plaider sa cause en marge d'une importante réunion internationale chargée de mettre au point, sous l'égide de l'ONU, le sommet sur le développement social qui se tiendra à Copenhague du 6 au 12 mars. La manière dont on prépare ces assises révolte Yogesh Varhade : *« Comment peut-on parler* d'un sommet social sans même mentionner le mot d'« intouchables » ? » Les silences pudiques des diplomates soulèvent son indignation.

Alors, il parle. Il dit ce qu'est la vie quotidienne des « hors castes », ceux que le mahatma Gandhi appela naguère, avec respect, les *« harijan »* ou « fils de Dieu ». Il raconte la souffrance et l'humiliation, les enfants vendus par leurs familles réduites au servage pour dettes, et qui serviront de main-d'oeuvre douze heures par jour. Esclaves modernes dans *« la plus grande démocratie du monde »*. Exclus parmi les exclus, souvent réduits à la misère absolue, soutiers d'une société rurale très largement féodale, les « intouchables » plient sous les mille fardeaux de l'oppression et du sous-développement : mortalité infantile, illettrisme, travail forcé, préjugés religieux et culturels.

Puissance industrielle dotée d'une authentique vie parlementaire, l'Inde moderne a beaucoup changé depuis Gandhi, semblant abandonner de plus en plus sa soeur arriérée, l'Inde des profondeurs rurales, par trop immobile. Mais cette dernière commence à bouger. Sous la pression des « intouchables » et des quelque 3 700 « basses castes », conscients de leur force politique, le pouvoir central se voit contraint de réserver aux plus défavorisés près de 50 % des emplois de la fonction publique. Cette attribution de quotas provoque en retour la colère d'une classe moyenne qui redoute d'être privée des fruits de ses efforts.

Mais il faudra sans doute de nombreuses décennies avant que cette « révolution sociale » ne produise ses effets. En attendant, à New York, Yogesh Varhade pose à son interlocutrice la question qu'il répète partout où il va : *« Savez-vous où je pourrais trouver le logement le moins cher de la ville ? »*

Jean-Pierre Langellier

L'Italie, pays de la crise permanente

LA *« CRISE des institutions »* est une constante du débat public en Italie. *« C'est une des rares choses sur laquelle l'opinion publique et le pouvoir, la droite et la gauche sont d'accord : la crise des institutions démocratiques, en bref, de la démocratie »*, écrivait voici quinze ans Norberto Bobbio, philosophe de la politique et conscience morale de l'Italie, dans un article de la revue *Pouvoirs* intitulé « La crise permanente ». C'est plus vrai que jamais aujourd'hui, au moment où le cinquante-deuxième gouvernement de l'après-guerre, présidé par Lamberto Dini, un ancien dirigeant de la Banque d'Italie récemment entré en politique, essaie laborieusement d'obtenir la confiance du Parlement de Rome.

« Pour chaque gouvernement, observait Norberto Bobbio, *l'état de crise est l'état normal. L'histoire constitutionnelle de notre République s'est développée à travers une alternance continuelle de crises gouvernementales, souvent très longues, et de gouvernements en crise, souvent très brefs. »*

De ce point de vue, le gouvernement Dini s'inscrit dans la continuité : il ne vivra pas longtemps, comme d'ailleurs celui de Silvio Berlusconi et tous leurs prédécesseurs, puisque la durée moyenne des gouvernements italiens depuis la guerre est inférieure à un an. S'il est vrai, comme le soutiennent surtout les partisans de Silvio Berlusconi, que celui-ci a ouvert une ère nouvelle dans la vie du pays, il faut pourtant constater que la supposée « Deuxième République » ressemble beaucoup à la première.

Norberto Bobbio avance une date pour le début de la crise institutionnelle italienne : 1968-1969. C'est à ce moment là qu'une défaite électorale des socialistes met fin à l'expérience de centre gauche, *« la période la plus heureuse du développement politique italien »* ; à ce moment aussi que les relations sociales se tendent, avec des grèves de plus en plus dures ; à ce moment enfin que surgit l'acte terroriste « fondateur », l'attentat de Piazza Fontana à Milan, fomenté par l'extrême droite, auquel répondra le terrorisme d'extrême gauche. En 1995, la « crise permanente » est toujours là, mais elle n'a pas tué le malade, cette Italie qui a su, en dépit de tout, progresser sur le plan économique, vaincre le terrorisme et finalement porter des coups mortels à la corruption institutionnalisée.

Le système a tenu, mais avec des déformations progressives. De crise en crise, ce qui aurait dû rester exceptionnel est souvent devenu la norme. Il en va ainsi de la dissolution anticipée du Parlement. Les quatre premières législatures, de 1948 à 1968, sont allées à leur terme. Depuis, toutes sauf la dixième (1987-1992) ont été tronquées, et l'actuelle, née en mars 1994, se terminera vraisemblablement par une dissolution rapide, exigée par Silvio Berlusconi et ses alliés pour voter la confiance au cabinet Dini.

Même constat en ce qui concerne l'utilisation des décrets-lois. La Constitution italienne prévoit que le gouvernement peut adopter *« dans des cas extraordinaires de nécessité et d'urgence »* des mesures provisoires, qu'il doit faire ratifier par les deux Chambres dans les soixante jours.

Sophie Gherardi

Lire la suite page 15



M. Clinton propose un « nouveau contrat social » aux Américains

DÉSAVOUÉ aux élections législatives de novembre 1994, qui ont vu un raz-de-marée républicain submerger le Congrès, M. Clinton a consacré le traditionnel discours sur l'état de l'Union, mardi soir 24 janvier, à une opération de recentrage politique. Reprenant nombre de thèmes de la majorité républicaine, le président démocrate a défendu, lui aussi, le principe d'une réduction de l'importance de l'Etat-providence.

Il a proposé un *« nouveau contrat social »* aux Américains : le gouvernement n'a pas à les prendre en charge, dit-il, mais conserve la tâche essentielle de leur donner à tous *« des opportunités »*. S'il suggère une hausse du salaire minimum, il veut également diminuer les impôts de la classe moyenne et tailler dans les dépenses publiques. Mais il entend le faire avec modération et s'opposera à toute baisse d'impôt qui mettrait en péril la lutte contre le déficit budgétaire. M. Clinton a, d'autre part, annoncé une série de mesures à l'encontre d'organisations et de personnalités soupçonnées de patronner le terrorisme au Proche-Orient.

Lire pages 3 et 15

Air France sur la voie du redressement



Christian Blanc

PLACÉ sur le devant de la scène par Michel Rocard, alors premier ministre, qui l'envoya restaurer le calme en Nouvelle-Calédonie, Christian Blanc, préfet hors cadre, a pris la présidence du groupe Air France à la fin de l'année 1993, à la suite des incidents qui traumatisèrent la compagnie. Une partie des salariés avaient alors manifesté contre la politique de son prédécesseur Bernard Attali, occupant les pistes de Roissy pendant plusieurs jours. Parachuté à la tête de la compagnie par Edouard Balladur, M. Blanc eut tôt fait d'établir un diagnostic catastrophiste : l'actionnaire public devait la renflouer de 20 milliards de francs ou il déposait le bilan. En contrepartie, les salariés devaient s'engager sur la réalisation d'un plan drastique de redressement sur trois ans. Consultés en avril 1994, ils acceptaient.

Un an après la mise en oeuvre de ce plan, Christian Blanc expose au *Monde* la situation de l'entreprise. Il estime qu'Air France est sur la voie du redressement. Mais un quart du chemin seulement a été parcouru. Une accélération de la réorganisation est nécessaire pour obtenir une amélioration de 30 % de la productivité comme prévu dans le plan. L'échéance est impérative : en avril 1997, le ciel européen s'ouvrira à une concurrence généralisée. Air France doit rattraper d'ici là ses grands rivaux.

Lire page 17

■ Un entretien avec la présidente du Sri Lanka

Trois semaines après la conclusion d'un cessez-le-feu au Sri-Lanka entre le gouvernement et les séparatistes tamouls – les *« Tigres »* – la présidente Chandrika Kumaratunga réaffirme son attachement à la paix et rappelle les compromis qu'elle a acceptés sans contrepartie. Elle regrette toutefois *« l'inflexibilité »* dont font preuve les *« Tigres »* dans les négociations en cours. p. 4

■ Un nouveau directeur pour l'ENA

Raymond-François Le Bris devait être nommé mercredi 25 janvier à la direction de l'Ecole nationale d'administration. L'établissement s'ouvrira davantage à l'administration territoriale et aux questions européennes. p. 6

■ Accord sur le vidéodisque

Une alliance vient d'être conclue entre les géants de l'électronique grand public et les majors d'Hollywood qui ont choisi la norme Toshiba-Time Warner pour le futur disque compact vidéo appelé à se substituer à l'actuelle vidéocassette. p. 19



■ M. Giscard d'Estaing écrivain

Un ancien président de la République qui se lance dans la fiction, ce n'est pas fréquent. Avec *Le Passage*, Valéry Giscard d'Estaing a pris des risques, prêtant le flanc à la raillerie de la critique, malgré le bon accueil du public. p. 13

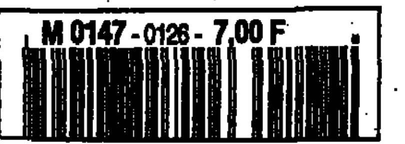
■ Le cinéma selon Kiarostami

Avec « Au travers des oliviers », le cinéaste iranien donne une suite à ses deux précédents films et confirme son talent, fait d'une exceptionnelle affinité avec les choses et les gens p. 27

■ Les incertitudes de l'« université Pasqua »

Voulu par Charles Pasqua en sa qualité de président du conseil général des Hauts-de-Seine, le « pôle universitaire Léonard-de-Vinci », qui devrait ouvrir ses portes à la rentrée 1995, est en difficulté, faute d'étudiants, d'enseignants et de partenaires p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0126 - 7,00 F

ÉTATS-UNIS Dans son discours sur l'état de l'Union, prononcé devant les élus des deux Chambres, mardi 24 janvier, le président américain s'est efforcé de retrouver le souffle du « nouveau démocrate » qui lui avait permis de l'emporter il y a deux ans. ● Tout en reconnaissant ses propres erreurs, Bill Clinton a appelé le pays à un *« changement radical »* pour retrouver les voies d'un projet commun. C'est donc un « Nouveau contrat » qu'il a proposé aux Américains pour permettre aux pays de réduire ses fractures sociales. Il est censé faire pièce au « Contrat pour l'Amérique » de ses adversaires républicains. ● L'administration a, d'autre part, pris une série de mesures restrictives visant douze organisations proche-orientales, ainsi que dix-huit personnalités étrangères, soupçonnées par les Etats-Unis d'actes visant à *« perturber et détruire le processus de paix au Proche-Orient »*.

Bill Clinton propose à l'Amérique un « nouveau contrat social »

Dans le traditionnel discours sur l'état de l'Union, le président démocrate s'est efforcé de séduire des classes moyennes majoritairement passées dans le camp républicain

WASHINGTON
de notre correspondant

Un nouveau départ, pour l'Amérique et pour Bill Clinton, avec les idées, les accents et la volonté, qui, en 1992, permirent la victoire du candidat démocrate ? Il suffirait ainsi d'effacer les stigmates politiques de ces deux dernières années en reconnaissant des *« erreurs »* et en assurant avoir appris l'*« humilité »* pour retrouver les faveurs de l'électorat, lequel ne peut pas avoir oublié qu'il s'était prononcé pour le changement et avait rejeté le statu quo, alors incarné par les républicains... Tel est apparemment l'espoir caressé par le président américain, son pari aussi, lancé, mardi 23 janvier devant le Congrès, au cours du traditionnel discours sur l'état de l'Union.

L'exercice, il est vrai, était hasardeux. La situation politique imposée par les résultats des élections du 8 novembre ne laisse pas à Bill Clinton beaucoup de choix : les Américains ont estimé que son bilan à mi-mandat n'était pas satisfaisant, ils l'ont nettement sanctionné, et ont donné aux républicains une chance d'incarner ce même changement. Aujourd'hui, le Grand Old Party domine les deux chambres du Congrès, et le chef de l'exécutif, dans de nombreux domaines, voit son rôle réduit à celui de figurant. M. Clinton, dès lors, n'a qu'une seule stratégie possible, celle de la résistance. Il doit essayer de sauver l'essentiel des réformes engagées par son administration, et espérer que le résultat ainsi obtenu pourra constituer une plate-forme électorale pour la campagne présidentielle de 1996.

Le chef de la Maison Blanche a donc retrouvé le ton, l'ambition et les thèses défendus par ces « nouveaux démocrates » qu'il voulait incarner il y a deux ans, tout en tenant compte des avertissements lancés par l'électorat, notamment s'agissant de la fâcheuse propension du gouvernement à intervenir dans la vie quotidienne des Américains. Ayant mesuré les limites de la cohabitation avec les républicains, Bill Clinton est prêt à œuvrer de concert avec eux dans certains domaines, mais il ne se fait plus beaucoup d'illusions. Pour le reste, il prévient qu'il utilisera toutes les armes constitutionnelles en son pouvoir (il s'agit, sans qu'il soit nommé, du veto présidentiel) pour s'opposer aux excès de la « révolution » conservatrice de Newt Gingrich, le *speaker* de la Chambre des représentants.

DANS LA FILIATION DU « NEW DEAL »

Pour faire pièce au « contrat avec l'Amérique » des républicains, lequel vise notamment à revenir sur bon nombre de réformes à caractère social, M. Clinton propose un *« nouveau contrat social »* aux Américains, dans la filiation du New Deal de Roosevelt. Cette proposition vise à donner à tous des *« opportunités »*, notamment aux *« citoyens ordinaires »*, tout en réclamant de chacun une attitude de *« responsabilité »*. Evoquant le sort de ceux qui *« travaillent de plus en plus pour gagner de moins en moins »*, alors même que l'économie américaine connaît une forte croissance, Bill Clinton s'est longuement fait l'avocat de cette classe moyenne qui a déserté les démocrates lors des dernières élections et que ceux-ci doivent rallier à leur cause pour espérer l'emporter dans deux ans.

Elaborant l'idée qu'il avait lancée, en décembre dernier, d'une *« déclaration des droits de la classe moyenne »*, le président a notamment demandé aux républicains – qui y sont opposés – d'accepter une hausse du salaire minimum, dont le montant – 4,25 dollars de l'heure – n'a pas été réévalué depuis quatre ans. *« En termes de pouvoir d'achat réel, d'ici à l'année prochaine,* a plaidé M. Clinton, *le salaire minimum sera à son plus bas niveau depuis quarante ans. »* Sans préciser le montant de la hausse envisagée (5 dollars de l'heure, selon le Trésor), M. Clinton a assuré qu'une augmentation modeste ne coûte pas d'emplois (ce que prétendent les républicains) et peut même convaincre des chômeurs de rechercher du travail.

Rejetant, d'autre part, l'idée selon laquelle le gouvernement *« est la source de tous nos problèmes »*, M. Clinton a souligné que l'Etat a d'importantes responsabilités à exercer, notamment s'agissant de l'éducation, de la sécurité sociale, de la protection des personnes âgées, ainsi que des plus démunis et des anciens combattants. S'agissant de l'important débat relatif au rôle de l'Etat-providence, Bill Clinton a souhaité que cette question *« cesse de diviser l'Amérique »* et qu'une réforme bipartisane puisse s'engager. Il s'est dit opposé à une interruption des avantages sociaux, qui reviendrait à *« punir la pauvreté et les erreurs passées »*.

DÉPENSES BUDGÉTAIRES RÉDUITES

Faisant ainsi clairement allusion au projet républicain de supprimer une partie de la couverture sociale des jeunes mères non mariées, le président a souhaité qu'une campagne nationale soit lancée *« pour stopper l'épidémie »* des grossesses et naissances chez les très jeunes filles. S'agissant, d'autre part, de la réforme du système de santé, que le Congrès a renvoyée *sine die* à la fin de l'année dernière, M. Clinton a souligné que depuis que ce débat a été lancé, 1,1 million d'Américains appartenant aux couches les plus démunies ont perdu toute couverture sociale. *« Travaillons ensemble* [à ce sujet], a-t-il lancé, *étape par étape, et réalisons quelque chose. »*

D'accord pour diminuer le rôle du gouvernement, et réduire le déficit du budget de l'Etat – deux axes politiques majeurs de la nouvelle majorité républicaine –, M. Clinton a mis les républicains au défi de rendre publiques leurs propositions pour atteindre l'équilibre budgétaire : *« Vous devez être francs avec les Américains, ils ont le droit de savoir ce que vous comptez réduire* [comme dépenses], *et comment ils en seront affectés. Et vous devez leur dire avant de changer la Constitution »*, a ajouté M. Clinton, faisant référence à un amendement constitutionnel du Grand Old Party visant à imposer l'équilibre budgétaire avant 2002. L'administration démocrate, pour sa part, a l'intention de réduire les dépenses budgétaires à concurrence de 130 milliards de dollars, en supprimant notamment une centaine de programmes *« inutiles »*.

Posant indirectement la question de la cohérence des propositions républicaines (équilibre budgétaire, mais nombreuses réductions d'impôts), M. Clinton a prévenu qu'il n'accepterait pas de réductions fiscales qui fassent *« exploser le déficit et qui mettent en danger notre reprise économique »*. Le président a l'intention de faire preuve de la même fermeté à propos de différentes réformes qui lui tiennent à cœur : tel est le cas de la loi Brady, qui restreint la vente de 19 types d'armes semi-automatiques, et du programme de service national (l'Americorps), qui permet aux jeunes Américains d'effectuer des travaux en faveur de la communauté, souvent en échange de bourses.

Soucieux malgré tout de souligner sa volonté de concertation avec la nouvelle majorité, Bill Clinton a insisté sur le thème de l'immigration clandestine, se déclarant prêt à engager une nouvelle campagne pour interrompre le flux d'immigrés (notamment mexicains) qui s'établissent illégalement en Californie et au Texas. *« Nous sommes une nation d'immigrés, mais nous sommes aussi un Etat de droit »*, a-t-il souligné. La crise financière que traverse le Mexique étant ainsi indirectement évoquée, M. Clinton a de nouveau demandé aux républicains d'accepter le plan de stabilisation mis au point par l'administration démocrate, consistant à accorder à Mexico des garanties de crédit à hauteur de 40 milliards de dollars : *« Si nous voulons conserver nos emplois, préserver nos exportations et garantir nos frontières »*, a insisté le président, le Congrès doit adopter ce plan, lequel prévoit des *« garanties, qui couvriront notre risque »*.

Laurent Zecchini

Les principaux points du discours

Trois mots-clés – *« responsabilité, citoyenneté, opportunité »* – résument le « nouveau contrat » de Bill Clinton. *« La société civile souffre en Amérique aujourd'hui. Les citoyens collaborent moins les uns avec les autres et s'invectivent d'autant plus les uns les autres. Les liens traditionnels de la communauté, qui ont constitué la force principale de notre pays dès ses débuts, sont mis à mal. Qu'allons-nous faire face à cela ? »* Le temps est venu *« de placer notre pays au-dessus de tout. De mettre de côté l'esprit partisan, la mesquinerie et la colère, pour préparer l'Amérique à entrer dans le XXI[e] siècle »*. *« Alors que notre nation profite de la paix et de la prospérité, trop de gens travaillent toujours de plus en plus dur pour gagner de moins en moins (...) Le « nouveau contrat » vise l'intérêt des citoyens ordinaires »*, a-t-il insisté. *« Nous devons avoir un changement radical dans notre économie, dans notre gouvernement et en nous-mêmes »*, a poursuivi M. Clinton.

Sur le plan international, il a insisté sur la nécessité pour les Etats-Unis de continuer à exercer leur *« leadership dans le monde pour la paix »*. M. Clinton a appelé les alliés des Etats-Unis à imiter Washington pour combattre le terrorisme et soutenir le processus de paix au Proche-Orient. Enfin, M. Clinton a demandé au Sénat de ratifier cette année le traité de réduction des armements stratégiques Start II, signé en janvier 1993 entre Washington et Moscou.

Le plan antiterrorisme

Bill Clinton a annoncé une série de mesures restrictives visant douze organisations proche-orientales, ainsi que dix-huit personnalités étrangères, soupçonnées par l'administration d'actes visant à *« perturber et détruire le processus de paix au Proche-Orient »*. Ce tour de vis antiterroriste revient à empêcher toute collecte de fonds, transaction et transfert financier de la part et au profit des groupes et individus concernés.

La liste des organisations visées comprend notamment Hamas, le Hezbollah pro-iranien, le Djihad islamique, ainsi que deux groupes juifs extrémistes, et un mouvement intégriste armé égyptien. Parmi les personnalités, figurent Abou Abbas (chef du Front de libération de la Palestine), Georges Habache, Ahmed Jibril et Abou Nidal. Le secrétaire d'Etat Warren Christopher a toute latitude pour ajouter de nouveaux noms à cette liste. Pour compléter le dispositif, M. Clinton doit soumettre prochainement au Congrès un « programme antiterroriste d'ensemble ».

Multiplication des « candidats à la candidature » pour la Maison Blanche en 1996

WASHINGTON
de notre correspondant

Bien que différents les uns des autres, ils finissent par se ressembler : ils ont la mine vaguement modeste du candidat putatif qui ne veut pas être le premier à s'avancer en terrain découvert, mais qui, « sous la pression de ses amis », se résigne à l'avance au « sacrifice ». Leur stratégie découle de l'analyse du milieu politique. Certains craignent d'être pris de vitesse : ainsi Robert Dole, chef de la majorité républicaine au Sénat, qui, le premier, a presque craqué : *« Je ne me suis pas encore lancé dans l'arène, mais vous pouvez dire qu'il s'agit d'un premier pas »*. D'autres jouent les sphinx, comme le général Colin Powell, dont le silence semble être la meilleure arme pour grimper dans les sondages.

D'autres enfin, comme l'ancien vice-président Dan Quayle, ont tellement peur de se faire oublier que, même immobilisé sur un lit d'hôpital, il s'exprimait par épouse interposée... A peine rétabli, il a proclamé : *« Je suis de retour dans l'arène, et bon pour le service »* ! Les plus prévoyants ont commencé à amasser l'indispensable « trésor de guerre » en prévision d'une campagne électorale coûteuse. Les plus malins se sont déjà discrètement rendus dans les Etats de l'Iowa et du New Hampshire, où se dérouleront les premières « primaires ». Et plus d'un *« comité présidentiel exploratoire »* est annoncé. Tous ne termineront pas l'épuisant marathon qui commence, mais les jeux sont largement ouverts. Car la date de l'élection présidentielle est à la fois lointaine, le 5 novembre 1996, et très proche.

Dans à peine plus d'un an (vers le 20 février 1996), aura lieu la première primaire. Bill Clinton ayant annoncé son intention de se représenter, c'est naturellement dans le camp républicain que les velléités de candidature sont les plus nombreuses. Celle de Robert Dole semble acquise, même si le sénateur du Kansas ne se déclarera officiellement que le 15 février, soit un peu avant Phil Gramm, sénateur du Texas. Les deux hommes se « marquent » depuis longtemps, et l'on sait qu'ils ne s'apprécient guère. Leur style est d'ailleurs bien différent : compromis pour le premier, confrontation et conservatisme pour le second. M. Gramm souligne qu'il pourrait être difficile à « Bob » Dole de mener deux rôles de front, chef de la majorité sénatoriale et candidat présidentiel, mais l'intéressé a répondu par avance que Bill Clinton fera de même.

BON « PROFIL »

Ils ne sont pas seuls en course : si Dick Cheney, l'ancien secrétaire à la défense de George Bush, vient de jeter l'éponge, et si certains assurent que Jack Kemp, ancien secrétaire au logement et au développement, semble devoir suivre cet exemple, d'autres s'accrochent, pour l'instant, de façon officieuse : c'est le cas du républicain « centriste » Lamar Alexander, ancien gouverneur du Tennessee et ancien secrétaire à l'éducation, un homme respecté à la fois par la presse et le parti démocrate. Dans la même « mouvance », Arlen Specter, sénateur de Pennsylvanie, qui se « place » en attaquant la droite conservatrice et religieuse, celle qui soutient Dan Quayle.

Ils devront compter avec d'autres postulants officieux, comme les gouverneurs Pete Wilson (Californie) et William Weld (Massachusetts), qui attendent manifestement que les choses se décantent. D'autant que si certains « poids lourds » proches du *Grand Old Party* se décident à entrer en scène, bien des espoirs seront déçus : le premier est James Baker, l'ancien secrétaire d'Etat, toujours bien noté par les sondages. Le second est l'inclassable Colin Powell, champion toutes catégories à l'indice de popularité, mais dont on ignore où vont les sympathies politiques. Noir, il obtiendrait *a priori* les suffrages des minorités qui soutiennent traditionnellement les démocrates ; ancien commandant en chef de l'armée américaine et héros de la guerre du Golfe, il a le bon « profil » auprès des républicains.

Dans le camp démocrate, certains envisagent déjà l'« après-Clinton », faisant le pari que le chef de la Maison Blanche ne parviendra pas à rattraper son retard dans les sondages. Le vice-président Al Gore bénéficie d'une très bonne image de marque, épargnée par la désaffection politique dont pâtit l'administration démocrate. Si cet « état de grâce » perdure dans six mois, Al Gore aura bien des atouts à faire valoir comme « présidentiable».

Si le président américain continue d'adopter des thèmes conservateurs, afin de mieux « coller » à l'électorat, il risque, d'autre part, de retrouver sur son chemin le pasteur noir Jesse Jackson, toujours prêt à porter les couleurs de la « gauche » du parti démocrate.

Des outsiders peuvent surgir : qui sait si, côté républicain, Newt Gingrich, le speaker de la chambre des représentants, dont l'influence politique fait de plus en plus d'ombre à celle du président, ne sera pas rattrapé par le virus présidentiel. Sans parler du Texan Ross Perot, qui pourrait bien, une nouvelle fois, vouloir jouer les trouble-fête.

L. Z.

La recherche est économiquement moins efficace en Europe qu'aux Etats-Unis et au Japon

« L'UNION EUROPÉENNE n'a pas réussi à transformer sa force dans le domaine de la recherche scientifique en bonne performance technique et économique. » Un rapport, *Les Indicateurs 1994 de la science et de la technologie*, publié récemment par la Commission européenne dresse un bilan sévère de l'efficacité de la recherche menée sur le Vieux Continent.

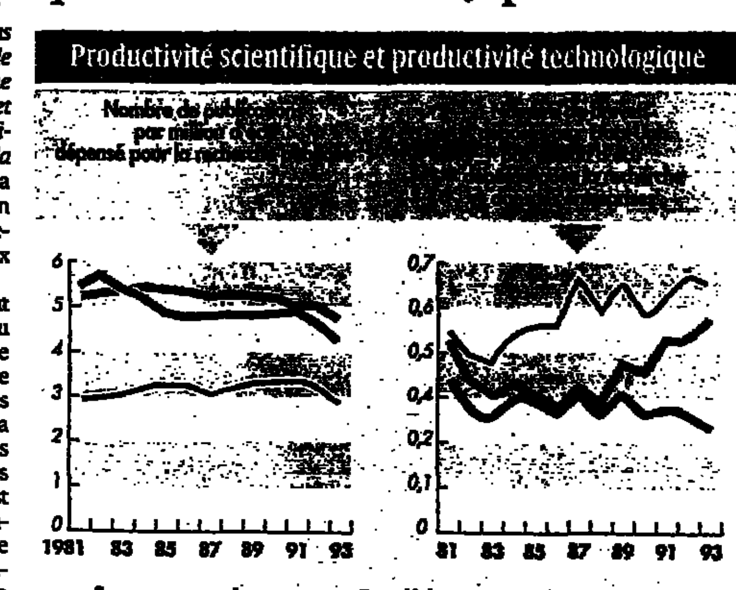
La part du produit intérieur brut (PIB) accordée à la recherche et au développement (R et D) en Europe tend en effet à se rapprocher de celles des Etats-Unis et du Japon. Les Japonais restent en tête, mais la croissance régulière des dépenses qui leur avait permis de dépasser les Américains dans les années 80 s'est interrompue en 1990, et le pourcentage est revenu aux alentours de 2,8 %, un niveau proche de celui enregistré outre-Atlantique. Le ratio européen, de l'ordre de 2 %, demeure le plus faible. Mais l'écart ne se creuse pas, preuve que l'effort consenti sur le Vieux Continent finit par être payant. Ainsi, le nombre de publications scientifiques rapporté au budget public de recherche est plus élevé en Europe qu'aux Etats-Unis ou au Japon.

Mais ces bons résultats scientifiques ne parviennent pas à améliorer le niveau technique et économique de l'Europe. En matière de performances technologiques et industrielles, le fossé se creusedepuis la fin des années 80 : l'Europe reste loin derrière les Etats-Unis et le Japon, qu'il s'agisse du nombre de brevets déposés ou de l'évolution de la productivité.

Japonais et Américains déposent de plus en plus de brevets. Distancés par les Japonais, les Américains se sont ressaisis dès 1988, tandis que les Européens n'ont cessé de glisser depuis cette date. Rapporté à la dépense consacrée à la recherche par les entreprises, le nombre de brevets déposés aux Etats-Unis par les Japonais d'une part, par les Américains de l'autre est désormais du même ordre. Mais le ratio européen s'en écarte dangereusement et n'atteint plus que la moitié des deux autres.

Tout aussi frappante est la différence de productivité industrielle. Japon, Etats-Unis et Europe étaient au même niveau en 1975. Depuis, les performances japonaises se sont envolées, laissant loin derrière les Etats-Unis et surtout l'Europe, encore plus à la traîne. Dans un seul secteur, l'automobile, la productivité s'accroît plus vite que dans les deux autres zones étudiées. Ce constat ne devrait qu'accroître la perplexité des fonctionnaires de la Commission chargés de l'allocation des ressources financières aux laboratoires de recherche. L'automobile n'a en effet jamais été particulièrement bien traitée, au grand dam des constructeurs. Le budget alloué aux *« transports »* dans le quatrième programme-cadre communautaire pour la recherche et développement, qui couvre la période 1994-1998, est de 240 millions d'écus (1 560 millions de francs), moins de 2 % de l'enveloppe globale.

Annie Kahn



L'Europe a une meilleure productivité scientifique que le Japon et les Etats-Unis. En revanche, depuis 1988, sa productivité technologique s'écarte de celle de ses concurrents.

« La Tchétchénie, c'est comme un abcès qu'il fallait nettoyer », nous déclare M. Jirinovski

Le dirigeant nationaliste russe se dit prêt à entrer au gouvernement

Vladimir Jirinovski, le chef du Parti libéral-démocrate (LDPR), se félicite de l'intervention en Tchétchénie qui a permis de *« laver »* l'Etat de ses *« traîtres »*, mais il estime qu'*« il faut nettoyer les abcès qui restent en Russie »*. M. Jirinovski, dont le parti est arrivé en tête aux élections législatives, pense que le changement d'orientation de la politique de M. Eltsine pourrait permettre au LDPR d'*« entrer au gouvernement »*.

MOSCOU
de notre correspondant

Depuis la guerre en Tchétchénie, *« tout va bien »*, *« mieux »* même. C'est Vladimir Jirinovski qui le dit. *« Après cette guerre, la Russie est comme un organisme après un clystère, elle est lavée. La Tchétchénie, c'est comme un abcès qu'il fallait nettoyer et c'est pour cela que tout va bien »*, explique au *Monde*, mardi 24 janvier, le dirigeant ultra-nationaliste russe.

Un entretien à crédit. *« Est-ce qu'ils ont payé ? »*, demande Jirinovski à son secrétariat avant de continuer à parler. Pour lui, en Tchétchénie *« tout va bien »*, et il en est de même à Moscou. *« L'Etat a subi un lavage, on a vu tout les problèmes dans l'armée, la faiblesse de certaines personnes, on a vu les traîtres »*, juge le chef du Parti libéral-démocrate de Russie (LDPR), moins libéral et démocrate que jamais.

« NOUS AURONS 300 DÉPUTÉS »

Tout va pour le mieux : le rapprochement avec le président Eltsine est *« bien »* aussi. Même si *« ce n'est pas nous qui nous sommes rapprochés du gouvernement, c'est le gouvernement qui s'est rapproché de nous »*, estime-t-il dans ses confortables locaux parlementaires de la Douma. *« Nous sommes prêts à entrer au gouvernement »*, dit M. Jirinovski. Il se contenterait *« des ministères de force »* (défense, police, services de sécurité) et de ceux touchant à l'économie. Il s'agit de *« montrer »* que ces ministères, une fois aux mains du LDPR, *« seront mieux dirigés »* qu'auparavant. Après les élections législatives de décembre 1995, *« nous aurons trois cents députés, nous serons le parti dominant, il n'y aura plus d'opposition, elle sera étranglée »*, indique M. Jirinovski. Il estime qu'il faut *« multiplier par cinq »* les chiffres des sondages qui le créditent aujourd'hui de près de 15 % des suffrages. A la surprise générale, son parti était arrivé en tête aux élections législatives de décembre 1993, réunissant environ 25 % des voix.

L'OCCIDENT DÉSTABILISATEUR

Avec le président russe, les relations semblent s'être grandement améliorées. On apprécie au LDPR sa position *« beaucoup plus patriotique »*. Et M. Jirinovski *« aime bien »* le chef du « service de sécurité présidentiel », le général Alexandre Korjakov, qui passe pour l'éminence grise du Kremlin, se mêlant des réformes économiques comme des nominations dans les services secrets, qu'il entend d'ailleurs réorganiser sous la coupe d'un nouvel « organe de coordination ». Les *Izvestia* ont révélé, mardi, que le général Korjakov entretient aussi un « centre d'analyse » secret, sis aux pieds du Kremlin.

Les soixante à cent anciens du KGB qui le forment ont pratiquement supplanté, depuis octobre 1994, le centre d'analyse présidentiel officiel, dirigé par un tenant des réformes démocratiques. Les membres du centre officiel, comme ceux du gouvernement, ne se communiqueraient plus d'informations sensibles autrement que par écrit, de crainte des écoutes opérées par le service de sécurité présidentiel, selon les *Izvestia*.

« Le chef de ma garde est un ami de Korjakov », dit Vladimir Volfovitch Jirinovski. Bien qu'il fût le premier parti enregistré en URSS, qu'il bénéficie d'étranges moyens et qu'il se comporte plus bizarrement encore, le LDPR n'est pas une créature du KGB, assure Vladimir Kosilev, un conseiller de M. Jirinovski. *« Il faut des documents pour le prouver. Si M. Stepachine* [le chef du FSK, héritier du KGB] *dit des choses bien, pourquoi ne pas le soutenir ? »*, demande ce conseiller.

Au LDPR, où l'on juge que l'Occident *« déstabilise »* le pays car il veut *« une Russie faible »*, on estime que Boris Eltsine a enfin *« compris »* que *« les solutions »* du parti *« étaient les bonnes »*. Les déclarations de Vladimir Polevanov, le nouveau responsable des privatisations (qui a jugé qu'il fallait renationaliser des entreprises vendues *« injustement »* à l'étranger) vont dans le bon sens. *« C'est notre position »*, ajoute M. Kosilev. Après avoir semé la panique chez les investisseurs, M. Polevanov a été *« réaffecté »*, mardi, au Kremlin par un décret de Boris Eltsine, à la tête du *« département de contrôle »* de l'exécution des ordres présidentiels.

« LA CINQUIÈME COLONNE »

Reçu à la veille du débat de la Douma sur la guerre en Tchétchénie par Viktor Tchernomyrdine, M. Jirinovski ne dira pas ce dont il a parlé avec le premier ministre russe. *« On m'a proposé 10 millions de dollars* [pour cela] *et je n'ai rien dit... Et vous voulez le savoir gratuitement ! »*, s'exclame-t-il. Son parti avait fait échouer les tentatives des démocrates de faire condamner la guerre par le Parlement (*Le Monde* des 15 et 16 janvier). M. Jirinovski confirme qu'il doit *« bientôt »* voir Boris Elstine : *« Nous allons parler des changements dans la politique intérieure et extérieure du pays »*.

En politique étrangère, il s'agit de mettre fin au blocus de *« certains pays »*, probablement l'Irak et la Serbie. Un des conseillers estime qu'en insistant pour la levée de l'embargo contre l'Irak, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a adopté les positions du LDPR.

M. Jirinovski estime qu'il faut aussi *« récupérer les dettes »* dues par l'étranger à la Russie, *« arrêter le soutien* [financier] *à d'autres pays »*. Le chef de son service presse, le général Victor Filatov (fier de s'être *« battu en Bosnie »* du « bon côté», serbe, évidemment), interrompt un moment la conversation pour demander que l'entretien lui soit soumis, en russe, avant publication. *« C'est 1 000 dollars la minute à payer avant la fin de la semaine »*, insiste le secrétaire du groupe parlementaire, un colonel, ancien attaché militaire à Paris.

M. Jirinovski reprend : sur le plan intérieur, il faut *« rebâtir l'industrie »*, *« refaire le secteur privée »* et *« combattre la criminalité »*. Lors d'une conférence de presse, à Moscou mercredi 18 janvier, les députés du LDPR ont dénoncé *« la cinquième colonne qui menace de détruire la Russie »*, constituée, selon eux, des *« ultra-occidentaux comme Gaïdar »*, l'ex-premier ministre libéral, des *« nationaux-séparatistes comme Doudaev »*, le président indépendantiste tchétchène et du *« lobby du capital étranger et de la mafia »*.

Cette cinquième colonne *« doit être détectée et neutralisée »*, ont-ils ajouté. M. Jirinovski précise qu'il faut *« nettoyer les abcès, comme celui de la Tchétchénie, qui restent en Russie »*. Tout va donc de mieux en mieux.

Jean-Baptiste Naudet

Les forces russes ont isolé Grozny du reste de la République

MOSCOU
de notre correspondante

Le Conseil de sécurité russe devait se réunir, mercredi 25 janvier à Moscou, pour examiner le *« transfert des opérations en Tchétchénie sous le commandement du ministère de l'intérieur »* régulièrement annoncé depuis au moins trois semaines. Le ministre de la défense, Pavel Gratchev, affirmant, mardi, que *« les forces armées ont achevé leur tâche de désarmement des bandes en Tchétchénie »*, a néanmoins reconnu que, à l'*« étape finale »* de ce désarmement, *« des unités d'artillerie, de chars, d'aviation et de défense antiaérienne de l'armée pourront être mises à contribution »*.

Selon les agences de presse étrangères sur place, de nouvelles colonnes de chars sont arrivées mardi à Grozny, qui restait soumis, mercredi, à de violents tirs d'artillerie. Ceux-ci ont notamment coupé, mardi, le dernier accès routier des combattants tchétchènes au centre ville. *« Dites à la communauté internationale d'insister auprès de Moscou pour un cessez-le-feu d'au moins quelques heures, qu'on puisse faire sortir les femmes, les enfants, les vieux terrés dans les abris »*, déclarait un habitant de la capitale aux envoyées spéciales de l'AFP. Des villages du sud, surpeuplés par l'afflux de réfugiés, ont été à nouveau bombardés par l'aviation dans la nuit de mardi à mercredi.

Le général Doudaev a, pour sa part, déclaré, lundi et mardi, à des radios moscovites qu'il restait prêt à négocier un cessez-le-feu et le retrait de l'armée russe, tout en prédisant à la Russie une *« guerre de cinquante ans »* et l'embrasement prochain de toute la région. Une mission de l'OSCE, arrivée mardi à Moscou, comptait se rendre en fin de semaine en Tchétchénie.

Sophie Shihab

L'Alliance nationale veut enterrer le néofascisme italien

ROME
de notre correspondante

Le dix-septième et sans doute dernier congrès du Mouvement social italien (MSI), héritier direct du parti fasciste, devait s'ouvrir, mercredi après-midi 25 janvier, à Fiuggi, petite ville thermale au sud de Rome. Le MSI était né le 20 décembre 1946, à l'initiative d'un petit groupe de survivants de la République de Salo, ultime retranchement du Duce. Il devrait décider de se saborder, après trois jours de débats, pour mieux renaître le lendemain en *« droite de gouvernement »*, libérale et démocrate, sous le nom, déjà connu, d'Alliance nationale (AN). C'est du moins le scénario prévu par Gianfranco Fini, dernier secrétaire du MSI et premier coordinateur d'Alliance nationale, l'homme politique sans doute le plus habile du moment en Italie, qui a porté son parti de 5,4 % aux élections législatives de 1992 à 13,4 % aux législatives de 1994 et dépasse dans les sondages l'ex-président du conseil Silvio Berlusconi, pourtant orfèvre en la matière.

Cela fait un an que Gianfranco Fini prépare cette « mue » historique du MSI, sur laquelle il va jouer tout son prestige et son autorité, fragilisés par la chute du gouvernement auquel son parti avait donné cinq ministres. Au début simple alliance électorale élargie à des candidats divers droite, Alliance nationale va donc devenir un vrai parti et englober définitivement le MSI. Les statuts du nouveau mouvement seront soumis en fin de semaine aux quelque deux mille délégués de Fiuggi.

« FILS DE GRAMSCI »

Deux notions essentielles du parti néofasciste : celles de « corporatisme » et de « continuité», disparaissent. En revanche, l'accent est mis sur les notions de liberté, de démocratie, d'antiracisme - *« La haine raciale est une forme de totalitarisme, le cruel manque de reconnaissance de la dignité, de la différence de l'étranger »*. Alliance nationale se veut un *« mouvement destiné à garantir la dignité spirituelle et les attentes économiques et sociales du peuple italien, dans le respect de l'unité nationale, de la cohérence, des libertés personnelles et de la solidarité générale, et de l'adhésion aux principes démocratiques »*. Une allusion est même faite au fédéralisme *« acceptable à condition de ne pas amoindrir l'unité nationale »*.

Le texte assure que *« le siècle des idéologies se termine et ensevelit avec lui les tentations totalitaires qui l'ont marqué »*, une façon d'enterrer Staline mais aussi Mussolini. Enfin, si quelques choix de base sont maintenus (interdiction totale de la drogue ; droit d'expulser les immigrés clandestins ou sans travail ; désir d'instaurer une république présidentielle), Gianfranco Fini, se disant *« fils de Dante, Machiavel (...) et Gramsci »*, va très loin dans sa relecture critique du passé : *« Il est juste de demander à la droite italienne d'affirmer sans réticence que l'antifascisme a été le moment historique essentiel pour opérer un retour aux valeurs démocratiques que le fascisme avait réprimées. »*

Cette grand-messe de Fiuggi n'est-elle qu'une tactique de la part d'un dirigeant ambitieux, soucieux d'éviter une trop grande marginalisation « à l'extrême droite » ? Ou un réel virage à 180 degrés d'une droite qui, en huit mois au gouvernement, a déjà donné des gages de bonne foi ? Les purs et durs, comme l'ex-secrétaire du MSI Pino Rauti, ont tranché : on veut assassiner « leur » parti.

Marie-Claude Decamps

Nouvelle tentative de médiation entre Sarajevo et Pale

Les combats se sont intensifiés, mardi 24 janvier, dans la poche musulmane de Bihac, dans le nord-ouest de la Bosnie, au moment où le « groupe de contact » des grandes puissances tentait par une nouvelle série de pourparlers de relancer la dynamique de paix.

Les cinq experts du « groupe de contact » (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne et Russie), qui ont refait la navette entre Sarajevo et Pale, tentent de faire accepter leur plan de paix comme *« base pour de nouvelles négociations »*. Le gouvernement de Sarajevo, qui a signé le document dès le mois de juillet, a réitéré, mardi, que le plan de paix pourrait subir de *« petits ajustements »* après sa signature par les Serbes de Bosnie. Il a toutefois fait savoir qu'il fixait une date butoir aux Serbes pour donner leur réponse. Il a ainsi annoncé qu'il ne renouvellera pas l'accord de cessation des hostilités, qui expire le 30 avril à minuit, si les Serbes n'ont pas obtempéré d'ici là.

Au moment où la communauté internationale semble exercer de nouvelles pressions sur les autorités de Sarajevo, leur demandant plus de *« flexibilité »*, une source militaire de haut rang qui a requis l'anonymat a affirmé que le groupe de contact avait suggéré au gouvernement bosniaque de renoncer aux trois enclaves musulmanes de Bosnie orientale, Zepa, Gorazde, Srebrenica, en échange d'autres territoires. Les Serbes, pour leur part, semblaient satisfaits du *« sérieux »* des entretiens de mardi. Radovan Karadzic a déclaré que le « groupe de contact » était en mesure de *« trouver une bonne solution au conflit »*. Son bras droit, Momcilo Krajinsnik, a, quant à lui, estimé que les négociations de paix pourraient reprendre *« dès le début du mois de février »*. – (AFP, AP.)

Arno Lustiger, résistant juif au nazisme

Rescapé d'Auschwitz, le cousin de l'archevêque de Paris est resté en Allemagne pour devenir historien de l'Holocauste

FRANCFORT
(*de notre envoyé spécial*)

Lorsqu'Arno Lustiger parle de son cousin le cardinal de Paris, c'est pour souligner ce qui les rapproche plutôt que ce qui les sépare. *« Nous sommes très liés. Il nous arrive d'ailleurs de nous raconter des histoires en yiddisch »*, dit-il avec une pointe de malice. L'un, né en France et caché par une famille française pendant l'Occupation, a gravi les échelons de l'Eglise catholique après sa conversion. L'autre, né en Pologne et rescapé d'Auschwitz, est devenu historien, spécialiste de la période nazie et de la résistance juive sous le III[e] Reich. Installé à Francfort-sur-le-Main, il est, à l'âge de soixante-dix ans, l'un des rares survivants de la Shoah à avoir choisi de demeurer en Allemagne.

Tout récemment, à deux reprises, Arno et Jean-Marie Lustiger sont allés retrouver en Pologne les traces de leur passé commun. Ils se sont rendus à Bedzin, berceau de la famille, une petite ville industrielle de Haute-Silésie, à une trentaine de kilomètres d'Auschwitz. Au moment de l'invasion de la Pologne par la Wehrmacht, les juifs formaient la majorité de la population de la ville. Plus rien, aujourd'hui, ne rappelle le passé du « shtetl ». Une place vide se trouve à l'emplacement de l'ancienne synagogue. *« Au moment des grandes rafles, en 1943, une résistance active s'est mise en place au sein du ghetto. Les nazis ont mis deux semaines à déloger tout le monde, alors qu'ils prévoyaient de régler l'affaire en deux jours »*. Le père d'Arno, David, disparaît rapidement dans les chambres à gaz. Son petit frère, âgé de treize ans, connaît le même sort.

Assez robuste pour échapper à Birkenau, Arno Lustiger est associé de force à l'effort de guerre des nazis. Janvier 1945 : âgé de vingt ans, il est détenu au camp de travail de Blechhammer (« Auschwitz III»). Il porte, tatoué au bras, le numéro A-5592. On l'affecte à une usine de transformation du charbon en carburant : *« Notre camp a été bombardé dix fois par les Alliés, mais le reste du camp d'Auschwitz, tout proche, ne l'a jamais été »*, dit-il. Devant l'avancée des troupes russes, il sort du camp sous escorte allemande et traverse la Pologne à pied, dans le froid : *« Gare à celui qui trébuchait ou tombait d'épuisement : celui-là était exécuté immédiatement d'un coup de fusil. »*

LA CULPABILITÉ DE SURVIVRE

A chaque nouvelle halte, à chaque nouveau camp, les conditions de détention se détériorent, jusqu'au jour où, après un passage à Buchenwald, Arno Lustiger se retrouve au camp souterrain de Langenstein : *« le pire de tout ce que j'ai connu »*. Au bout d'une nouvelle marche, épuisé par la faim, Arno Lustiger perd connaissance. Il se réveille entre les bras d'un soldat américain. C'est alors le départ pour Zeilsheim, près de Francfort, un centre de rassemblement des personnes déplacées. Arno Lustiger devient traducteur dans l'armée américaine. La plupart des juifs d'Europe de l'Est qui se trouvent là se rendent en Israël ou aux Etats-Unis. Arno Lustiger choisit, lui, de rester à Francfort pour s'occuper de ses proches. *« Une chance extraordinaire : j'apprenais un peu plus tard que ma mère et mes trois sœurs avaient survécu, elles aussi »*. Après ces retrouvailles, il monte une entreprise de confection pour dames à Francfort, avant de se découvrir, sur le tard, une vocation d'historien.

« J'écris des livres pour m'aider à supporter la culpabilité d'avoir survécu : pourquoi moi et pas un autre ? Ce sentiment me poursuit depuis cinquante ans. D'autres que moi l'ont déjà eu : je pense à Primo Levi ou Jean Améry », explique Arno Lustiger. Il se rend dans les archives de toute l'Europe, interroge les derniers témoins de l'Holocauste. *« Ma chance, c'est d'être polyglotte, et de pouvoir faire des recherches à la fois en allemand, polonais (ma langue maternelle), russe, français, anglais, ou yiddisch... »*. Etre resté en Allemagne, pour quelqu'un comme lui, qui dirige la Fédération sioniste allemande depuis dix ans, c'est avant tout avoir accès aux sources dont il a besoin pour ses travaux d'historien. Il ajoute qu'il a rarement souffert de l'antisémitisme en Allemagne depuis 1945, même s'il s'étonne du peu d'intérêt des universitaires allemands pour les questions relatives à l'Holocauste.

Le dernier de ses livres, paru en allemand il y a quelques semaines, décrit les efforts de résistance des juifs aux nazis entre 1933 et 1945, notices biographiques et photographies à l'appui (*Zum Kampf auf Leben und Tod! Vom Widerstand der Juden. 1933-1945*, éditeur Kiepenheuer und Witsch, 1994). *« Je suis absolument opposé à l'idée fausse selon laquelle les juifs se seraient jetés dans la gueule du loup sans chercher à se défendre »*, explique Arno Lustiger, qui dénonce une tradition historiographique bien ancrée depuis la parution, en 1961, de l'œuvre de référence de Raul Hilberg, *La Destruction des juifs d'Europe*, *« un livre par ailleurs incontestable »*, selon Arno Lustiger.

Dans un de ses livres récents (*Exécuteurs, victimes, témoins*, traduit chez Gallimard en 1994), Raul Hilberg décrivait la passivité de la communauté juive devant l'entreprise d'extermination des nazis. Il allait jusqu'à écrire que, la résistance ayant été maigre, *« l'extermination des juifs n'a pas été un hasard »* (lire l'entretien avec Raul Hilberg dans *Le Monde des Livres* du 25 février 1994). Contre cette approche, dont il dit qu'elle est *« exclusivement fondée sur l'étude des sources écrites allemandes et donc sur la vision des bourreaux »*, Arno Lustiger défend la vision des victimes, accessible grâce à un ensemble de sources qui va des témoignages des survivants aux carnets de notes rédigés par les membres juifs des *Sonderkommandos*, enfouis dans la terre de certains camps comme à Auschwitz.

Raul Hilberg refuse de discuter avec Arno Lustiger. Dans un opuscule récent, il met en doute ses qualifications d'historien de la Shoah, en s'étonnant du fait qu'il a un cousin archevêque et qu'il a réalisé une carrière d'homme d'affaires en Allemagne. Le cousin du cardinal, quant à lui, se prépare à finir sa vie en Israël, une fois qu'il aura le sentiment d'avoir accompli son devoir de témoin.

Lucas Delattre

Le repentir des évêques allemands

L'épiscopat catholique allemand a publié, mardi 24 janvier, une déclaration sur le génocide, à l'occasion du cinquantenaire de la libération des camps d'Auschwitz. Il souligne que *« les chrétiens n'ont pas, sous le III[e] Reich, opposé la résistance nécessaire à l'antisémitisme »* et précise : *« Il y a eu chez les catholiques bien des défaillances et bien des fautes. Il ont été nombreux à se laisser prendre par l'idéologie du national-socialisme et à rester indifférents aux crimes perpétrés contre les biens et la vie des juifs. D'autres ont prêté main forte au crime ou sont devenus des criminels. »* Cette déclaration de repentir est plus explicite que celle de novembre 1988, publiée par les épiscopats allemand et autrichien à l'occasion du cinquantenaire de la Nuit de cristal.

***« Qu'on en soit resté à des initiatives individuelles en faveur de juifs opprimés et qu'il ne se soit élevé aucune protestation officielle même lors des pogroms de novembre 1938 (...) nous attriste aujourd'hui beaucoup »*, écrivent encore les évêques, qui appellent à *« résister publiquement et à voix haute »* contre l'antisémistime *« partout où [il] se fait jour »* et *« prient le peuple juif d'entendre ces mots de conversion et de volonté de renouveau »*. Le camp d'Auschwitz-Birkenau est le *« symbole de l'extermination de la judaïté européenne »*, estime enfin l'épiscopat.**

Chandrika Kumaratunga, présidente du Sri Lanka

« Les Tigres tamouls sont inflexibles »

Devenue présidente à l'issue de sa très nette victoire aux élections de novembre, Chandrika Kumaratunga, quarante-neuf ans, a reçu de ses compatriotes un mandat sans précédent pour résoudre le conflit ethnique qui déchire le Sri Lanka depuis onze ans. Le nouveau chef de l'Etat a lancé un processus de paix avec les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) et les armes se sont tues depuis le 8 janvier dans la péninsule de Jaffna, bastion de la guérilla, au nord de l'île. Dans un entretien qu'elle a accordé au *Monde*, Mme Kumaratunga réitère son attachement à la paix tout en reprochant aux séparatistes l'« inflexibilité » dont ils font preuve dans les négociations en cours.

COLOMBO
de notre envoyé spécial

Le cessez-le-feu du 8 janvier reste en vigueur mais les négociations semblent piétiner. Le LTTE refuse d'entamer des pourparlers politiques tant que l'embargo qui étrangle Jaffna n'est pas totalement levé et que l'armée ne démantèle pas les camps qu'elle occupe aux abords de la péninsule. Le processus de paix est-il dans l'impasse ?

– Nous ne sommes pas des faiseurs de miracles ! Après tant d'années de guerre, il est normal que les choses prennent du temps. Nous avons fait des compromis : sans demander aucune contrepartie *[aux Tigres]*, on a allégé l'embargo, accepté de réduire le nombre de postes de contrôle militaires et proposé que l'armée recule ses positions sur plusieurs centaines de mètres autour de sa base de Pooneryn *[l'une des principales voies d'accès à la péninsule de Jaffna]*.

« Nous ne savons pas vraiment si le LTTE veut la paix »

– Avez-vous le sentiment d'avoir été, jusqu'à présent, plus conciliante que le LTTE ?

– Oui. La péninsule étant encerclée *[par l'armée]*, le cessez-le-feu est une meilleure affaire pour eux que pour nous. Après la première ronde de négociations, nous avons envoyé deux cargos de vivres et de médicaments à Jaffna. De leur côté, les Tigres, sans qu'on leur ait rien demandé, ont relâché une vingtaine de prisonniers. Mais c'est à peu près tout ce qu'ils ont donné *[...]*. Le LTTE continue en effet de faire de la question du blocus économique, du démantèlement des camps *[autour de Jaffna]* et des difficultés de la vie quotidienne de la population dans la péninsule une précondition à l'ébauche de pourparlers politiques. Ils sont prêts à aborder le problème de la reconstruction *[Mme Kumaratunga a promis une aide financière importante aux zones tamoules à cet effet]* mais sur la question du processus de paix en tant que tel il y a blocage *[...]*. Pour nous, la cessation des hostilités est seulement le prélude au commencement de discussions politiques. Si le LTTE n'est pas d'accord là-dessus, nous ne sommes pas intéressés. Nous ne voulons pas de négociations qui ne mènent nulle part.

– Trouvez-vous donc que les Tigres se montrent trop peu coopératifs ?

– A chaque ronde de négociation ils ajoutent quelque chose à la liste de leurs exigences. Par exemple, le démantèlement de ces camps militaires que nous ne voulons pas abandonner, ils ne le demandaient pas au début. Les Tigres sont inflexibles. Ce n'est pas très loyal *[fair-play]* à l'égard d'un gouvernement comme le mien qui, au prix de risques politiques et personnels considérables, s'efforce, pour la première fois dans l'histoire du Sri Lanka, de résoudre le conflit *[...]*. En réalité, nous ne savons pas encore vraiment si le LTTE veut ou non la paix. Mais nous savons que la population tamoule, elle, la veut.

– Les Tigres auraient-ils alors des raisons de s'inquiéter de votre popularité dans la population civile, chez les Tamouls ?

– Oui. Aucun mouvement de guérilla ne peut durer longtemps s'il n'a pas le soutien du peuple.

– Le porte-parole du LTTE affirme que son parti est prêt à renoncer à la lutte armée si une pleine autonomie garantissant les droits des Tamouls est accordée aux régions où ils sont majoritaires. Il se dit partisan d'un système fédéral. De votre côté, vous avez promis de donner des pouvoirs étendus aux Tamouls dans la perspective d'un règlement négocié. Ces deux positions se rejoignent-elles ?

– C'est précisément là-dessus qu'il nous faut discuter. La situation n'est pas désespérée : le fait que le LTTE affirme accepter le principe du fédéralisme, c'est déjà quelque chose !


Chandrika Kumaratunga

– Mais, précisément, le mot de « fédération » fait peur à un certain nombre de Cinghalais qui craignent qu'un tel système ne prépare une partition du pays. Votre promesse d'accorder aux Tamouls « des pouvoirs étendus » ressemble pourtant fort à l'ébauche d'une fédération...

– Je ne peux rien dire à ce sujet tant que la série de propositions politiques que nous allons faire n'est pas rendue publique.

– Mais vous-mêmes, êtes-vous en faveur d'une fédération ?

– Je n'emploierai pas le mot parce qu'il y a une poignée de gens qui s'efforcent de lui donner une connotation négative...

– Cette guerre est l'expression extrême de la colère de la minorité tamoule qui s'est sentie, depuis l'indépendance, discriminée par rapport à la majorité cinghalaise. Est-il encore aujourd'hui plus difficile de réussir au Sri Lanka quand on est tamoul ?

– Oui, cela reste en partie vrai. Les Tamouls continuent d'être discriminés. Sur le plan éducatif, ils ont les mêmes chances. Mais dans l'administration, par exemple, leurs demandes de promotion sont souvent ignorées par leurs supérieurs cinghalais.

– Certains Tamouls pensent que le Sri Lanka, c'est deux pays plutôt qu'un : d'un côté les Cinghalais, de l'autre les Tamouls...

– Le Sri Lanka, c'est peut-être deux nations, mais c'est un seul pays et un seul Etat.

– Vous vous êtes récemment inquiétée de la mauvaise volonté de certains militaires à participer au processus de paix. Avez-vous le soutien de l'armée ?

– L'écrasante majorité des militaires veut que la guerre prenne fin. Ce que j'ai dit, c'est qu'il y avait, dans les gouvernements précédents, certaines personnes qui avaient fait de la guerre un business : c'étaient des politiciens et leurs enfants, et peut-être quelques membres des forces armées. Mais je pense que, désormais, l'armée a compris le message *[de la paix]*. Les militaires se montrent, en ce moment, très coopératifs. Nous avons, pour le moment, la situation bien en main.

« Un gouvernement déterminé peut gagner la guerre »

– En cas d'échec des pourparlers et de reprise des combats, il ne vous resterait sans doute plus que l'option militaire. Pourtant, jamais l'armée sri lankaise n'est parvenue à vaincre les Tigres sur leur terrain. Quelles seraient les chances de cette option si la guerre reprenait ?

– Le gouvernement précédent avait préparé une offensive sur Jaffna et avait commandé pour cela l'équivalent de 70 millions de dollars en armement. Dès mon arrivée au pouvoir, j'ai annulé cette opération *[...]*. Mais si les guérilleros ne veulent pas la paix et continuent de faire les difficiles... je ne dis pas que je vais faire la guerre, mais il est sûr qu'un gouvernement déterminé et honnête avec une armée bien équipée peut gagner la guerre. Mais c'est la paix que nous voulons et le LTTE le sait.

Propos recueillis par Bruno Philip

La destruction du port de Kobé affecte l'ensemble de l'économie japonaise

Les entreprises se tournent vers Osaka

KOBÉ
de notre envoyé spécial

Quais effondrés dans la mer, ponts roulants tordus sur eux-mêmes ou tombés, grues renversées, conteneurs éventrés ou précipités les uns contre les autres et entrepôts détruits : les docks de Kobé, le plus grand port du Japon avec celui de Yokohama, présentent un paysage ravagé. N'y accostent plus que des bateaux transportant des secours et quelques transbordeurs. Aucun cargo ne pourra les utiliser avant des mois et, selon le ministère des transports, la remise en service du port de Kobé coûtera 500 milliards de yens (26 milliards de francs). Sur les 170 millions de tonnes qui ont transité par Kobé en 1994, 40 millions de tonnes étaient en conteneurs internationaux, soit 30 % du total traité au Japon (représentant 7 123 milliards de yens, soit 370 milliards de francs). Au total, 11 % du commerce extérieur nippon passait par Kobé.

La paralysie du port se fait sentir sur des entreprises de la région : les constructeurs automobiles et électroniques ne peuvent plus expédier leurs pièces détachées vers leurs usines délocalisées en Asie du Sud-Est et en Chine. Trois mille pièces détachées automobiles en partance pour la Malaisie et dix mille moteurs destinés à Chrysler sont ainsi bloqués sur les quais de Kobé. Au cours des deux dernières années, les fabricants japonais avaient concentré leur effort sur la réduction des stocks accumulés pendant la récession. Ils avaient donc retrouvé une situation de « flux tendus » et manquent aujourd'hui de stocks. Les effets de la paralysie du port de Kobé se font sentir également dans toute la région Pacifique, largement dépendante pour sa croissance des implantations japonaises et des échanges avec l'archipel nippon.

Un peu partout en ville ont commencé les travaux de déblaiement. Des équipes travaillent jour et nuit à dégager les voies ferrées et à réparer les autoroutes aériennes effondrées en plusieurs endroits. Des usines ont recommencé tant bien que mal à fonctionner. Il n'y a pas encore d'estimation officielle des dégâts. Selon le gouverneur de la préfecture de Hyogo (Kobé), il faudrait 10 000 milliards de yens (plus de 500 milliards de francs) pour remettre en état la ville dont 60 milliards (3 milliards de francs) pour dégager 1,2 million de tonnes de décombres : 20 % des immeubles de bureau de Kobé sont encore utilisables. On doit donc s'attendre à un reflux des sociétés locales vers Osaka.

La destruction des infrastructures de Kobé, situées au cœur d'une région, le Kansaï, qui représente 17 % du PNB nippon et qui pèse, en termes économiques, un poids supérieur à celui du Canada, a des conséquences nationales. Mais on ne s'attend pas à ce que l'effet soit trop dramatique pour l'ensemble de l'économie : l'appareil productif paraît moins entamé que désorganisé. La zone dévastée ne représente que 2 % du PNB nippon. En raison de la récession, la production était largement inférieure à la capacité. L'arrêt des usines du Kansaï va donc permettre aux autres installations de tourner à plein, sauf dans certaines spécialités, comme l'électronique et l'automobile, qui sont concentrées dans la région.

La plupart des instituts de recherche s'attendent à des effets négatifs à court terme (stagnation de l'économie en raison d'un ralentissement de l'activité productive et de la consommation) mais, à moyen et long terme, la catastrophe devrait engendrer une demande supplémentaire qui poussera le PNB vers le haut. Notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, qui va être relancé à Kobé mais aussi dans le reste de l'archipel pour renforcer les infrastructures existantes. *« Les dommages sont certes importants, mais il est erroné de penser que, pour autant, l'économie japonaise va sombrer »*, écrit le quotidien *Asahi*. La plupart des instituts de recherche avancent que la demande pour des travaux de reconstruction, les plus gigantesques depuis la guerre, devrait se traduire par une augmentation de 0,4 % du taux de croissance et par une augmentation de 1,6 à 2,9 % du PNB.

Un des problèmes cruciaux auxquels le gouvernement doit faire face est d'ordre psychologique. L'importance des dégâts, leurs conséquences sur l'économie et le coût des réparations ont engendré une inquiétude générale. Les consommateurs ont déserté les magasins. Quant aux investisseurs, ils ont exprimé à la Bourse une méfiance qui s'est traduite par une chute de l'indice Nikkei au-dessous de la barre des 18 000 points en début de semaine (la Bourse de Tokyo s'est reprise le 24 janvier). Les investisseurs étrangers sont largement responsables de cette dégringolade, mais le fait que les opérateurs nationaux n'aient pas profité de la baisse pour étoffer leurs achats est révélateur d'un manque de confiance. Le souvenir de la crise financière que provoqua le séisme de Tokyo, en 1923, contribue à la nervosité des marchés.

Le ministère des finances prépare une loi de finances rectificative prévoyant le recours à l'emprunt. Cette disposition va augmenter le déficit budgétaire (qui représente 3 % du PIB selon les normes de l'OCDE), ce qui risque de provoquer une hausse des taux d'intérêt au Japon. Quant aux compagnies d'assurances, elles ont été encouragées par le gouvernement à indemniser les victimes sans trop s'attacher aux restrictions des contrats (plafonnement des indemnisations en cas de séisme). Mais elles devraient absorber le choc sans avoir à vendre massivement des titres à l'étranger pour se financer dans la mesure où elles disposent d'une énorme réserve de liquidités.

Philippe Pons

Le limogeage du ministre tunisien de l'intérieur pourrait être le prélude à une ouverture politique

LE REMANIEMENT ministériel auquel le président Ben Ali a procédé, mardi 24 janvier, semble avoir été placé sous le signe d'une certaine ouverture politique, attendue par beaucoup et depuis longtemps. Le signe le plus spectaculaire en est le limogeage d'Abdallah Kallel, le tout-puissant ministre d'Etat à l'intérieur, nommé, sans attributions précises, ministre d'Etat, conseiller spécial auprès du président de la république.

Membre du bureau politique et trésorier du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti aux affaires, M. Kallel avait aidé, le 7 novembre 1987, M. Ben Ali à écarter du pouvoir, pour cause de *« sénilité »*, Habib Bourguiba. A la faveur d'une lutte implacable menée contre la *« vermine »* islamiste, ce proche collaborateur du chef de l'Etat avait utilisé, sans état d'âme, tous les moyens à sa disposition pour arriver à ses fins, jusqu'à étouffer, derrière une façade démocratique, toute contestation politique. Récemment encore, il avait refusé de délivrer un passeport au vice-président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme et avait monté, ou du moins couvert, une grossière provocation policière à l'endroit du chef de poste de l'AFP, contraint de quitter le pays.

Changement de méthodes ? Le ministre de l'intérieur est remplacé par un homme sans vrai passé politique, apprécié pour sa modération et sa compétence, Mohamed Jegham, ministre du tourisme depuis juillet 1988. Celui-ci sera assisté d'un secrétaire d'Etat, chargé de la sûreté, Mohamed Ali Ganzaoui, patron des services secrets, dont la mésentente avec M. Kallel était notoire.

D'autres signes, dans ce remodelage gouvernemental, ne laissent pas d'être prometteurs. Ainsi en est-il de la promotion, comme ministre du tourisme et de l'artisanat, d'un ancien conseiller politique du président Ben Ali connu pour son ouverture d'esprit, Slaheddine Maaoui, directeur général de l'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE) depuis près de trois ans. Du retour en grâce aussi de Habib Ammar, ambassadeur en Autriche depuis son limogeage du ministère de l'intérieur. Cet ancien collaborateur du chef de l'Etat remplace au ministère des communications Habib Lazreg dont la récente initiative visant à interdire, ou du moins à limiter, l'usage des antennes paraboliques, avait été jugée intempestive par beaucoup.

En marge de ce remaniement ministériel – Mustapha Kamal Nabli, ministre du plan, est nommé ministre du développement économique et les deux nouveaux ministères de l'industrie et du commerce sont confiés respectivement à Slaheddine Bouguerra et Slaheddine Ben M'Barek – d'autres promotions ou révocations attestent d'un possible changement de cap.

LES ÉLECTIONS D'AVRIL 1989

A preuve, la mise à pied de Zouhir Moudhafar, président du Conseil constitutionnel depuis plus de trois ans, critiqué par l'opposition parlementaire pour son manque de vigilance. Et la nomination, à la tête de l'ATCE, de Moncef Ben Temessek, patron de l'Agence de presse tunisienne (TAP), qui, à ce poste, entretenait des relations difficiles avec le rigide secrétaire d'Etat à l'information, Féthi Houidi, curieusement maintenu en fonctions. Comme l'a été Abdelwahab Abdallah, le très influent – en matière de presse – ministre-porte-parole du chef de l'Etat.

Voisine d'une Algérie en plein chaos, la Tunisie a été frustrée d'un « changement » que le président Ben Ali avait annoncé haut et fort lorsqu'il est arrivé aux affaires. Le pouvoir s'est, sans profit, recroquevillé sur lui-même, au vu des vrais résultats des élections législatives d'avril 1989, qui révélaient les médiocres performances du RCD, l'ancien parti unique, face à celles des formations de l'opposition et des candidats dits *« indépendants »*. Ce qui avait abouti à la mise en place d'une Assemblée nationale monocolore...

Depuis lors, le pouvoir s'irritait de tout ce qui pouvait passer à ses yeux pour une marque de méfiance à son égard, bafouant les droits de l'homme les plus élémentaires, exerçant notamment sur les moyens d'information, un contrôle incroyablement tâtillon. Le chef de l'Etat a peut-être commencé à comprendre, aujourd'hui, que la *« politique du bunker »* face à la menace islamiste ne conduisait à rien de bon, qu'une certaine ouverture du jeu politique s'imposait dans un pays qui, au demeurant, jouit d'une bonne santé économique.

Jacques de Barrin

Réduction de taxes pour les voitures

Les taxes d'importation vont être fortement réduites pour sept modèles automobiles importés de petite cylindrée, a confirmé, mardi 24 janvier, le ministre tunisien de l'économie, Sadok Rabah.

Lancée, le 7 novembre, par le président Zine El Abidine Ben Ali dans un discours prononcé à l'occcasion du septième anniversaire de son accession au pouvoir, mais embourbée depuis dans les méandres de l'administration, cette initiative est destinée à séduire la classe moyenne, qui pourrait être tentée par l'intégrisme, en lui facilitant l'acquisition d'une petite automobile (*Le Monde* daté 22-23 janvier). L'idée consiste à ramener à 20 % du prix le montant total des taxes pour les véhicules n'excédant pas 1 200 cm³ de cylindrée, au lieu de 100 % pour les modèles plus sophistiqués. Cinq constructeurs étrangers en bénéficieront : Peugeot, Citroën, Opel, Fiat, Citroën et Toyota. Numéro un du marché automobile en Tunisie, Renault n'a, semble-t-il, pas été sélectionné, alors que le constructeur français dispose sur place d'une usine de montage. Le gouvernement espère que le prix de cette voiture populaire sera compris entre 7 500 et 9 500 dinars (38 000 francs à 48 000 francs). Une dizaine de millier d'exemplaires de cette catégorie devraient être importés chaque année.

Les ravisseurs algériens de trois Français condamnés à mort

SEPT PEINES capitales, dont six par contumace, ont été prononcées, mardi 24 janvier, par la Cour spéciale d'Alger, à l'encontre des ravisseurs qui avaient enlevé, en octobre 1993, dans la capitale, trois agents consulaires français.

Plusieurs hauts responsables, dont le directeur général de la compagnie Air Algérie et le chef de la police de l'air et des frontières, ont été révoqués, pour *« fautes professionnelles graves »*, après le détournement de l'Airbus d'Air France, en décembre, sur l'aéroport d'Alger.

Ali Benhadj, le numéro deux du Front islamique du salut (FIS), soutiendrait l'*« offre de paix »* mise au point, la semaine dernière, à Rome, par les principales formations politiques de l'opposition, islamistes compris. Dans une lettre adressée au quotidien *Libération*, Ali Benhadj, placé, depuis le 13 septembre 1994, avec Abassi Madani, en résidence surveillée à Alger, déclare que *« la solution juste et légitime de la crise et son traitement sain figurent dans la plate-forme de Rome »*. Sans faire référence au principe de l'alternance politique, il reconnaît *« le droit à la nation de choisir ses gouvernants en toute liberté et le droit à l'opposition »*. – (AFP.)

Un dirigeant islamiste affirme la légitimité de la « guerre sainte » contre Israël

Cheikh Abdallah Chami, du Djihad, a été arrêté puis relâché par la police palestinienne

Le Djihad islamique persiste et signe. Ce mouvement mène, avec le Hamas, la lutte, dans le territoire de Gaza et en Cisjordanie, contre le processus de négociation entre Israéliens et Palestiniens. Il a revendiqué l'attentat qui, le 22 janvier, a fait dix-neuf morts et une soixantaine de blessés, dimanche, près de Netanya. Un de ses dirigeants vient de justifier publiquement cette opération et les précédentes en Israël.

GAZA
de notre envoyé spécial

Au grand dam des services de sécurité israéliens qui le tiennent pour responsable, sinon des attentats eux-mêmes, au moins de la logistique et de la propagande extrêmement efficace du Djihad islamique en Palestine, le cheikh Abdallah Chami, pour la deuxième fois en trois mois, a été arrêté, mardi 24 janvier, par la police de Yasser Arafat et remis en liberté quelques heures plus tard.

La veille, lors de l'un des entretiens qu'il accorde à la télévision israélienne chaque fois que son groupe revendique une opération, le cheikh avait ainsi justifié l'attentat de Netanya : *« La guerre sainte contre l'occupation israélienne est tout à fait légitime. Face aux crimes injustifiés perpétrés contre lui par Israël, notre peuple ne peut pas se contenter de toujours prier et mendier. L'amère potion que nous devons chaque jour avaler, vous devez aussi la boire. »*

Grand, fort et barbu, toujours vêtu d'une longue *gallabyeh* (robe) grise, Abdallah Chami est un homme volubile, sûr de son bon droit et dénué du moindre doute. *« On parle sans cesse des colons des territoires occupés, mais, pour nous, tous les Israéliens sont des colons puisque toute la terre sacrée de Palestine est occupée. »*

Dirigé de Damas par le cheikh Fathi Chikaki, lui-même expulsé des territoires par Israël dans les années 80, le Djihad islamique ne reconnaît pas *« l'entité juive »* et prône sa destruction pure et simple. *« Attaquer Israël n'est pas pour nous un objectif tactique, mais stratégique,* nous a confirmé Abdallah Chami, lors d'un récent entretien. *Dès que se présente une occasion, nos combattants frappent, c'est la règle. Notre cible principale, cependant, ce sont les soldats. Nous ne visons pas les civils, sauf lorsque les forces israéliennes tuent nos enfants. »*

Les attentats suicides ? *« Israël dispose d'une armée puissante. Ils ont des avions, des missiles, des bombes. Nous, nous n'avons que nos jeunes héros pour percer leur sécurité. »* Pourquoi sont-ce presque toujours des gamins qui sacrifient ainsi leur vie ? Pourquoi pas des hommes plus mûrs, comme lui-même ? Agé de trente-huit ans, marié, père de cinq enfants, Abdallah Chami, a d'autant moins apprécié la question qu'il était entouré d'une dizaine d'adolescents qui boivent ses paroles.

« CANDIDATS AU MARTYRE »

Derrière de grosses lunettes cerclées d'écaille, l'oeil noir a cillé : *« Je n'ai pas peur de la mort. En fait, j'attends ma rencontre avec le Prophète et mes frères martyrs avec impatience. Allah a peut-être décidé que j'étais plus utile là où je suis ? De toute façon, partout dans le monde, les révolutionnaires ne sont-ils pas toujours très jeunes ? Nous n'avons qu'un seul problème : trop de candidats au martyr et pas assez de moyens pour les préparer tous. »*

La République islamique d'Iran, qui servit de modèle au Djihad, créé en 1980, un an après la révolution khomeyniste, *« n'est pas notre seule source de financement »*, ajoute M. Chami. Comme un grand nombre de ses homologues religieux dans les territoires, il a étudié à l'université islamique d'El Azhar en Egypte. Il enseigne aujourd'hui l'histoire de la religion dans un lycée de Gaza-Ville, où il vit.

Arrêté huit fois par les forces israéliennes pendant l'Intifada – *« j'ai fait quatre ans de prison au total »* –, il figurait au nombre des quatre cent quinze militants islamistes expulsés en décembre 1992 par Itzhak Rabin, dans un no man's land du Liban-sud. Comme la plupart de ses amis du Hamas, le cheikh y est resté un an, avant d'être autorisé à rentrer chez lui.

Dans ce garage de Charjaye – quartier central de Gaza-Ville – où il nous a reçus, Abdallah Chami triomphe. La rue entière du quartier est maculée de graffitis à sa gloire. Grâce, entre autres, à la télévision israélienne, qui reste – au moins dans ses émissions en arabe – la plus regardée dans les territoires, autonomes ou non, l'homme est populaire. Et il ne déteste pas l'être...

Patrice Claude

Rafles dans les rangs extrémistes en Cisjordanie

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La décision du président Clinton de geler les avoirs et les activités financières aux Etats-Unis d'une douzaine d'organisations et de personnalités opposées au processus de paix israélo-palestinien a suscité en Israël une *« grande satisfaction »*. De Gaza, Yasser Arafat a aussi fait part de son *« appréciation »*.

Couper les vivres des opposants au processus de paix, et d'abord des intégristes, c'est aussi la politique qui vient d'être appliquée avec plus de rigueur par Israël. *« Il faut,* a dit Shimon Pérès, le chef de la diplomatie, *s'attaquer à toutes les institutions qui servent de vivier aux extrémistes. »* Ainsi, mardi 24 janvier, les bureaux de trois organisations islamiques ont été fermés pour six mois en Cisjordanie occupée. Parmi elles, la Ligue des enseignants islamiques en Palestine, dont le siège, à Hébron, servirait, selon la sécurité israélienne, de paravent au Hamas.

Le président, cheikh Hamed el Bitawi, nie être associé au Hamas, mais reconnaît que son organisation a émis une sorte de *fatwa* (décret religieux) contre les accords entre l'Etat hébreu et l'OLP et le traité de paix israélo-jordanien. Après d'importants ratissages faits par l'armée dans les villes cisjordaniennes de Naplouse, Djénine, et surtout Hébron, une soixantaine de Palestiniens, suspectés de sympathie ou d'activisme islamistes, ont été arrêtés. Au total, ce sont *« plus d'un millier de suspects qui ont été interpellés ces derniers mois »*, disait récemment le général Ilan Biran, commandant de la région centre, laquelle inclut la Cisjordanie.

Les arrestations n'ayant pas, jusqu'à maintenant, réussi à mettre un terme aux attentats, Itzhak Rabin, le premier ministre, suit son idée de séparer les deux peuples de la Terre sainte. Au conseil des ministres de dimanche prochain, a-t-il dit, sera approuvée la création d'une commission spéciale chargée d'étudier les moyens de *« mettre en œuvre graduellement »* cet objectif.

Certains ministres ont spéculé, mardi, sur l'idée d'élever une barrière électronique tout autour de la Cisjordanie. Seul problème, nul ne sait sur quelle ligne de démarcation l'édifier.

P. C.

Le roi de Jordanie et M. Arafat tentent de normaliser leurs relations

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Attendu depuis plusieurs semaines, le sommet qui devait réunir, mercredi 25 janvier, à Amman, le roi Hussein et Yasser Arafat, a pour but de faciliter la normalisation des relations jordano-palestiniennes qui demeurent très tendues. La dernière visite du chef de l'OLP en Jordanie remonte au 5 mai 1994 mais, depuis qu'il s'est installé à Gaza le 1er juillet, le chef de l'Autorité palestinienne demeure un voisin « distant » alors qu'une certaine coordination s'avère nécessaire entre les deux parties.

Le contentieux sur Jérusalem, qui était l'un des plus épineux entre la Jordanie et l'OLP, ayant été réglé lors d'un récent entretien, au Maroc, entre M. Arafat et le nouveau ministre jordanien des affaires étrangères, Abdel Karim Kabariti, le climat est désormais plus serein.

Aidé par l'Egypte, M. Kabariti a, semble-t-il, réussi à convaincre le chef de l'OLP que la garde des lieux saints musulmans de Jérusalem, assurée par la Jordmnie, serait transférée aux Palestiniens dès que le sort de la Ville sainte aura été tranché entre Israéliens et Palestiniens. Pour preuve de la bonne foi jordanienne, M. Kabariti rappelle que c'est déjà aux Palestiniens qu'Amman a restitué, le 28 septembre, l'administration des sites religieux islamiques en Cisjordanie occupée. *« Nous ne les rendrons qu'aux Palestiniens »*, affirme-t-il, soulignant que le Comité el-Qods (Jérusalem), lors de sa dernière réunion, a admis que la question de la souveraineté sur les Lieux saints de Jérusalem relevait des seuls Jordaniens et Palestiniens.

La question de Jérusalem ne figure donc qu'implicitement dans le document politique mis au point, avant le sommet, par les responsables jordaniens et une délégation de sept « ministres » palestiniens venue à Amman préparer la visite de M. Arafat. Dans ce document que devraient signer le chef de l'OLP et le roi Hussein, ou son premier ministre, Zeid ben Chaker, les deux parties reconnaissent chacune les préoccupations de l'autre.

« La Jordanie, y est-il écrit, *réaffirme son soutien continu au peuple palestinien sous la direction de l'OLP, pour qu'il parvienne à l'autodétermination sur son sol national et établisse son Etat indépendant avec pour capitale Jérusalem. »* Le document considère, d'autre part, que le récent traité de paix jordano-israélien – qui souligne le *« rôle historique de la Jordanie »* sur les Lieux saints musulmans – est *« un pas important dans la reconquête par la Jordanie de ses droits souverains. »*

Les Palestiniens, qui reprochaient au traité de ne faire aucune référence aux réfugiés, ont atténué leurs critiques. Le document dispose, en effet, que le traité est *« un pas important pour la garantie des droits des réfugiés et des déplacés* [ceux de 1967 qui ont théoriquement le droit de regagner la Cisjordanie] *sur la base des résolutions internationales. »*

APAISER LA SYRIE

Dans un souci évident d'apaiser la Syrie et le Liban, le document affirme encore que le traité jordano-israélien *« vient à l'appui des autres volets des négociations »*. Les deux parties soulignent en outre *« leur attachement total à une paix globale sur la base des résolutions 242, 338 et 425 »* du Conseil de sécurité de l'ONU. Les deux premières prévoient, en substance, un échange des territoires contre la paix et la dernière est relative au retrait inconditionnel d'Israël du sud du Liban.

Six accords techniques qui définissent la coopération jordano-palestinienne dans les domaines économique, commercial et culturel, ont aussi été élaborés. Retardée par les Palestiniens, la signature de ces documents était attendue par de nombreux hommes d'affaires, palestiniens en particulier, qui souhaitent une clarification des règles du jeu avant de s'engager plus avant dans des projets d'investissements.

« Nous avons dit aux Palestiniens que nous étions prêts à leur donner tout ce qu'ils voulaient pour faciliter leurs négociations avec Israël et que nous souhaitions que nos accords économiques avec eux servent de base à nos futurs conventions avec les Israéliens », affirme M. Kabariti.

Françoise Chipaux

Amnesty International dénonce les « atrocités » des deux camps dans le sud du Soudan

NAIROBI
de notre correspondant

Dans l'impossibilité de réunir une conférence de presse à Khartoum, Amnesty International a choisi Nairobi comme point de départ, mercredi 25 janvier, d'une campagne mondiale contre les violations des droits de l'homme au Soudan. Selon l'organisation humanitaire, ces abus sont à l'origine d'un désastre humanitaire, aussi bien au Sud, ravagé par la guerre, que dans le Nord, sous contrôle gouvernemental.

« Toutes les parties au conflit dans le sud du Soudan – qu'il s'agisse du gouvernement, des rebelles sudistes, ou encore des milices financées par le pouvoir – se sont rendues coupables d'atrocités », affirme Pierre Sané, secrétaire général d'Amnesty International.

D'après le rapport d'Amnesty, un des traits dominants de la guerre que le gouvernement de Khartoum et les rebelles se livrent dans le sud du pays est l'exploitation des divergences entre ethnies. Les chefs rebelles comme les forces régulières ont dressé les communautés les unes contre les autres, et l'on estime que trois millions de « sudistes » sont aujourd'hui déplacés ou réfugiés. Selon les estimations les plus fiables, 1,3 million de personnes ont péri depuis le début du conflit en 1983.

LE NORD ÉCRASÉ

Pour Amnesty International, ce *« nouveau Soudan »* que les factions rebelles rivales affirment vouloir construire se caractérise jusqu'à maintenant par *« sa cruauté, son refus de rendre des comptes et son mépris total des principes du droit humanitaire »*. La situation n'est guère plus encourageante dans le Nord, où les autorités ont *« planifié l'écrasement de toute opposition »*.

« Le gouvernement militaire [au pouvoir depuis juin 1989] *s'efforce de remodeler les institutions, selon une idéologie fondée sur un islam radical »*, souligne Amnesty, qui condamne, une fois encore, l'application de la loi islamique. Amputation, flagellation, lapidation, sont contraires aux conventions internationales dont le Soudan est signataire, rappelle l'organisation. *« Nous ne nous attaquons pas à l'islam,* se défend M. Sané, *mais nous condamnons son utilisation à des fins politiques. »*

Les autorités soudanaises sont aussi accusées de s'efforcer de recouvrir d'un *« vernis de légalité »* une répression généralisée, qui se traduit par des arrestations arbitraires, la torture, des exécutions... Amnesty International recommande le déploiement d'observateurs, au sud comme au nord du Soudan, qui seraient chargés de veiller au respect des droits de la personne.

Jean Hélène

M. Parizeau croit à l'indépendance du Québec

PARIS. Reçu par Philippe Séguin à l'Assemblée nationale, mardi 24 janvier, le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, s'est montré optimiste quant aux chances de succès du référendum qui doit se tenir cette année au Québec sur la question de la souveraineté de la « Belle Province » *(Le Monde* du 24 janvier) : *« Ma conviction est que les Québécois se donneront un pays cette année. Je ne vous dis pas que l'affaire est entendue et que c'est dans la poche. Non ! Les Québécois sont encore en profonde réflexion (...) Mais je vous dis que la victoire nous appelle et que nous sommes en train de nous y rendre. »* Une nouvelle fois, Jacques Parizeau a demandé à la France de reconnaître la souveraineté du Québec si ses habitants optaient pour l'indépendance. Le premier ministre du Québec doit déjeuner, jeudi 26 janvier, à l'Elysée avant de se rendre à Matignon pour un entretien avec le premier ministre, Edouard Balladur.

DÉPÊCHES

■ **CUBA : un important remaniement ministériel,** portant sur sept ministres, dont celui de l'économie et de la planification, le ministre-président de la Banque nationale et le ministre du travail et de la sécurité sociale, a été annoncé, mardi 24 janvier, à La Havane. – *(AFP.)*

■ **CROATIE : le président serbe, Slobodan Milosevic,** a prévenu, mardi 24 janvier, que le retrait des « casques bleus » de Croatie risquait de provoquer *« une reprise de la guerre avec des conséquences imprévisibles »*. A Zaghreb, le ministre croate des affaires étrangères, Mate Granic, a toutefois réaffirmé la volonté de la Croatie de voir les « casques bleus » se retirer après expiration de leur mandat, le 31 mars. Le Parlement croate, qui devait ouvrir, mercredi, un débat sur cette question, approuvera vraisemblablement la position de la direction croate qu'il avait lui-même sollicitée. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ESPAGNE : des dizaines de milliers de personnes ont participé,** mardi 24 janvier à Saint Sébastien, à une manifestation pour protester contre l'assassinat la veille d'un dirigeant du Parti populaire (PP, conservateur) au Pays basque, Gregorio Ordonez, que la police a attribué à l'ETA. Cet attentat a été condamné pour la première fois à titre personnel par un élu local du parti Herri Batasuna, considéré comme le bras politique de l'ETA. – *(AFP.)*

■ **IRAN : le gouvernement de Téhéran a démenti** avoir un lien quelconque avec les auteurs de l'attentat contre un avion de la Pan Am, qui avait fait 270 morts en décembre 1988 à Lockerbie, en Ecosse. Ce démenti du ministère des affaires étrangères est consécutif à la publication, mardi 24 janvier, par un journal écossais, *The Daily Record*, d'informations selon lesquelles ce serait l'Iran et non la Libye, qui aurait été le commanditaire de l'attentat. Le quotidien se réfère à des documents des services secrets américains récemment déclassifiés. – *(AFP.)*

■ **INDE : le premier ministre Narasimha Rao** a suspendu du Parti du Congrès, mardi 24 janvier, son principal rival Arjun Singh, qui a pris la tête de la contestation au sein du parti au pouvoir. M. Singh avait démissionné de son poste de ministre des ressources humaines, il y a un mois. – *(AFP.)*

■ **LESOTHO : le roi Moshoeshoe II** devait être rétabli sur le trône mercredi 25 janvier, après l'abdication de son fils aîné Letsie III. Banni en novembre 1990 par le gouvernement militaire de Justin Lekhanya, le souverain revient au pouvoir après la signature, sous l'égide du Botswana, du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud, d'un accord garantissant la pérennité du gouvernement élu du premier ministre Ntsu Mokhehle. – *(AFP.)*

■ **NIGÉRIA : un chrétien a été lynché pour « sacrilège »,** à Sokoto, capitale du nord-ouest du Nigéria. L'homme, un Ibo qui s'exprimait de manière approximative en haoussa, la langue du nord, aurait donné à ses interlocuteurs musulmans l'impression qu'il « insultait » le prophète. Il a été aussitôt massacré par la foule à coups de pierres et de bâton. Ce meurtre a augmenté l'inquiétude de la communauté ibo et des églises chrétiennes qui accusent le pouvoir de passivité. – *(Corresp.)*

ÉCONOMIE

■ **JAPON : l'excédent de la balance commerciale** a atteint, en 1994, le chiffre record de 121,7 milliards de dollars (637 milliards de francs) contre 120,24 milliards en 1993. Mais ce résultat est dû à la montée du yen : exprimé en monnaie japonaise, l'excédent s'est tassé de 7,2 %. Avec les Etats-Unis, l'excédent japonais a atteint 54,96 milliards de dollars, contre 50,17 milliards en 1993. – *(Reuter.)*

■ **RUSSIE : les premiers ministres russe et ukrainien** Viktor Tchernomyrdine et Vitaly Massol ont signé, mardi 24 janvier à Moscou, deux accords, l'un sur la coopération économique et commerciale, l'autre sur la restructuration de la dette publique ukrainienne envers la Russie, selon l'agence Interfax. – *(AFP.)*

LE MONDE / JEUDI 26 JANVIER 1995

« TECHNOCRATIE » Raymond-François Le Bris, tout à la fois universitaire et ancien préfet, devait être nommé directeur de l'ENA, lors du conseil des ministres du mercredi 25 janvier. Il succédera à Jean-Marie Coussirou, qui a atteint la limite d'âge. ● **APAISEMENT.** Le nouveau responsable prendra ses fonctions dans un établissement où la révolte née de la décision de délocalisation à Strasbourg, prise, en novembre 1991, par Edith Cresson, a fini par se calmer, notamment grâce à un maintien partiel à Paris, décidé par M. Balladur, après que le Conseil d'Etat eut annulé le principe du transfert. ● **RÉFORME.** Ce transfert a été l'occasion d'une modification des études, qui ont été ouvertes à l'administration territoriale et dans lesquelles les questions européennes ont pris plus d'importance. L'objectif est d'inciter les énarques à servir l'Etat autrement qu'à Paris.

L'ENA veut faire oublier sa tradition jacobine

M. Le Bris a été nommé, mercredi 25 janvier, en conseil des ministres, à la tête de l'Ecole nationale d'administration. Le nouveau directeur devra accentuer l'ouverture de l'établissement aux collectivités locales et à l'Europe

L'ENA prend un nouveau départ. Alors qu'elle s'apprête à souffler ses cinquante bougies, l'Ecole nationale d'administration entend montrer qu'elle sait s'adapter aux exigences nouvelles d'un Etat dont la nature a changé, sous l'effet de la décentralisation et de la construction européenne. La scolarité des élèves a donc été modifiée pour intégrer l'étude de l'administration territoriale et des questions communautaires. Les futurs hauts fonctionnaires français sont priés d'admettre que l'Etat se sert non seulement dans les cabinets ministériels parisiens, mais aussi dans les administrations déconcentrées, et au cœur de l'Union européenne.

Avant d'en arriver là, l'institution a traversé bien des turbulences. Le 7 novembre 1991, Edith Cresson, alors premier ministre, annonce que, dans le cadre de la politique de déconcentration, l'ENA sera transférée à Strasbourg. Cette décision suscite la colère des représentants du personnel, des membres du conseil d'administration et des élèves, qui n'ont nullement été consultés. Les apprentis hauts fonctionnaires s'indignent qu'un chef de gouvernement puisse faire fi du droit : le premier ministre, en effet, n'est pas compétent pour décider seul du transfert d'un établissement public.



UNE ÉCOLE D'APPLICATION

René Lenoir, alors directeur de l'école, juge la procédure *« inqualifiable »* sur la forme, et *« absurde »* sur le fond, car elle remet en cause la formation des futurs serviteurs de l'Etat. L'ENA, explique-t-il, n'est pas un établissement d'enseignement universitaire, mais une école d'application. Son corps enseignant n'est pas composé de professeurs permanents, mais de hauts fonctionnaires qui, pour l'essentiel, sont en poste dans les grands corps, les administrations centrales ou les cabinets ministériels. Si l'ENA est implantée en province, ils ne feront pas un voyage d'une journée pour donner deux heures de cours, et les élèves ne seront plus en contact avec les responsables des administrations centrales, concentrées dans la capitale.Un grand nombre d'élèves ont, eux, le sentiment que le premier ministre cherche à « punir » les énarques. Le gouvernement socialiste et ses cabinets en comptent certes un fort contingent, mais, pendant longtemps, la gauche a tenu ces anciens élèves pour les vecteurs privilégiés du conservatisme, et Mme Cresson n'a jamais fait mystère de son peu d'estime pour les *« technocrates »*.

Lorsque, atteint par la limite d'âge, M. Lenoir quitte l'école, en janvier 1992, Edith Cresson cherche un homme capable de mettre en œuvre sa politique. Une demi-douzaine de préfets déclinent l'offre. Le premier ministre jette son dévolu sur Jean-Marie Coussirou, préfet qu'elle a connu en Poitou-Charentes et ancien directeur de cabinet de Pierre Joxe au ministère de l'intérieur. M. Coussirou n'est pas volontaire, mais il s'exécute. Il est prié d'aller vite, Edith Cresson souhaitant rendre le processus de la délocalisation irréversible. Chargé de trouver un site à Strasbourg, il préconise le choix d'une ancienne prison pour femmes, la Commanderie Saint-Jean. Il y a là dix mille mètres carrés de locaux qu'il faudra aménager. L'opération, magnifique, coûtera 150 millions de francs. *« Fallait-il payer si cher un symbole ? »*, regrettera Maurice Couve de Murville, sénateur RPR de Paris, le 26 novembre 1994, en découvrant les chiffres.

UNE FORMULE DE COMPROMIS

En mars 1993, le nouveau premier ministre, Edouard Balladur, qui fait de l'aménagement du territoire une priorité, peut difficilement revenir sur la délocalisation de l'ENA. Comment rapatrier l'établissement dans la capitale et lancer le « grand débat » qui l'amènera à faire la tournée des régions ? Le 29 avril 1993, il annonce que le transfert à Strasbourg est maintenu.

Pourtant, le gouvernement va, dans une relative discrétion, renoncer au transfert total. A la fin du mois de mai 1993, le Conseil d'Etat annule la décision prise par Mme Cresson pour vice de forme. M. Balladur n'opte ni pour le retour à Paris, ni pour le maintien du projet Cresson. Il choisit une formule de compromis : la scolarité se fera pendant sept mois à Strasbourg et pendant sept mois à Paris, décide-t-il, le 7 juin. M. Balladur donne une cohérence à ce choix en annonçant une réforme des études. La scolarité comprendra désormais un enseignement relatif à l'administration territoriale et un renforcement des questions communautaires. André Rossinot, ministre de la fonction publique, mais aussi maire de Nancy, est le responsable de cette réforme. Il estime que la décentralisation fonctionnerait mieux si elle s'accompagnait d'une plus grande déconcentration et si les énarques avaient un comportement moins jacobin.

« PRÈS DU TERRAIN »

Cette nouveauté fait l'objet d'un relatif consensus. En octobre 1993, le conseil d'administration l'approuve à l'unanimité. *« Le stress qu'a causé le projet de transfert total a servi de « stimulus » pour la réforme de la scolarité*, indique M. Coussirou. *L'ENA ne peut plus être accusée de fonctionner en vase clos, elle est plus près du terrain. »* Raphaël Alomar, président de l'association des anciens élèves, qui s'était brutalement opposé au projet de Mme Cresson, admet que la réforme de la scolarité va dans le bon sens. *« Toutefois, l'enseignement des questions territoriales pouvait se faire n'importe où »*, précise-t-il. Pour M. Lenoir, la réforme scolaire a seulement servi à *« meubler Strasbourg »*. L'ancien directeur estime, encore aujourd'hui, qu'on a mis la charrue avant les boeufs, en choisissant la ville avant de définir l'enseignement. Il assure que la bipolarisation va entraîner un surcoût de fonctionnement de 11 millions de francs par an.

Reste à savoir quel sera l'impact de la réforme sur le choix des postes, après le classement de sortie. Depuis 1945, à une exception près, celle de l'année 1972, où les élèves avaient refusé cette hiérarchie, les quinze premiers choisissent les grands corps, dans l'ordre suivant : inspection des finances, Conseil d'Etat, Cour des comptes. Les quinze suivants vont dans les corps de contrôle : inspection générale de l'administration, des finances, des affaires sociales. Quelques-uns s'orientent vers la diplomatie. C'est seulement dans le second tiers du classement que les élèves se dirigent vers la préfectorale, ce corps ayant subi une sérieuse baisse de popularité avec la décentralisation. Le reste de la promotion « choisit », si l'on peut dire, les chambres régionales des comptes et, en fin de course, les tribunaux administratifs, en préférant systématiquement l'Ile-de-France à la province.

La réforme de la scolarité incitera-t-elle les mieux classés à choisir les chambres régionales des comptes ? On peut en douter. Toutefois, les chambres, qui ont acquis un certain prestige, devraient légitimement connaître un engouement avec l'accroissement de la lutte contre la corruption. La décentralisation devrait aussi inciter les énarques à demander un détachement dans une collectivité locale. Si la réforme porte ses fruits, les anciens de l'ENA devraient cesser de ne vouloir servir la collectivité qu'à Paris.

Rafaële Rivais

Entre Paris et Strasbourg

La scolarité à l'ENA dure vingt-sept mois. Les résultats du concours d'entrée sont connus en décembre. Début janvier, les lauréats partent dans une préfecture, pour un stage de six mois. Ils effectuent ensuite un second stage de six mois, à l'étranger cette fois, dans une ambassade, une entreprise, une administration, un organisme international ou communautaire. La seconde année de la scolarité se répartit désormais entre Strasbourg et Paris. Pendant sept mois, les élèves sont en Alsace, où ils suivent des enseignements sur l'administration territoriale, les affaires communautaires, l'administration européenne comparée et les questions sociales. Après un mois de vacances, ils s'installent à Paris, jusqu'en mars, pour découvrir les enseignements plus traditionnels : gestion publique, pratique de l'analyse et de la décision économiques, élaboration de textes administratifs et juridiques, problèmes budgétaires et fiscaux, questions internationales et action diplomatique.

Un libéral à poigne

ENTRE LES DEUX CANDIDATS les plus solides à la direction de l'ENA, on ne pouvait imaginer duel plus symbolique. D'un côté, Jean-Paul Costa, ancien directeur du cabinet d'Alain Savary entre 1981 et 1984. De l'autre, Raymond-François Le Bris, démissionnaire, le 22 mai 1981, au lendemain de l'installation de François Mitterrand à l'Elysée, de ses fonctions de préfet de l'Ain, et qui écrivait, en janvier 1986 : *« La loi Savary* [sur l'enseignement supérieur] *est, dans son état actuel, inapplicable et dangereuse. »* Choix symbolique et logiquement tranché, par le premier ministre, au bénéfice du second.

M. Le Bris, il est vrai, s'il n'est pas ancien élève de l'ENA, présente de sérieux états de service : universitaire, haut fonctionnaire, préfet, longtemps giscardien bon teint, passé par ce fief de droite qu'est la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, et, pour tout dire, homme à poigne au nom du libéralisme.

Né le 18 septembre 1935 à Gouesnou (Finistère), Raymond-François Le Bris est agrégé de droit en 1965. Directeur adjoint de l'Institut d'études juridiques, économiques et politiques des Antilles, à Fort-de-France, il revient en métropole en 1968, comme maître de conférences à la faculté de droit de Rennes, puis professeur de droit privé à l'université de Brest, dont il est élu président en 1971. L'année suivante, il devient directeur délégué aux enseignements supérieurs et à la recherche au ministère de l'éducation nationale, puis, en 1973, directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche. En 1974, M. Le Bris est directeur du cabinet de Jean-Pierre Soisson, alors secrétaire d'Etat aux universités.

Nommé par Valéry Giscard d'Estaing préfet de l'Ariège en juin 1977, puis de l'Ain, en juillet 1979, il retourne à sa carrière universitaire en 1981. Mais sans abandonner, au contraire, son engagement politique au côté de l'ancien président de la République puisqu'il assure le secrétariat général du Conseil pour l'avenir de la France, mis en place par M. Giscard d'Estaing, au lendemain de sa défaite. En avril 1986, il redevient préfet de Seine-Saint-Denis – et organise, à ce titre, le 18 octobre 1986, l'expulsion de cent un maliens du territoire français –, avant de devenir, en 1990, directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Travaux dirigés pour futurs hauts fonctionnaires

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

Les plus jeunes dissimulent mal une certaine jubilation. Construire un schéma directeur ressemble, en effet, à un exercice de mathématiques modernes : il faut se concentrer pour repérer les unions et intersections de l'intercommunalité existante et justifier le choix de telle ou telle structure juridique capable de soutenir le projet.

Les élèves de la promotion Victor-Schoelcher ne dédaignent nullement de s'intéresser à l'intercommunalité. *« Il est normal qu'on fasse des études de cas sur la coopération des communes. C'est le lot quotidien des préfectures, nous l'avons constaté lorsque nous étions en stage ! »*, expliquent une quinzaine d'élèves réunis dans un mini-amphithéâtre ultra-moderne de la nouvelle école, à Strasbourg. L'enthousiasme avec lequel ces futurs hauts fonctionnaires accueillent l'introduction d'un enseignement d'administration territoriale dans la scolarité de l'ENA témoigne, à leur yeux, *d'une prise de conscience de ce que sont les* préoccupations de la « province ». Le reproche de technocratisme qu'on leur adresse parfois devrait, du même coup, être balayé, jugent-ils. Est-ce bien sûr ?

« CONVAINCRE LES ÉLUS LOCAUX »

« Vous savez faire des notes synthétiques, je suis impressionné, commente leur maître de conférences du jour, Jacques Gérault, sous-préfet de Meaux, *mais vous devez vous mettre dans la peau d'un préfet essayant de convaincre une assemblée d'élus locaux qu'ils doivent faire de l'intercommunalité. Les maires, qui gèrent des budgets, vont lui demander : « Combien ça va nous coûter, quelles seront les subventions de l'Etat ? » Vous devez anticiper sur ces questions. Faire un canevas rationnel ne suffit pas ! »* Pour lever les obstacles à l'intercommunalité, il faut en effet prendre en compte des facteurs irrationnels, tels que l'attachement au clocher, la peur d'être dépossédé d'une compétence essentielle – celle de l'urbanisme – ou l'absence de sympathie pour un voisin d'une couleur politique différente...

Les élèves écoutent bien volontiers ces conseils, mais ils n'en mesurent pas toujours l'intérêt. Ainsi, lorsqu'ils ont préparé, chez eux, l'étude de cas sur le schéma directeur, ils n'ont pas éprouvé le besoin de se demander quelles étaient les étiquettes politiques des premiers magistrats qui animent le paysage local. *« Nous sommes au service de l'administration, nous n'avons pas à prendre en compte ces paramètres »*, estime une jeune élève d'une vingtaine d'années, reçue à l'ENA par la voie du très sélectif concours externe et parfaitement capable de jongler avec les différentes formules de l'intercommunalité. *« Le préfet est un arbitre, il doit être neutre »*, insiste, au premier *rang, une élève plus âgée, fonctionnaire* reçue au concours interne.

En haut de l'amphithéâtre, un de leurs camarades, ancien conseil en collectivités locales, admis à l'ENA après avoir passé le « troisième concours », s'amuse en silence. Dans l'exercice de ses fonctions précédentes, il a été amené à travailler sur le dossier qu'on soumet au groupe. Il sait que pour unir cent clochers, il faudra faire preuve de beaucoup de persévérance, de patience, d'intelligence, mais il ne dit rien. Son expérience pourrait montrer, pourtant, que du papier au terrain, il y a un fossé, et qu'il ne suffit pas de connaître les textes pour le franchir.

R. Rs.

M. Chirac critique indirectement le premier ministre au sujet des logements vacants

LES PROPRIÉTAIRES de logements vacants qui remettraient leur bien en location ne bénéficieront sans doute pas d'une prime, malgré les demandes répétées et publiques d'Hervé de Charette, qui a reçu le soutien de Jacques Chirac. Edouard Balladur n'est pas favorable, en effet, à la proposition du ministre du logement et devrait arbitrer dans le sens souhaité par le ministre du budget, qui s'est prononcé publiquement contre cette formule.

Plus nuancé dans son propos que Nicolas Sarkozy il y a quelques jours, le premier ministre avance, sur le fond, des arguments semblables aux siens, à savoir que cette prime serait contraire à l'équité fiscale. Dans son esprit, ce serait un comble de donner de l'argent à des gens qui ont un capital tel qu'il n'ont même pas besoin de le rentabiliser. M. Balladur s'interroge, en outre, sur l'efficacité, pour le marché du logement, d'une mesure calquée sur la « prime à la casse » pour l'automobile. Les conseillers techniques ont en effet travaillé sur la question, à plusieurs reprises, en réunion interministérielle, la distribution de la prime (qui aurait pu atteindre 10 000 francs) se heurtant à d'innombrables difficultés.

Le premier ministre se montre plus ouvert, en revanche, sur une seconde proposition de M. de Charette, visant à aider les associations caritatives qui se porteraient garantes du paiement du loyer de personnes démunies louant un logement vacant. Ses services réfléchissent à la création d'un fonds appuyant ces associations, qui prendraient elles-mêmes en charge le risque de non-paiement des loyers. La disposition, si elle voit le jour, aurait un caractère plus « social » et ne pourrait être soupçonnée d'avantager les « riches ».

CACOPHONIE

Le rejet par le premier ministre de la prime aux logements vacants mettra-t-il un terme à la cacophonie qui a culminé ces derniers jours au sein de la majorité ? Cette prime avait déjà été proposée en novembre 1994, sans succès, par le libéral Hervé de Charette, proche de Valéry Giscard d'Estaing, pour tenter de remettre sur le marché une partie des 1,9 million de logements vides dans l'Hexagone. Elle n'est devenue réellement d'actualité qu'en décembre, après la prise de position spectaculaire de Jacques Chirac en faveur de la réquisition. La prime, inspirée par une volonté « incitatrice », apparaissait alors comme une réponse douce à la méthode forte préconisée par le maire de Paris.

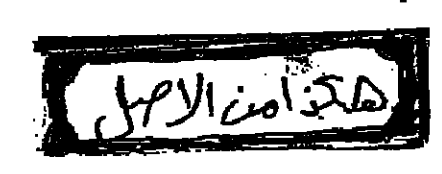
Aujourd'hui, la configuration politique est tout autre. Il y a quelques jours, le très balladurien Nicolas Sarkozy repoussait l'idée de la prime en des termes si ironiques que M. de Charette lui répondait vertement, attribuant la rebuffade qui lui était infligée à de la *« mauvaise conduite »* gouvernementale (*Le Monde* du 13 janvier).

L'APPUI DE L'ABBÉ PIERRE

Le 23 janvier, le ministre du logement, qui est l'un des rares membres du gouvernement à ne s'être prononcé en faveur d'aucun candidat, a reçu le soutien de Jacques Chirac. Ce dernier a exprimé, devant le Conseil de Paris, le regret que la prime ait été *« hâtivement »* écartée par le premier ministre. Mardi 24 janvier, au cours d'un dîner-débat organisé à Paris par les Clubs 89, M. Chirac est allé encore plus loin, en observant qu'à chaque fois que le ministre du logement propose des mesures, elles sont *« retoquées »*.

Loin d'être gêné par cet appui, M. de Charette, délégué général des clubs giscardiens Perspectives et Réalités, ne désarme pas. Mardi, il plaidait encore officiellement, sur Europe 1, pour sa mesure, qu'il continue à juger *« très sérieuse »*, et il affirmait que M. Balladur y réfléchissait encore. Il a reçu un autre soutien de poids : celui de l'abbé Pierre, qui s'exprimait lors de la présentation à l'Elysée du rapport du haut comité des personnes défavorisées.

Françoise Vaysse





Jacques Delors appelle les dirigeants socialistes à la raison

Ségolène Royal démissionne de la présidence du conseil national du PS

Le bureau national du Parti socialiste devait, mercredi 25 janvier, procéder à la clôture du dépôt des candidatures à la candidature socialiste à l'élection présidentielle. Jacques Delors, en lançant, mardi soir, un appel à l'apaisement, a désavoué implicitement Ségolène Royal, qui a décidé d'abandonner la présidence du conseil national pour *« se mettre à l'écart de ces funestes querelles »*.

« NE NOUS FÂCHONS PAS ! » Devenu nouvel oracle de la gauche, Jacques Delors a délivré, mardi 24 janvier sur France 2 , un message d'apaisement en regardant ses *« chers camarades »* au fond des yeux. *« Ne nous fâchons pas,* a lancé l'ancien président de la Commission européenne, *acceptons ces primaires dans un parti et faisons-les en respectant l'autre et en sachant que ce qui vous sépare, chers camarades, est moins important que ce qui vous sépare de la droite. »*

Au vu du spectacle socialiste offert depuis plusieurs jours, ce double appel à la raison collective et à la conscience individuelle est apparu comme un désaveu de l'appel *« à une abstention active »* lancé quelques heures auparavant par une deloriste patentée, Ségolène Royal, qui a décidé de quitter la direction du PS et de se démettre de la présidence de son conseil national. Celle-ci n'en éprouvait mercredi matin aucun émoi : *« Jacques Delors est dans son rôle officiel. Mais en privé, il est encore plus sévère que nous. »*

Après avoir signé, le 21 janvier, avec Martine Aubry et d'autres, *« un appel à la raison »* (*Le Monde* daté 22 et 23 janvier), Mme Royal dit avoir été désespérée de constater, le surlendemain, que sa proposition de mettre en place *« un comité de la raison »*, regroupant anciens premiers ministres et anciens présidents de l'Assemblée nationale, n'avait reçu qu'une réponse, celle d'Edith Cresson.

Se démarquant de Mme Aubry, engagée fermement derrière M. Jospin et déréglant « l'axe majoritaire » de M. Emmanuelli qu'elle avait accepté de renforcer à l'automne 1994 dans la perspective d'une candidature de M. Delors, Mme Royal se réfugie en quelque sorte dans le « ni-ni ». Dans sa déclaration, le député des Deux-Sèvres convie les militants, *« pour rester à l'écart de ces funestes querelles »*, à voter le 3 février blanc ou nul. *« Deux trains sont lancés à toute allure l'un contre l'autre, pilotés par les mêmes acteurs du détestable congrès de Rennes,* ajoute-t-elle. *Je dis aux militants : écartez-vous des voies. »*

PRESSIONS SUR JACK LANG

Cet abandon de poste a immédiatement été dénoncé par les partisans de M. Emmanuelli. *« Ce geste était inutile, et je pense que Ségolène Royal aurait pu faire preuve d'une plus grande maturité dans ce débat »*, a jugé, au nom de la Gauche socialiste, Julien Dray. Jean Glavany, secrétaire national à la communication, a été plus dédaigneux : *« C'est un nouveau coup porté au parti, à qui elle doit beaucoup, pour ne pas dire tout. Mme Royal ne représente rien et n'est même pas majoritaire au sein de la section de Niort. »*

Le dépôt des candidatures devait être officiellement clos, mercredi 25 janvier au soir, au terme de la réunion hebdomadaire du bureau national. De la part des amis de M. Emmanuelli et de M. Fabius, les pressions n'ont pas manqué sur Jack Lang pour qu'il laisse le premier secrétaire et M. Jospin face à face. Mercredi matin encore, les intentions de l'ancien ministre de la culture demeuraient floues. Son entourage a expliqué *« qu'il irait jusqu'au bout »*, mais qu'il *« prendrait ses responsabilités »*, si *« un impératif supérieur justifie qu'il retire sa candidature »*. Fort des sondages, M. Lang pourrait être tenté de continuer à jouer l'opinion contre le parti. Du même coup, il embarrasserait des fabiusiens qui n'ont pas été d'une grande correction avec lui et déstabiliserait la campagne interne de M. Emmanuelli.

S'il fallait une preuve du désarroi à la base, elle s'exprime par une quatrième candidature, celle d'un simple militant de Paris, Nicolas Sabatier, qui a choisi de répondre par la provocation aux menaces d'implosion qui guettent son parti. *« Notre but est simple,* écrit-il avec ses camarades. *Nous ne voulons pas rester passifs et assister au suicide organisé d'un mouvement, d'un projet politique et des valeurs qui le sous-tendent. (...) A tout le moins, le fait de prendre la parole nous donne la satisfaction, aussi minime soit-elle, d'être acteurs d'une démarche de reconstruction plutôt que spectateurs d'un déclin. »*

Daniel Carton

Le petit-fils du général de Gaulle soutient M. Balladur

Les chiraquiens revendiquent l'appui de vingt mille élus

LES MINISTRES RPR balladuriens se sont retrouvés, mercredi 25 janvier, autour de Charles Pasqua pour un « petit-déjeuner de travail », trois jours avant la rencontre des élus RPR qui soutiennent Edouard Balladur, organisée par le ministre de l'intérieur dans un grand hôtel parisien et à laquelle sont attendus de cinq cents à six cents élus.

Chacun aura les yeux rivés sur la liste des présents car la chasse aux ralliements est ouverte. Après Olivier Dassault, député de l'Oise, qui a opté pour le soutien à M. Balladur, Jean de Gaulle, député de Paris, aurait fait le même choix. L'amiral Philippe de Gaulle, père de Jean, est, lui, derrière Jacques Chirac.

Les balladuriens revendiquent le soutien de plus de quatre cents parlementaires de la majorité dont, notamment, 126 RPR ; 120 UDF-PR ou Républicains et Indépendants (groupe du Sénat), selon José Rossi, ministre et secrétaire général du Parti républicain ; 109 UDF-CDS ou Union centriste. Ils annonçent, également, le soutien de 55 présidents de conseil général et 12 présidents de conseil régional, en métropole. Par la voix de François Baroin, député de l'Aube et porte-parole de M. Chirac, les chiraquiens se prévalent, eux, du soutien de 20 185 élus locaux et nationaux dont 167 députés, 56 sénateurs, 12 députés européens, 14 présidents de conseil général, 4 de conseil régional, 232 conseillers généraux et 545 conseillers régionaux.

LA RÉFORME

En marge de cette compétition, les deux camps multiplient les comités de soutien en tous genres. Au comité de soutien des étudiants des universités parisiennes, dirigé par Jean-Pascal Thibault du côté chiraquien, s'oppose un comité national des jeunes, animé par Olivier Marleix, en faveur de M. Balladur. Le premier ministre envisage de s'adresser aux jeunes et aux autres, en participant, au début du mois de février, à la nouvelle émission de TF 1, « Face à la une ». Aux alentours du 15 février, le premier ministre-candidat devrait présenter un programme écrit.

Pour sa part, Jacques Chirac a participé, mardi 24 janvier, à un dîner-débat organisé, à Paris, par le Club 89, dont le président est Jacques Toubon, ministre de la culture. *« Tous ceux qui essaient de dire autre chose sont étouffés, quand il s'agit d'intellectuels, ou brocardés, quand il s'agit de politiques »*, a déploré le maire de Paris, qui a affirmé fortement qu'il ne se soumettra pas *« à la dictature conformiste du « politiquement correct » d'aujourd'hui »*. Repoussant les analyses selon lesquelles il tiendrait, aujourd'hui, un discours de gauche, M. Chirac a affirmé qu'il est revenu *« au gaullisme »*, qui n'est *« ni de droite ni de gauche »*.

Afin d'expliciter son propos, M. Chirac a ajouté : *« Il y a une conception douce et consensuelle de la réforme, qui suppose a priori que celle-ci pourra être l'effet d'un consensus intervenant entre un certain nombre d'organismes, sous la houlette de l'Etat ; et une conception plus forte, plus entraînante, qui donne à l'Etat la responsabilité d'assumer les réformes qui s'imposent. »* Il a reçu, dans cette voie, le soutien, mercredi, de Charles Millon (UDF), candidat potentiel à l'élection présidentielle, qui, dans *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, déclare qu'il estime nécessaire de *« changer de style et de rythme pour promouvoir un gouvernement volontaire, alors qu'Edouard Balladur, c'est la gestion pépère »*.

Olivier Biffaud

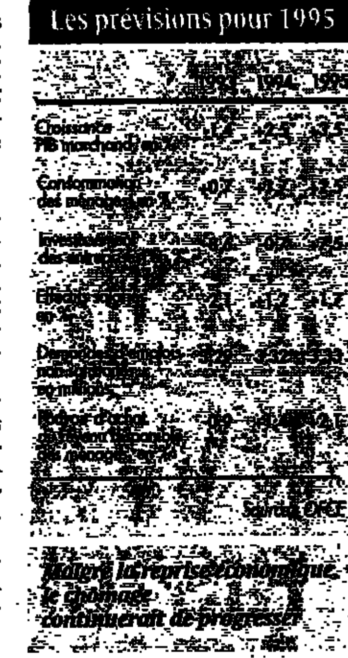
Un relèvement de la CSG pourrait avoir des effets négatifs sur l'emploi

S'IL FAUT EN CROIRE l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), l'un des instituts français de prévision parmi les plus réputés, le gouvernement qui arrivera aux affaires au lendemain de l'élection présidentielle aura un difficile dilemme à résoudre dans le « cadrage » de sa politique économique. Il pourra compter sur une accélération de la croissance, mais il aura aussi à prendre des mesures de résorption des déficits publics qui risqueront fort de contrarier cette tendance et de pousser de nouveau le chômage à la hausse.

Pour l'OFCE, qui a publié, mercredi 25 janvier, ses dernières *« perspectives de l'économie française »*, la conjoncture est effectivement bien orientée. *« Un cercle vertueux de reprise devrait s'engager en 1995, où la croissance de la production s'auto-entretiendra, la hausse induite de l'emploi entraînant celle des revenus et de la consommation, et le retour de la croissance incitant les entreprises à développer les investissements »*, estime-t-il.

RÉDUIRE LES DÉFICITS

L'institut escompte, ainsi, une forte croissance : selon lui, elle pourrait atteindre 3,5 % (pour le PIB marchand) en 1995, après 2,5 % en 1994 et – 1,4 % en 1993. La consommation en serait l'un des moteurs (+ 2,5 % en 1995, après + 1,7 % en 1994), mais l'investissement des entreprises (+ 7,5 %, après – 0,7 % en 1994) commencerait enfin à contribuer, lui aussi, à la reprise.


Les prévisions pour 1995

L'environnement économique ne cesserait donc de s'améliorer, mais l'observatoire souligne que le futur gouvernement aura la tâche très difficile de réduire les déficits publics. Par contrecoup, les mesures de stabilisation qu'il pourrait être amené à prendre auront des effets ravageurs sur la conjoncture. Comme beaucoup d'autres experts (*Le Monde* du 25 janvier), ceux de l'OFCE estiment que les déficits publics sont sans doute sensiblement plus forts que ne l'avoue le gouvernement. Il évalue à 5,7 % le niveau de ces déficits publics en 1994, et la baisse de serait que de 0,8 point en 1995. L'étude souligne donc que la France serait *« très éloignée de l'objectif fixé à Maastricht »*. Pour rentrer dans l'épure européenne, les experts ont donc simulé les effets que pourrait avoir un relèvement à 4 % du taux de la CSG (contre 2,4 % actuellement) à partir de juillet 1995. Le déficit public en serait réduit de 0,4 point en 1995, et la croissance en serait freinée de seulement 0,2 point, mais les conséquences sur l'emploi seraient très fortes, sinon à très court terme (7 000 emplois en moins au quatrième trimestre 1995), du moins à plus longue échéance : 26 000 en moins en 1996, 60 000 en 1997 et 100 000 à terme.

Même si aucun prélèvement supplémentaire n'est mis en œuvre, le chômage sera, quoi qu'il arrive, tout juste stabilisé, selon l'OFCE : 3,33 millions de demandeurs d'emploi en 1995, après 3,32 millions en 1994. Les 200 000 chômeurs de moins par an promis par M. Balladur risquent d'être un objectif difficile à atteindre.

Laurent Mauduit

La commission des sondages rappelle les dispositions en vigueur pendant la campagne présidentielle

La commission des sondages a indiqué, le 21 janvier, que les dispositions de la loi du 19 juillet 1977 sur la publication et la diffusion des sondages d'opinion vont entrer en application à partir du 30 janvier 1995. *« La publication ou la diffusion »* d'enquêtes *« ayant un rapport direct ou indirect »* avec l'élection présidentielle, *« doit être accompagnée des mentions suivantes : le nom de l'organisme qui l'a réalisé et celui de l'acheteur, le nombre de personnes interrogées et les dates d'interrogation »*, précise la commission, qui conclut que *« la publication ou la diffusion des questions du sondage doivent correspondre au texte des questions effectivement posées (...) et ne pas altérer la portée des résultats »*. Après la saisine de la commission par Frédéric de Saint-Sernin (RPR), député de la Dordogne et proche de Jacques Chirac, qui s'étonnait d'une enquête de la Sofres dans laquelle plusieurs candidats de la gauche non communiste étaient testés simultanément sous l'appellation générique : *« le candidat socialiste »*, Jérôme Jaffré, vice-président de la Sofres, a écrit à la commission pour mettre en avant la situation *« confuse »* au sein du PS, et pour préciser que la présentation incriminée n'est que *« provisoire »*.

DÉPÊCHES

■ **RETRAITE DES CADRES : cinq des six organisations syndicales et patronales signataires de l'accord du 9 février 1994 destiné à assurer l'équilibre du régime de retraites complémentaires des cadres (Agirc) ont refusé la suggestion d'un juge d'en renégocier certains aspects dont la réduction des majorations familiales. Le tribunal de grande instance de Paris, saisi par la CGT et la fédération des Familles de France d'une demande d'annulation partielle de l'accord, avait mis le 17 janvier le jugement en délibéré jusqu'au 28. Le CNPF, la CGPME, la CGC, la CFDT et FO sont hostiles à cette renégociation, alors que la CFTC estime que ce serait une *« sage solution »*.**

■ **SYNDICALISME : la CFDT lance une grande enquête sociale** sur les mutations du travail. L'objectif de ce chantier, qui se poursuivra en 1996, est d'interroger les salariés sur leur cadre de travail et, à partir de leurs réponses, de bâtir des plates-formes revendicatives. Charge à chaque fédération de se saisir du dossier, qui s'inscrit dans la foulée des travaux lancés sur la resyndicalisation menée dans les années 80. Sept fédérations ont déjà donné leur accord. Pour Jean-René Masson, secrétaire national, il s'agit aussi de *« ramener les militants CFDT sur le terrain pour recréer un vrai lien entre eux et les salariés »*.

■ **SOCIAL.** La rencontre entre Jean Gandois, président du CNPF, et la CGT, qui avait été ajournée, le 18 janvier, à la suite de l'accident de circulation survenu à Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a été fixée au mercredi 1er février.

■ **EQUIPEMENT : Des TGV ont été mis en place,** lundi 23 janvier, sur la ligne Paris-Bruxelles. Ils circuleront sur la ligne à grande vitesse entre Paris et Lille ; entre Lille et Bruxelles, ils emprunteront la ligne classique. Il faudra attendre juin 1996, avec la mise en service d'un premier tronçon à grande vitesse en Belgique, pour que le temps de parcours Paris-Bruxelles passe à deux heures. Il s'agit de la toute première étape dans la constitution et l'exploitation d'un réseau de trains à grande vitesse entre Paris, Bruxelles, Cologne et Amsterdam (PBKA). La deuxième partie de la ligne nouvelle belge ne sera terminée qu'au début 1998. Le temps de parcours entre les capitales française et belge passera alors à une heure vingt-cinq. Mais il faudra attendre l'horizon 2000 pour que ce réseau à grande vitesse soit achevé.

La région parisienne est mal protégée contre les crues de la Marne

Les barrages-réservoirs manquent d'efficacité face à la montée actuelle des eaux

Le niveau de la Seine continue à monter à Paris, où une partie des voies sur berge ont dû être fermées à la circulation. L'arrivée de nouvelles pluies fait craindre aux responsables une aggravation de la situation dans toute la région, en particulier en Seine-et-Marne. Les quatre grands barrages-réservoirs situés en amont de l'Aube, de la Marne, de la Seine et de l'Yonne ont jusqu'à présent très peu écrêté cette crue.

DE L'IMPORTANCE DES PLUIES attendues dans les prochains jours dépend l'ampleur des crues qui pourraient se produire en région parisienne. En tombant sur des sols gorgés d'eau par les précipitations de la fin de la semaine dernière (*Le Monde* du 24 janvier), ces pluies iront directement gonfler des rivières qui ont pour la plupart déjà dépassé leurs cotes d'alerte. Si les perturbations atlantiques annoncées par la Météorologie nationale affectent particulièrement les bassins de la Marne et de l'Yonne, le zouave du pont de l'Alma à Paris, qui avait les semelles léchées par le courant, mardi 24 janvier dans la matinée, pourrait très rapidement avoir de l'eau aux genoux.

A Paris-Austerlitz, le niveau de la Seine était de 2,86 mètres dimanche. Il a dépassé la cote d'alerte de 3,20 mètres le 23, et il atteignait 3,65 mètres, mardi 24 janvier dans la matinée. Pendant cette période, le débit du fleuve est passé de 799 mètres cubes à 1 037 mètres cubes par seconde, se rapprochant donc très rapidement des niveaux atteints (1 400 mètres cubes par seconde) pendant les longues inondations de l'hiver 1993-1994. A Paris, après celles de la rive gauche lundi, une partie des voies sur berge de la rive droite ont dû être fermées mardi.

« AMÉNAGEMENTS DOUX »

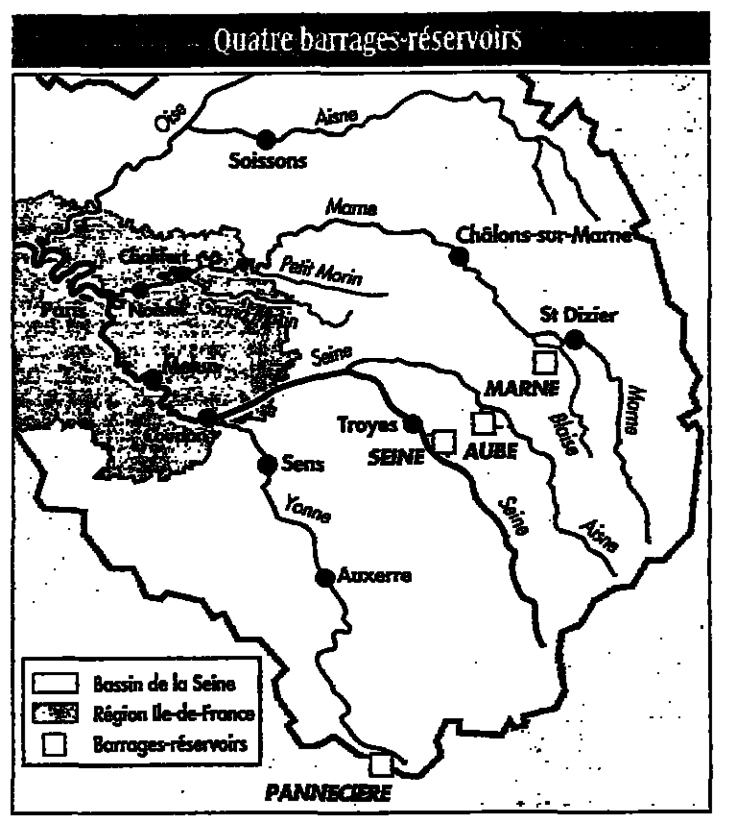
Cette soudaine montée des eaux dans le centre de la région parisienne n'a pu être réduite que de quelques centimètres par l'action des quatre grands barrages-réservoirs situés très en amont de l'Ile-de-France. Avec 161 millions de mètres cubes d'eau, ceux-ci n'ont d'ailleurs prélevé ces derniers jours que 10 millions de mètres cubes de plus que ce qui est envisagé pour une situation normale. Leur capacité disponible est encore de 435 millions de mètres cubes, alors que les débits des rivières qui les alimentent augmentent de facon modérée en ce qui concerne la Seine, l'Aube et l'Yonne, de façon plus importante pour la Marne. Mais avec 170 mètres cubes par seconde, le débit de cette dernière reste inférieur de moitié à celui atteint, il y a deux semaines, sans conséquences visibles pour la région parisienne.

Le problème est ailleurs. Une nouvelle fois, c'est la montée des eaux dans le bassin intermédiaire, entre les barrages-réservoirs et Paris, qui est à l'origine de la spectaculaire crue de la Marne, dont les effets se répercutent actuellement sur la Seine. En trois jours, essentiellement avec le gonflement de ses affluents, le Petit Morin et le Grand Morin, le débit de la Marne est passé de 272 mètres cubes à 420 mètres cubes par seconde au niveau de Noisiel, en Seine-et-Marne. De nombreuses zones dites inondables sont déjà recouvertes par les eaux dans la région de Meaux, en Seine-et-Marne. Habitées ou non, elles sont systématiquement inondées en cas de crues qualifiées de « petite » ou « moyenne».

Les barrages-réservoirs ne peuvent, en effet, limiter les effets des crues sur les terres les plus basses de Seine-et-Marne. Les fréquentes inondations dans cette région rappellent que ces zones ne pourront, a fortiori, jamais être protégées contre les crues exceptionnelles. *« Les petites crues protègent en fait les terres inondables de l'urbanisation »*, rappelle Jean-Louis Rizzoli, ingénieur aux Grands lacs de Seine, l'établissement public des départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, qui gère les barrages-réservoirs. *« Ainsi, les inondations jouent un rôle écologique en maintenant dans leur état naturel des zones humides dont la flore a un rôle essentiel pour le maintien de la qualité des eaux. »*

Pour limiter les crues de l'Yonne, dont les effets sont souvent les plus catastrophiques pour la région parisienne, comme pour celles de la Marne, les Grands lacs de Seine réfléchissent actuellement à d'autres solutions que de nouveaux barrages-réservoirs, d'ailleurs irréalisables dans des zones urbanisées. Ces « aménagements doux » devraient permettre un jour de réinjecter les eaux de pluie dans les nappes phréatiques. Car les déboisements et la suppression des haies sont autant que l'urbanisation à l'origine du ruissellement qui conduit aujourd'hui directement les eaux dans les rivières.

Christophe de Chenay



La crue de 1910 en photos

LES PARISIENS DANS DES BARQUES, les ours du Jardin des Plantes condamnés à la vie aquatique, un gymnase transformé en centre de secours : en cent trois photos, l'exposition « 1910, Paris inondé », montre – en noir et blanc – l'état de la capitale et la vie de ses habitants lors de la dernière grande crue de la Seine.

Entre le 20 et le 29 janvier 1910, les eaux du fleuve, alimentées par la pluie et des chutes de neige, montèrent de 4,62 mètres à 8,35 mètres. Il fallut, notamment, évacuer l'hôpital Boucicaut dans le quinzième arrondissement. La gare d'Orsay, les chantiers du métro Nord-Sud et les caves de l'Opéra furent inondées. Cette crue, la plus importante après celle de 1876, avait été prévue par le service hydrométrique fondé en 1854. Mais cela n'empêcha pas de nombreux dégâts et l'interruption de toutes les communications à l'intérieur de la capitale et de la proche banlieue. Il y eut 65 centimètres d'eau rue Chevaleret, 60 centimètre rue de Charenton et 70 centimètres rue de Javel.

La collection de photos – pour la plupart anonymes ou réalisées par les trois frères Séeberger – exposées aux Archives de Paris racontent la vie de la capitale pendant ces journées. Accoudés aux balustrades des ponts, les promeneurs contemplent le flot des eaux qui arrivent presque au sommet des arches ou jouent les équilibristes sur les planches installées à la hâte au-dessus des trottoirs inondés. Bottés et chapeautés, les habitants nettoient leur maison, les commerçants ont baissé les rideaux de fer.

Plus dramatique : les familles, emmitouflées dans des couvertures, qui se sont réfugiées dans un des cinquante-huit postes de secours installés par la Croix-Rouge française. A la mairie du quinzième arrondissement, on distribue de la soupe chaude. Deux cent mille personnes, en effet, furent touchées par ces inondations.

★ **Archives de Paris, 18, boulevard Serurier, 75019 Paris. Du mardi au samedi, de 9 h 30 à 17 heures, jusqu'au 31 mars.**

Un jeu de dominos météorologique

Les fortes précipitations de ces derniers jours trouvent leur origine dans un enchaînement de phénomènes encore inexpliqués

LES INONDATIONS qui ont touché la France ces derniers jours sont le fruit d'une sorte de *statu quo* dans l'affrontement entre des masses d'air froid venu du pôle et d'air plus chaud provenant des zones équatoriales. La zone de contact entre ces deux couches est traditionnellement soumise à des précipitations, lorsque l'air froid, plus lourd, se glisse sous l'air chaud qui, se refroidissant en altitude, se condense et perd son humidité sous forme de pluie. Habituellement, l'une des masses d'air prend temporairement l'avantage sur l'autre, ce qui entraîne une alternance dans les perturbations, qui se succèdent tous les deux ou trois jours. Ce n'est pas le cas de la situation générale actuelle.

Qualifiée de *« rapide flux perturbé d'ouest »* par les météorologues, elle est caractérisée par *« l'équilibre du conflit entre les deux masses d'air et sa capacité à se régénérer »*, souligne Daniel Goetz, ingénieur prévisionniste à Météo France. L'on observe actuellement une résistance du front d'air chaud, qui s'étend de l'Amérique du Nord à l'Europe. Facteur aggravant, le front est parallèle au vent d'ouest et s'est stabilisé sur la France alors qu'il défile habituellement d'ouest en est, sur une bande verticale. *« En janvier 1990, on avait observé le même cas de figure, mais les perturbations avaient été plus venteuses que pluvieuses »*, relativise Jacques Goas, chef de la prévision à Météo France.

Voilà pour l'explication « régionale » du phénomène, relativement classique. Mais au-delà, si l'on veut rendre compte de cette « capacité de résistance » de la masse d'air chaud, on entre dans le domaine de la pure conjecture. Plusieurs phénomènes pourraient en être la cause, selon un enchaînement hypothétique, qui illustre les difficultés des prévisions à long terme.

RÉCHAUFFEMENT ATLANTIQUE

Ces précipitations font, en effet, suite à un début d'hiver particulièrement doux : le mois de novembre 1994 figure parmi les plus cléments du siècle en Europe de l'Ouest. Cette douceur concorde avec une observation concernant la température de l'océan Atlantique, dont les eaux de surface sont 1 degré supérieur à la normale depuis l'été. Or l'eau est l'un des corps qui possède l'une des plus grandes capacités calorifiques : à poids égal, il faut quatre fois plus d'énergie pour réchauffer de l'eau que de l'air. Si l'on considère l'atmosphère comme une immense machine thermique, dont la fonction serait d'homogénéiser la température du globe, l'Atlantique constitue actuellement un énorme calorifère pour la masse d'air des zones tropicales.

Cette explication n'est que partielle, et contrairement à l'océan Pacifique, où un lien a pu être établi entre les flux d'air atmosphériques et le courant El Niño, l'Atlantique nord n'a montré en la matière aucune régularité. A quoi peut-on en effet attribuer le réchauffement de ses eaux ? Est-il lié aux cyclones, qui sont *« un moyen de dissiper l'énergie »* des océans ? Les observations montrent que, durant l'été 1994, il y en a eu un moins grand nombre, alors que l'on sait qu'une des conditions (nécessaires, mais pas suffisantes) de leur formation est justement une température élevée des eaux de surface. Comment expliquer alors cette absence de cyclones sur l'Atlantique ? La poupée gigogne des phénomènes climatiques pourrait nécessiter des emboîtements sans fin...

On entre là dans le domaine encore largement en jachère de l'explication globale des phénomènes climatiques, dont la seule certitude est qu'ils mettent en jeu à la fois l'atmosphère, la surface du globe et, bien plus qu'on ne le pensait naguère, les océans (*Le Monde* du 7 septembre). C'est dire si la prévision à long terme en est encore à ses balbutiements.

Pourra-t-on un jour prévenir les risques d'inondation plus longtemps à l'avance ? *« Tous les quatre ou cinq ans, on gagne à peu près un jour dans la prévision du temps*, indique Jacques Goas. *Mais, pour prévoir à cinq jours sur la France, il faut avoir connaissance... des conditions météorologiques sur la Nouvelle-Zélande. »* A ce niveau d'exigence, le supercalculateur Cray 98 du centre de Toulouse, capable d'effectuer 8 milliards d'opérations par seconde, est presque saturé. *« Pour s'engager à plus long terme, il faut prendre en compte les interactions entre l'atmosphère et les océans, ce qui exigerait des machines capables d'effectuer 1 000 milliards d'opérations par seconde »*. Mais la puissance de calcul n'est pas tout. La connaissance de l'« état initial » de l'ensemble du globe est nécessaire. Les satellites sont, en la matière, de puissants alliés et les avions, susceptibles de communiquer des données sur l'atmosphère en temps réel, pourraient à l'avenir fournir une large couverture du globe. Restera à mieux connaître les océans, où réside sans doute la clef du système climatique terrestre.

Hervé Morin

La Datar se tourne vers l'Union européenne

La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale s'attelle à un schéma de développement de l'espace communautaire

LA GRANDE AFFAIRE de la Datar (la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), en 1994, a indubitablement été la préparation de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. *« On n'a pas su voir ce que ce texte allait représenter dans l'avenir »*, a assuré, mardi 24 janvier, le délégué Pierre-Henri Paillet, en réponse aux nombreuses critiques sur le manque d'ambition de ces dispositions. Mais, à l'occasion de la présentation du bilan annuel de la Délégation, M. Paillet n'en a guère dit plus, prudence, voire « superstition », oblige. Bon nombre des articles sont, en effet, actuellement examinés par le Conseil constitutionnel, qui doit faire connaître ses décisions dans les jours qui viennent. Plus habituée à faire appliquer ses initiatives par simples circulaires, laDatar retient donc son souffle...

Pour ses experts, 1995 devrait être une année faste. Dans les prochains mois, une fois passé l'obstacle du Conseil constitutionnel, ils auront à participer à la préparation d'une soixantaine de décrets, rapports, schémas de développement prévus par la loi. Leur première tâche, promet M. Paillet, devrait être... de rédiger une explication de ce texte passablement hermétique. En outre, pendant la présidence française de l'Union européenne, la Datar va avoir à exercer ses compétences dans un domaine nouveau. L'idée d'un *« schéma de développement de l'espace communautaire »* a, en effet, progressé dans les Etats membres.

Lors de la réunion des ministres de l'aménagement du territoire, à Strasbourg, les 30 et 31 mars, doit être présentée une synthèse de différents scénarios *« tendanciels »*, c'est-à-dire des évolutions naturelles sans politique de remédiation. Les tendances en question devraient se révéler si inquiétantes que les gouvernements des Quinze ne devraient pas manquer – en principe – d'unir leurs réflexions en la matière. La Datar aura à travailler avec ses homologues européens sur ce dossier : car un outil destiné à prévoir les orientations de l'aménagement du territoire, donc, *in fine*, à planifier le développement, n'est pas l'apanage d'un pays jacobin.

En France, placée au service du premier ministre, mais sous l'autorité du ministre de l'intérieur, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, comme son nom le laisse entendre, est aussi bien associée aux projets d'implantations d'entreprises françaises ou étrangères qu'à la coopération avec le Vietnam ou aux négociations des contrats de plan entre l'Etat et les régions. Son bilan est donc des plus éclectiques. Il reflète cependant, en partie, l'état de santé de l'économie. Or ses activités lui font conclure à un *« redémarrage très vif des investissements au cours du deuxième semestre »* 1994, qui s'est clos avec l'annonce de l'arrivée de Mercedes-Benz à Hambach-Sarreguemines (Moselle) pour y construire la Swatchmobile.

Dans le secteur de l'emploi – sans doute le plus sensible –, les chargés de mission de la Délégation participent à des expériences visant à favoriser le partage du temps de travail, à faire émerger des services non marchands, etc. Ils sont aussi très impliqués dans les tentatives de développement du télétravail. Ils suivent les aides à la localisation en banlieue ou en régions d'activités privées et publiques. Sur ce sujet, la Datar préfère rappeler les objectifs du gouvernement (celui-ci souhaite le transfert de dix mille emplois publics d'ici à l'an 2000), plutôt que de détailler ses résultats.

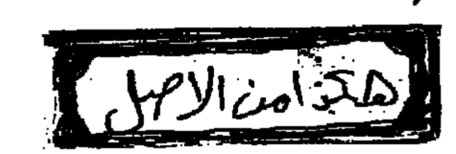
DÉCENTRALISATION

La façon de travailler de la Datar, dans sa dimension *« action régionale »*, permet par ailleurs de mesurer l'avancée de la décentralisation dans l'Hexagone. La Délégation se félicite précisément du *« chemin important parcouru depuis les premiers contrats de plan où l'Etat présentait, à partir de ses programmes prioritaires d'exécution du plan, un cadre de négociation fermé aux collectivités »*. La troisième génération de ces contrats (qui couvre la période 1994-1999) a permis *« une meilleure cohérence »* entre les élus locaux et les différents ministères concernés, et a commencé à instaurer une première péréquation entre les régions. Au total, l'engagement de l'Etat s'élève à 76 milliards de francs, celui des collectivités à 96 milliards. La Charte du bassin parisien, élaborée par le service du premier ministre, constitue une autre nouveauté de l'année écoulée. Signée le 20 septembre, elle est une amorce de coopération planifiée entre les huit conseils régionaux concernés et l'Etat.

Désormais, les contrats de plan sont étroitement associés à la politique européenne de répartition des fonds structurels. Le suivi des négociations avec la Commission sur les montants de ces aides en faveur des régions en retard de développement (objectif 1), de celles qui souffrent de la crise industrielle ou du déclin rural (objectifs 2 et 5b) ont occupé, jusqu'au début de 1994, les membres de la Datar. Restait ensuite à suivre les projets présentés par les Français à Bruxelles, où la Délégation dispose d'une antenne permanente.

De l'avis général, la France a bien tiré son épingle du jeu communautaire puisque tous ses programmes destinés aux régions les plus en difficulté ont été acceptés, soit un concours européen de 2 milliards d'écus (1 écu vaut environ 6,50 francs) entre 1994 et 1999. Pour la même période, les subventions aux zones rurales ont augmenté de près de 133 % par rapport à 1989-1993, pour atteindre 2,2 milliards d'écus ; celles des zones industrielles de près 55 % (soit 1,7 milliard pour des actions conduites jusqu'à la fin de 1996).

Martine Valo



FRANÇAISE DES JEUX En 1990, TF 1 aurait versé à Gérard Colé, alors président de la Française des jeux (FDJ), une commission de 10 millions de francs pour s'assurer la prolongation du contrat d'exclusivité des retransmissions du tirage du Loto. Révélée aux policiers par l'ancienne compagne de M. Colé, cette information est démentie par M. Le Lay, PDG de TF 1. ● M. MODIANO. L'ancien député gaulliste Henri Modiano, dont le compte suisse aurait abrité une part des détournements de la FDJ, est cité dans un document remis en 1993 au ministre du budget, Martin Malvy, et versé depuis au dossier d'instruction. Ce rapport dénonçait la présence d'une « association de malfaiteurs » autour de M. Colé. ● M. CHARASSE. Dans ses déclarations aux policiers, M. Colé a mis en avant la nature de ses relations avec l'Elysée, en particulier avec Michel Charasse.

TF 1 aurait versé une commission de 10 millions à Gérard Colé

En 1990, la chaîne contrôlée par le groupe Bouygues voulait conserver l'exclusivité du Loto
Son PDG dément toute tentative de corruption du président de la Française des jeux

INTERROGÉE le 2 juin 1994 par les policiers de l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF), Dominique Galakhoff, qui fut la compagne de Gérard Colé, a raconté l'épisode suivant : à la fin de l'année 1990, alors que ce dernier présidait la Française des jeux (FDJ) depuis un an et demi, TF 1 lui aurait versé une commission de 10 millions de francs pour s'assurer la prolongation du contrat d'exclusivité de retransmission des tirages du Loto national. Ce dessous-de-table, a précisé Dominique Galakhoff, fut réparti en *« trois versements de 3,3 millions de francs »*, toujours en argent liquide.

Toujours selon Mme Galakhoff, deux de ces versements auraient été transmis à M. Colé par l'intermédiaire d'autres personnages. Un premier, dit-elle, fut remis à Francis Gross, co-dirigeant – avec son frère Gilbert – de la société d'achat d'espaces publicitaires Carat-Espaces, et décédé en avril 1992. Le second fut donné à l'ex-député gaulliste et homme d'affaires Henri Modiano, aujourd'hui recherché par la justice et soupçonné d'être l'homme-clé des filières de détournements de fonds organisées à partir de la Française des jeux (*Le Monde* du 20 janvier). Toujours selon la même déposition, le solde aurait été remis directement à Gérard Colé. Quant aux deux premiers versements, ils auraient été convoyés par les intermédiaires *« dans des sacs de sport »* jusqu'au domicile personnel de M. Colé, à Neuilly (Hauts-de-Seine). C'est Bernard Tapie, précise-t-elle enfin, qui avait présenté Gérard Colé à Patrick Le Lay, le PDG de TF 1, puisque tous deux comptent parmi ses amis.

Un an après l'ouverture de l'information judiciaire qui a conduit, le 21 décembre 1994, à la mise en examen de l'ancien président de la FDJ par le juge d'instruction Isabelle Orsini, pour *« abus de biens sociaux, faux et usage de faux, ingérence »*, les enquêteurs n'ont toujours pas pu vérifier les accusations contenues dans ce témoignage à charge. Tout au plus, interrogé à son tour par les policiers, M. Colé a-t-il admis qu'il avait négocié en personne le renouvellement de ce contrat (d'environ 30 millions de francs par an) avec TF 1 et son PDG, Patrick Le Lay. *« Certains contrats avec des fournisseurs étaient du domaine exclusif de la présidence* [de la FDJ] *du fait de leur valeur financière »*, a-t-il expliqué, citant en exemple TF 1 et le constructeur de formule 1 Guy Ligier, protégé de l'Elysée, dont la Française des jeux était l'indéfectible sponsor.

Pour le reste, les sommes remises l'ayant été – si elles l'ont été – en espèces, il va de soi qu'elles n'ont guère dû laisser de traces. Quant aux témoins de l'opération, Francis Gross n'est plus là pour en préciser les modalités, et Henri Modiano a précipitamment quitté la France peu après l'audition de Dominique Galakhoff. Plusieurs fois sollicité, *via* son avocat, Me Patrick Maisonneuve, M. Colé ne souhaitait toujours pas répondre, mercredi matin 25 janvier, hors du bureau du juge d'instruction, aux questions posées sur sa gestion à la FDJ. De source proche de l'enquête, on indique néanmoins que ex-PDG du Loto entend formellement contester cet épisode. Interrogé mardi 24 janvier dans la soirée par *Le Monde*, Patrick Le Lay a simplement qualifié de *« grotesque »* l'hypothèse du versement d'une commission par TF 1 à M. Colé. *« On n'a pas d'argent pour ça, ce n'est pas notre métier »*, nous a déclaré le dirigeant de la chaîne contrôlée par le groupe Bouygues, tout en rappelant que, en 1990, TF 1 n'avait pu conserver la retransmission des tirages du Loto qu'en payant *« très cher »*. *« M. Colé n'était pas un tendre en affaires »*, a ajouté M. Le Lay.

Quant au rôle d'entremetteur de Bernard Tapie entre la chaîne privée, dont il fut actionnaire minoritaire, et le PDG de la Française des jeux, M. Colé devait confier aux policiers qui l'interrogeaient, le 19 décembre 1994, que M. Tapie s'était bien proposé pour servir d'intermédiaire dans la négociation sur le Loto. Mais en s'empressant d'ajouter qu'il aurait répondu à l'homme d'affaires *« que son intervention n'était pas nécessaire »*...

Non étayé, donc, par des faits matériels pouvant être recoupés et contestés par l'un au moins des deux protagonistes principaux, le témoignage de Dominique Galakhoff n'est toutefois pas pris à la légère par les enquêteurs. Ancienne hôtesse de l'air rencontrée sur un vol présidentiel, au temps où M. Colé, professionnel de la publicité, oeuvrait comme conseiller en communication auprès du chef de l'Etat, celle-ci a partagé durant plus d'un an son existence, et bon nombre de ses secrets. Ayant elle-même quelque peu bénéficié des largesses de la FDJ, elle a été amenée à livrer aux enquêteurs plusieurs pistes, la moindre n'étant pas celle d'Henri Modiano, dont elle a décrit les liens très étroits avec l'ancien conseiller de l'Elysée. Or les révélations de l'ex-compagne de Gérard Colé à propos de cet homme d'affaires énigmatique, de l'existence de son compte à Lugano, en Suisse, et de l'utilisation de ce compte par M. Colé, ont, cette fois, été confortées par plusieurs documents. Autrement dit, à chaque fois que ses déclarations ont pu être vérifiées, ce témoin s'est révélé fiable.

Ainsi les policiers ont-ils découvert, le 1er juin 1994, au domicile de Mme Galakhoff, la procuration dont disposait le patron de la FDJ sur le compte ouvert par Henri Modiano à la Privat Krediet Bank, ainsi qu'un relevé de ce compte, ouvert au nom d'une société panaméenne, la Bekis Incorporated (*Le Monde* du 20 janvier). D'autres documents du même ordre semblent avoir été trouvés au cours d'une perquisition chez M. Colé. Au cours de sa garde à vue, les 19 et 20 décembre 1994, l'ancien conseiller de François Mitterrand justifiait l'accès à ce compte helvétique par la *« peur d'un crash d'avion »*, qui aurait poussé M. Modiano, grand voyageur, à lui confier le soin, en cas d'accident, de vider ses comptes au profit de son épouse et de sa fille, qui résident aux Etats-Unis – mais n'aurait-il pas été plus simple, dans ce cas, d'établir une procuration à leurs noms ?

L'ancienne compagne de M. Colé en a d'ailleurs dit davantage sur les contacts entre l'ex-président de la FDJ et l'homme d'affaires. Les deux hommes, assure-t-elle, se rencontraient presque quotidiennement, et parfois *« en urgence »*, sur un simple appel téléphonique. Sans être en mesure de donner la clé de cette relation, elle a néanmoins indiqué aux policiers que Gérard Colé avait rendu *« un grand service »* à M. Modiano et que, depuis, celui-ci n'avait rien à lui refuser... L'ancien PDG du Loto reconnaît ainsi s'être servi du compte de la Bekis Incorporated à deux reprises *« de manière accidentelle »*, pour effectuer deux retraits en espèces de 500 000 francs et de 100 000 francs, mais pour s'empresser d'affirmer qu'il a *« tout remboursé »*. Certains témoins se souviennent, eux, des visites régulières à M. Colé de l'homme d'affaires, arrivant au volant d'une Mercedes immatriculée à Lugano...

S'agissant du rôle joué par Henri Modiano auprès de Gérard Colé et de la Française des jeux, le témoignage de Dominique Galakhoff est au demeurant venu recouper les affirmations contenues dans un rapport du contrôleur d'Etat chargé de la FDJ, Michel Bégon. Dans ce document, remis le 29 janvier 1993 au ministre du budget de l'époque, Martin Malvy, et qui figure désormais au dossier du juge Isabelle Orsini, le haut fonctionnaire dénonçait la présence d'une *« association de malfaiteurs »* autour de M. Colé et l'illustrait par de nombreux exemples. Il évoquait notamment la tentative d'importation en 1991 par la Française des jeux de « vidéo-loteries » d'origine américaine, en dépit de l'interdiction légale d'exploiter ce type de machines à sous sur le territoire français. L'intermédiaire de cette transaction transatlantique s'appelait déjà Henri Modiano.

Dirigeant de la société financière Occidental Bank Investment, sise aux Etats-Unis, l'ancien député gaulliste (il fut député de Paris de 1968 à 1973) avait passé commande, pour le compte de son ami Gérard Colé, de quatre-vingt-dix-huit « roulettes électroniques » de marque Williams à une société basée à Bozeman, dans le Montana, Video-Lottery Consultants. Les machines avaient été transportées jusqu'en France... pour se trouver bloquées par les douanes à l'aéroport de Roissy. C'est là qu'un fonctionnaire de la section « courses et jeux » des renseignements généraux était venu les inspecter, avant de conclure à l'illégalité de leur exploitation commerciale en France. Les machines ont finalement été réexpédiées aux Etats-Unis – à deux exemplaires près, disparus durant l'intervalle – et revendues à la même société Video-Lottery Consultants, qui réalisa de la sorte une plus-value aux proportions irréelles : acquises par la FDJ, le 26 septembre 1991, au prix de 744 239 dollars (4,1 millions de francs), les machines ont été cédées, le 6 octobre 1993, pour à peine 49 000 dollars (270 000 francs)...

Cet échec n'a pourtant pas désarmé Gérard Colé. *« De manière récurrente depuis 1991, le président de la Française a plaidé auprès des ministres de l'économie et du budget la cause de la légalisation des vidéo-loteries actuellement interdites en France »*, écrivaient ainsi les membres de l'Inspection générale des finances (IGF), dans leur rapport, daté du 9 septembre 1993, qui préluda aux poursuites judiciaires. En 1992, c'est encore Henri Modiano qui fut chargé, par M. Colé, de trouver aux Etats-Unis *« des sociétés compétentes en matière de vidéo-loterie pour les racheter ou coopérer avec elles »*. Dans un rapport du 29 octobre de cette même année, rédigé sous l'entête d'Occidental Bank Investment, il proposa, tout naturellement, outre une alliance avec une société d'études informatiques de Géorgie, Equifax, le rachat de la société-sœur de Video-Lottery Consultants, Video-Lottery Technology. Le dernier dirigeant de cette entreprise, précisait le rapport, un dénommé Larry Lippon, *« convaincu de liens avec le crime organisé »*, cherchait à revendre ses parts, pour un montant de 60 millions de dollars (environ 330 millions de francs)...

Déjà mis en cause, en 1972, dans une affaire de banqueroute frauduleuse qui lui valut une condamnation à quinze mois de prison avec sursis, Henri Modiano n'a pas répondu, pour l'heure, aux questions que le juge d'instruction de Nanterre souhaiterait lui poser. A Paris, l'adresse, dont il disposait dans le VIIe arrondissement, semble avoir été utilisée sous une fausse identité. A Fort-Lauderdale, en Floride, où il réside depuis de nombreuses années et où *Le Monde* a tenté de le joindre à plusieurs reprises, son téléphone reste obstinément muet, même si le message enregistré sur le répondeur téléphonique a été modifié au cours des derniers jours... Selon des sources judiciaires suisses, M. Modiano serait néanmoins apparu à Lugano au mois de novembre 1994, afin d'intenter un recours contre la levée du secret bancaire demandée par le juge français, à la suite d'une commission rogatoire internationale délivrée le 22 septembre. Dans l'attente d'une décision de la justice suisse, la piste de M. Modiano, qui pourrait conduire à d'autres destinataires des fonds détournés à la Française des jeux – sans doute plusieurs dizaines de millions de francs – s'arrête à Lugano.

Hervé Gattegno

Les révélations de l'ex-compagne de Gérard Colé à propos d'Henri Modiano, de l'existence de son compte à Lugano, et de l'utilisation de ce compte par M. Colé, ont été confortées par plusieurs documents.

Le démenti de Patrick Le Lay

Interrogé mardi 24 janvier à 20 heures par *Le Monde*, Patrick Le Lay, le PDG de TF 1 a estimé *« grotesque »* l'hypothèse du versement par la chaîne d'un dessous-de-table de 10 millions de francs à Gérard Colé. *« On n'a pas d'argent pour ça, ce n'est pas notre métier,* nous a-t-il déclaré. *En 1987, lorsque nous avons acheté TF 1, la chaîne retransmettait déjà le tirage du Loto depuis longtemps. Ça ne coûtait pas très cher. Mais lorsque le contrat est venu à échéance, on a dit qu'il fallait que le Loto soit diffusé par une chaîne publique, parce qu'on prétendait que le Loto était une sorte de service public ! Francis Bouygues était fou de rage, et il en avait parlé au ministre des finances de l'époque* [Edouard Balladur, NDLR], *mais rien n'y avait fait. Si nous avons conservé le Loto, c'est parce que nous avons payé cher. Trois ans plus tard, lorsqu'il a fallu renégocier encore une fois, c'était sur les mêmes bases, c'est-à-dire un prix très élevé. Mais cette fois, nous étions prêts à renoncer : Antenne 2 publiait de toute façon les chiffres du tirage dans les minutes qui suivaient. »*

Le « déjeuner des marquis »

DEPUIS la mise en examen de Gérard Colé, le 21 décembre 1994, l'Elysée fouille dans ses archives. Chargé de mission au cabinet du président de la République de 1986 à 1989, date à laquelle il fut nommé à la tête de la Française des jeux (FDJ), M. Colé a expliqué aux policiers qu'il percevait à la même époque des *« compléments de salaires »* de la société Carat-Espaces, sur le conseil de l'Elysée, qui n'était pas en mesure de satisfaire seul ses prétentions financières. Pour ce faire, M. Colé faisait facturer par sa propre société, Tourism Press Service (TPS), dont le siège était à Clamart (Hauts-de-Seine), des prestations de *« consultation »* au groupe Carat, d'où il tirait un revenu de 15 000 francs mensuels (*Le Monde* du 20 janvier). Interrogé, durant sa garde-à-vue, sur la réalité de ces factures, l'ancien conseiller de M. Mitterrand a clairement indiqué qu'*« il ne s'agissait pas de Carat, mais de la présidence de la République »*. Ce que d'anciens collaborateurs du chef de l'Etat contestent formellement.

En 1991, constatant que Gérard Colé n'avait pas déclaré ces revenus supplémentaires, le fisc avait décidé une *« taxation d'office »* de 215 000 francs, pour la seule année 1988. Le futur président de la FDJ avait alors nié que sa société, dont il avait d'ailleurs engagé la liquidation, avait eu la moindre activité. Mais le groupe Carat, lui, avait bien déclaré ces salaires. Curieusement, la société d'achat d'espaces publicitaires, qui détient l'exclusivité des contrats avec la FDJ (un budget de 200 millions de francs par an), avait alors, dans un deuxième temps, écrit au fisc pour rectifier ses écritures comptables et abonder dans le sens de M. Colé, permettant ainsi l'annulation du redressement. Interrogé par *Le Monde*, Gilbert Gross, le PDG de Carat, assure ne pas se souvenir de cet épisode, indiquant que son frère Francis, décédé en 1992, *« s'occupait lui-même des dossiers de la Française des jeux »*. *« M. Colé*, précise-t-il, *avait été choisi par Carat comme conseiller en communication, pour remédier à notre déficit d'image. »*

CONCILIANT PUIS INTRANSIGEANT

Manifestement soucieux de mettre en avant ses relations haut placées, Gérard Colé a également, au cours de sa garde-à-vue, évoqué le processus qui avait conduit à sa nomination à la FDJ, en juin 1989. *« C'était une idée de Michel Charasse »*, dit-il, évoquant un étonnant *« déjeuner des marquis »* – c'est sa formule – qui se tenait le mercredi, après le conseil des ministres, dans l'appartement privé de M. Charasse à l'Elysée, et au cours duquel les convives auraient eu coutume de se répartir les hauts postes de la République. Autorité de tutelle de la Française des jeux, en tant que ministre du budget, Michel Charasse avait indiqué au *Monde* n'être jamais intervenu en faveur de Gérard Colé lorsque celui-ci était aux prises avec les impôts (*Le Monde* du 20 janvier). Il semble en tout cas ne pas lui avoir ménagé son soutien pour ce qui concerne la gestion de la FDJ, qui devait pourtant être l'objet d'un sévère réquisitoire de l'Inspection générale des finances, au mois de novembre 1993.

Conciliant en tant que ministre de tutelle, intransigeant en tant qu'autorité hiérarchique des services fiscaux, M. Charasse a pu en tout état de cause se féliciter de la gestion de M. Colé, cette fois en tant que maire de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), lorsque fut décidé le transfert dans cette ville de l'une des deux imprimeries confectionnant les bulletins du Loto, jusqu'alors implantée à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

La société François-Charles Oberthur, qui possède cette fabrique, versait dans le même temps des salaires à la propre sœur de Gérard Colé, Michèle Blondel, sculpteur et architecte de profession, et elle aussi mise en examen par le juge Isabelle Orsini.

H.G.

Le rapport sur le logement des plus démunis dénonce la faible implication des élus locaux

Le Haut Comité pour le logement constate que les lignes budgétaires « ne sont pas consommées »

Le rapport annuel du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées a été remis, mardi 24 janvier, au président de la République, en présence de l'abbé Pierre et de M. de Charette. M. Mitterrand a demandé au ministre du logement d'« assurer le suivi » des propositions du Haut Comité, comme la création de 200 000 logements d'insertion en cinq ans ou l'incitation à relouer des appartements vacants.

IL EST RARE que la remise d'un simple rapport revête tant de solennité : *directement entre les mains du chef de l'Etat*, au cours d'une cérémonie médiatisée. Mais le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées n'est pas n'importe quel auteur. Cette instance, créée par décret du 22 décembre 1992 auprès du premier ministre – alors Pierre Bérégovoy –, est présidée par Louis Besson, ancien ministre socialiste, dont la loi du 31 mai 1990 en faveur du logement des plus démunis porte le nom. Ses neuf membres (président compris) sont tous nommés par le président de la République.

Cela n'empêche pas, pourtant, le Haut Comité de reconnaître d'emblée, dans son deuxième rapport annuel, qu'en 1994 le ministère du logement a pris *« un certain nombre de mesures fort intéressantes »*. Et l'étude de citer le doublement, de 10 000 à 20 000, des prêts locatifs aidés très sociaux, avec une augmentation de la subvention de l'Etat (portée de 20 % à 25 %) pour un tiers d'entre eux, l'attribution de 20 000 logements HLM supplémentaires aux ménages à faibles ressources, la création de « comités de financeurs » pour faciliter l'instruction des dossiers, etc.

Certes, le Haut Comité fait remarquer que ces dispositions, qui *« vont dans le bon sens »*, ont été, soit préconisées par lui-même dans son rapport de décembre 1993, soit adoptées après le nouveau *« cri »* de l'abbé Pierre lancé *le 1er février 1994 en direction des* maires. Mais cette instance recense aussi des initiatives positives comme les plans pauvreté-précarité, avec *« une mobilisation coordonnée au moment des vagues de froid »*, la reconduction de la « ligne » de 100 millions de francs pour l'hébergement d'urgence et le logement temporaire ou le concours *« Un domicile pour les sans-abri. »*

UN PROBLÈME POLITIQUE

Le Haut Comité n'en est alors que plus à l'aise pour passer au crible toutes les *« insuffisances »* du système actuel et constater que *« les objectifs ne sont pas atteints ou, en tout cas, pas à la hauteur des espérances et des besoins »*. L'exemple le plus flagrant est le nombre de prêts locatifs aidés d'insertion effectivement réalisés en 1992 et 1993 : 7 016 et 6 908, *alors que le budget de l'Etat en* prévoyait respectivement 10 000 et 13 000. *« Les lignes budgétaires ne sont pas consommées »*, remarque le Haut Comité.

« La solidarité ne se décrète pas, affirme le Haut Comité : *à problème politique, réponse politique impliquant toute la société. »* Le document insiste : *« le problème du logement des défavorisés n'est en fait que partiellement technique et financier. Il est avant tout politique. »* Et l'Etat doit passer du rôle de *« tuteur »* des collectivités locales, qu'il ne peut plus jouer en raison de la décentralisation, à celui de *« garant »* de la solidarité nationale.

Cette forte affirmation du Haut Comité est dictée par le fait que, selon lui, les plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées, mis en place par la loi du 31 mai 1990, sont très inégalement appliqués. Trop de départements ont leurs propres critères en matière de populations démunies et agissent ou non en conséquence. Et trop de maires répugnent à accueillir les plus démunis. *« La société française, tout en plébiscitant l'abbé Pierre*, lit-on dans ce rapport, *supporte mal – majoritairement –, dans le même temps, toute idée d'accueil et d'insertion, à proximité, de personnes ou familles en grandes difficultés. »*

C'est pourquoi, au-delà de nouvelles mesures spécifiques, comme l'élaboration de PLHI (programmes locaux pour l'habitat d'insertion) au niveau du bassin d'habitat, les membres du Haut Comité *« suggèrent unanimement au gouvernement »* d'agir dans deux directions :

- envers les propriétaires du parc privé vacant, *« en instaurant un double dispositif : d'une part, une taxe de non-habitation, d'autre part le versement d'une prime à la remise en location, notamment à la conclusion d'un bail à réhabilitation. »* Mobiliser ne serait-ce qu'un dixième de logements vides (soit environ 200 000) permettrait de remettre sur le marché, estime le rapport, *« l'équivalent de trois ans de construction sociale locative »* ;
- au sein des collectivités locales, *« en annonçant qu'une part significative des dotations de l'Etat sera répartie en fonction des efforts réels de la collectivité »* en matière de solidarité.

L'Etat devra donner l'exemple, en instituant dans chaque préfecture, une *« cellule opérationnelle pour le droit au logement »*, afin de coordonner toutes les actions, et en créant au plus haut niveau une *« délégation interministérielle à l'insertion par le logement »*, pour corriger l'actuelle dilution des responsabilités entre une demi-douzaine de ministères. Mais quelles chances toutes ces recommandations ont-elles d'entrer dans les débats de la campagne présidentielle ?

M. C.

★ Outre Louis Besson, maire socialiste de Chambéry (Savoie), le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées est composé de Hayette Boudjema (Maisons des potes), Françoise Gaspard, ancien maire socialiste de Dreux (Eure-et-Loir), Geneviève de Gaulle-Anthonioz, présidente d'ATD-Quart monde, la cinéaste Euzhan Palcy, André Chaudières (Fondation abbé Pierre), le professeur Albert Jacquard, président d'honneur de Droit au Logement, René Lenoir, président de l'Uniopss et l'urbaniste Paul Virilio.

Deux millions de sans-logis et mal logés en 1990

On les appelle SDF (sans-domicile fixe) par commodité, sans toujours prendre conscience que ce sigle administratif et policier recouvre des situations très diverses, tout comme la dénomination d'« exclu ». En attendant que le CNIS (Conseil national de l'information statistique) mette en place un « schéma permanent d'investigation » *(juin 1995) et que le premier vrai dénombrement soit connu* (1996), le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées a décidé de s'en tenir aux dernières données du BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques), datant de 1990. Il y avait alors en France 202 000 exclus du logement (dont 98 000 SDF, 45 000 personnes dans des abris de fortune et 59 000 dans des centres d'urgence) ; 470 000 occupants de logements de substitution (meublés, chambres d'hôtel) et 1 576 000 mal logés, dont 147 000 dans des habitations mobiles (gens du voyage) et 1 429 000 dans des logements hors normes. Soit au total 2 248 000 personnes.

La Cour de cassation déclare irrecevable un pourvoi du docteur Garretta

LA CHAMBRE criminelle de la Cour de cassation, présidée par Hector Milleville, a jugé mardi 24 janvier que le pourvoi formé par le docteur Michel Garretta contre l'arrêt de la chambre d'accusation de Paris du 23 août 1994 est irrecevable. Condamné définitivement le 13 juillet 1993 à quatre ans d'emprisonnement pour *« tromperie sur la qualité substantielle d'un produit »* dans l'affaire du sang contaminé, Michel Garretta avait été à nouveau mis en examen pour *« empoisonnement »* le 28 juillet 1994 par le juge d'instruction Odile Bertella-Geffroy. Ce dernier avait alors ordonné sa mise en détention dans une décision purement formelle puisque l'ancien directeur du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) *purge sa peine depuis le 28 octo*bre 1992.

La loi ne permettant pas de faire appel d'une mise en examen, les avocats du docteur Garretta avaient saisi la chambre d'accusation en soutenant que le juge était incompétent pour rendre une ordonnance de mise en détention car l'instruction en cours concernait les mêmes faits que ceux ayant conduit à sa condamnation. C'était l'occasion de faire juger la violation du principe de *« l'autorité de la chose jugée »*. Mais la chambre d'accusation, tout en levant le mandat de dépôt, déclarait dans un bref arrêt : *« Une personne mise en examen ne saurait, à l'occasion d'un appel sur la détention, faire ainsi juger des questions étrangères à l'unique objet de son appel. »* C'est cet arrêt qui était soumis à la censure des juges de la chambre criminelle de la Cour de cassation.

A l'audience, Me Charles Choucroy, conseil du docteur Garretta, a estimé que la chambre d'accusation se devait de *« répondre sur la validité des nouvelles poursuites »*. Mais les juges suprêmes n'ont pas eu à répondre à cette argumentation car l'arrêt se contente de juger le pourvoi irrecevable en déclarant : *« Michel Garretta est sans intérêt à se pourvoir contre l'arrêt attaqué dès lors que, d'une part, celui-ci (...) a décidé sa mise en liberté et que, d'autre part, l'annulation de cet arrêt entraînerait sa réincarcération. »*

Détenu depuis deux ans et trois mois, le docteur Garretta a donc été à nouveau libéré dans le cadre de l'instruction pour empoisonne*ment tout en restant en prison* pour purger sa peine définitive. La Cour de cassation estime que l'annulation de l'arrêt provoquerait une nouvelle mise en détention tout aussi virtuelle. Cette bizarrerie judiciaire est encore renforcée par l'affirmation selon laquelle le docteur Garretta n'aurait pas intérêt à agir.

Pour faire trancher le litige sur *« l'autorité de la chose jugée »*, il faudra attendre que la procédure offre aux défenseurs de Michel Garretta une autre occasion de saisir la Cour de cassation. A moins que la haute juridiction soit conduite à se prononcer dans le cadre de la procédure menée contre les ministres devant la Cour de justice de la République.

M. P.

Un directeur de l'hôpital de Grenoble écroué

CLAUDE MOREAU, quarante-huit ans, directeur technique du centre hospitalier universitaire de Grenoble, a été écroué à la prison de Varces (Isère) dans la soirée du 24 janvier. Préalablement, le juge d'instruction Christian Blaes l'avait mis en examen pour corruption passive et recel d'abus de biens sociaux. Cette incarcération est directement liée à celle de Guy Névache, troisième adjoint de la ville de Grenoble, chargé des grands travaux, également placé en détention pour corruption passive, le 23 décembre 1994. Les policiers et les magistrats grenoblois s'intéressent notamment à un marché de travaux effectué dans l'aile sud de l'hôpital de Grenoble, d'un montant initial de 35 millions de francs, puis porté à 50 millions de francs grâce à la signature d'un avenant passé entre l'établissement de soins et la société SDE. Les enquêteurs cherchent à savoir si le financement d'une cuisine, réalisée dans la villa qu'occupait M. Névache, dont le coût s'élève à 126 000 francs, est directement lié à ce marché. – *(Corresp.)*

Mise en examen d'un ancien cadre de la Lyonnaise des eaux

JEAN-JACQUES PROMPSY, PDG de la SITA et ancien directeur général chargé du département eau au sein de la Lyonnaise des eaux, a été mis en examen à Lyon pour corruption active par le juge d'instruction Philippe Courroye dans le cadre du dossier Carignon. M. Prompsy avait déjà été mis en examen le 17 mars 1994 pour *« abus de biens sociaux »* en qualité d'administrateur de la Serepi gestionnaire, avec la SDEI au sein de la Cogese, du service des eaux privatisé de Grenoble, pour avoir joué un rôle actif dans le renflouement du groupe de presse pré-électoral Dauphiné News. Plus récemment, il aurait, au nom de la Lyonnaise des eaux, versé 2,7 millions de francs d'honoraires fictifs au cabinet de conseil WHIP, officine de financement politique d'Alain Carignon, maire de Grenoble. M. Prompsy était l'un des sept convives lors du fameux déjeuner du 3 octobre 1987 au cours duquel aurait été scellé le « pacte de privatisation » de l'eau de Grenoble, intervenue en juillet 1989. Autre convive capital, Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux, qui a été confronté, vendredi 20 janvier, à Marc-Michel Merlin, PDG de la SDEI, incarcéré depuis le 16 septembre, n'apparaît jusqu'ici que comme témoin dans le dossier.

JUSTICE

■ **URBA : le parquet général de Lyon a réclamé un non-lieu**, mardi 24 janvier, au bénéfice d'Henri Emmanuelli et André Laignel, anciens trésoriers du Parti socialiste poursuivis *ès qualités* pour trafic d'influence dans l'affaire Urba-Marseille (*Le Monde* 20 du janvier). En revanche, le parquet demande le renvoi en correctionnelle de deux anciens députés PS des Bouches-du-Rhône, Michel Pezet et Philippe Sanmarco.

■ **LA RÉUNION : Joseph Sinimalé, maire et conseiller général (RPR)** de Saint-Paul (île de la Réunion), a été condamné, mardi 23 janvier, par le tribunal correctionnel de Saint-Denis à huit mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende pour abus de confiance.

■ **ETATS-UNIS : le comité de soutien à Pierryck Castellazzi, un Fran**çais condamné à quarante ans de prison au Texas pour un crime qu'il nie avoir commis (*Le Monde* du 11 août 1994) devait être reçu, mercredi 25 janvier, à Paris, par un collaborateur du premier ministre, Edouard Balladur. La mère et le frère de ce Toulousain de trente-sept ans se battent depuis 1993 pour obtenir son transfèrement en France. Le 25 janvier est la date anniversaire d'une convention signée en 1983 entre la France et les Etats-Unis, qui permet *« aux condamnés, avec leur consentement, de purger toute peine privative de liberté »* dans leur pays d'origine.

DÉPÊCHES

■ **MÉDECINE : un numéro vert pour informer les porteurs de stimulateurs cardiaques** est mis en service par le ministère des affaires sociales et de la santé à partir de mercredi 25 janvier. Après la découverte d'un risque d'accident lié à l'altération du modèle de sonde intra-cardiaque Accufix Atrial « J » fabriquée par la firme américaine Telectronics Pacing Systems et posée chez les porteurs de pace-makers (*Le Monde* du 25 janvier), les particuliers peuvent obtenir *« toute information utile »* en appelant le 05-49-48-47, de 9 heures à 21 heures. Telectronics a fait savoir de son côté que *« tous les médecins poseurs et les patients implantés sont répertoriés »* et qu'il a été *« demandé, dès la fin octobre, à tous ces implanteurs de prendre contact avec leurs patients »* pour un examen de contrôle.

■ **UNIVERSITÉS : la publication du rapport Laurent sur l'avenir de l'enseignement supérieur** (*Le Monde* du 25 janvier) a déjà suscité de vives réactions. *« C'est un coup criminel porté contre le service public et ses garanties*, dénonce le SNES-Sup, qui s'insurge contre les projets de *« dénationalisation »*. *« Une seule proposition a été "oubliée" : l'augmentation des moyens budgétaires de l'Etat pour les universités. »* Pour la Fédération syndicale unifiée (FSU), les propositions du rapport *« font courir le risque d'un accroissement de l'inégalité des jeunes face à la formation et d'une aggravation de la sélection sociale. »* L'UNEF-ID, principal syndicat étudiant, s'élève contre le projet de régionalisation de la carte universitaire, *« source d'inégalités selon la richesse des régions »* et refuse l'augmentation des droits d'inscription, qui, même assortie d'une augmentation des bourses, *« remet en cause le libre accès aux études. »*

■ **DÉFENSE.** Un hélicoptère Alouette-III de la marine nationale s'est écrasé, mardi 24 janvier, alors qu'il s'apprêtait à se poser sur la base d'Hyères (Var). Il effectuait un vol de liaison entre Saint-Mandrier et Hyères. Les quatre occupants ont été tués.

■ **LOGEMENT.** L'archevêque de Tours, Mgr Jean Honoré a accordé sa *« caution »*, mardi 24 janvier, pour l'occupation par la dizaine de SDF qui en ont pris possession, jeudi 19 janvier, de la grande maison vide léguée à l'Eglise et située au nord de la ville. Les sans-abri reçoivent l'assurance qu'ils *« pourront jouir des lieux pendant quelques mois »* et *« qu'aucune plainte »* ne sera déposée, a indiqué l'archevêque, qui estime que *« le droit de propriété n'est pas un droit divin, intouchable »*.

■ **VASARELY.** La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, a rejeté, mardi 24 janvier, une nouvelle demande de remise en liberté de Charles Debbasch, ex-doyen de l'Université Aix-Marseille-III et ancien président de la fondation Vasarely, mis en examen pour abus de confiance et soupçonné d'avoir détourné de l'argent et des œuvres de la fondation.

Les évêques français appellent à accueillir les étrangers

LE COMITÉ ÉPISCOPAL des migrations s'inquiète de la montée de la xénophobie et appelle les chrétiens et les *« hommes de bonne volonté »* à *« garder un cœur accueillant à ceux qui, proches de nous, vivent dans une très grande précarité, sans droits et angoissés dans la clandestinité »*. Dans une brochure intitulée *« Un peuple en devenir »*, publiée mercredi 25 janvier, cette instance dont le nouveau président est Jean Deledicque, évêque auxiliaire de Lille, analyse les réalités actuelles de l'immigration et les difficultés de l'intégration. Rappelant que *« tout discours ou toute pratique xénophobe »* est *« incompatible avec l'Evangile »*, ce document affirme que *« l'accueil de l'étranger n'est pas matière à option »* et que *« vivre ensemble* [est] *inéluctable »*. Faisant allusion aux conséquences des récentes lois Pasqua sur le droit d'asile, les familles immigrées et les couples « mixtes », les évêques estiment que *« des droits fondamentaux de la personne humaine sont atteints »*.

L'« université Pasqua » dans les Hauts-de-Seine se révèle être un chantier incertain

A huit mois d'une rentrée programmée, enseignants, étudiants et partenaires manquent à l'appel

Il s'agissait du « grand projet » de Charles Pasqua, président RPR du conseil général des Hauts-de-Seine. Financé par le département le plus riche de France, le pôle Léonard-de-Vinci, qui ambitionne de concurrencer l'enseignement supérieur, devrait ouvrir à la rentrée 1995. Mais le montage financier n'est pas achevé, les formations ne sont pas arrêtées, et son isolement au sein de la communauté universitaire rend son avenir incertain.

L'UNIVERSITÉ construite par Charles Pasqua dans son fief des Hauts-de-Seine, ou « pôle universitaire *Léonard-de-Vinci* », ne peut pas se payer le luxe de rater, pour la deuxième fois, la rentrée universitaire. Elle ouvrira donc ses portes à la rentrée 1995. Mais elle pourrait être conduite à réviser ses ambitions, au moins pour son année de lancement.

L'établissement privé *« zéro défaut »* au projet *« révolutionnaire »* fut promis par l'actuel ministre de l'intérieur en 1991. Première « université départementale », machine de guerre lancée contre les ambitions de la gauche sur le terrain universitaire, elle est bel et bien sortie de terre, dans le quartier de la Défense. Il en a coûté 1,2 milliard de francs, investis en totalité par le conseil général du département le plus riche de France. Le 15 décembre dernier, au cours du vote du budget primitif pour l'année 1995, les élus départementaux votaient un crédit de 225 millions de francs pour achever la construction du pôle et attribuaient 13,5 millions de francs à la réalisation d'une résidence universitaire.

Mais, à huit mois de la rentrée, le plus difficile reste à faire : remplir d'étudiants les 50 000 mètres carrés construits et aménagés ; recruter des enseignants prêts à s'embarquer dans une aventure incertaine et politiquement très marquée ; inciter, enfin, des établissements existants a rejoindre le pôle et à soutenir ses ambitions. Car il est prévu que la moitié des 5 000 étudiants attendus d'ici cinq ans soient scolarisés dans des établissements « associés » invités à supporter leur part d'un budget de fonctionnement estimé à 400 millions de francs par an.

26 000 francs de droits d'inscription, une somme importante au regard des garanties offertes

Le directeur du pôle, choisi par Charles Pasqua, Michel Barat, agrégé de philosophie, ancien professeur et ex-grand maître de la Grande Loge de France, affiche une solide confiance. Mais celle-ci ne parvient pas à masquer très longtemps le flou de l'ensemble, le retard visiblement pris dans l'élaboration du contenu des enseignements, les incertitudes qui pèsent encore sur le montage financier, le peu d'enthousiasme, enfin, suscité par le projet chez les « partenaires » déjà acquis ou pressentis, établissements d'enseignement supérieur et entreprises.

Pour l'instant, le pôle universitaire Léonard-de-Vinci est géré par une association de type loi de 1901, doublée d'une société d'économie mixte et d'une fondation censée regrouper ses « grands partenaires » économiques. S'y ajoute un conseil scientifique de quinze membres, où se côtoient des personnalités issues de grands établissements comme l'ENSAM, le CNAM ou le CNRS et de grandes entreprises comme Aérospatiale, Pechiney, Alcatel ou Total. Cautions ou véritables partenaires ? Les intéressés ne se bousculent pas, en tout cas, pour vanter les mérites de l'entreprise et semblent veiller d'assez loin aux destinées d'un établissement dont ils sont pourtant censés garantir le recrutement des enseignants et le sérieux des formations.

« Nous sommes là à titre individuel », préviennent les membres du conseil scientifique qui acceptent de s'exprimer sur le sujet. L'embarras est réel quand on les interroge sur l'état d'avancement des plans de formation ou sur la composition du corps professoral du pôle. Michel Barat précise que ce dernier est déjà officiellement constitué de quatorze enseignants. Le dossier de présentation de l'établissement ne dévoile toutefois l'identité que de deux d'entre eux : Michel Bernadou et Jean Vuillemin, deux anciens chercheurs de l'Institut national de recherche informatique et automatique (INRIA), institut dont le déménagement sur le site, prévu de longue date, semble susciter quelques remous internes.

Michel Barat évoque sans état d'âme les *« accords »* passés avec deux établissements publics prestigieux, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM). Il s'agit de *« développer des formations de troisième cycle qui seront,* affirme t-il, *délivrées sous leurs labels »*. A écouter les intéressés, les choses semblent moins avancées. *« Aucune convention n'est signée, aucun partenariat engagé, aucune opération commune prévue »*, signale Guy Fleury, directeur du CNAM.

Quant à son homologue de l'ENSAM, Guy Gautherin, il reconnaît que le principe d'une collaboration *« très générale »* a été approuvé par le conseil d'administration de son établissement. Mais il précise qu'*« elle n'implique pas d'échange de moyens ni de personnels »*. En outre, si la conception de la filière « génie mécanique et production » a bien été sous-traitée à l'ENSAM, il s'agit *« d'un contrat ponctuel de client à fournisseur qui n'engage pas l'Ecole pour la suite »*. Le responsable de l'ENSAM attend de voir, *« sans état d'âme ni position de principe »*. *« Après tout,* dit-il, *l'université privée des Hauts-de-Seine est entièrement financée avec l'argent du conseil général, donc avec de l'argent public. Nous sommes, nous aussi, un établissement public. Nous pouvons coopérer, à condition que nous y trouvions un avantage. »*

Depuis le refus de Paris-VI, toutes les tentatives de séduction de l'université publique ont tourné court

Il y aura bien, à la rentrée 1995, des établissements associés au pôle Léonard-de-Vinci mais ils ne semblent guère décidés, pour l'instant, à s'engager au-delà de la location de locaux. Deux établissements privés, l'Ecole supérieure de commerce extérieure (ECE) et l'Ecole supérieure des techniques aérospatiales (ESTA) apporteront respectivement dans la corbeille 700 et 38 élèves. Quant au déménagement à la Défense de la quarantaine d'élèves de l'Ecole supérieure de fonderie (ESF), il est présenté comme acquis par les responsables du pôle alors que le conseil d'administration de l'Ecole ne s'est pas encore prononcé.

La chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), en revanche, vient de dire « banco » pour occuper 1 500 mètres carrés. Elle veut y créer la trente-sixième école de la chambre, « l'institut supérieur de technologie et de management » qui espère recruter à bac + 1, à la rentrée, une première promotion d'une centaine d'élèves. C'est donc, au total, un petit millier d'étudiants « locataires » que le pôle est d'ores et déjà assuré d'accueillir en 1995. Pour les formations « maison » – deux filières, « sciences et technologie » et « commerce et gestion » conduisant à six diplômes de gestion ou de type ingénieur – l'avenir est plus incertain. Les responsables du pôle espèrent séduire, dès la prochaine rentrée, 500 bacheliers qui devront acquitter la somme de 26 000 francs de droits d'inscription, *« plus six cents francs pour passer les tests de sélection »*.

Le prix de la scolarité a été légèrement révisé à la baisse depuis le mois de juin (on parlait alors de 30 000 francs par an). Mais il reste conséquent en regard des garanties offertes et de l'état du marché de l'enseignement supérieur privé, *infiniment plus concurentiel* aujourd'hui qu'il y a trois ans, lorsque M. Pasqua a lancé son projet, particulièrement pour les formations commerciales. En outre, alors que l'établissement s'apprête à entamer sa campagne de recrutement, le dossier des bourses n'est pas ficelé. Le budget *« estimatif »* d'un montant de 1,9 million de francs pour 1995 n'a pas encore été soumis au vote du conseil général.

Les responsables du pôle espéraient nouer des liens étroits avec des universités publiques, seul moyen de garantir le caractère national des diplômes délivrés et de baptiser officiellement « pôle universitaire » un établissement qui est, pour le moment, simplement « privé». La demande d'autorisation d'ouverture (obligatoire pour recruter des étudiants), déposée récemment au rectorat de Versailles, est officiellement suspendue à l'accord de la commission de sécurité. Mais la question du label de l'établissement, qui ne peut pas, légalement, s'autoproclamer « universitaire », est sans doute l'obstacle majeur.

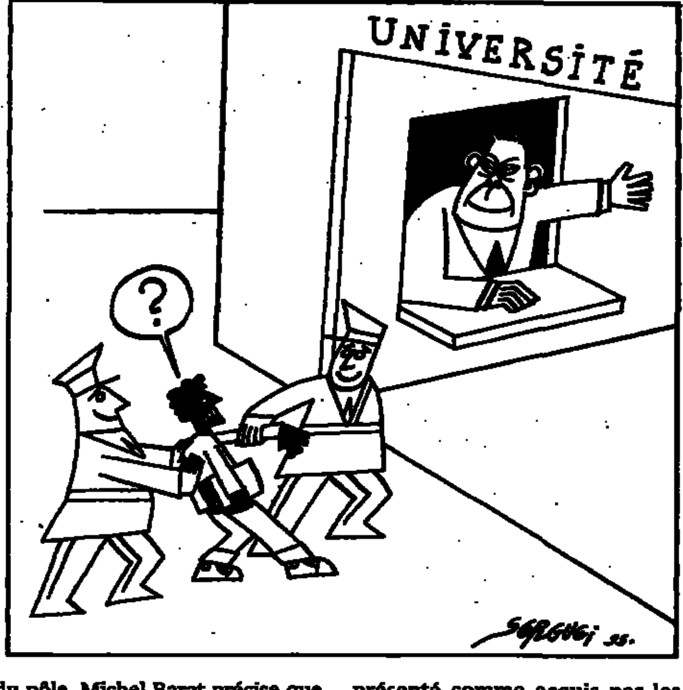
Car toutes les tentatives de séduction de l'université publique ont tourné court. Depuis le refus du conseil d'administration de Paris-VI, *en juin, d'entériner* le protocole d'accord préparé par Jean-Claude Legrand, président de l'université (*Le Monde* du 30 juin 1994), aucun candidat de remplacement ne s'est présenté. Le coup est rude pour le futur établissement qui, même s'il a l'ambition d'être *« le poil à gratter de l'université française »*, selon l'expression de M. Barrat, ne peut guère compter se passer d'elle tout à fait. Echaudé, Jean-Claude Legrand, président de Paris-VI, attend *« que soient clarifiés les statuts de l'établissement »*.

Pressenti pour accueillir chez lui une partie des travaux pratiques de la filière technologique, l'IUT de Ville-d'Avray a également décliné l'offre. La collaboration avec un établissement concurrent, qui frappe aux portes des mêmes entreprises pour la collecte de la taxe d'apprentissage, semblait trop risquée. Le pôle Léonard-de-Vinci vit donc, pour l'heure, dans un splendide isolement.

Restent les liens avec les entreprises, évidemment importants du seul fait de la dimension politique du concepteur du pôle, M. Pasqua. Sont-ils suffisants pour financer, comme prévu, le tiers du fonctionnement annuel de l'établissement, soit plus de 130 millions de francs ? Difficile à dire tant, sur ce point comme sur d'autres, les responsables du pôle refusent de jouer cartes sur table. Et, du côté des entreprises, la réserve semble de rigueur. Mis à part l'engagement de deux grosses sociétés, Alcatel et Pechiney, à hauteur de 500 000 francs chacune dans la Fondation, selon Michel Barat, et la promesse de participation d'une dizaine d'autres pour la constitution d'une centre de formation à l'apprentissage, il semble bien que, de ce côté-là aussi, l'opération soit loin d'être bouclée.

Le contexte politique des prochains mois pourrait, malgré tout, *accélérer les choses et assurer* le démarrage du pôle Léonard-de-Vinci. Dans le cas contraire, il restera à Charles Pasqua, qui n'est plus dans l'opposition comme en 1992, la possibilité de recycler son beau navire. L'université voisine, Paris-X-Nanterre (35 000 étudiants), est demandeuse de nouveaux locaux. Son président avait, en octobre 1994, différé la rentrée universitaire par manque de moyens, et plusieurs centaines d'étudiants s'en étaient allés défiler devant *« la fac Pasqua »*. Nul doute que Paris-X-Nanterre s'étendrait volontiers jusqu'au pied de la Grande Arche de La Défense, là où le projet phare de Charles Pasqua semble aujourd'hui dans l'ornière.

Christine Garin



Quatre ans de bataille politique

Depuis le 8 février 1991, date à laquelle le conseil général des Hauts-de-Seine a pris la décision de créer le pôle universitaire Léonard-de-Vinci, ce dossier soulève à chaque fois qu'il est abordé devant l'assemblée départementale un tollé des élus communistes et socialistes. Ce fut encore le cas en décembre, lors du vote du budget 1995. Les élus communistes, avec à leur tête le premier adjoint au maire de Nanterre, Michel Laubier, s'indignèrent *« de voir l'argent public servir pour un établissement privé »*.

Malgré les protestations, le chantier ouvert en avril 1993 est sur le point d'être achevé. Pour gérer ce futur établissement, les élus départementaux ont opté pour la création d'une société d'économie mixte, la SEM Léonard-de-Vinci. Le conseil général devrait lui accorder une enveloppe de 12 millions de francs, soit 80 % du capital. Une dotation qualifiée de *« nouveau scandale »* par Catherine Margaté, élue communiste. Les conseillers généraux communistes et socialistes œuvrent maintenant pour que la « fac Pasqua » soit mise à la disposition de l'enseignement supérieur et que, à défaut d'université privée, elle devienne la quatorzième faculté de la région parisienne. – *(Corresp.)*

DISPARITIONS

Brooks Stevens

L'habilleur des Harley-Davidson

LE DESIGNER américain Brooks Stevens est mort mercredi 4 janvier à Milwaukee (Etats-Unis). Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

Dernier des grands pionniers du design industriel, Brooks Stevens fut l'un des dix fondateurs, avec Raymond Loewy, de la SID (Society of Industrial Designers) en 1944 à New York, *société qui joua un* rôle essentiel dans la reconnaissance professionnelle du design. De la conception de briquets au dessin de logos (bières Miller) et à l'aménagement de trains, Brooks Stevens réalisa 3 000 interventions de tous ordres en une cinquantaine d'années.

Il dessina la première tondeuse à mouvement rotatif. En 1936, on lui présenta une machine à sécher le linge sous la forme d'une simple caisse de métal. Il eut l'idée d'y aménager un hublot. La possibilité d'en suivre les mouvements intérieurs lui paraissait une incitation à l'achat et à l'utilisation. Soixante ans après, la silhouette de cette *machine n'a pas varié.*

Il se fit surtout connaître pour son goût des motos et des autos. Pour avoir été modeste, son apport n'en fut pas moins voyant. L'Amérique sortie de guerre se reconnaissait dans son goût de la couleur et dans l'accumulation des chromes. En 1949, il habille le fruste moyen de transport qu'étaient les motos Harley-Davidson de clinquants équipements. La Harley Heritage est toujours dotée du pare-choc avant qu'il avait inventé. La Jeep bénéficiera des mêmes attentions, et la guerrière connaîtra une nouvelle carrière à la ville.

L'une de ses principales créations sera l'Excalibur, réplique, à l'américaine, de la Mercedes-540. Mais son véhicule le plus célèbre, la Wienermobile, naîtra en 1936 sous la forme d'une saucisse qu'il complétera en 1958 de petits pains pour en faire un authentique hot-dog sur roues. On retiendra de Brooks Stevens une formule, celle de la *« désuétude programmée ».* Il estimait que le design bien compris ne devait pas donner envie d'acquérir un produit sans savoir comment y introduire ensuite délibérément les éléments qui le rendent démodé. Il voyait là son *« apport à l'économie américaine ».*

Jean-Louis Perrier

■ RAYMOND DE FOULHIAC DE PADIRAC, spécialiste de l'agronomie tropicale, est mort le 13 janvier à Rouen, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Raymond de Foulhiac de Padirac était né au Mans en 1915. Diplômé de Sciences politiques, il a consacré sa carrière à la recherche sur le caoutchouc.

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Jeudi 26 janvier :

– 13 h 15 : déjeuner de travail offert à Jacques Parizeau, premier ministre du Québec.

– *18 heures : cérémonie de re*mise de décorations.

Vendredi 27 janvier :

– 18 heures : audience de la Confédération européenne des syndicats.

– 19 heures : entretien avec Erwin Teufel, ministre-président du Bade-Wurtemberg.

PREMIER MINISTRE

Jeudi 26 janvier :

– 12 heures : le premier ministre préside une réunion des parlementaires des départements et territoires d'outre-mer, suivie d'un déjeuner.

– 15 heures : le premier ministre reçoit Jacques Parizeau, premier ministre du Québec.

Vendredi 27 janvier :

– 10 heures : cérémonie célébrantle 50e anniversaire de la libération d'Auschwitz, au Mémorial des martyrs juifs inconnus.

NOMINATION

MATIGNON

Patrick Suet est nommé directeur de cabinet du premier ministre. Il remplace Nicolas Bazire, qui est nommé chargé de mission auprès du premier ministre.

[Patrick Suet est né le 13 janvier 1954 à Blaye (Gironde). Après une licence en droit et une maîtrise d'histoire, puis l'ENA (1979-1981), il devient administrateur civil au service de la législation fiscale (SLF), au ministère du budget. Conseiller technique chargé des affaires fiscales du ministre du budget, Alain Juppé, et du ministre de l'économie et des finances, Edouard Balladur, de 1986 à 1988, il retourne ensuite au SLF comme sous-directeur. Directeur adjoint du cabinet d'Edouard Balladur à Matignon, depuis avril 1993, il est aussi l'auteur d'un *Guide du contrôle fiscal* (1991).]

AU CARNET DU MONDE

Naissance

Lucie
est heureuse d'annoncer la naissance de

Matthieu,

le 3 janvier 1995.

Nathalie LACUBE
et Alain FORTIN,
75, rue Bobillot,
75013 Paris.

Décès

– Jean-Jacques, Thierry
et Stéphanie Alonso
ont la douleur de faire part de la mort de leur père,

Angél ALONSÓ,
peintre et homme singulier,

survenue le 29 décembre 1994.

13, rue Feutrier,
75018 Paris.

– Simone Avramesco,
son épouse,
Stéphanie et Nathalie,
ses filles,
Sa famille,
Ses amis,
font part du décès de

Philippe AVRAMESCO,

survenu le 18 janvier 1995.

85, rue Falguière,
75015 Paris.

– *M. Vladimir Belot,*
son fils,
Florence et William Gotesman,
Sacha, Igor, Tania,
Rita et Jean-Didier Belot,
Benjamin, Daphné,
Sigal et Alexis Belot,
ses petits-enfants et
arrière-petits-enfants,
Mme Génia Matusevitch,
sa sœur,
Mme Odette Belot,
M. Alain Rubinstein,
son neveu,
sa fidèle et dévouée
Jeny Da Silva,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sarah « Gaby » BONNET,
née Rabinstein,
ancienne déportée
au camp d'Auschwitz,

survenu le 24 janvier 1995, à Paris, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue Laborde,
75008 Paris.

– ELF Aquitaine
a le regret de faire part du décès de

Michel CARVAL,
ancien directeur
ELF Aquitaine-Production,
chevalier de la *Légion* d'honneur.

Michel Carval, entré dans le groupe en 1950, y a accompli toute sa carrière jusqu'à son départ en retraite, en 1986. Il a en outre été président du bureau de développement économique et vice-président de l'Adapel.

Ses obsèques ont été célébrées le mardi 24 janvier, en l'église de Lacq.

– Sa famille,
Et ses amis,
ont le chagrin d'annoncer la mort accidentelle de

Eric BOUTANG,

à l'âge de vingt-cinq ans.

Hélène Niboul,
78, rue La Fontaine,
75016 Paris.
Pierre et Marie-Claire Boutang,
31, rue du Maréchal-Joffre,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
Geneviève Niboul et Claude Cesari,
allée des Amandiers,
L'Oasis, 83130 La Garde.
Christine Braconnay et Françoise Boutang,
19, avenue Jean-Lolive,
93500 Pantin.

– Lyon. Paris.

Madeleine Didier,
sa femme,
Alain et Marie-Emmanuelle Didier-Weill,
Eric Didier et Barbara Hazan,
Sarah Didier et Xavier Charlet,
ses enfants,
Julie et Moïse Chauvé,
Charlotte, Mathilde, Léa, Nil,
ses petits-enfants,
Camille,
son arrière-petite-fille,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Léon DIDIER,

survenue le 15 janvier 1995, à l'âge de *quatre-vingt-deux ans, entouré de toute* sa famille.

Les funérailles ont été célébrées dans l'intimité.

5, rue d'Alsace-Lorraine,
69001 Lyon.
11, boulevard Magenta,
75010 Paris.
14, avenue Stéphane-Mallarmé,
75017 Paris.

– M. Jean Dumon,
Mme Bernard Dumon,
née Claude Gaillochet,
Olivier et Nicolas,
Mme Yves Dumon,
née Sylvie Expert-Besançon,
Frédérique et Bernard Baudoin
et leur fille, Marie,
Emmanuelle,
M. et Mme Jacques Dumon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alfred Marchal,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Gaillochet
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Expert-Besançon,

ont la grande douleur de faire part du décès accidentel, le 20 janvier 1995, de

Bernard et Yves DUMON,

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de La Celle-les-Bordes, dans la plus stricte intimité familiale.

Une messe d'adieu sera célébrée pour leurs amis, le vendredi 27 janvier 1995, à 15 heures, en l'église Saint-Eustache, 2-4, impasse Saint-Eustach. Paris-1er (Forum des Halles).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme de La Giraudière,
sa mère,
Mme Max de La Giraudière,
son épouse,
M. et Mme Anne-Philippe
de La Giraudière,
Arthur, Justine et Marie,
M. et Mme Henri de La Giraudière
et Rodolphe,
M. et Mme Pierrick Stumm,
Xavier, Dorothée et Laetitia,
M. et Mme David Jobin
et Timon,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Max de LA GIRAUDIÈRE,

chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de la valeur militaire,

survenu accidentellement, le 20 janvier 1995, à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu dans la plus stricte intimité, en l'église d'Ecorches (Orne), le jeudi 26 janvier.

Une messe sera célébrée le mardi 31 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

– *Le Groupe Saint-Louis,*

Générale Sucrière,

Eurosucre,

Arjo Wiggins Appleton,

Le Groupe Ifil,

Le Groupe Worms & Cie,

Et l'ensemble des membres des conseils d'administration,

Et du personnel,

ont l'immense tristesse de faire part du décès, survenu accidentellement le 20 janvier 1995, de

M. Bernard DUMON,

président du Groupe Saint-Louis,
président de Générale sucrière,
chevalier de la Légion d'honneur,

à l'âge de cinquante-neuf ans,

de

M. Max de LA GIRAUDIÈRE,

administrateur directeur général
de Générale Sucrière,
président d'Eurosucre,
administrateur du Groupe Saint-Louis,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de la valeur militaire,

à l'âge de soixante-deux ans,

et de

M. Yves DUMON,

administrateur de Panzalim,
directeur au développement
de Danone,

à l'âge de cinquante et un ans,

et s'associent à l'immense douleur des familles.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Une messe commémorative à l'intention de

M. BERNARD DUMON

et de

M. YVES DUMON

sera célébrée le vendredi 27 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-Eustache, Paris-1er.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons au Mouvement pour les villages d'enfants (MVE), CCP 17115-61 Y Paris. Tél. : (1) 42-27-47-11.

Une messe commémorative à l'intention de

M. Max de LA GIRAUDIÈRE

sera célébrée le mardi 31 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Groupe Danone,
Panzalim SA,
L'ensemble des membres des conseils d'administration,
Et du personnel,

ont l'immense tristesse de faire part du décès, survenu accidentellement le 20 janvier 1995, de

M. Yves DUMON,

administrateur de Panzalim,
directeur au développement
de Danone,

à l'âge de cinquante et un ans,

de

M. Bernard DUMON,

président du Groupe Saint-Louis,
président de Générale Sucrière,
administrateur de Panzalim,
chevalier de la Légion d'honneur,

à l'âge de cinquante-neuf ans,

et s'associent à l'immense douleur des familles.

– MM. Ambroise Roux et François Pinault,
président et vice-président du conseil de surveillance de Pinault-Printemps-Redoute,
Et les membres du conseil de surveillance,
M. Pierre Blayau,
président du directoire
de Pinault-Printemps-Redoute,
Et les membres du directoire,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard DUMON,

président du Groupe Saint-Louis,
membre du conseil de surveillance
de Pinault-Printemps-Redoute,

survenu le 20 janvier 1995.

– Alain Audubert,
président,
Et les membres du conseil
d'administration,
Paul Vialle,
directeur de l'Institut national agronomique Paris-Grignon,

ont le regret de faire part du décès de

M. Max de LA GIRAUDIÈRE,

ingénieur agronome INA
promotion 1953,
membre du conseil d'administration
de l'INA-PG,
directeur général
de Générale Sucrière,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu accidentellement le 20 janvier 1995.

(Le Monde daté 22-23 janvier.)

– Geneviève Duval-Wirth,
son épouse,
Catherine et Renaud Duval,
ses *enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DUVAL,

survenu le 22 janvier 1995, à Paris.

La levée du corps aura lieu le jeudi 26 janvier, à 9 h 30, à l'hôpital des Peupliers-Croix-Rouge, Paris-13e.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Durcet (Orne), à 15 heures.

41, avenue Pasteur,
94250 Gentilly.

– Mme Isabelle Galuz,
son épouse,
M. et Mme Horst Petri,
Le docteur et Mme Serge Galuz,
ses enfants,
Patrick, Alexis, Guillaume
et Raphaël,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri GALUZ,

le 22 janvier 1995.

11, rue Spontini,
75116 Paris.

– Le bâtonnier
Maurice Villefranche,
M. et Mme Alain Delcamp
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Bossolini
et leurs enfants,
M. et Mme Marc Cerisuelo
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Me Renée GRIMONPREZ-VILLEFRANCHE,

survenu dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Orange (Vaucluse).

77, rue Bonaparte,
75006 Paris.

– Les collègues,
Et les anciens élèves du lycée Lyautey, de Casablanca,
qui ont eu le privilège de connaître

M. Jean PLESSIS,
leur censeur des études
de 1975 à 1982,

rejoignent par la pensée tous ceux qui ressentent une profonde tristesse après *son décès.*

Le proviseur,
Et les personnels du lycée Lyautey.

– Le président,
Et les membres du conseil d'administration de la Société française d'études du dix-huitième siècle,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et amie,

Mme Roselyne REY,
chargée de recherche au CNRS.

– Geneviève et Hervé Serieyx,
ses parents,
Yvon et Bertrand Serieyx,
ses frères,
Mme Edith Caby,
M. et Mme Joël Serieyx,
ses grands-parents,
Mlle Lucette Temporel,
sa grand-tante,
Alain et Madeleine Serieyx
et leurs enfants,
La famille
Linant de Bellefonds,
Ses parents, ses amis,
Tous ceux avec qui elle chantait
ont la douleur de faire part du décès de

Anne SERIEYX,

survenu le 23 janvier 1995, à l'âge de trente et un ans.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 janvier, à 15 h 45, en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet, où l'on se réunira.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

31, avenue Corot,
78110 Le Vésinet.

– Tassadit Yacine-Titouh
et ses enfants, Samy et Nacer Khaldi,
Amastane Yacine
ainsi que son époux Abdelhamid,
Et sa sœur Fatima Titouh,
ont la douleur de faire part du décès de leur frère et oncle,

Hassan TITOUH,

survenu en Algérie le 23 janvier 1995.

– Dora Todorov,
Pierre et Letizia Todorov,
Alice, Louise, Paul,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Luben TODOROV,

survenu le 18 janvier 1995.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

60, rue de Babylone,
75007 Paris.
28, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée, lundi 30 janvier 1995, à 12 h 30, à la Chapelle de la Médaille miraculeuse, 140, rue du Bac, Paris-7e, pour le centième anniversaire de

Mgr Jean CASSAIGNE.

Né dans les Landes, le 30 janvier 1895, prêtre des Missions étrangères (1926), fondateur du village des lépreux de Dilinh, Vietnam, en 1928, évêque de Saïgon (1941). Atteint de la lèpre (1955), il retourne à Dilinh et vit au service de ses frères lépreux jusqu'à sa mort en 1973.

En union avec les lépreux de Dilinh, avec ses amis français et vietnamiens, Louis et Madeleine Raillon, 9, place Salvador-Allende, 94000 Créteil.

Souvenirs

– A la mémoire de

Denise BLOCH « Ambroise »,
Liliane ROLFE,
Violette SZABO « Corinne »,

agents du SOE (réseaux Buckmaster), assassinées à Ravensbrück, le 26 janvier 1945. C'étaient elles, les trois jeunes parachutistes anglaises dont parle Germaine Tillion (*Ravensbrück, 1988, page 210*).

Anniversaires

– En ce 25 janvier 1995, dixième anniversaire de la mort de

René AUDRAN,
ingénieur général de l'armement,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Pour le dixième anniversaire de la disparition de

M. Icek KORN,

le 28 janvier 1985, une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

« Tant que ceux que nous aimons restent présents dans nos mémoires, il n'y a pas de mort. La mort, c'est l'oubli. »

– Jeudi 26 janvier 1989,

Marie-Alice LONGHI,
née MARENGHI,

s'en allait.

Ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

– Il y a huit ans,

Michèle

nous quittait.

Notre chagrin est toujours aussi profond.

– L'Association pour le Droit de mourir dans la dignité (ADMD),
Ses vingt-cinq mille adhérents,
Son conseil d'administration,
Son président,

tiennent à saluer, à l'occasion du premier anniversaire de sa mort, le 22 janvier 1994, la mémoire de

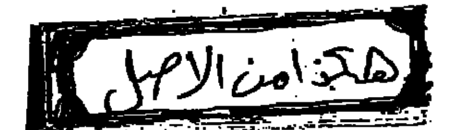
Louis-Vincent THOMAS.

Cet éminent anthropologue avait beaucoup contribué à développer en France l'étude de tout ce qui concerne la mort (thanatologie). Mais il avait aussi des convictions très fermes sur la liberté dont chacun devrait pouvoir disposer pour mourir dans la dignité comme il le conçoit. C'est pourquoi il avait adhéré à l'ADMD dès sa fondation en 1980 et toujours activement soutenu son combat.

« Hier, la sagesse consistait à savoir mourir « naturellement ». Aujourd'hui, elle s'enrichit d'une autre demande : aider l'autre à mourir en lui faisant traverser plus tôt le miroir. »

(L.-V. Thomas, 1991.)

ADMD,
103, rue La Fayette,
75010 Paris.



HORIZONS

PORTRAIT

Valéry Giscard d'Estaing, à l'écrit

Auteur d'un roman et de mémoires étonnants, l'ancien président de la République est convaincu que seule la création d'œuvres d'art conduit à la postérité, en temps de paix

UN notaire, un brave homme de notaire dans le village de Saint-Thuret, près de Vendôme, c'est le personnage qu'a choisi d'endosser Valéry Giscard d'Estaing pour son premier roman, *Le Passage*, paru en novembre 1994, et qui a connu un beau succès de vente (72 500 exemplaires, selon l'éditeur Robert Laffont) à défaut d'avoir séduit la critique. La personnalité même de l'auteur a beaucoup joué, sans doute, dans la curiosité du public : un ancien président de la République qui se lance dans la fiction, ce n'est pas fréquent. On est habitué aux mémoires, aux essais politiques, de la part des gouvernants, depuis toujours, et beaucoup se sont illustrés brillamment dans ce domaine. César, De Gaulle, Churchill, le cardinal de Retz, entre autres, ont montré de réels dons d'écrivain. Mais peu se sont attaqués au roman. Surtout à la première personne, la plus sensible, la plus osée, parce qu'immanquablement, le lecteur identifie le héros à son auteur, et d'autant mieux que celui-ci donne à l'autre quelques traits de ressemblance assez connus. Mais il faut en convenir, Giscard ne déteste pas prendre des risques par écrit, de nombreuses pages de ses souvenirs élyséens l'attestent.

Charles le notaire, donc, vit paisiblement dans sa maison de notaire avec jardinet, et ne se surmène pas à l'étude. Il a une secrétaire, Mlle Odile, une gouvernante, Mme Berthier, et sa femme est partie, lasse de cette vie monotone. Il ne ressemble pas à son auteur physiquement, puisqu'il est de taille moyenne, avec des cheveux frisés. En revanche, il partage avec Giscard deux passions qui ne sont pas des secrets d'Etat, les femmes et la chasse. Les femmes, c'est trop dire dans le cadre de ce roman, puisqu'il n'est question que d'une seule, Natalie, prise en auto-stop, une farouche beauté dont le notaire s'éprend vigoureusement, le temps de quelques nuits et d'un malentendu, assez pour être malheureux. Mais qu'importe le nombre, son attrait de la féminité est sans faille et n'a d'égal que son goût de la nature et des grands animaux, des cerfs qu'il connaît si bien qu'il déplore toujours de les abattre. *« Je m'en approche, la gorge serrée, et mécontent de ce que je viens d'accomplir. »* Charles, il suffisait de ne pas appuyer sur la gachette, c'est pourtant simple.

DANS l'appartement parisien où il reçoit ses visiteurs – trophées de cerfs et défenses d'éléphants dans l'entrée, boiseries chaudes, portraits du XVIIIe, livres anciens dans le salon, table tendue de vert bridge et pendulette dans la salle d'entretien – le président précise son propos : *« Ce n'est pas une allégorie.* Le Passage *est un récit. J'ai toujours aimé les récits,* Les Contes de la bécasse *de Guy de Maupassant, par exemple. Ce que voit quelqu'un qui assiste à quelque chose. J'ai voulu insister sur l'importance de la rencontre, que ce soit avec un animal ou un être, sur ce que cela déclenche en nous. L'étrangeté que l'on ressent dans l'abandon. Mon personnage éprouve des impressions que j'ai pu avoir après 1981, comme un écho lointain de mes sentiments. »* En un mot, la France n'est pas une auto-stoppeuse ingrate qui l'aurait séduit et abandonné, mais le chagrin est le même.

On ne fera pas ici la critique du *Passage*, c'est un gibier juvénile, mais on relèvera les quelques traits de caractère du notaire qui y sont esquissés : il est sentimental, prêt à fondre en larmes en caressant un chien, sensuel, très porté sur la chose, mais pudique, assez cruel prédateur pour tuer une bête qu'il admire et s'apitoyer un peu sur son cadavre, avant de se demander s'il doit en accepter le trophée comme le lui propose son compagnon de chasse, propriétaire des lieux. Qu'est-ce qui est le plus convenable dans ce genre de cas ? Tout comme il s'interroge, le jour où sa proie féminine est enfin chez lui, à sa portée, sur le millésime de saint-émilion qu'il doit servir : *« Il me reste une lueur de bon sens suffisante pour réaliser le caractère grotesque de ma question : pour une jeune fille, rencontrée par hasard, après une lutte qui l'a brutalisée, qu'est-ce qui est préférable ? Du saint-émilion 1982 ou 1983 ? Pour éviter tout risque, je choisis une valeur sûre, une bouteille de 1982, consacrée comme une bonne année. »* Il se pose la question, la trouve lui-même idiote, mais y répond quand même. On se dit qu'heureusement ce notaire n'a pas eu à déclencher le feu nucléaire.

Son auteur, on le devine, a dû lui prêter beaucoup de lui-même. Comme lui, il est sensuel, narcissique, hésitant, chasseur, capable de brusques audaces, vulnérable, coquet, raffiné : *« Nous utilisons pour dîner un service de vaisselle de Gien, décoré de dessins de sangliers, et nous buvons du vin de Bourgogne dans des verres de cristal coloré. Une euphorie naturelle nous gagne. »* Ce ton-là, à la fois chic et plat, ce ton très Marie-Chantal, on l'a déjà entendu dans les deux premiers tomes des Mémoires de Giscard, *Le Pouvoir et la vie*, où le mémorialiste s'attache avec une extrême prédilection à des détails décoratifs dans des circonstances graves ou importantes.



Passons sur les pages d'antiquaire consacrées à son installation à l'Elysée dans les meubles du Mobilier national. Décrivant le PC stratégique souterrain de l'Elysée, le président note : *« Un ancien escalier de service partait de l'étage de l'appartement privé et tombait sur l'entrée de l'abri. Il avait une rampe élégante et simple, de style Napoléon III, et on l'avait recouvert de la nouvelle moquette de l'Elysée, bleue et jaune. »* Au moment où les parachutistes français sautent sur Kolwezi, il s'interroge sur les pertes possibles. Cinquante morts ? Cent morts ? *« C'est l'heure du champagne et des jus de fruits. Je prends de la cerisette. J'aime son goût un peu aigre qui me rappelle les lointains goûters d'enfant. »* A la table du conseil des ministres, il observe Raymond Barre : *« Je l'aperçois parfois de profil, et je reconnais son bras posé devant lui au bracelet de sa montre composé de deux cercles d'or, qui creusent une entaille dans le gras de son poignet. »* Il y a souvent chez lui une attention hallucinée portée à des détails qui n'est pas loin du nouveau roman.

IL y a aussi des passages comiques, où le Giscard pince-sans-rire s'en donne à cœur joie et de façon très feutrée. Le récit de ses relations avec Jacques Chirac est savoureux. On a devant nous deux individus que leur tempérament et leur entourage opposent. Face au président, débonnaire, patelin, plein de bonne volonté, un premier ministre crispé, nerveux, loyal, mais assez rétif. Soucieux de leur bonne santé, les Giscard invitent les Chirac à passer un week-end en été à Brégançon. Giscard a aussi invité son moniteur de ski, de Courchevel. Il espère bien que Chirac va se détendre au bon air. Pas du tout. Les Chirac ont été vexés. De retour à Paris, Chirac annonce à Giscard sa volonté de démissionner. Il ne sait pas ce qu'il va faire encore. Il songe à ouvrir une galerie de peinture. Giscard le regarde éberlué. Nous aussi. Dans une autre occasion, il observe Alice Saunier-Seïté prononcer son éloge, à lui Giscard. Il est touché. *« Son corps est musclé, avec des mouvements d'une aisance féline, et des jambes qui me paraissent bronzées. Une pensée bizarre me traverse : quand elle faisait l'amour, elle devait y mettre la même véhémence. »* Et parfois il trouve la formule choc, crue, qui fait image, comme lorsqu'il obéit à un ordre de Pompidou qui ne l'enchante pas : *« Je repars pour Paris. Le serpent monétaire gît désormais sur le sol, la peau trouée. »*

> « Pouvez-vous me citer le nom de quatre ministres entre 1850 et 1870 ? Pourquoi céder à ce côté corporatiste des Français qui veut qu'on ne soit bon qu'à une chose, un rôle, qu'on ne puisse être homme politique et romancier ? »

Il ne manque pas de dons pour le portrait des autres grands de ce monde qu'il a croisés en sept ans. D'Helmut Schmidt, ami personnel, malade, et qui lui confie en secret : *« Valéry, mon père était juif »*, il donne une image très humaine et affectueuse. Le personnage de Brejnev est tragicomique. Tragique, parce que c'est un malade de plus dans une longue galérie qui commence avec Pompidou. Comique par ses brusqueries, son embarras pour marcher, sa silhouette broussailleuse. Jimmy Carter énerve Giscard, par contre, comme il énerve aussi Brejnev. Il est assommant. Quand le comité « Un bateau pour le Vietnam » lui demande audience, Giscard reçoit Sartre et Aron, note les ravages du temps sur les anciens frères ennemis, *« l'un déplumé, avec des traits fatigués que la peau tire vers le bas, l'autre circulaire, lunaire, qui me regarde comme au travers d'un hublot »*.

Le plus étonnant chez notre auteur est, derrière la rouerie normale avec laquelle chacun réécrit l'Histoire, la franchise dont il use pour se peindre, sans masquer rien de ses faiblesses. Dès le préambule du *Pouvoir et la vie*, il évoque le défilé du 14 juillet 1974 au terme duquel il devait prononcer une allocution, place de la Bastille. Il est à bord d'une voiture de commandement militaire, engin assez haut sur pattes et équipé d'un unique petit marchepied. Descendre le dos tourné, en s'accrochant aux montants de la voiture lui paraît manquer d'allure. Descendre de face est impossible, à cause de la hauteur. Et pourtant il faut bien descendre de cet engin, traverser la place à pied, gagner la tribune et ses micros. *« J'ai été pris d'un vertige, semblable à celui qu'on éprouve dans les montagnes. Ce n'est pas une peur mais un fourmillement qui gagne les membres, surtout les jambes, et qui les rend si faibles qu'on n'est pas sûr qu'elles puissent vous soutenir. »* Finalement, il parvient à mettre pied à terre, à régler sa respiration, à marcher normalement. Tout le monde a eu l'occasion d'éprouver ce genre de malaise un peu phobique. Il est moins fréquent de la part d'un homme d'État de le confesser sans fard. Mais Giscard s'en explique par sa volonté très légitime de dissiper *« cet extraordinaire malentendu qui éloigne les gouvernés des gouvernants, en leur faisant croire qu'ils appartiennent à des espèces humaines différentes »*. Dont acte. Même s'il est né comme il le dit, selon cette expression commune qui l'agace un peu, *« avec une petite cuiller en argent dans la bouche »*, et qu'il ne fait pas précisément peuple, même s'il se trouve une parenté d'esprit et de cœur avec Louis XV, sinon avec Henri III (*« Peu de ressemblance entre les caractères : il est né sous le signe de la Vierge et moi sous celui du Verseau »*), Giscard est un être humain comme les autres. Il a ses doutes, ses blessures secrètes, ses failles, et il ne craint pas de les avouer. Au point de paraître inquiétant par moments. Henry Kissinger vient prendre le petit déjeuner à l'Elysée. Giscard sait qu'il va lui parler de ses initiatives pour le Proche-Orient : *« J'y suis mal préparé. J'ai découvert en effet que je ne savais rien – littéralement rien – sur les Palestiniens. Le mot n'évoque rien de précis pour moi ! Je ne connais bien ni leur origine, ni leur lieu de résidence, ni les causes de leurs difficultés. Ils représentent une population mal localisée, mal identifiée, dans le brouillard opaque du Proche-Orient. »* En revanche, il parle avec plus de finesse des questions atomiques, même s'il les entrelarde de considérations intempestives sur sa grippe, son nez bouché, ses éternuements, qui nous laissent de marbre.

A deux reprises au moins, Giscard fait des aveux intimes surprenants. A la fin de son septennat, il constate : *« C'est pendant que j'étais président de la République que j'ai commencé à enlaidir. »* Il reconnaît n'avoir jamais accepté son aspect physique, ni la calvitie, l'obsédante calvitie, dont il dit avoir pris conscience très tôt, dans une ville d'eau allemande, voyant la lumière éclairer la peau de son crâne à travers les cheveux : *« J'en ai conçu une sorte de terreur. »* Il ne se regarde jamais dans un miroir, sauf pour se raser. Il conserve ses anciens costumes et les porte indéfiniment. Pour s'enfermer dans l'illusion où il vit : *« Celle d'un corps que le passage du temps ignorerait, et laisserait vivre à son rythme antérieur, sans chercher à conduire sa lente démolition. »* Sept ans plus tôt, s'installant à l'Elysée, il constate sa répugnance pour tout changement de son environnement humain, son horreur viscérale de tout ce qui se dégrade, de tout ce qui montre la mort au travail. Il se sent une préférence confucéenne pour le passé, *« l'idée que celui-ci baigne dans une lumière dorée et qu'il a existé un temps où tout était sage, doux, harmonieux »*, un temps vers lequel on ne peut que souhaiter revenir.

Il y a peut-être là une indication de vocation littéraire. Les écrivains comptent beaucoup d'anciens petits garçons qui n'ont pas voulu grandir et de Narcisses amoureux de leur propre adolescence, désespérés du temps qui passe, en proportion plus grande sans doute que chez les hommes politiques où l'on recrute plus de réalistes durs à cuire. Mais un tempérament, ni même une névrose, ne font pas tout. Il faut des dons et du travail. Une vocation, c'est en partie une voie qui nous appelle et aussi, davantage même, une voie que l'on choisit. Giscard a choisi les finances, le pouvoir.

A quand le troisième tome du *Pouvoir et la vie* ? *« Dans deux ou trois ans, cela s'appellera* L'Eloignement *et portera sur la période entre octobre 1980 et juin 1981. Une période très intense de lutte pour le pouvoir. Par la gauche qui en était frustrée depuis vingt-trois ans. Par une partie de la droite aussi. J'étais optimiste. Mon premier ministre, Raymond Barre, un peu moins. Je croyais avoir bien fait. Je n'ai pas vu venir mon échec. »*

Il a déclaré un jour qu'il aurait bien aimé être écrivain s'il avait été certain d'atteindre à la perfection de ses maîtres, Flaubert et Maupassant. Puisqu'il a publié *Le Passage*, il faut croire qu'il a estimé être parvenu magiquement au niveau des deux Normands, ce qui est peut-être téméraire. Le président, qui a du goût, qui admire Yasushi Inoué pour son *Fusil de chasse* et le comte Potocki, auteur du génial *Manuscrit trouvé à Saragosse*, rectifie ce raccourci : *« J'ai toujours été convaincu que la seule forme de postérité, en temps de paix, était la création d'œuvres d'art. Pouvez-vous me citer le nom de quatre ministres entre 1850 et 1870 ? Et pourquoi céder à ce côté corporatiste des Français qui veut qu'on ne soit bon qu'à une chose, un rôle, qu'on ne puisse être homme politique et romancier ? Mais je n'aurais pas été capable d'être un écrivain sans avoir vécu. Je pensais que la matière me viendrait de l'extérieur. Et j'ai vécu beaucoup de choses. »*

Certes, il n'y a pas lieu de douter de sa sincérité, mais le secret de l'écriture ne tient-il pas à un profond renoncement de la plupart des rôles où l'on doit paraître, à un plongeon dans l'inconnu, dans le risque majeur de se tromper sur soi, de n'être jamais garanti de son talent ? Parce que les deux paillards, Gustave et Guy, avaient renoncé à pratiquement tout le reste pour écrire, s'étaient encanaillés, avaient peiné, souffert, n'avaient jamais été certains d'être un jour Flaubert ou Maupassant. Quant au vicomte de Chateaubriand, dont Giscard aurait pu s'inspirer plus judicieusement, s'il est un écrivain immense, c'est un politique qui a soigneusement sabordé sa carrière. Ce qui, bien sûr, ne saurait être en aucun cas, pour le romancier Giscard, un motif d'encouragement.

Michel Braudeau

★ ***Le Pouvoir et la vie*, Compagnie 12 éditeur, premier tome 399 p., 95 F ; deuxième tome 486 p., 129 F. Egalement en Livre de poche. *Le Passage*, Robert Laffont, 234 p., 99 F.**

Nous ne serons jamais quittes avec Auschwitz

par François Léotard

VOICI quelques mois, nous avons célébré, avec la joie et la ferveur qui convenaient, la libération de notre pays. Avec recueillement aussi. La victoire ayant d'une certaine manière racheté notre violence, les mots et les morts furent ceux d'une guerre aussi lourde que les autres, aussi affreuse sans aucun doute, mais tellement éclairée par le caractère lumineux de la Libération !

Pourquoi n'avons-nous pas dans sa pureté le même sentiment pour ce qui concerne l'anniversaire de la libération des camps ? Pourquoi notre joie se trouve-t-elle comme recroquevillée, craintive, inquiète d'elle-même ? Pourquoi nous est-il impossible – malgré la délivrance des rescapés – de trouver là, ce jour-là, en cet endroit-là un motif de joie ou même d'espérance ?

Nous ne savons pas très bien répondre à cette question, parce que cette évocation dépasse toute parole, parce que nous devinons, dans chacun de nos peuples, la part de complicité qui s'y trouve, parce que, à travers Auschwitz, c'est l'Europe qui s'est engloutie et que nous sommes là, depuis, dans un silence de noyés.

Nous savions que c'était une guerre, nous savions que c'était une occupation, nous savions que c'étaient un vainqueur et un vaincu, un armistice ou une capitulation, une armée qui gagne ou une armée qui perd. Nous ne savions pas vraiment qu'il y avait cela au fond de nous.

Nous ne savions pas vraiment que l'humanité elle-même pouvait être vaincue. Nous ne savions pas ce que pouvait être la négation absolue, formellement exprimée, de l'être humain. Nous ne savions pas ce que c'était que la programmation industrielle de la mort. Nous pensions que les morts – fussent-elles celles de la guerre – étaient accidentelles. Nous ne savions pas que l'on pouvait tuer des enfants comme des insectes et détruire une culture comme on le fait d'une infection. Et que tout cela puisse avoir été pensé, voulu, réalisé en Europe, notre patrie, prolonge comme un écho notre stupeur et nous empêche de célébrer quoi que ce soit dans la quiétude d'un honneur retrouvé.

> Si nous acceptons ce qu'à nos portes on commet, que reste-t-il de l'Europe, de sa nécessité ?

Si aujourd'hui, dans notre difficulté à célébrer un anniversaire, dans le désarroi de notre identité d'Européens, Il devait y avoir un message, ce serait bien celui d'une urgence. Message venu du néant, où nous avons laissé s'abîmer nos frères juifs, tziganes, résistants, déportés qui furent dans la mort les premiers des Européens. Message d'une Europe que nous avons laissée, dans les années 30 se détruire d'elle-même, à travers l'inconscience des Etats, la lâcheté trop fréquente de l'esprit, l'affaissement moral des opinions flattées, l'oubli des cultures, le mépris des différences.

Auschwitz, c'est un pluriel. Non seulement parce que les lieux du massacre furent nombreux et que certains furent des bureaux français avec des listes sur les tables. Mais aussi et surtout parce que les actes qui y mènent, les renoncements qui le font accepter, les compromis qui le préparent sont de multiples étapes sur un même chemin.

Si nous acceptons sans mot dire (sans maudire ?) ce qu'à nos portes on commet, que reste-t-il de l'Europe, de sa voix, de sa nécessité, de son identité ? Si l'on décapite une femme parce qu'elle veut s'habiller comme elle l'entend, si l'on assassine un journaliste parce qu'il est journaliste, si l'on brûle une école parce que c'est une école, si l'on épure ethniquement et sélectionne physiquement, si l'on écrase une langue parce qu'elle est parlée, une mosquée ou une église parce qu'on y prie, une ville parce qu'on y rencontre et que les Européens se taisent, que reste-t-il à dire ?

La question que nous pose Auschwitz, c'est celle du caractère précieux de l'Europe. Une Europe voulue, construite, forte et solidaire. Une Europe qui accepte comme des valeurs communes – plus importantes que celles du marché – le primat du droit, le respect de la personne, la liberté de conscience, le pluralisme des opinions, la protection des minorités, l'égalités des sexes, etc.

Si nous n'avons pas pour unique destin le libre-échange et la loi de la marchandise, peut-être retrouverons-nous une parole. Peut-être autour de nous, en Algérie ou en Bosnie, par exemple, sera-t-elle écoutée pour ce qu'elle est : une parole qui libère.

J'ai confiance dans la voix de la France d'aujourd'hui, dans cette responsabilité singulière qui lui fait présider l'Europe, dans le respect qui entoure notre politique étrangère et l'utilisation pacifique qui est faite de nos armées.

En Europe, nous ne serons jamais quittes avec Auschwitz.

Mais nous pouvons, Français d'aujourd'hui, Européens de culture et de foi, désigner un chemin, tracer une perspective d'espérance, montrer que notre mémoire est vivante et notre cœur intact. Et reprendre le mot de René Char à son ami Francis Curel : *« Prends garde à ceux qui s'affirment rassurés parce qu'ils pactisent. »* C'était en 1941. Puis, quatre années plus tard, au même, revenant de la déportation : *« La pensée ne t'a pas effleuré de tirer du déluge ta défroque à rayures pour en faire une relique pour les tiens. »*

Ni complaisance ni goût pour la relique. Mais simplement ceci : un immense, vivant et silencieux respect pour les morts, une parole qui n'oublie rien, qui ne se cache pas, ni ne se dérobe à son vrai rôle.

***François Léotard** est ministre d'Etat, ministre de la défense*

Les deux illusions de François Furet

par Yvon Quiniou

EN affirmant d'une manière péremptoire dans son dernier livre, *Le Passé d'une illusion*, que le communisme est mort, François Furet est victime d'une illusion intellectuellement plus pernicieuse que celle qu'il dénonce : il prend son désir pour la réalité et verse ainsi dans cette passion idéologique qu'il se plaît à critiquer chez les autres. Ce qui surprend, c'est la faiblesse de l'argumentation sur ce point précis. A aucun moment, il ne revient à Marx, à sa théorie, pour se demander si ce qui s'est fait en son nom peut vraiment s'en réclamer.

S'il l'avait fait, et témoigné ainsi un peu de considération pour cet *« Aristote des temps modernes »* (le mot est du philosophe et romancier Michel Henry), il se serait aperçu qu'aucune des trois conditions que Marx, dans son effort pour rendre scientifique la politique, assignait à la transformation socialiste, n'était réalisée en Russie. Ni le développement économique du capitalisme, ni l'existence d'une majorité de salariés liés à la production industrielle, ni enfin ce mouvement politique *« de l'immense majorité » (Manifeste)* qui seul conférait sa légitimité, selon Marx lui-même, à la révolution anticapitaliste et qui a nom, si l'on entend bien, démocratie.

Ce qui en est sorti et a fourni un modèle contraignant pour les autres pays du bloc de l'Est – partant, eux, d'autres conditions –, ce n'est ni le communisme (qui suppose, entre autres, l'abondance et l'extinction des fonctions coercitives de l'Etat) ni même le socialisme (simple phase de transition), mais ce qu'on a pu appeler une voie non capitaliste pour l'industrialisation.

Cette voie a échoué et elle a porté un nom qui, lui, a effectivement marqué notre XX[e] siècle de sa charge d'espérance illusoire, de ses acquis partiels, mais surtout de ses réalités insupportables et donc de son échec tragique : le marxisme-léninisme.

> A aucun moment, François Furet ne revient à Marx pour se demander si ce qui s'est fait en son nom peut vraiment s'en réclamer

Là est l'erreur et la deuxième illusion, dans la chose cette fois-ci : avoir cru que l'on pouvait faire la révolution ou la continuer, en tout cas la réussir, dans un pays sous-développé, en dehors du capitalisme avancé et de l'ensemble de ses acquis matériels et intellectuels. S'il avait mieux lu Marx ou, à défaut, les auteurs qui s'en réclament – comme Moshé Lewin – étonnamment absents de sa bibliographie, il aurait su que l'auteur du *Capital* (comme Engels) avait pronostiqué sur le tard l'échec d'une pareille révolution tout en en ayant conçu l'éventualité.

Tout simplement parce qu'il prenait au sérieux ses propres découvertes matérialistes sur l'histoire, le capitalisme et les lois de sa transformation en une société plus humaine. Mais François Furet aurait dû alors admettre que c'est Lénine (et pas seulement Staline, notons-le) qui est mort, non Marx, et que la disparition d'une dramatique caricature du communisme, loin d'enterrer l'original, ne fait que lever l'hypothèque qui pesait sur l'idée communiste elle-même.

La question de la validité de cette idée reste complètement ouverte, et seule son expérimentation dans les conditions du capitalisme développé pourrait la tester et, éventuellement, l'invalider. Cette expérience n'a été nulle part faite et on ne peut donc trancher dans un sens ou dans un autre. Avec ce correctif : la réalité inhumaine du capitalisme contemporain, renforcée depuis la chute des régimes de l'Est et à laquelle François Furet paraît bien indifférent, fait apparaître toute la fraîcheur, si l'on ose dire, de la critique marxienne, quitte à ce qu'on l'enrichisse de nouveaux concepts ou de nouveaux angles d'attaque comme celui que fournit l'écologie. Cela ne suffit pas pour garantir une promesse ; mais cela suffit, aux yeux de ceux qui savent raison garder et n'ont pas renoncé à humaniser notre monde, pour réfuter l'idée d'une mort annoncée.

***Yvon Quiniou** est professeur de philosophie et membre de la rédaction de la revue « Actuel Marx »*

La logique de la sanction contre Jacques Gaillot

par Patrick Valdrini

La décision d'un pape peut être jugée sous l'angle de l'opportunité. Toutefois, elle est légitime du point de vue des devoirs et des droits qu'il reçoit dans sa charge à l'égard de l'Eglise tout entière. En effet, l'organisation de l'Eglise catholique donne au pape une compétence particulière en matière de maintien de l'unité du corps épiscopal. Comme successeur de l'apôtre Pierre, dit le concile Vatican II, il est le *« principe perpétuel et visible et le fondement de l'unité »* qui lie entre eux les évêques et la multitude des fidèles. Tous les évêques partagent avec lui cette fonction. C'est ce à quoi renvoyait le communiqué du Saint-Siège à propos de Mgr Gaillot.

Avec le pape, les évêques forment un collège ayant le rôle essentiel de garant de l'unité du corps ecclésial. Chaque évêque doit personnellement exercer ce rôle. D'abord, comme membre du collège des évêques, il participe, selon les termes mêmes du concile, *« à la sollicitude de toutes les Eglises »*. Ensuite, il joue ce rôle dans l'Eglise locale dont il a la charge. Selon les principes organisateurs de l'Eglise, il exerce un même ministère d'unité dans ses différentes fonctions et au sein des institutions auxquelles il participe.

Cette conception repose sur un équilibre entre le pouvoir personnel donné au pape et le principe de collégialité épiscopale, conception traditionnelle dans l'Eglise dont on trouve la trace très tôt dans les pratiques conciliaires.

Le concile Vatican II a revalorisé le rôle des évêques en reprenant des travaux de doctrine qui rééquilibraient cette ecclésiologie trop réductrice, notamment en donnant cette place essentielle au collège des évêques uni au pape.

Dès lors, le ministère d'unité de tout évêque s'est trouvé renforcé, devant s'exercer à la fois dans une dimension universelle par son appartenance au collège et une dimension particulière puisqu'il est attaché à une Eglise locale ou pour certains évêques à une titulature. Ce ministère est fondé sur un principe théologique et canonique selon lequel l'Eglise locale n'est pas seulement une *« préfecture »* de l'Eglise mais, disent les textes, une *« partie du Peuple de Dieu »* où *« se réalise l'Eglise »*. Ceci explique, pour une part, que le pape soit d'abord, comme tous les autres membres du collège épiscopal, évêque d'une Eglise locale.

Cependant, même si la reconnaissance de ces principes est aujourd'hui unanime, la tension entre cette double responsabilité de l'évêque, tant à l'égard de l'Eglise universelle que de l'Eglise particulière, est inévitable. Nul doute qu'elle soit une modalité de la difficulté à articuler l'universel et le particulier mais, en l'occurrence, elle est accentuée par l'importance récente prise par l'exercice de la fonction magistérielle pour assurer l'unité de l'Eglise.

Comment juger cela ? Cette situation est certainement une des conséquences de la diminution d'influence du rapport juridictionnel entre hiérarchie de l'Eglise et fidèles. Rappelons que la doctrine canonique du XIX[e] siècle posait la question du magistère de l'Eglise en termes de juridiction présentant la fonction magistérielle comme une expression spécifique du pouvoir de gouvernement du pape sur les fidèles.

> La tension entre la double responsabilité de l'évêque, tant à l'égard de l'Église universelle que de l'Église particulière, est inévitable

Ces théories sont aujourd'hui abandonnées et, en tout cas, remises en cause pour des raisons touchant à l'évolution du rapport de l'Eglise à la société moderne. Appliquée à l'exercice de la fonction magistérielle, cette évolution est illustrée par le fait que le magistère ecclésial est aujourd'hui entendu comme un des discours porteurs de sens, dont la crédibilité dépend de son contenu plus que de l'autorité dont elle émane.

Aussi l'influence et l'extension du magistère de l'Eglise peuvent-elles déborder les frontières de la communauté de ceux qui, en principe, reconnaissent son autorité. Si cette analyse est exacte, cela veut dire qu'inévitablement l'Eglise doit prendre en compte comme un des éléments de l'exercice de sa fonction de magistère cette nouvelle fonction qui est attendue, et en évaluer l'image dans la société moderne.

Il reste que l'Eglise, pour des raisons qui tiennent à sa mission et à son identité, ne peut éviter de se construire autour d'un magistère dont l'unité lui est indispensable. C'est là où la diminution de son pouvoir de juridiction en matière de magistère ajoutée à l'importance prise par la fonction magistérielle risque de faire porter d'une manière trop grande au contenu du magistère le rôle de fédérateur de la communauté catholique. Un tel rôle doit être dévolu, aussi et pour une part admise par tous, à la fonction juridictionnelle.

Considéré positivement, ce risque révèle qu'est en jeu un équilibre à trouver, dans de nouvelles conditions, entre deux facteurs assurant l'unité de l'Eglise, un lien juridictionnel entre hiérarchie et fidèles et l'adhésion à un même magistère.

Le code de droit canonique atteste jusque dans son vocabulaire que cet équilibre peut être trouvé. Il parle, comme nous venons de le faire, *d'adhésion* au magistère alors qu'il utilise le terme *d'obéissance* pour les rapports de type juridictionnel. Cela veut dire que la distinction des deux approches est souhaitable. Dans cette perspective, le pouvoir de gouvernement assure un exercice de la fonction magistérielle qui, dans son ordre, établit et garantit l'unité de l'Eglise.

C'est grâce à cette distinction, nous semble-t-il, que les revendications de débats peuvent trouver un cadre d'action en y ajoutant, comme d'ailleurs commence à le faire le dernier concile, une hiérarchie dans l'adhésion selon le type de magistère.

Dans cette approche, la responsabilité des évêques et du pape dans l'unité magistérielle de l'Eglise est très grande. Mais, elle contraint à porter son attention sur les institutions d'exercice de la collégialité épiscopale et de participation des évêques à la fonction magistérielle de l'Eglise. Il faut bien constater qu'aujourd'hui, même si le pape et les évêques admettent unanimement le principe de la collégialité comme catégorie organisatrice de l'Eglise et y sont manifestement attachés, les institutions qui permettent au collège des évêques de porter un acte collégial en tant que tel sont rarissimes. Réunir en un lieu plus de 4000 évêques pour porter un acte collégial ou faire porter un acte collégial par un aussi grand nombre d'évêques sans les réunir est difficile à réaliser.

En fait, depuis le concile Vatican II, les papes ont développé la participation des évêques diocésains à des institutions d'aide à la fonction primatiale du pape, comme la curie romaine, le collège des cardinaux et le synode des évêques qui vient de fêter ses trente ans d'existence. De la même manière, la conférence des évêques qui réunit les évêques d'un territoire, par exemple la France, n'a pas encore trouvé son identité par rapport à la fonction magistérielle du collège tout entier. Tout ceci tend à prouver que, derrière les problèmes conjoncturels qui se posent à l'Eglise depuis quelque temps dans l'exercice de sa mission, se cachent de grandes questions qui concernent la mise en œuvre pratique de la collégialité épiscopale et plus largement de la participation dans l'Eglise, questions qu'il faudra traiter en fonction de la riche tradition ecclésiale et de l'évolution de nos sociétés.

***Patrick Valdrini** est recteur de l'Institut catholique de Paris*

AU COURRIER DU MONDE

UN SALUT FRATERNEL

Je suis juif sociologiquement, athée par auto-éducation et conviction profonde. C'est dire si je suis vraiment, théoriquement, en dehors du problème religieux lui-même. Il ne m'appartient pas non plus de m'immiscer dans un acte de décision de l'Eglise qui implique forcément une fois de plus un renforcement du gallicanisme (...).

Pourquoi ai-je suivi de loin le parcours de Mgr Gaillot ? Je suis sans doute un vieux social-démocrate. Ce qui veut dire que pour moi, français, laïc, jacobin, la vérité de la Bible – sans distinction de Testaments – et la parole du Christ révèlent qu'il n'est pas de valeur plus importante dans l'ordre des choses temporelles, et peut-être intemporelles, que la justice pour son prochain. Laquelle passe peut-être avant toute autre valeur, fût-ce la liberté, dont on sait que malheureusement elle n'est que relative. Puis-je, par votre canal, porter mon salut à Mgr Gaillot ? Je sais bien qu'il n'est pas seul – et demain en apportera la preuve – mais c'est simplement le salut fraternel d'un individualiste farouche qui se veut de progrès.

Jean-Louis Picard
Paris

VOUS AVEZ DIT : BEUR ?

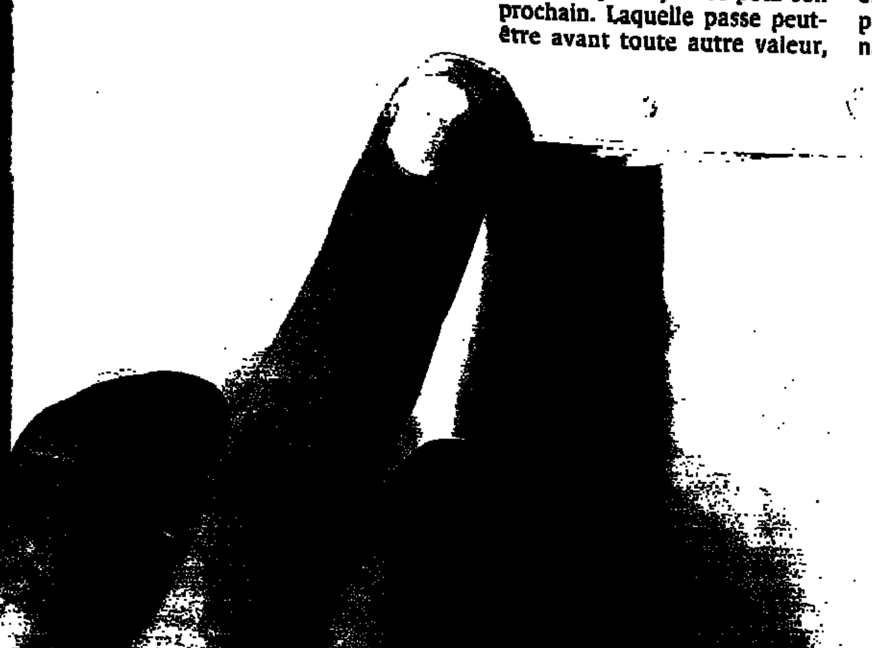
Je réagis au titre de première page de votre journal daté du 11 janvier : « Des beurs jugés à Fès », qui renvoie en page 12 à un article « Société » sur ces beurs de banlieue en mal de djihad.

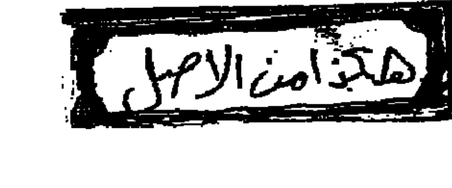
Je réagis pour avoir cru jusqu'ici à l'utopie républicaine et en constatant que nous entrons peu à peu dans un « communautarisme » à la française. Serons-nous bientôt, comme aux Etats-Unis, rattachés, de gré ou de force, à une « communauté » ou « ethnie » d'appartenance : Caucasiens, afro-européens, beurs, etc. ?

Je réagis sans doute à contretemps car le « nouveau » *Monde* est arrivé qui peut, en première page, désigner des Français (certes franco-marocains et franco-algériens) sous une dénomination qui se voulait, à l'origine, protestation sociale et revendication d'intégration.

Emmanuel Forichon
Carcassonne

[NDLR : le terme « beur » est entré dans les mœurs et dans le dictionnaire : *« jeune d'origine maghrébine né en France de parents immigrés »*, selon le Petit Larousse. *Le Monde* mentionne les indications sur les origines des personnes lorsqu'elles ont un lien direct avec les faits rapportés et, par là, une valeur informative, éclairante en tout cas.]





Le Monde

La « résistance » de Bill Clinton

SIGNE des temps et de l'état de la société en Amérique ? Ou indice du « second rôle » qui semble dévolu à Bill Clinton dans le débat politique ? Toujours est-il que toutes les chaînes de télévision américaines ont choisi de consacrer l'essentiel de leurs journaux de fin de soirée, mardi 24 janvier, à l'ouverture du procès d'O.J. Simpson, et non au discours sur l'état de l'Union prononcé par le président devant le Congrès. Il est vrai que le sort du héros de football américain accusé d'un double meurtre passionne toute l'Amérique, et que, comme prévu, la prestation de M. Clinton avait un air de « déjà vu ».

A l'époque, les Américains avaient salué l'arrivée au pouvoir du plus jeune président des Etats-Unis depuis John Kennedy. Ce retour des démocrates à la Maison Blanche était plus qu'un changement de génération et le fait de l'alternance politique : l'Amérique, avait promis M. Clinton, prenait un nouveau départ, elle faisait face aux défis de l'après-guerre froide avec à sa tête un homme qui s'engageait à résoudre des problèmes intérieurs trop longtemps négligés. Le changement annoncé n'est pas venu, du moins pas dans les proportions espérées par les Américains. Cette déception s'est muée en sanction à l'occasion des élections de novembre 1994, et c'est aujourd'hui au Grand Old Party de tenir ses engagements électoraux.

M. Clinton peut certes attendre patiemment que ses adversaires tombent dans les chausse-trappes qu'ils ont eux-mêmes mis en place : cet amendement constitutionnel associant l'impératif de l'équilibre budgétaire à un ambitieux programme d'allégements fiscaux en est un exemple. Le chef de l'exécutif peut aussi faire le pari d'un rejet de l'électorat face aux mesures radicales, voire antisociales, proposées par certains chefs de la nouvelle majorité républicaine. Fondamentalement, les Américains ne prisent guère les « révolutions ». Celle qu'entend mener à bien Newt Gingrich, le *speaker* de la Chambre des représentants, fût-elle de nature conservatrice, pourrait bien ne pas échapper à la règle.

Mais une politique attentiste de M. Clinton ne saurait être suffisante pour remobiliser l'électorat démocrate avant l'échéance présidentielle de 1996. L'expérience de la cohabitation entre républicains et démocrates, bien que débutante, montre que, au moins sur le plan médiatique, M. Gingrich parvient à éclipser largement l'hôte de la Maison Blanche. Or cette idée de « nouveau contrat social » lancée mardi par le chef de l'exécutif, qui vise à mieux faire participer les citoyens à la vie publique et à leur offrir des *« chances »* en échange de leur *« responsabilité»*, n'est guère nouvelle : elle s'apparente aux propositions du Bill Clinton de 1992. Il lui manque un élément dynamique. M. Clinton ne l'a, apparemment, pas encore trouvé.

Les jeux du pouvoir

L'AFFAIRE de la Française des jeux ne fait sans doute que commencer. Un nouveau dossier vient ainsi alourdir la litanie des corruptions nées du commerce du pouvoir et de l'argent, de l'impunité et de l'amoralisme.

Aux épisodes précédents – délits d'initiés, fausses factures, caisses noires –, le dossier instruit par le juge Isabelle Orsini à Nanterre (Hauts-de-Seine) ajoute des chapitres inédits. Les jeux de hasard, la publicité commerciale et les médias télévisuels entrent, cette fois, en scène, avec, comme toujours, une accumulation balzacienne de détails romanesques : un train de vie fastueux, des sommes en liquide circulant de la main à la main, le témoignage accablant d'une ex-hôtesse de l'air séduite lors d'un voyage présidentiel, un compte bancaire à Lugano (Suisse), une société panaméenne, des machines à sous, un ancien député gaulliste devenu mitterrandiste mais invariable dans son penchant pour les affaires douteuses, etc.

La présence de cet homme aujourd'hui réfugié à l'étranger, Henri Modiano, – qui dut déjà affronter la justice en 1972 – dans un dossier mettant en cause un proche de l'actuel président de la République, illustre la continuité de ces détestables jeux de pouvoir. Mais avec une différence notable : c'est au tour de la gauche gouvernante d'alimenter la chronique.

Militant socialiste, l'ex-président de la Française des jeux, Gérard Colé, fut associé à partir de 1984 à la stratégie d'image de François Mitterrand. En 1986, il fut officiellement nommé conseiller chargé des questions de communication au cabinet du président, poste auquel il fut confirmé en 1988. Son départ, en juin 1989, de l'Elysée pour la Française des jeux ne lui ôta aucun des soutiens dont il bénéficiait au sommet de l'Etat.

Cette affaire ne se développe donc pas aux marges de la République, mais au cœur de ses institutions. L'école cynique se contentera de souligner les tentations inévitables du pouvoir, auxquelles les convictions ne sauraient tenir lieu d'antidote. Ceux qui, nombreux, ont cru au changement social – et qui ne désespèrent toujours pas d'améliorer la société – préféreront demander des comptes aux voleurs de rêves. Ils se souviendront notamment de Gérard Colé qui, en 1977, alors secrétaire de la commission « information » du PS opposait, lors d'un colloque, le marketing *« pédagogique »* de la gauche au marketing *« démagogique »* de la droite.

Cette nouvelle affaire a justement le mérite de désigner l'un des nouveaux ennemis de la morale publique : la communication, cet univers qui, non content de combattre une information indépendante – et, de ce fait, forcément indocile –, s'inscrit dans un mélange entre politique, argent et médias.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Fils de moi-même

par Altan

SUITE À UN TRAFIC
DE SPERMES CONGELÉS
FÉCONDATIONS EN ÉPROUVETTE
ET LOCATIONS D'UTERUS
ME VOILÀ NÉ : FILS DE
MOI-MÊME.

ALTAN.

Altan, dessinateur italien.

L'Italie, pays de la crise permanente

Suite de la première page

L'usage de ces décrets-lois a connu une croissance exponentielle : au début des années 50, ils ne représentaient que 1,2 % des lois, en 1980 30 %, et en 1987, 60 %. Les décrets-lois sont devenus la norme législative : Lamberto Dini a déjà prévenu qu'il ferait passer son programme de cette manière.

Troisième exemple d'exception qui se banalise : les référendums « en rafale ». Le référendum d'initiative populaire a été prévu par la Constitution, mais la loi rendant possible son application n'a été adoptée qu'en 1970 et le premier référendum abrogatif (seule forme autorisée) a eu lieu en 1974 : c'est la Démocratie chrétienne qui, n'ayant pu empêcher la légalisation du divorce, a pensé au référendum comme ultime recours. Non seulement son appel au peuple a échoué – la loi sur le divorce n'a pas été abrogée – mais la DC a mis en marche une machine institutionnelle qui allait finir par la broyer. Pendant vingt ans, le Parti radical de Marco Pannella a fondé son existence sur la promotion de référendums de plus en plus nombreux, de plus en plus audacieux. C'est par référendum qu'a été abrogée en 1993 la loi sur l'élection des sénateurs, à la suite de quoi le scrutin majoritaire (tout de même mâtiné de proportionnelle) a été adopté et a favorisé, aux élections de mars 1994, l'élimination des partis traditionnels.

En dépit de sa fragilité, le système politique italien ne s'est pas brisé

Il existe toutefois un garde-fou à ces débordements de démocratie directe : c'est l'intervention préalable de la Cour constitutionnelle, qui décide quels référendums sont recevables. La dernière sentence de la Cour, début janvier, a montré à la fois son pouvoir... et le caractère contestable de ses décisions : 7 des 16 référendums proposés ont été écartés – avec les meilleures justifications juridiques – comme ceux sur la loi électorale pour les législatives ou la publicité sur les chaînes publiques de télévision. En revanche, les Italiens voteront sur l'abrogation de la loi qui permet à un individu de posséder jusqu'à trois chaînes de télévision privées (et qui bénéficie exclusivement au magnat des ondes, Silvio Berlusconi)... Ces décisions défavorables au Cavaliere ont poussé son allié, l'imprévisible Marco Pannella, à qualifier la Cour de *« coupole mafieuse de la partitocratie»*.

Ces pratiques (dissolution, décrets-lois et référendums) traduisent une perte de pouvoir du Parlement. Plus elles deviennent la règle, écrivait Norberto Bobbio, *« moins le Parlement est au centre du système. Comme ce centre manque, le système se défait pièce par pièce, comme une horloge démontée »*.

Parallèlement à cette désagrégation institutionnelle, le système des partis dans lequel était ancrée la démocratie a lui aussi éclaté. La crise de 1992-1994, provoquée à la fois par l'enquête « Mains propres » et la montée électorale de la Ligue lombarde, a entraîné l'effondrement de la Démocratie chrétienne, le parti dominant : on retrouve son électorat – et beaucoup de ses anciens élus ou féaux – dans tout l'éventail des « nouveaux partis ». Quant au Parti communiste, opposition permanente mais insitutionnalisée, qui a beaucoup contribué à structurer la société italienne – formant avec la DC une « démocratie bicéphale », selon le politologue Alfio Mastropaolo –, il s'est divisé en tentant de se transformer en parti social-démocrate.

Un autre point d'ancrage était constitué par ce qu'on a appelé le *« sottogoverno »*, formé par les organismes publics qui enserrent l'économie italienne. Les enquêtes anti-corruption ont mis au jour ce « sous-gouvernement » de l'ombre, et l'ont démantelé en inculpant par centaines les représentants des partis dans le secteur public, chargés de pourvoir au financement occulte de leurs commanditaires. La quasi-faillite des grands groupes publics, leur privatisation progressive et le séisme qui a ébranlé le sytème des partis a laminé (définitivement ?) ce sous-gouvernement.

En dépit de sa fragilité, le système politique italien, comme le prévoyait Norberto Bobbio, *« ne s'est pas brisé et a même démenti, jusqu'à présent, la loi historique, donnée pour certaine, suivant laquelle une démocratie mal gouvernée, ou même non gouvernée, finit inévitablement en un Etat autoritaire »*. Cette fois pourtant, la crise institutionnelle permanente débouche sur une incertitude quant au type de régime politique que connaîtra demain l'Italie. Alors que le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, veille à l'application stricte des règles de la démocratie parlementaire, Silvio Berlusconi en appelle au peuple. La République parlementaire a montré les limites de son efficacité, mais les Italiens ne sont peut-être pas prêts pour autant à adopter un régime présidentiel, qui réveille chez beaucoup la hantise du pouvoir personnel. D'autant que les héritiers du fascisme – qui accomplissent ces jours-ci la transformation de leur parti, le Mouvement social italien, en Alliance nationale – n'ont jamais, depuis la guerre, été aussi près du pouvoir.

Sophie Gherardi

AU FIL DES PAGES/SOCIÉTÉ

La méthode humanitaire

BERNARD KOUCHNER fait partie de ces étoiles étranges qui suscitent autant d'agacement que d'admiration. Parce que trop actives peut-être, ou trop visibles, ou trop brillantes tout simplement. L'ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire aggrave son cas, ces jours-ci, en laissant planer le doute sur une éventuelle candidature à l'Elysée, dont le seul effet pourrait être d'enfoncer un peu plus les socialistes. Faut-il s'interdire pour autant de lire son dernier livre, qui ne manque ni de souffle ni d'idées ?

L'homme a appris à recevoir des coups, et même à les devancer. Au détour d'une page, c'est par une question qu'il répond à ses censeurs prévisibles : comment ceux qui ne font rien font-ils pour se supporter ? L'argument est lâché. Voici un homme qui n'arrête pas de brandir son CV à titre de légitime défense. Lui, il a su quitter ses pantoufles, lâcher « ses » malades pour aller en soigner d'autres, au bout du monde, sous les bombes. Qui parmi nous peut se vanter d'avoir secouru des boat-people en mer de Chine, arraché des petits Biafrais à la mort, pleuré main dans la main avec Danielle Mitterrand après avoir échappé à un attentat au Kurdistan ?

C'est une leçon d'énergie que donne en permanence Bernard Kouchner, au risque de provoquer le tournis. Il est difficile de croire que seul le goût des projecteurs a pu conduire cet homme si loin, si souvent, pour voir la mort d'aussi près. Qu'est-ce qui le fait courir ? *« Ma génération a été modelée par l'antifascisme »*, dit-il, lui dont les grands-parents sont morts à Auschwitz. Mais, sur son militantisme de jeunesse à l'Union des étudiants communistes, il jette un regard plutôt désabusé. *« Nous n'étions ni unis ni communistes... »* Le grand satan, à l'époque, était l'impérialisme américain. Un beau jour, le jeune militant a eu envie d'aller voir sur place. Il a pris l'avion, fumé le cigare avec Che Guevara et fait de la pêche sous-marine en compagnie de Fidel Castro...

Son véritable engagement date de la fin des années 60 avec la naissance de Médecins sans frontières. En Afghanistan comme au Cambodge, au Liban comme dans l'ex-Yougoslavie, le *french doctor* a constaté les ravages du *« déploiement de l'hormone mâle »*. La cruauté des hommes n'a pas de limites. Comment continuer à espérer quand on a vu, au Rwanda, *« ces enfants de deux mois découpés à la machette puis entassés pour servir de cales aux caisses de bière »* ? Bernard Kouchner dit s'être forgé une carapace : il s'attend toujours au pire.

Qu'est-ce-qui fait courir Bernard Kouchner aux quatre coins du monde ?

Au fil des pages, on découvre les trois idées-forces de ce qu'il appelle une *« méthode humanitaire »*. La première est l'obligation d'assister les victimes, indépendamment des obstacles étatiques, du moment qu'elles appellent à l'aide. C'est le devoir d'ingérence. La deuxième idée est que l'assistance ne se partage pas : il faut agir partout, aux confins de la planète comme dans son propre quartier. Ici et là-bas, même combat. La troisième idée est tirée de l'expérience de cet infatigable voyageur : parce qu'on arrive toujours trop tard, il faut se mobiliser pour prévenir les drames. Comment ? Le livre fourmille de propositions : un secrétariat d'Etat à la prévention des conflits dans chaque pays, une armée permanente des droits de l'homme, des sicav et des fonds de placement humanitaires, un parrain pour chaque exclu...

L'ancien ministre de la santé juge sévèrement les médecins français, ses collègues *« à nœud papillon »*, dont *« l'indifférence à la douleur est si grande qu'elle tourne au système »*. Très sévère aussi pour la *« gauche officielle »* à qui il reproche de dédaigner les démarches individuelles : de crier par exemple « A bas le chômage ! » sans songer à aider un chômeur en chair et en os, comme s'il était honteux de mettre ses idées en pratique...

« La France manque d'idéal, affirme cet aventurier, *et j'aimerais contribuer à lui en trouver un. »* Il est tout trouvé, à vrai dire : c'est la défense des droits de l'homme. Le seul moyen de mobiliser des jeunes au regard désabusé. Et, pour la France, la dernière occasion de parler haut en cette fin de siècle.

Robert Solé

★ Bernard Kouchner, *Ce que je crois*, Grasset, 287 p., 110 F.

RECTIFICATIFS

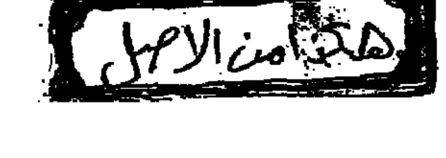
PAUL DELOUVRIER

Roselyne Chenu, auteur du livre *Paul Delouvrier* ou la passion d'agir (Seuil), nous précise que, contrairement à ce que nous avions écrit dans l'article retraçant la carrière de Paul Delouvrier (*Le Monde* du 18 janvier), ce dernier n'a jamais plaidé pour l'Algérie française *« pour la double raison qu'il savait l'indépendance inéluctable et que le général de Gaulle, en l'envoyant à Alger en décembre 1958, lui avait donné un seul mot d'ordre : « ne dites jamais vive l'Algérie française »*.

M. LE PEN A MATIGNON

Dans son édition du 24 janvier, *Le Monde* a indiqué, par erreur, que Jean-Marie Le Pen s'était rendu le 5 janvier à l'hôtel Matignon. Ce jour-là, le premier ministre avait reçu les présidents des groupes politiques représentés au Parlement, où ne siège pas le Front national.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



BILAN Un an après avoir engagé le redressement d'Air France, son président, Christian Blanc, estime que la compagnie a réalisé le quart du chemin qui la sépare des objectifs fixés pour le 1er janvier 1997. Les marges diminuent, mais la diminution de la recette par siège est freinée. Les réformes vont aller en s'accélérant. Les avions seront davantage utilisés, les commandes passées depuis 1990 sont annulées ● LE GOUVERNEMENT devrait bientôt verser à la compagnie 1,8 milliard de francs correspondant au reliquat de la première tranche de l'aide globale de 20 milliards consentie par l'Etat ● AIR FRANCE retrouve son statut de société anonyme (SA) après avoir endossé celui de société anonyme à participation ouvrière (SAPO) pendant deux ans. L'opération se traduit par une cession de 5 % du capital aux personnels, qui en détiendront désormais 10 %.

Christian Blanc : « Air France a fait un quart du chemin »

La compagnie aérienne a atteint ses objectifs pour l'année 1994. Mais elle doit renoncer à acquérir de nouveaux avions. Son président souhaite accélérer les réformes pour réaliser le plan auquel le personnel a souscrit lors du référendum d'avril

« Où en est Air France un peu plus d'un an après votre nomination ?

– Air France est en vie. Un an après ce terrible choc où s'est posée la question de la cessation d'activité, c'est la nouvelle la plus importante et incontestablement la meilleure. Depuis le référendum du 3 avril 1994 et l'accord-cadre du 30 juin avec les organisations syndicales, un contrat pour trois ans entre les salariés, l'Etat actionnaire et la direction est à l'oeuvre. A ce jour, tous les objectifs que nous nous étions fixés pour 1994 sont atteints. Rappelez-vous qu'ils étaient jugés ambitieux ! Ils ont été réalisés rapidement. Ce fut d'une grande complexité, mais pouvait-on s'attendre à autre chose ? Une entreprise de 40 000 personnes est un corps social complexe. Trente ans d'habitudes !

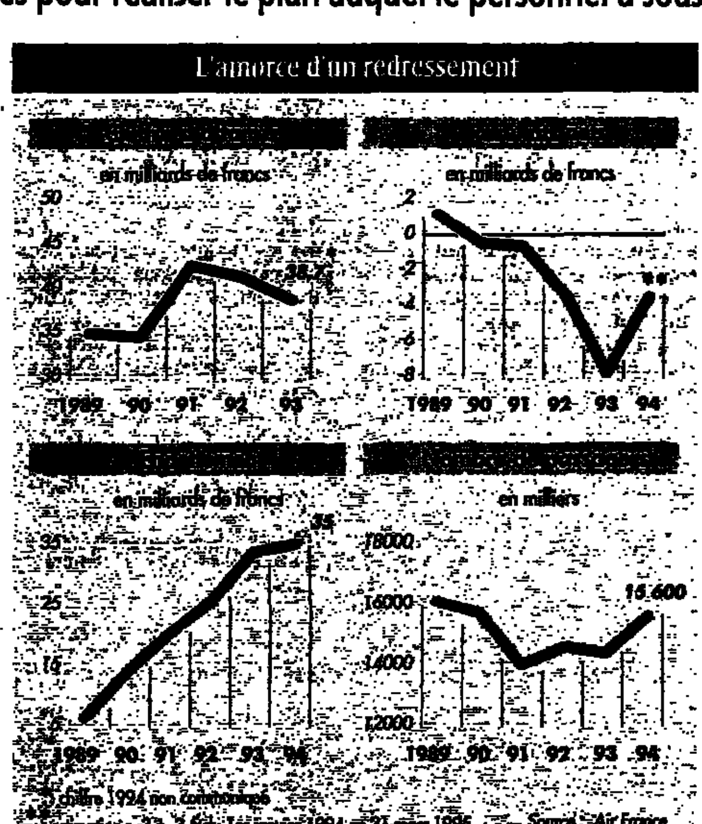
– La méthode Blanc n'est quand même pas une méthode douce...

– Ce n'est pas une méthode douce, mais c'est un redressement sans drame, fondé sur le respect des hommes et l'énergie collective. C'est une restructuration négociée. Ce partenariat social est courant chez nos voisins européens. Quelle que soit la méthode, l'objectif est le même : je ne connais en matière de redressement d'entreprise qu'un seul juge : les comptes. Nous avons, en 1993, un déficit brut d'exploitation de 95 millions. Nous aurons sur l'exercice en cours un excédent brut situé entre 2,5 et 3 milliards de francs. Après amortissements, provisions, frais financiers et produits exceptionnels, nous perdions 8 milliards de francs en 1993 sur douze mois. Nous perdrons cette année entre 3 et 3,5 milliards sur quinze mois. Cela veut dire que nous réduirons nos pertes de plus de la moitié. D'une année sur l'autre, les pertes avaient été multipliées par deux en 1993 et par sept en 1992. Nous avons proposé un plan de redressement sérieux. Nous nous y tenons. Nous ferons même probablement mieux du fait d'une conjoncture plus favorable.

– La « recette unitaire », par siège, a continué de se dégrader. Qu'en est-il aujourd'hui ?

– L'augmentation très importante des coefficients de remplissage de nos avions s'est accompagnée d'une baisse de la recette unitaire, c'est-à-dire du revenu moyen au siège offert. Si j'inclus le fret, la recette unitaire baisse de 1,6 % en 1994 contre 6,7 % en 1993. Dans le même temps les dépenses d'exploitation, y compris les amortissements, baissent de 7 %, contre 1,7 % en 1993. Du jamais vu depuis cinq ans. Autrement dit, nous divisons par quatre la chute de la recette unitaire et nous multiplions par quatre la baisse des coûts.

» Cela étant, en raison de la concurrence, les prix du transport aérien ne vont pas remonter. En outre, un prix moyen ne veut pas dire grand-chose. Aux Etats-Unis, chaque jour, 200 000 tarifs aériens changent. Aussi l'objectif d'une compagnie aérienne bien gérée, c'est de capter les passagers les plus rémunérateurs : vous pouvez améliorer votre prix unitaire dans un environnement global de baisse des prix moyens parce que vous saisissez au bon moment les bons segments de clientèle. C'est sur cela que nous travaillons. Si nous réussissons à faire passer Air France d'une stratégie de capacité à une stratégie de marge, c'est-à-dire d'amélioration constante des coûts et de sélection constante des trafics, notre avenir est garanti.



– Où en êtes-vous en ce qui l'évolution des effectifs et du plan social ?

– Tout plan de redressement à caractère technocratique était voué à l'échec dans une entreprise endettée à hauteur de 35 milliards de francs, ayant perdu depuis trois ans 12 milliards de francs et n'ayant plus de fonds propres. La seule possibilité pour nous était de mobiliser la volonté et la compétence des salariés. Plus de 80 % d'entre eux ont approuvé, en avril 1994, le projet d'entreprise. Mais il était indispensable de contractualiser les résultats de cette décision par un accord-cadre auquel ont courageusement adhéré douze syndicats sur quatorze.

» C'est à partir du 1er juillet 1994 que nous avons commencé à mettre en oeuvre les mesures contenues dans le projet. Cela s'est traduit notamment par la décentralisation de l'entreprise, de nouvelles règles d'emploi des navigants, la trente-neuvième heure de travail, les départs en FNE (fonds national pour l'emploi) ou négociés de plus de 2 000 personnes, le lancement d'une politique d'achat drastique qui a déjà permis d'économiser 800 millions de francs, une réduction de 2 milliards de francs des investissements... Rien de tout cela n'aurait suffi sans la décision du gouvernement d'apporter à la compagnie 20 milliards de francs de crédits publics.

– Quelles sont les mesures programmées en 1995 ?

– Nous allons faire baisser nos coûts de production de 12 % alors qu'ils ont diminué en 1994 de 7 %. Les achats seront réduits de 1 milliard de francs supplémentaires, plus de 2 000 départs volontaires sont programmés, les investissements continuent à être révisés à la baisse. Non seulement nous allons vendre des avions, mais nous avons décidé il y a quelques jours de ne pas donner suite aux options d'achats prises vis-à-vis d'Airbus et de Boeing. Nous avons même annulé les commandes d'avions qui avaient été passées par la compagnie Air France depuis 1990.

» En septembre 1995, nous ferons, en moyen-courrier, avec quatre avions en moins, le même nombre d'heures de vol qu'en septembre 1994. En long-courrier, nous ferons 7 % d'heures de vols de plus avec deux avions en moins. Nous utilisons mieux notre flotte. C'est un avantage économique pour la compagnie mais c'est aussi un avantage pour nos clients qui auront des vols plus fréquents, directs et de meilleures correspondances.

– N'est-ce pas hypothéquer l'avenir ?

– Il y a déjà eu à Air France, entre 1985 et 1990, une période de sous-investissement en matière de flotte qui a obligé mon prédécesseur à procéder à un rattrapage très ambitieux. Certes, cette politique s'est traduite par un niveau d'endettement considérable mais également par un rajeunissement de la flotte. Si nous réussissons à rétablir les comptes et la dynamique de l'entreprise, nous serons en mesure de reprendre nos achats d'avions dans deux ans.

– La réorganisation n'a-t-elle pas déclenché une certaine grogne ?

– Il est essentiel que les personnels de l'entreprise aient une idée précise de l'objectif. Je crois pouvoir dire que c'est le cas, puisque nous nous appliquons à respecter scrupuleusement le projet d'entreprise qu'ils ont approuvé. Il y a ensuite les modalités de mise en oeuvre. Le passage d'une entreprise monolithique, très pyramidale et fortement opaque, à une entreprise décentralisée en réseau où chacun doit faire preuve d'initiatives, nécessite normalement de nombreuses années. Nous ne disposons pas de ce temps. Nous faisons le pari de l'intelligence collective pour traiter les problèmes qui se posent parfois avec une certaine brutalité. Les centres de résultats géographiques qui sont au nombre de cinq (Europe, Amérique, Asie, Afrique, Caraïbe) et le frêt s'installent de façon tout à fait remarquable. Les escales se mobilisent. Il se passe là des choses très importantes et beaucoup plus rapides que je ne l'escomptais.

» Par exemple, le fret d'Air France aura des résultats bénéficiaires en 1995. Nous avons sur les centres de résultats logistiques – maintenance, industrie et informatique – des problèmes de mise en oeuvre un peu plus longs. Cela tient principalement à des problèmes de culture et d'outil de gestion. Nous ne disposons pas d'une véritable comptabilité analytique dans ces centres, ce qui est un obstacle réel lorsqu'on veut mettre en place des mesures de productivité. Enfin, nous avons au siège social de l'entreprise un double problème à régler cette année : le transfert du siège à Roissy, qui s'accompagne d'une réduction de 30 % des effectifs.

– Cette réorganisation va-t-elle s'accompagner de la cession d'activités non stratégiques ?

– J'ai eu l'occasion de dire à plusieurs reprises aux salariés du secteur de la maintenance industrielle que nous appliquerions le contrat de l'entreprise, toute le contrat et rien que le contrat. Les coûts doivent baisser et, au 1er janvier 1997, les activités de maintenance doivent être devenues compétitives. Ce qui nécessite une amélioration de la productivité de 30 %. Si, dans une vision industrielle, une plus grande efficacité pouvait être mise en oeuvre entre Aérospatiale, la Snecma et Air France, ces possibilités seraient examinées et des propositions faites aux différents ateliers concernés. Mais il n'y aura pas de décision unilatérale, tout sera discuté. L'objectif du 1er janvier 1997 est tenable, mais au prix d'une accélération très forte sur la gestion de ces centres de résultats logistiques.

– Comptez-vous justement procéder à des alliances avec des compagnies américaines ou asiatiques ?

– Pour passer des alliances, il faut d'abord exister et se donner la possibilité d'assurer une pérennité à l'entreprise. Ce fut notre seule préoccupation en 1994. Il n'est pas question qu'Air France, en situation de faiblesse, devienne l'appendice de tel ou tel géant du transport aérien. Ma seconde préoccupation, c'est la recherche d'alliances dans l'intérêt de nos clients : même qualité de service, élargissement du réseau et du programme de fidélisation. Nous discutons avec quelques compagnies américaines ou asiatiques. Nous ne sommes pas pressés.

– Qu'en est-il du désengagement de Sabena ?

– Nous sommes actuellement en discussion avec le gouvernement belge. L'objet est de racheter nos parts pour les vendre à une compagnie continentale européenne.

– La menace du dépôt de bilan vous semble-t-elle aujourd'hui écartée ?

– Nous avons fait 25 % du chemin. J'ai un espoir infiniment plus grand aujourd'hui qu'il y a un an. Pour autant, les efforts à réaliser restent immenses. La différence est que nous avons pris de l'altitude. Dans notre métier, prendre de l'altitude c'est découvrir un horizon. Les Français souhaitent et attendent qu'Air France redevienne un des grandes entreprises du pays. Nous avons la responsabilité d'être à la hauteur de leurs espoirs. »

Propos recueillis par Gilles Bridier et Martine Laronche

Une première dotation de 10 milliards de francs

Le gouvernement a pris l'engagement de doter l'entreprise de 20 milliards de francs : une première tranche de 10 milliards en 1994 et deux tranches de 5 milliards chacune en 1995 et 1996, au vu du respect des engagements pris. Une telle injection de capital doit permettre un désendettement de l'entreprise et la placer au bout de trois ans au niveau de l'endettement moyen de l'ensemble des compagnies européennes, soit 17 milliards de francs.

L'État a versé, au 31 décembre 1994, 8,2 milliards de francs, et Christian Blanc attend 1,8 milliard dans les prochains jours. La compagnie a présenté à la Commission de Bruxelles des documents lui permettant de vérifier les engagements pris. Au terme des huit semaines dont la commission dispose pour examiner ces documents, la direction d'Air France saisira l'Etat d'une demande concernant la deuxième augmentation de capital pour 1995.

Changement de statut : de la SAPO à la SA

Au terme de l'assemblée générale d'Air France du mercredi 25 janvier, la compagnie devait devenir société anonyme (SA) alors que, à cause de sa fusion avec UTA fin 1992, Air France avait été contrainte d'adopter le statut de cette dernière, celui d'une société anonyme à participation ouvrière (SAPO). Cette opération doit s'accompagner de l'indemnisation des personnels, à hauteur de 180 millions de francs, sous forme d'actions correspondant à environ 5 % du capital de la compagnie. Ainsi, compte tenu des 5 % déjà acquis par les salariés en contrepartie de réductions de salaires, les personnels détiendront dans un premier temps 10 % de ce capital.

Dans le cadre de la mise en place de la société holding qui chapeaute Air France et Air Inter, cinq grands patrons devraient faire partie du conseil d'administration en tant que personnalités qualifiées. Les stratégies des deux compagnies seront définies au niveau de cette holding, que devrait présider Christian Blanc.

Benetton, Intermarché, Promodès, Zannier : les franchisés se révoltent

Soumis à de sévères contraintes, les commerçants indépendants critiquent leurs maisons mères

L'atonie de la consommation exacerbe des rapports de force qui, pendant les années de croissance, ne s'étaient pas manifestés. Les franchisés remettent en question les règles établies par leur maison mère, comme l'obligation de passer ses commandes un an à l'avance chez le confectionneur italien. Toutefois, dans une enquête, la Fédération française de la franchise estime que 85 % de ses adhérents sont satisfaits.

BENETTON, Intermarché, Promodès, Zannier... L'effervescence revient. Un vent de révolte souffle, à nouveau, chez certains franchisés, et, plus largement, chez des commerçants dont les magasins arborent certaines enseignes parmi les plus connues – et les plus cotées. Signe des temps, des adhérents d'Intermarché devaient tenir, mercredi 25 janvier à Cervon (Seine-et-Marne), un véritable conseil de guerre, auquel devaient se joindre, en spectateurs engagés, des représentants de l'Association des franchisés et ex-franchisés du groupe Promodès (Shopi, Huit à huit, Champion)...

« On a essayé de négocier, de transiger. Pour toute réponse, nous n'avons eu que des menaces. Désormais, nous sommes décidés à attaquer », dit un adhérent d'Intermarché, évoquant la possibilité de se porter en justice ou de saisir la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Et de souligner, pêle-mêle, *« l'impasse financière »* de certains adhérents, la dépendance économique dans laquelle ils seraient maintenus. Sans oublier, ajoute un avocat, Me Serge Méresse, *« cette clause d'arbitrage figurant dans leur contrat, qui les contraint à avoir recours à un arbitre que l'on doit payer. C'est une justice privée, chère et sans recours »*.

Cette grogne intervient quelques jours après la réunion, outre-Rhin, à Mayence, de détaillants Benetton. Venus d'Allemagne, bien sûr, mais aussi d'Espagne, de France ou d'Italie, ils étaient soixante-dix à s'être réunis pour dénoncer les audaces publicitaires du géant du pull-over, coûteuses, selon eux, en image et en chiffre d'affaires. Pour critiquer, aussi, un système de distribution bien plus fait pour rentabiliser les usines italiennes que pour coller au marché (*Le Monde* du 18 janvier).

« Nous sommes contraints de passer nos commandes, non modifiables, un an à l'avance, sans tenir compte des goûts des clients, ni des évolutions de la consommation », explique Eric Glucksman, détaillant dunkerquois, présent à Mayence. *« Ils nous font supporter tous les risques commerciaux, alors qu'isolés, sans information et traités de mauvais, nous avons vite fait de douter de nous »*, dit-il en souhaitant un audit du réseau Benetton.

Le réseau ? Des boutiques arborant l'enseigne, à l'agencement intérieur identique et réalisé par une société du groupe, mais qui ne sont liées par aucun contrat. *« Ils nous tiennent autrement*, assure Eric Glucksman. *Par les nantissements qu'ils prennent sur les fonds de commerce et les cautions qu'ils exigent sur les bien personnels. »* Ces accusations font sourire Gislaine Degli Esposti, agent de Benetton pour le nord de la France. *De contrat*, dit-elle, *il n'y en a jamais eu. « Chacun est libre. »*

Libre... mais de quoi ? Sans objet quand la croissance de la consommation *était là*, la question revient désormais sous les enseignes les plus diverses. Et dans les cas de figure les plus différents. Juridiquement, en effet, il n'y a rien de commun entre vrais et faux franchisés, concessionnaires et commerçants indépendants organisés. Aux premiers, un franchiseur loue son enseigne, transfère son savoir-faire et vend ses produits. Aux seconds, aux concessionnaires automobiles, par exemple, le fabricant fournit des prestations identiques mais sans transfert de savoir-faire. Les troisièmes, enfin, sont des commerçants indépendants, réunis sous une même bannière (Leclerc, Intermarché) et s'approvisionnant auprès d'une centrale d'achats commune.

CONTRAINTES

Dans la pratique... les différences s'estompent. *« On nous a dit pendant des années que nous n'étions pas des franchisés. Mais nous en étions sans le savoir »*, dit cet adhérent d'Intermarché, qui ne juge pas son combat très différent de celui des franchisés de Promodès. Des franchisés qui ont obtenu – c'est un premier pas – du groupe de Paul-Louis Halley une refonte de contrats jugés, il n'y a pas si longtemps, *« trop contraignants, excessifs et ambigus »* par l'ancien président de la Fédération française de la franchise, M. Micmacher, en personne.

Réunis dans une nouvelle Fédération des commerçants en réseau (FNCR), mécontents et décidés à se battre, ces « franchisés » de toute nature multiplient les procédures. Avec succès, parfois, comme la société Nova-Meubles, qui a obtenu, en février 1994, de la cour d'appel de Paris, confirmation d'un jugement ordonnant à But International, son franchiseur, de lui verser 20 millions de francs de dédommagements. But lui avait fourni, pour l'ouverture du magasin, une étude de marché *« entachée d'une grossière erreur »*, le chiffre d'affaires réalisé ayant été inférieur de moitié, ou presque, aux estimations.

En conflit avec plusieurs de ses franchisés – une vingtaine de procédures sont en cours –, le groupe de vêtements pour enfants Zannier (magasins Z, Floriane) s'est, en revanche, abrité, avec plus de succès jusqu'ici, derrière les *« conditions économiques locales et nationales »* dont certaines boutiques auraient été les victimes. Un point de vue qu'une récente enquête réalisée par Blenheim et la Fédération française de la franchise semble conforter : 85 % des franchisés interrogés s'y déclarent satisfaits de leurs relations avec leur maison-mère.

La faute à la crise, alors, la révolte de certains franchisés ? Sans doute. Mais pas seulement. L'atonie de la consommation a, sans doute, aiguisé des rapports de force propres à la franchise, que les années de croissance avaient opportunément masqués.

Pierre-Angel Gay

Une mise en demeure chez Félix Potin

C'est une véritable mise en demeure que les salariés et les gérants-mandataires des 450 magasins Félix Potin, ont adressé, lundi 23 janvier, à la famille Sayer, propriétaire de l'enseigne depuis 1992. Dans une démarche inhabituelle, les syndicats CFDT, CGT, FO et CGC, inquiets du mécontentement de la clientèle et des graves problèmes de trésorerie, ont publiquement demandé à la famille actionnaire, de *« trouver une solution rapide pour la survie »* de la chaîne de magasins. Autrement dit, de procéder rapidement à une augmentation ou à une ouverture du capital. Les organisations syndicales s'alarment d'une situation qui place les gérants-mandataires, qui ne peuvent plus compléter leur rémunération minimum garantie par une commission sur les ventes, dans une situation *« intenable »*. Pour montrer leur détermination, elles ont appelé les salariés à manifester, jeudi 26 janvier, devant le siège de la société à Lonjumeau (Essonne).

Des syndicats wallons défendent le patron français de Herstal

M. Diehl passe pour « défenseur de l'emploi »

BRUXELLES
de notre correspondant

« Tous derrière Albert Diehl ! » La manchette du quotidien *La Wallonie*, organe du syndicat socialiste majoritaire en Belgique francophone, appelait, la semaine dernière, à manifester pour un patron. Un patron français.

A Liège, plus de quinze cents travailleurs du groupe Herstal SA (Fabrique nationale nouvelle Herstal, Browning et Canons Delcour) sont mobilisés pour défendre Albert Diehl, leur patron – Alsacien d'origine – menacé par la maison mère, le Giat, d'un départ à la retraite pour son soixante-cinquième anniversaire.

Réputé *« patron à sensibilité belge »*, aux commandes sur les conseils de Jean Gandois, président de Cockerill-Sambre, M. Diehl est considéré comme le *« défenseur de l'emploi dans la région »*. La FN Herstal, du nom du site de production près de Liège, était le fleuron de l'industrie d'armement belge jusqu'à ce que la Générale de Belgique, absorbée par le groupe Suez, décide de s'en séparer en 1990.

Jouant de ses relations avec les socialistes français, Carol Glauza, chef des métallos wallons, se rendit à Paris pour demander de l'aide. Le groupe français Giat Industries reprit la FN et, non sans des compressions de personnel annonça son intention de garder la cité d'Herstal comme *« centre mondial de développement des armes légères »*.

L'opération eut des résultats inégaux. La branche production d'armes d'infanterie dégage des profits mais Browning, fabricant d'armes de sport, est en déficit. On prête à Giat Industries l'intention de se débarrasser de Browning et de supprimer les effectifs commerciaux de la fabrique d'armes de guerre, en les fondant avec ceux de la maison mère.

Syndiqués chrétiens et cadres se sont joints aux socialistes pour signer une pétition demandant qu'un sursis soit accordé à M. Diehl, *« symbole et artisan de la politique permettant un équilibre entre les activités civiles et militaires »*.

Jean de la Guérivière

Eurocopter attend des Pays-Bas qu'ils préfèrent le Tigre à l'Apache

« C'EST UNE DÉCISION pour ou contre l'Europe », a déclaré, en début de semaine à Paris, l'Allemand Siegfried Sobotta, coprésident (avec le Français Jean-François Bigay) du groupe franco-allemand Eurocopter, à propos du choix, attendu pour la fin de cette semaine, du gouvernement néerlandais à propos d'un hélicoptère d'attaque destiné à l'armée de terre des Pays-Bas.

Sont en lice le Tigre produit par Eurocopter et l'Apache de McDonnell Douglas. Le marché porte sur une trentaine d'hélicoptères, soit 4 milliards de francs.

La décision de La Haye peut entraîner le choix du Royaume-Uni, qui doit arbitrer, l'été prochain, entre les deux appareils. Les besoins britanniques sont de l'ordre de quatre vingt-dix « machines ».

Dans cette perspective, M. Bigay évoque une *« interopérabilité »* en Europe, au niveau des armées des quatre pays impliqués, et la possibilité de rapprocher leurs industries autour du consortium franco-allemand Eurocopter. *« Le Tigre deviendra le standard de l'Europe »*, a estimé M. Sobotta. *« Nous avons poussé à leur maximum les compensations industrielles »*, a précisé de son côté M. Bigay. Eurocopter a, en effet, un besoin impératif de ces commandes. Avec un chiffre d'affaires de 9 milliards de francs en 1994 (au lieu de 10,2 milliards en 1993) et avec un montant de commandes de 7,3 milliards de francs en 1994 (au lieu de 9,3 milliards en 1993), *le groupe sera dans* le « rouge » pour la troisième année consécutive. Le déficit en 1993 a été de 480 millions de francs. Pour 1994, il pourrait être de l'ordre de 350 millions de francs en première analyse.

Pour donner au Tigre toutes ses chances dans la bataille qui l'oppose aujourd'hui à l'Apache américain aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne, M. Bigay a émis le souhait que l'Allemagne et la France se décident à lancer en mai l'industrialisation de leur hélicoptère. *« Il faut que cette industrialisation*, a dit le coprésident du groupe Eurocopter, *soit concrétisée très rapidement et de manière irreversible »*. Pour l'instant, cette phase du programme n'a pas été lancée. De la sorte, a précisé M. Bigay, le Tigre, qui a accompli six cent cinquante heures de vols d'essais à ce jour, serait disponible en 1998-1999 à l'exportation sans que *« les clients étrangers aient le sentiment de devoir essuyer les plâtres »*.

J. I.

syndicats wallons
fendent le patron
ançais de Herstal

Toshiba et Time Warner imposent leur norme de vidéodisque pour remplacer l'actuelle vidéocassette

Une alliance spectaculaire vient d'être nouée par les géants de l'électronique grand public et les majors d'Hollywood

Les principaux ténors de l'électronique grand public – Matsushita, Hitachi, Pioneer, Thomson – et du cinéma – MCA, Viacom-Paramount, MGM – se sont ralliés à la norme Toshiba-Time Warner pour le futur disque compact vidéo qui doit se substituer à l'actuelle vidéocassette. Sony et Philips sont désormais esseulés dans la bataille des standards. Pour éviter une guerre qui pourrait nuire à l'essor de ce nouveau marché, ils pourraient remettre en question leur propre norme. Les industriels de l'informatique n'ont pas encore fait connaître leur choix. Tout le monde attend la décision de Microsoft.

LE GROUPE JAPONAIS d'électronique Toshiba et son allié américain Time Warner viennent de marquer un point décisif dans la bataille des standards autour du futur vidéo-CD, le disque compact vidéo ou vidéodisque numérique. Ce nouveau produit, destiné à remplacer les cassettes de magnétoscope, aiguise d'immenses appétits tant dans le monde du cinéma que dans celui de l'électronique grand public. Le groupe français Thomson, les japonais Matsushita, Pioneer et Hitachi, pour les industriels, les américains MCA, MGM (Crédit lyonnais) et Viacom-Paramount pour les studios, ont annoncé mardi 24 janvier à Beverly Hills (Californie) leur ralliement à la norme défendue par le tandem Toshiba-Time Warner, de préférence à sa rivale, promue par l'alliance Sony-Philips.

Deux autres acteurs de taille, le groupe Mitsubishi Electric et les studios Disney doivent encore faire connaître leur choix. Ces derniers jours les discussions étaient intenses avec chacun des deux camps. Mais le mouvement de bascule créé par l'annonce du 24 janvier est tel que la norme Toshiba-Time Warner a toutes les chances d'apparaître comme beaucoup plus attractive.

Sony et Philips semblent d'ores et déjà avoir perdu la guerre des standards autour du futur vidéo-CD, du fait d'un « casting » trop étroit. Voilà un mois (*Le Monde* du 20 décembre), le groupe néerlandais d'électronique grand public et son concurrent japonais, par ailleurs propriétaire des studios Columbia, lançaient la bataille en annonçant leur propre standard. Hollywood et Matsushita ont tranché. Les milieux professionnels estiment désormais que Sony et Philips peuvent difficilement ne pas se rallier à la norme rivale.

Le rôle des studios a été déterminant. La technologie proposée par Time Warner et Toshiba est celle d'un disque double face, de même taille qu'un CD-audio, d'une capacité de 4,8 *giga*-octets (équivalent à 3 333 disquettes informatiques standard) sur chaque face, autorisant le stockage de 2 h 15 de film, pouvant être vu indifféremment aux formats 4/3 et 16/9. Le DVD (digital vidéo disc) ou vidéodisque numérique, dont la commercialisation est prévue à l'automne 1996, devrait offrir huit canaux de son simultanés et trente-deux possibilités de sous-titrage différents.

LE MONDE DU CINÉMA A CHOISI

Comptant sur le soutien rapide des industriels de l'informatique, ses promoteurs affirment que leur norme SD (Super Density Disc ou disque à haute densité) devrait également permettre une multiplicité d'applications interactives et notamment accueillir une nouvelle génération de jeux CD-Rom, exploitant au maximum le visuel et le son. Les nouveaux lecteurs de vidéo-CD devraient être vendus à 500 dollars environ (moins de 3 000 F) et les disques eux-mêmes à 30 dollars (160 F environ).

De son côté, la technologie défendue par Philips et Sony est celle d'un disque compact à une face unique, d'une capacité inférieure – 3,7 giga-octets –, même si elle autorise le stockage de la plupart des films produits à Hollywood. Par ailleurs, ce disque présente l'avantage de pouvoir être produit dans les mêmes usines que les CD actuels et lu par les mêmes appareils.

L'enjeu des programmes était énorme. En mettant leurs catalogues de films à la disposition de l'une ou l'autre coalition, les studios désignaient qui des deux produits rivaux apparaîtrait comme le plus attractif aux yeux du consommateur final. Le monde du cinéma a très largement opté pour Toshiba-Time Warner. Pour le président de Thomson Consumer Electronics, Alain Prestat, c'est une alliance cruciale entre l'industrie et les studios, entre les fabricants de *hard* (le matériel) et les producteurs de *soft* (les programmes).

COMPATIBLE AVEC LES POSTES TV

Le choix de Matsushita est également très important. Sony et Philips comptaient bien rallier à leur norme le géant nippon, numéro un mondial de l'électronique grand public, et ses filiales JVC (pour le matériel) et Universal-MCA pour les studios. Matsushita avait déjà infligé une défaite cruelle à Sony et Philips, à la fin des années 70, imposant la norme de magnétoscope VHS, face aux standards Betamax et V2000. Il en a tiré une position très solide de leader dans l'équipement audiovisuel et est appelé à jouer un tout premier plan dans la fabrication du matériel qui supportera les futurs vidéodisques. Sony et Matsushita, les deux champions nippons, qui prétendent également au titre de numéro un mondial de l'électronique grand public, se retrouvent une nouvelle fois en opposition frontale.

Thomson Consumer Electronics, de son côté, va apporter à l'alliance Toshiba-Time Warner son expérience en compression numérique, technologie de stockage d'images et de sons sous forme d'un codage binaire. Les futurs lecteurs de disques numériques seront compatibles avec les téléviseurs analogiques (les postes TV actuels). Chaque machine sera équipée d'un convertisseur numérique-analogique qui rend l'utilisation immédiate possible. Après l'expérience DirecTV (150 chaînes de télévision en numérique), après l'accord avec Sun Microsystems sur les serveurs numériques multimédia, la participation au nouveau lecteur vidéo numérique consolide la logique de développement du groupe français selon *« un axe numérique »*. Thomson qui – par volonté mais aussi par manque de moyens financiers – ne s'était pas lancé dans l'aventure hollywoodienne, à la différence de Sony et de Matsushita qui ont pris le contrôle direct de studios et pour qui l'addition s'avère très lourde, tire à moindre frais les bénéfices du rapprochement entre fabricants de matériel et industries de programme.

C. M.

Le dépit de Philips

LE GROUPE néerlandais Philips a réagi plutôt amèrement au ralliement des principaux noms de l'électronique grand public et des industries de programmes au standard de vidéo-CD, concurrent de celui qu'il tente d'imposer avec Sony. La firme d'Eindhoven a qualifié l'événement de *« peu favorable »*. *« Ce n'est dans l'intérêt de personne »*, a expliqué à la presse néerlandaise un porte-parole soulignant que la coexistence de plusieurs standards hypothèque, par définition, l'avenir d'un nouveau produit. *« Cela rend plus difficile le choix du consommateur »*, souligne Philips.

Le groupe dirigé par Jan Timmer, qui a fondé de gros espoirs sur le vidéo-CD, et son allié Sony apparaissent bien esseulés face à la gigantesque armada rivale. Dans ce contexte, il n'exclut pas formellement de devoir renoncer à sa norme. *« Tout le monde discute avec tout le monde dans ce milieu »*, expliquait-on mardi 24 janvier, en ajoutant cependant que Philips allait *« étudier les propositions de ses concurrents »*.

« Dans les deux cas, il s'agit d'une proposition à propos d'une technologie. Il n'y a pas encore de produits finis. » Pour la firme d'Eindhoven, l'issue de *« la guerre des standards »* dépend de plusieurs critères. *« Qui recevra le soutien des industries de l'informatique, du cinéma, et de la production musicale ? qui a le plus d'expérience dans la définition des standards ? »* Philips est propriétaire de Polygram et le japonais Sony des studios Columbia.

■ **SONY ET MICROSOFT : un rapprochement en vue dans le secteur du multimédia.** Sony et Microsoft ont décidé d'approcher ensemble le marché du multimédia. Dans un premier temps, ils vont développer de concert des terminaux pour les systèmes de consultation vidéo sur demande. Forts de leur expérience respective, Sony, dans les matériels, et Microsoft, dans les logiciels, les deux sociétés comptent élargir ensuite leur coopération à d'autres produits.

■ **NORTHERN TELECOM : le géant canadien des équipements de télécommunications** a annoncé un bénéfice net de 404 millions de dollars américains en 1994 (2,2 milliards de francs). Ces résultats contrastent fortement avec les pertes de 884 millions de dollars que le groupe avait essuyées en 1993. Ce redressement s'explique par une forte croissance sur les marchés étrangers, combinée à une réduction des coûts d'opération et la vente de certains actifs. La compagnie avait commencé en 1993 une restructuration massive de ses opérations.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur public** souhaite doubler en 1995 le nombre d'utilisateurs de téléphone mobile abonnés à son service Itineris (norme GSM), en passant de 380 000 à plus de 700 000 abonnés, a annoncé mardi 24 janvier, à Strasbourg, Bernard Marchand, directeur commercial de France Télécom mobiles radiotéléphones (FTMRT).

La Swiss Bank est lavée du soupçon de délit d'initié

LONDRES
correspondance

La Bourse de Londres a exonéré la Swiss Bank Corporation (SBC), soupçonnée de délit d'initié dans le lancement de l'OPA hostile de son client, Trafalgar House, contre la Compagnie régionale d'électricité, Northern Electric (*Le Monde* du 18 janvier). *« Il n'existe pas de fondement raisonnable justifiant une intervention de notre part »*, affirme un communiqué du Stock Exchange relatif à l'acquisition, controversée, par la SBC d'une participation dans plusieurs compagnies d'électricité privatisées en 1990, dont Northern Electric, la cible de Trafalgar House. Un montage financier insolite utilisant des produits dérivés avait provoqué une vive protestation dans la City et au Parlement. La Bourse et le ministère du commerce et de l'industrie avaient annoncé le lancement d'une enquête. *« En tant qu'acteur important sur le marché des valeurs et des dérivés, la Swiss Bank Corporation est heureuse d'apporter sa contribution à l'amélioration du cadre réglementaire britannique et de partager son expérience des autres centres financiers mondiaux importants où les dérivés représentent la forme la plus efficace pour les activités d'investissement »*, indique l'établissement de High Timber Street. Aux yeux de la SBC, la polémique a été alimentée par des concurrents jaloux ne disposant ni de moyens, ni du savoir-faire nécessaires pour se lancer dans les produits dérivés, ainsi que par l'opposition travailliste, soucieuse d'embarrasser le gouvernement sur le dossier « chaud » des privatisations. *« Le recours aux produits dérivés dans ce type d'OPA hostile est une solution moins chère, moins risquée et plus flexible que l'utilisation des instruments courants »*, ajoute la banque suisse.

Dans la foulée de l'affaire SBC, le London Stock Exchange s'interroge aujourd'hui sur l'opportunité d'améliorer la transparence des opérations des *market makers*, ces professionnels qui achètent ou vendent des titres pour le compte de la clientèle ou pour leur propre compte.

Marc Roche

La BFCE prépare sa privatisation

Les principaux actionnaires de la Banque française du commerce extérieur, les AGF et le Crédit lyonnais, veulent récupérer leur mise

Le conseil d'administration de la Banque française du commerce extérieur (BFCE) devait se réunir mercredi 23 janvier pour adopter la réforme des statuts de la banque. La BFCE doit s'adapter à une privatisation annoncée. Deux actionnaires publics qui contrôlent ensemble 67 % du capital de la BFCE, les AGF et le Crédit lyonnais, ont clairement manifesté leur intention de vendre leurs participations et les acheteurs potentiels ne manquent pas. La BFCE est non seulement rentable mais bénéficie de son réseau international et de sa connaissance des grandes entreprises. Après la décision du Crédit agricole de se retirer de la course, le CCF, la banque néerlandaise ABN-Amro et plus encore le Crédit national sont sur les rangs.

DÈS SON ARRIVÉE à la tête des AGF en janvier 1994, Antoine Jeancourt-Galignani n'avait pas caché son intention de céder la participation de 43 % qu'il détient dans la BFCE. De son côté, le Crédit lyonnais, soumis à un programme de désinvestissements sans précédent, a inscrit sur sa liste d'allégements d'actifs les 24 % qu'il possède. Ce sont donc au minimum 67 % du capital *qui* doivent changer de mains dans les mois qui viennent.

Toute la question était de savoir si cette vente à des intérêts privés se ferait avant ou après la privatisation des AGF. Privé, l'assureur aurait entraîné *de facto* la sortie de la BFCE du secteur public. *La décision* du gouvernement de lancer les appels d'offres pour la constitution du groupe d'actionnaires stables de la Seita a ruiné les espoirs nourris par les AGF de *« passer »* avant la présidentielle. Du coup, le changement d'actionnariat de la BFCE prendra nécessairement un tour plus politique puisque le gouvernement devra officialiser par décret sa volonté de privatiser l'ancienne Banque du commerce extérieur français.

En tout cas, la reconversion réussie de la BFCE suscite des convoitises. Après son passage à vide de la fin des années 80 marqué par de lourdes pertes et la délicate question du redéploiement de ses activités, la banque qui, jusqu'en 1988, ne vivait que pour et par le commerce extérieur français offre une situation d'exploitation plus saine et un résultat net en progression de 47 % (202 millions de francs) en 1993. Les résultats du premier semestre de 1994 ont confirmé cette tendance *avec une hausse de 29 % de son bé*néfice net, part du groupe à 146 millions de francs.

Premier à se manifester, le Crédit agricole a savamment distillé son intérêt pour le dossier. La banque verte voyait là une occasion unique de pénétrer le marché des grandes entreprises et d'acquérir une expertise à l'international. Son arrivée dans le capital répondait en outre aux voeux des actionnaires (qui pouvaient espérer recevoir une bonne partie de leur cession en cash) comme à ceux de la BFCE pour qui l'adossement à une grande banque de réseau ne pouvait que favoriser son développement. Lucien Douroux, le patron de la Caisse centrale, n'avait cependant pas mesuré l'opposition qu'allait provoquer ce projet auprès des caisses régionales. Le 15 décembre, il annonçait officiellement que le Crédit agricole ne serait pas candidat à la reprise. Cette décision intervenait quelques jours seulement *avant la date du 20 décembre fixée* par Paribas – mandatée par les AGF et le Crédit lyonnais – pour le retrait des dossiers de candidature.

Volontairement vague sur ses intentions, Charles de Croisset, président du CCF, a indiqué que sa banque regardait *« avec intérêt« »* le dossier BFCE. La banque néerlandaise ABN-Amro serait également sur les rangs. C'est cependant le Crédit national qui se montre le plus motivé. La banque de la rue Saint-Dominique invoque les synergies industrielles et une culture commune pour défendre son dossier. Le financement qu'elle propose, notamment en titres Crédit national, ne fait pourtant que modérément l'affaire des AGF et du Crédit lyonnais.

Pour la BFCE, le rapprochement avec le Crédit national ne résoudrait pas totalement son problème d'adossement, le Crédit national, dont l'actionnariat est très dispersé ayant lui-même un problème d'ac*tionnaire de référence. La balle est* actuellement dans le camp des pouvoirs publics. Un rapprochement des deux établissements sous l'égide d'un actionnaire de référence commun serait l'un des schémas à l'étude.

Babette Stern

Le bénéfice net de Bouygues progresse de 22 % en 1994

LE GROUPE BOUYGUES a annoncé, mardi 24 janvier, un bénéfice net estimé, part du groupe, de 570 millions de francs, en hausse de 22 % sur celui de 1993, malgré un sensible alourdissement de ses pertes dans l'immobilier, passées de 152 millions de francs en 1993 à 280 millions en 1994. Les dettes financières ont diminué, tombant de 6,6 milliards de francs en 1993 à 6 milliards en 1994. Le groupe de BTP, *qui a réalisé un chiffre d'affaires consolidé, intégrant TF 1, de 70,4* milliards de francs en 1994, s'attend à une progression de 1 % en 1995, à 71 milliards, dont une part significative, 22,5 milliards de francs, effectuée à l'étranger.

■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque présidée par Marc Viénot** devrait enregistrer en 1994 un bénéfice net consolidé au moins égal à celui de 1993 (3,61 milliards de francs). Le résultat brut d'exploitation (RBE) devrait être en baisse par rapport au niveau élevé de 1993 (12,3 milliards de francs). Les activités de marché qui avaient fortement contribué à la croissance du RBE l'an dernier *« ont subi un environnement difficile »* mais ont néanmoins dégagé un résultat positif.

■ **ATT : le premier groupe mondial de télécommunications** a annoncé, mardi 24 janvier, un bond de 71 % de son bénéfice net au quatrième trimestre 1994, à 1,33 milliard de dollars. ATT a racheté au quatrième trimestre 1994 le numéro un du téléphone cellulaire aux Etats-Unis, McCaw Cellular Communications. En 1994, ATT a dégagé un bénéfice net record de 4,7 milliards de dollars contre une perte nette de 5,9 milliards en 1993, sur un chiffre d'affaires qui progresse de 8,3 % à 75,09 milliards.

■ **DANONE : le groupe agroalimentaire présidé par Antoine Riboud** a annoncé pour l'année 1994 un résultat net provisoire en *hausse de 3 % soit 3,52 milliards de francs, après un recul l'an dernier* de 5,9 %. Le chiffre d'affaires bondit de 9,6 % à 76,8 milliards de francs.

■ **PME : les petites et moyennes entreprises** ont enregistré un net retournement de leur activité au second semestre de 1994, selon l'enquête de conjoncture de l'UFB-Locabail. Elles anticipent pour cette année une nouvelle amélioration de leur chiffre d'affaires et prévoient un redressement de leur rentabilité. Les perspectives des entreprises exportatrices sont encore plus favorables.

COMMUNICATION

■ **RADIOS : l'animateur Jicé, qui s'était réjoui de « la mort d'un flic »**, en direct sur l'antenne de Skyrock (*Le Monde* du 7 janvier 1995), a annoncé, lundi 23 janvier, au cours de son émission matinale, « les Monstres », qu'il quittait la station. *La tranche « 6-9 heures »* restera animée par son confrère, Mᵉ Lévy. Selon Laurent Bouneau, directeur des programmes de Skyrock, ce départ, qui intervient après que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a décidé d'engager des sanc*tions pénales à l'encontre du réseau* musical, s'est fait *« d'un commun accord »* entre l'animateur et les responsables de la radio.

■ **PRESSE : Nicolas Miguet est devenu l'actionnaire majoritaire du « Quotidien de Paris »**, dont la nouvelle formule doit paraître mardi 14 février. Le patron de Bourse SA (lettres confidentielles, services télématiques) détient 99 % du capital de la société éditrice Le Nouveau Quotidien de Paris. L'autre repreneur, Robert Lafont (groupe Entreprendre), n'a pas suivi l'augmentation de capital et ne possède plus que 1 % du journal. Le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) avait désigné MM. Miguet et Lafont comme repreneurs associés de l'ancien journal de Philippe Tesson, en liquidation judiciaire. Le nouveau quotidien devrait paraître sur 16 à 24 pages, format tabloïd. Il sera rédigé par une rédaction *« réduite »* de vingt-cinq journalistes. Selon M. Miguet, sa fabrication dans une imprimerie de labeur devrait permettre de diviser les coûts par douze et de ramener le seuil d'équilibre à 10 000-11 000 exemplaires.

■ **CANADA : Thomson Newspaper, éditeur du quotidien « The Globe and Mail »** (Toronto) et d'une centaine d'autres journaux canadiens et américains, surtout régionaux et locaux, a décidé de se séparer de vingt-cinq titres locaux, situés dans l'Ouest et le Midwest des Etats-Unis. L'opération est due à une réorganisation géographique du groupe de presse, a indiqué son PDG, Dick Harrington.

Le début de soirée attise toujours les convoitises des opérateurs américains de télévision

Les trois grands networks des Etats-Unis sont attaqués par deux nouvelles chaînes hertziennes

LOS ANGELES
Correspondance

LE LANCEMENT du réseau télévisé United Paramount Network (UPN) a *été un véritable coup de* maître : en prenant l'antenne, lundi 16 janvier, le dernier-né du paysage audiovisuel américain a immédiatement détrôné à l'Audimat CBS, ABC et NBC. UPN disposait d'une locomotive, le premier épisode de « Star Trek Voyager », quatrième mouture de la célèbre série créée en 1966, avec cette fois une femme aux commandes du vaisseau spatial.

Lancé par Viacom, le nouveau propriétaire des studios Paramount, et son partenaire United Chris-Craft, nanti d'un budget de publicité de 7 millions de dollars (36 millions de francs), UPN se jette dans la bataille du début de soirée (*prime time*), deux soirs par semaine, avec des séries, une comédie de situation (sitcom), etc., et quelques autres valeurs sûres chères au cœur des annonceurs. « Marker », une série conçue par Stéphane Cannell – producteur à succès des séries « Agence tout risque », « 21 Jump Street », « Booker », « Wiseguy »... –, remet en selle la vedette Richard Grieco. « The Watcher » a pour décor Las Vegas, « Platypus Man » parodie un talk-show culinaire, tandis qu'en avril une autre star du petit écran, Richard Dean Anderson, réapparaîtra dans « Legend », un western. Prochaine étape : des films le samedi après-midi.

Juste avant la naissance d'UPN, The Warner Bros. Television Network (WB) naissait sur les écrans, mais se contentait d'une unique soirée en *prime time*. *« Nous avons un plan de tortue*, explique Jamie Kellner, directeur de Warner Bros. *Et nous avons dépensé seulement 1 million de dollars pour le lancement. »* *« Jeune »* est le mot-clé de la contre-programmation de WB. Des comédies visant les 12-34 ans, avec un clin d'œil aux minorités latino et africano-américaines.

PHILOSOPHIE DE L'ALTERNANCE

« Parent'Hood » veut être le « Cosby Show » des années 90, mais en traitant de vrais problèmes contemporains. « Muscles », qui a lieu dans une salle de gym et ne fait pas dans la dentelle, est programmé contre « Roseanne ». Quant à « Unhappily Ever After », il aborde l'après-divorce d'une famille « dysfonctionnelle » : *« Quelle image des jeunes montrez-vous et quelles images montrez-vous aux jeunes ? »*

Ces sitcoms ont été très mal accueillis par la presse américaine, qui leur reproche d'exploiter le genre racoleur qualifié de *« T and A » (tits and ass* pour « seins et culs »). Mais WB défend sa philosophie d'alternance à la télévision généraliste classique : *« Nous ne sommes pas les mauvais garçons de la télévision. »*

UPN a pris soin de se démarquer de cette image bas de gamme. Les grilles de programme réduites des deux challengers rassurent, pour l'instant, les *« voisins d'en face »*, les trois grands networks qui ont déjà subi l'assaut de Fox, quatrième chaîne hertzienne lancée par Rupert Murdoch. *« Ce ne sont pas des networks*, proteste Don Ohlmeyer, président de NBC Wetscoast. *Ce sont des services de syndication qui essaient de diffuser les mêmes programmes en synchronisation. »*

UPN et WB ne diffusent pas sur de nouvelles fréquences et, pour constituer leurs réseaux de distribution, ont dû fédérer en réseau une enfilade de stations locales indépendantes non encore affiliées aux autres grandes chaînes. *« Du cinquième et sixième choix ! »*, ironise le responsable de NBC. WB affirme avoir un taux de pénétration de *80 % des foyers américains, mais elle* est contrainte de s'appuyer sur le réseau câblé, par l'intermédiaire de la superstation WGN, dans les zones où les stations hertziennes locales lui font défaut. Contrairement à Warner, Paramount et son partenaire United Chris-Craft étaient déjà propriétaires de stations locales de télévison. UPN atteint 72 % des foyers en cédant parfois au *« out of pattern »* (horaires de programmation décalés ou multiplexage).

CONTRE-PROGRAMMATION

L'ambition déclarée d'UPN et de WB est d'occuper la grille sept soirs par semaine en plus des programme diurnes et de réitérer le succès du réseau Fox. Apparue en 1987, uniquement le week-end, la chaîne de Rupert Murdoch a maintenant gagné son statut de réseau à part entière. Sa grille de programme est complète et elle compte près de 200 affiliés. *Elle a aussi contribué à faire chuter* les parts de marché d'ABC, CBS et NBC de 71 % en 1987 à 58 % aujourd'hui.

Redéfinissant au passage la télévision généraliste, Fox a systématiquement contre-programmé avec succès des émissions plus audacieuses que la moyenne de celles des grands networks et a ainsi forcé les autres à prendre davantage de risques ou, pour certains observateurs, à se niveler par le bas. En sept ans, et dans un marché saturé, Fox a réussi à créer une identité de chaîne, que les téléspectateurs américains repèrent bien. Il reste à savoir si WB et UPN – qui a d'ailleurs débauché des cadres de la Fox – sauront en faire autant.

Claudine Mulard

Une conséquence de l'assouplissement des règles de financement

ON LES DISAIT sur le déclin. Et voilà qu'ils valent des milliards de dollars ! Les networks (ABC, CBS, NBC, FOX), ces chaînes de télévision hertziennes qui, à travers un réseau de stations affiliées, desservent tout le territoire des Etats-Unis, sont aujourd'hui l'objet de toutes les convoitises. Deux raisons à cela : la première – et la moins importante – tient à l'audience. Pour la première fois depuis vingt ans, celle-ci tend à se redresser.

Les networks, qui représentaient 90 % de parts d'audience à la fin des années 70, avaient vu leur public s'égailler sur l'ensemble de l'offre audiovisuelle des chaînes câblées. A la fin des années 80, ABC, CBS et NBC ne rassemblaient plus que 60 % de l'audience. En 1993-1994, toutefois, une petite révolution s'est produite : l'audience de CBS est passée de 13,3 % à 14,1 %, et la part de marché globale des networks est passée de 60 à 61 %. Soit la première hausse depuis trente ans. Mieux, les résultats financiers se sont redressés également. En 1993, le bénéfice d'exploitation des networks a augmenté de 49,3 %. Chaque réseau a réussi à stabiliser le coût de sa grille, si bien que chaque mélioration des recettes publicitaires s'est traduite par une hausse spectaculaire des bénéfices. ABC par exemple, qui a refusé de surpayer ses droits sportifs, a dégagé un bénéfice en hausse de 25,6 % à la fin de 1993.

Mais le regain d'intérêt des investisseurs en faveur des networks tient surtout à l'assouplissement des lois de *« fin-syn » (financial and syndication rules)*qui réglementent le financement et la syndication des programmes télévisés. En clair, les networks pourront produire et commercialiser eux-mêmes leurs programmes de *prime time*. Jusque-là, les networks commandaient ces programmes, payaient les deux tiers environ du coût de fabrication et amortissaient cette dépense avec leurs recettes de publicité. Les producteurs, qui restaient maîtres des droits de ces programmes, pouvaient, après la diffusion par les networks, amortir ces programmes sur le marché de la syndication, auprès des stations indépendantes locales ou régionales de télévision, puis sur les chaînes des réseaux câblés et surtout sur le marché international.

PIVOT DANS LA DISTRIBUTION

En devenant producteurs, les networks rentrent donc en concurrence directe avec les studios. Réponse immédiate des studios : ils prennent le contrôle des networks existants ou entreprennent d'en lancer de nouveaux. Pour Gilles Fontaine, chercheur à l'Idate (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe), les télévisions hertziennes vont désormais avoir une fonction active de *« rationalisation de la chaîne des droits »*. En clair, les networks vont devenir un pivot dans *« la distribution des programmes pour tous les acteurs de l'audiovisuel »*. Ce n'est donc pas un hasard si Viacom, après avoir conquis Paramount et sa bibliothèque de films et de programmes de télévision, cherche désormais à céder ses réseaux câblés (*Le Monde* du 19 janvier) pour lancer un network.

Non seulement ce dernier va commander des œuvres fraîches aux studios, non seulement il les valorisera en ayant un droit de première diffusion, mais il sera également en droit de les commercialiser aussi bien auprès des stations indépendantes *(first run syndication)* que des réseaux câblés ou des compagnies de téléphone qui cherchent à se diversifier dans l'audiovisuel. Ce nouveau statut des networks risque donc de bouleverser l'économie de la distribution aux États-Unis. *« Le secteur de la télévision indépendante risque de connaître des bouleversements les plus importants au cours des mois qui viennent »*, affirme Gilles Fontaine.

Yves Mamou

■ POUR LA TROISIÈME FOIS en un mois, la Banque du Canada a annoncé mardi 24 janvier un relèvement de son taux d'escompte, à 8,38 % (+ 0,17 point).

■ L'ALUMINIUM ET LE NICKEL ont *poursuivi leur hausse mardi au marché des métaux de Londres (LME)*, à leur plus-haut depuis respectivement mai 1989 et septembre 1990.

■ LES COURS DU PÉTROLE BRUT *pourraient chuter sous les 15 dollars* le baril si le temps doux persiste ont estimé les experts du *Centre for Global Energy Studies* (CGES).

■ LA PESETA est « *sous-évaluée* » et « *elle ne subit plus de pression depuis une semaine* » a déclaré mardi à Paris le secrétaire d'Etat espagnol à l'économie, M. Alfredo Pastor.

■ LE DOLLAR était en baisse mercredi matin dans les premiers échanges interbancaires à Paris, où il s'échangeait à 5,2330/2345 francs contre 5,2370/2385 francs mardi en clôture.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture · CAC 40 ↘ 1 mois · CAC 40 ↘ 1 an · SBF 120 ↘ 3 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES · LONDRES ↗ FT 100 · MILAN ↘ MIB 30 · FRANCFORT ↘ DAX 30

Bon début de terme à Paris

Conformément à l'usage, la Bourse de Paris reprenait de la hauteur mercredi 25 janvier pour le premier jour du nouveau terme boursier de février, les opérateurs prenant des positions ayant devant eux le mois pour les dénouer.

En hausse de 0,47 % au début des transactions, les valeurs françaises affichaient trois quarts d'heure plus tard un gain de 0,99 %. Aux alentours de 12 h 30, les gains de l'indice CAC 40 avoisinaient 1,22 % à 1 801,97 points.

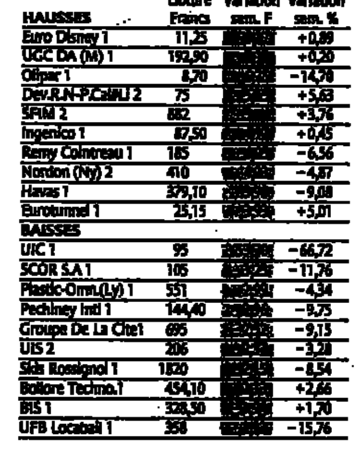
A la même heure, le montant des transactions atteignait 1,3 milliard de francs sur le marché à règlement mensuel.

Du coté des valeurs, UIC incotable depuis le 19 janvier en raison d'une avalanche d'ordres de ventes après l'annonce de lourdes pertes de cette société du groupe GAN, reculait de 53,7 %.

En revanche Euro Disney gagne 8,2 % à 11,25 francs après l'annonce la veille de la réduction des pertes du groupe au premier trimestre de l'exercice 1994-1995. Sita qui avait baissé de 10 % la veille à la suite de l'annonce de la mise en examen de M. Prompsy, pour corruption dans l'affaire du Dauphiné News à Grenoble, reprenait 3,5 %.

Indice CAC 40 sur un an

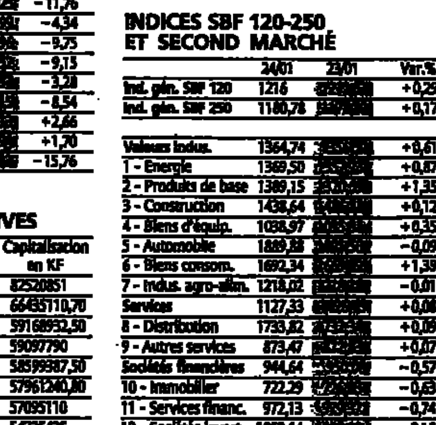
CAC 40 5 jours



Synthelabo, valeur du jour

L'OPA de Glaxo sur son compatriote britannique Wellcome a relancé la spéculation sur Synthelabo, troisième groupe pharmaceutique français. Les milieux boursiers prêtent régulièrement à L'Oréal l'intention de vendre son laboratoire. Le groupe a annoncé mardi une hausse de 12,7 % de son chiffre d'affaires en 1994 à 8,120 milliards de francs, et son titre a fait dans la journée l'objet d'une importante animation en Bourse. L'action a clôturé à 229 francs, en hausse de 2,23 % dans un marché étoffé de 313 650 titres contre 10 000 à 40 000 titres habituellement.

Synthélabo sur 10 jours



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES	clôture Francs	Variation sem. F	Variation sem. %
Euro Disney 1	11,25	[illegible]	+0,89
UGC DA (M) 1	192,90	[illegible]	+0,20
Olipar 1	8,70	[illegible]	−14,70
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	75	[illegible]	+5,63
SFIM 2	882	[illegible]	+3,76
Ingenico 1	87,50	[illegible]	+0,45
Remy Cointreau 1	185	[illegible]	−6,56
Nordon (Ny) 2	410	[illegible]	−4,87
Havas 1	379,10	[illegible]	−9,08
Eurotunnel 1	25,15	[illegible]	+5,01
BAISSES			
UIC 1	95	[illegible]	−66,72
SCOR S.A 1	105	[illegible]	−11,76
Plastic-Omn.(Ly) 1	551	[illegible]	−4,34
Pechiney Intl 1	144,40	[illegible]	−9,75
Groupe De La Cite1	695	[illegible]	−9,15
UIS 2	206	[illegible]	−3,28
Skis Rossignol 1	1820	[illegible]	−8,54
Bollore Techno.1	454,10	[illegible]	+2,66
BIS 1	328,50	[illegible]	+1,70
UFB Locabail 1	358	[illegible]	−15,76

VALEURS LES PLUS ACTIVES

	Titres échangés	Capitalisation en KF
Societe Gale A 1	162740	82520851
Elf Aquitaine 1	183858	66435110,70
Suez 1	256787	59168932,50
Alcatel Alsthom 1	127480	59097790
Eurotunnel 1	2357150	58599387,50
Total 1	200087	57961240,80
Danone 1	79050	57095110
Peugeot 1	77900	54725425
LVMH Moet Vuitton1	66010	52658900
Axa 1	162920	33906810,50

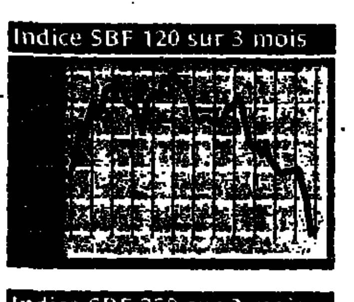
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES	Clôture Francs	Variation semaine F	Variation semaine %
Chaine et Trame #	246,80	[illegible]	−15,18
Dauphin OTA	278	[illegible]	−13,12
Sediver 2 #	223,60	[illegible]	+1,63
Darpa-Mallinjoud 2	129,80	[illegible]	+1,96
Cascades	29	[illegible]	+11,53
BAISSES			
Tasq	18	[illegible]	+35,33
IPBM 2	60	[illegible]	−13,04
Elysee Inv. 1	32,05	[illegible]	−8,42
Creeks	96	[illegible]	−4,95
Securidev 2 #	92	[illegible]	−22,03

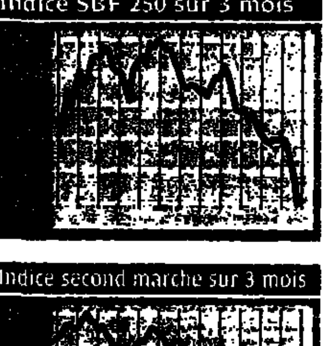
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	24/01	23/01	Var.%
Ind. gén. SBF 120	1216	[illegible]	+0,29
Ind. gén. SBF 250	1180,78	[illegible]	+0,17
Valeurs Indus.	1364,74	[illegible]	+0,61
1 - Energie	1369,50	[illegible]	+0,87
2 - Produits de base	1389,15	[illegible]	+1,35
3 - Construction	1438,64	[illegible]	+0,12
4 - Biens d'équip.	1038,97	[illegible]	+0,35
5 - Automobile	1889,38	[illegible]	−0,09
6 - Biens consom.	1692,34	[illegible]	+1,39
7 - Indus. agro-alim.	1218,02	[illegible]	−0,01
Services	1127,33	[illegible]	+0,08
8 - Distribution	1733,82	[illegible]	+0,09
9 - Autres services	873,47	[illegible]	+0,07
Sociétés financières	944,64	[illegible]	−0,57
10 - Immobilier	722,29	[illegible]	−0,63
11 - Services financ.	972,13	[illegible]	−0,74
12 - Sociétés invest.	1053,64	[illegible]	−0,15
Ind. Second Marché	234,97	[illegible]	−0,59

Indice SBF 120 sur 3 mois



Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois

Petite amélioration sans conviction

Pour la deuxième séance consécutive et pour des raisons essentiellement techniques, la Bourse de Tokyo a de nouveau gagné du terrain mercredi 25 janvier. L'indice Nikkei a fini sur un gain de 98,75 points, à 18 159,48 points, soit une avance de 0,55 %. Le marché a été soutenu par la bonne tenue des valeurs de la construction et du BTP avant de subir quelques prises de bénéfice en fin de journée. La veille, à Wall Street, l'indice Dow Jones a perdu 4,71 points (− 0,12 %) à 3 862,70 points après avoir fluctué dans une fourchette très étroite durant la séance alors que les opérateurs attendent le vote du Congrès sur l'aide américaine au Mexique. Si les valeurs sont restées quasiment stable à New York, elles ont en revanche progressé au Stock Exchange de Londres dans le sillage du marché à terme en gagnant 0,5 %. Seule Francfort ne s'est pas tout à fait remise de la chute des marchés asiatiques qui l'avait fait plonger lundi, le DAX perdant mardi 0,43 % à 2 018,04 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 24/01	Cours au 23/01	var. en %
Paris CAC 40	1780,170	1772,840	+0,41
New-York/DJ indus.	3867,070	3867,410	−0,01
Tokyo/Nikkei	18060,700	17785,500	+1,52
Londres/FT100	2969	2954,200	+0,50
Francfort/Dax 30	2018,040	2026,830	−0,44
Frankfort/Commer.	758,900	762,040	−0,41
Bruxelles/Bel 20	1523,890	1519,380	+0,30
Bruxelles/Général	1351,360	1347,360	+0,30
Suisse/SBS	277,800	275,950	+0,67
Milan/MIB 30	15670	15745	−0,48
Amsterdam/Gé. Cbs	274,900	272,700	+0,80
Stockholm/Affarsal	1157,470	1142,880	+1,26
Londres FT30	2250,880	2238,900	+0,53
Hong Kong/Hang S.	7022,900	6967,930	+0,78
Singapour/Strait t	1919,120	1916,940	+0,11

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	24/01	23/01
Alcoa	84,75	86,25
American Express	30	30
Allied Signal	36,50	36
AT & T	48,62	48,37
Bethlehem	17,25	17,37
Boeing Co	47,75	47,37
Caterpillar Inc.	53,12	52,75
Chevron Corp.	46,12	46,12
Coca-Cola Co	50,37	50,75
Disney Corp.	47,87	46,87
Du Pont Nemours&Co	57	56,37
Eastman Kodak Co	49,37	48,25
Exxon Corp.	62,50	63,75
Gén. Electric Co	50,37	50,25
Goodyear T & Rubbe	36,25	36,37
IBM	74	74
Intl Paper	75,37	75,62
J.P. Morgan Co	60	60
Mc Don Dougl	48,37	49,12
Merck & Co.Inc.	37,75	38
Minnesota Mng.&Mfg	52,12	52,75
Philip Moris	58,25	58,62
Procter & Gamble C	61,87	62
Sears Roebuck & Co	45,12	45,25
Texaco	62,12	62,37
Union Carb.	29	28,75
Utd Technol	64	64,12
Westingh. Electric	13,87	13,87
Woolworth	15,37	15,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	24/01	23/01
Allied Lyons	5,15	5,12
Barclays Bank	5,66	5,65
B.A.T. industries	4,29	4,30
British Aerospace	4,59	4,50
British Airways	3,54	3,50
British Gas	2,99	3,03
British Petroleum	4,09	4,07
British Telecom	3,92	3,87
B.T.R.	3,03	3,05
Cadbury Schweppes	3,96	3,87
Eurotunnel	2,89	2,81
Glaxo	6,08	6
Grand Metropolitan	3,56	3,55
Guinness	4,15	4,09
Hanson Plc	2,32	2,33
Great Ic	5,19	5,13
H.S.B.C.	5,87	5,77
Imperial Chemical	7,45	7,49
Lloyds Bank	5,46	5,41
Marks and Spencer	3,79	3,77
National Westminst	4,69	4,56
Peninsular Orienta	5,61	5,58
Reuters	4,23	4,06
Saatchi and Saatch	1,14	1,12
Shell Transport	7,07	6,95
Smithkline Beecham	4,54	4,67
Tate and Lyle	4,35	4,33
Univeler Ltd	11,31	11,22
Wellcome	9,55	9,60
Zeneca	8,86	9,15

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	24/01	23/01
Allianz Holding N	2340	2372
Basf AG	314,30	315,30
Bayer AG	345,70	345
Bay hyp&Wechselbk	380,50	384,30
Bayer Vereinsbank	417,10	422
BMW	733	743
Commerzbank	314,50	317
Continental AG	222,30	223
Daimler-Benz AG	711	709,50
Degussa	438	443,50
Deutsche Babcock A	186,50	188,20
Deutsche Bank AG	693	694
Dresdner BK AG FR	386,70	390
Henkel VZ	533,50	535,80
Hoechst AG	320,80	321,30
Karstadt AG	525	530,50
Kaufhof Holding	436	439
Linde AG	900	905
DT. Lufthansa AG	187,30	187,70
Man AG	406	405
Mannesmann AG	407,30	410,70
Mettallges AG	133,50	136,50
Preussag AG	448	446,50
Rwe	415	421,60
Schering AG	1056	1051,50
Siemens AG	645	641
Thyssen	288	288
Veba AG	518,50	520
Viag	487,20	488
Wellag AG	996,50	996

New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour · PARIS ↘ OAT 10 ans · NEW YORK → Jour le jour · NEW YORK ↘ Bonds 10 ans · FRANCFORT ↘ Jour le jour · FRANCFORT ↘ Bonds 10 ans

Le Matif poursuit son rebond

Le Matif continuait de progresser mercredi 25 janvier, poursuivant son rebond technique de mardi. La veille, en effet, il avait déjà clôturé en hausse, le contrat notionnel mars gagnant 30 centièmes en compensation à 110,56, corrigeant ses pertes de la veille, sur un marché qui reste très peu étoffé et où les opérateurs désorientés se hasardent peu.

Bien plus que la progression des prix à la consommation en Allemagne, les opérateurs attendent désormais la publication de la masse monétaire M3 pour le mois de décembre. Selon un intervenant, un bon chiffre stopperait toute anticipation d'une remontée des taux rapide en Europe.Celui-ci devrait rester calme en raison de la grève des NIP.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

France jour le jour	5,31
Pibor 3 mois	6
Eurofranc 3 mois	—
US Bond 7,50 % 11/2024	7,83
Fed Funds	5,38
Eurodollar 3 mois	93,22
Bund 6,75 % 2004	7,57
Allemagne jour le jour	4,63
Euro DM 3 mois	94,72
Gilt 6,75 % 10/2004	8,76
Royaume-Uni jour le jour	6,37

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 24/01	Taux au 23/01	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,75	7,69	100,37
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,94	7,89	100,31
Fonds d'État 7 à 10 ans	8,18	8,11	100,21
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,26	8,18	100,48
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,50	8,48	101,22
Obligations françaises	8,37	8,32	100,28
Fonds d'État à TME	−0,75	−0,72	100,17
Fonds d'État à TRE	−0,57	−0,57	99,80
Obligat. franç. à TME	−0,60	−0,60	99,96
Obligat. franç. à P3R	+0,16	+0,16	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire: 8,25 %)

	24/01	23/01
Jour le jour	5,31	—
1 mois	5,38	5,50
3 mois	5,66	5,78
6 mois	6,05	6,17
1 an	6,61	6,73
PIBOR FRANCS		
1 mois	5,50	—
2 mois	5,62	—
3 mois	5,75	—
6 mois	6,12	—
9 mois	6,40	—
1 an	6,68	—
PIBOR ÉCU		
Pibor Ecu 3 mois	6,18	—
Pibor Ecu 6 mois	6,56	—
Pibor Ecu 12 mois	7,12	—

MATIF

Échéances	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	84963	[illegible]	110,66	[illegible]	110,56
Juin 95	565	[illegible]	109,60	[illegible]	109,72
Sept. 95	2	[illegible]	108,92	[illegible]	109,06
Déc. 95	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	13373	[illegible]	93,89	[illegible]	93,89
Juin 95	9631	[illegible]	93,40	[illegible]	93,39
Sept. 95	4610	[illegible]	93,04	[illegible]	93,03
Déc. 95	2655	[illegible]	92,71	[illegible]	92,70
ECU LONG TERME					
Mars 95	2401	[illegible]	80,60	[illegible]	80,54
Juin 95	—	[illegible]	—	[illegible]	80,28

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances	volume	premier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
Janvier 95	24401	[illegible]	1799	[illegible]	1787
Février 95	2454	[illegible]	1807	[illegible]	1795,50
Mars 95	2586	[illegible]	1814,50	[illegible]	1808
Juin 95	13	[illegible]	1792	[illegible]	1783,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,2290 · US/DM ↘ 1,5090 · US/¥ ↘ 97,2500 · DM/F ↘ 3,4618 · £/F ↗ 8,3675

Stabilité du deutschemark

Le deutschemark était quasiment inchangé à 3,4622 francs mercredi à Paris au cours des premiers échanges entre banques contre 3,4625 francs mardi soir et 3,4618 francs selon le cours indicatif de la Banque de France. En revanche, le dollar reculait légèrement à 5,2337 francs, 1,5116 DM et 99,52 yens. Quelques heures plus tôt à Tokyo, la devise américaine était également en repli, cotant 99,58 yens, en baisse de 0,17 yen par rapport à la veille. « *Nous assistons à un raffermissement du yen. Sa dégringolade de la semaine dernière était excessive* », notait un opérateur.

	25/01	24/01
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6890
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6500

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 24/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	346,1800	333	357
Ecu	6,5485	—	—
États Unis (1 usd)	5,2290	5	5,6000
Belgique (100 F)	16,7880	16,2000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	308,6800	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3030	3,0500	3,5000
Danemark (100 krd)	87,7800	83	93
Irlande (1 iep)	8,2770	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	8,3675	7,9000	8,7500
Grèce (100 drach.)	2,2225	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	70,4000	66	76
Suisse (100 F)	412,2200	398	422
Norvège (100 k)	79,1500	74	83
Autriche (100 sch)	49,2050	47,5000	50,6000
Espagne (100 pes.)	3,9660	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,3450	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,6915	3,4500	4,0500
Japon (100 yens)	5,2606	5,1500	5,5000

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,23	[illegible]	5,23	5,23
Yen (100)	5,26	[illegible]	5,27	5,28
Deutschemark	3,46	[illegible]	3,46	3,46
Franc Suisse	4,11	[illegible]	4,13	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,33	[illegible]	3,32	[illegible]
Livre sterling	8,35	[illegible]	8,34	8,35
Peseta (100)	4,03	[illegible]	4,03	4,08
Franc Belge	16,78	[illegible]	16,79	16,80
Dollar Canadien	3,69	[illegible]	3,68	[illegible]
Florin Pays-Bas	3,08	[illegible]	3,08	3,08

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,37	5,56	6
Eurodollar	5,87	6,20	6,62
Eurolivre	6,25	6,62	7,06
Eurodeutschemark	4,79	4,90	5,20

L'OR

	cours 24/01	cours 23/01
Or fin (k. barre)	64050	64000
Or fin (en lingot)	65300	64200
Once d'Or Londres	385,10	381,50
Pièce française(20f)	374	370
Pièce suisse (20f)	376	374
Pièce Union lat(20f)	374	372
Pièce 20 dollars us	2525	2525
Pièce 10 dollars us	1260	1260
Pièce 50 pesos mex.	2415	2390

LE PÉTROLE

	cours 24/01	cours 23/01
WTI (New York)	16,50	16,48
Brent (Londres)	16,83	16,65
Crude Oil (New York)	18,37	18,09

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	24/01	23/01
Dow-Jones comptant	188,31	[illegible]
Dow-Jones à terme	253,89	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	—	[illegible]
Cuivre à 3 mois	—	[illegible]
Aluminium comptant	—	[illegible]
Aluminium à 3 mois	—	[illegible]
Plomb comptant	—	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Étain comptant	—	[illegible]
Étain à 3 mois	—	[illegible]
Zinc comptant	—	[illegible]
Zinc à 3 mois	—	[illegible]
Nickel comptant	—	[illegible]

MÉTAUX (New York)		
Argent à terme	4,81	[illegible]
Platine à terme	405,50	405,50
Palladium	159,25	159
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,19	1,20
Maïs (Chicago)	2,32	2,32
Grain. soja (Chicago)	5,50	5,50
Tourt. soja (Chicago)	159,90	159,90
P. de terre (Londres)	—	250
Orge (Londres)	105,55	104,85
Carc. porc (Chicago)	0,44	0,44
SOFTS		
Cacao (New York)	1438	1420
Café (Londres)	2917	2866
Sucre blanc (Paris)	1745,99	2134,17
Sucre roux (Paris)	414,20	408
Coton (New York)	0,91	0,92
Jus d'orange (NY)	1,03	1,01

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 25 JANVIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 6,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+1,19 %
CAC 40 : 1801,41

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	6200	6230	+ 0,48	01/06/94
B.N.P. (T.P)	1015	1002	- 1,28	30/07/94
Cr.Lyonnais(T.P.)	912	910	- 0,22	22/10/94
Renault (T.P.)	1800	1809	+ 0,50	24/10/94
Rhone Poulenc(T.P)	1960	1960	—	01/10/94
Saint Gobain(T.P.)	1140	1140	—	15/07/94
Thomson S.A (T.P)	1060	1080	+ 1,89	01/08/94
Accor 1	535	538	+ 0,56	12/07/94
Air Liquide 1	727	733	+ 0,83	01/07/94
Alcatel Alsthom 1	461	464,30	+ 0,72	29/07/94
Alcatel Cable 1	416	415,50	- 0,12	10/08/94
[illegible]				
Chargeurs 1	1061	1087	+ 2,45	27/06/94
Christian Dior 1	377	378	+ 0,27	01/12/94
Ciments Fr.Priv.B1	214	219	+ 2,34	30/06/94
Clarins 1	380	380,20	+ 0,05	19/07/94
Club Mediterranee1	401	407	+ 1,50	05/07/93
Coflexip	254	255	+ 0,39	—
Colas 1	897	900	+ 0,33	29/06/94
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	15/07/92

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
Unilever 1	606	605	- 0,17	[illegible]
Unit.Technologie 1	331,50	335	+ 0,45	[illegible]
Vaal Reefs 1	424	421,50	- 0,59	[illegible]
Volkswagen A.G 1	1421	—	—	[illegible]
Volvo (act.B) 1	97	98,10	+ 1,13	[illegible]
Western Deep 1	171,90	171	- 0,52	[illegible]
Yamanouchi 1	103,80	102,80	- 0,96	[illegible]
Zambia Copper 1	3,63	3,85	+ 6,06	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 25 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,60	2,022 d
CEPME 8,5% 88 CA	101,62	4,844
CEPME 9% 89 CA#	104,23	3,921
CEPME 9% 92-06 TSR	—	5,326 ↑
CFD 9,7% 90 CB	—	9,488
CFD 8,6% 92 CB	102	8,223 o
CFF 10% 88-98 CA#	106,35	2,603 o
CFF 9% 88-97 CA#	103,30	2,811
CFF 10,25% 90 CB#	109,32	8,874
CLF 8,9% 88 CA#	103,14	5,901
CLF 9%88-93/98 CA#	103,37	8,827
CNA 9% 4/92 CB	103,40	6,559
CRH 8,6%92-93-94CB	101,10	4,948
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,20	7,592 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,30	8,105 ↓
EDF 8,6% 92 CA#	102,15	6,856 ↑

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 25 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		54	52,90
AFE 2 #		428	425,10
Algie 2		254,30	255
Alain Manoukian(Ly)2#		92	92
Albert S.A (Ns)	◆	126,10	126,10
Altran Techno 1 #		444	444
Arnault Associes		440	440
Axime (ex.Segin)		245	245
B.A.C.	◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	◆	550	550
Bque Sofirec (M)	◆	485	485
Bque Tarneau (B)#		205,50	205,50
Bque Vernes		650	640
Beneteau #		408	410
B I M P	◆	108	108
Boiron (Ly) 1 #		433	426
Boisset (Ly)#	◆	290	290
Brioche Pasq.(Ns)1		560	564
But S.A. 1		870	870
Cardif SA 1		585	585
CDA-Cie des Alpes2		155	155

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 24 janvier

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		34452,50	34452,50
Actimonétaire D		30905,94	30905,94
Améri-gan		7807,40	7507,12
Amplia	○	107822,95	107822,95
Amplitude Monde D		685,66	665,69
Antigone Trésorerie		794213	794213
Arbitr. Court Terme		8781,79	8781,79
Associa Première		34733,65	34733,65
Associc		1077,76	1077,76
Atout Amérique		99,21	96,79
Atout Asie		91,84	89,60
Atout Emergent	◆	859,07	834,05
Atout Futur C		508,99	496,58

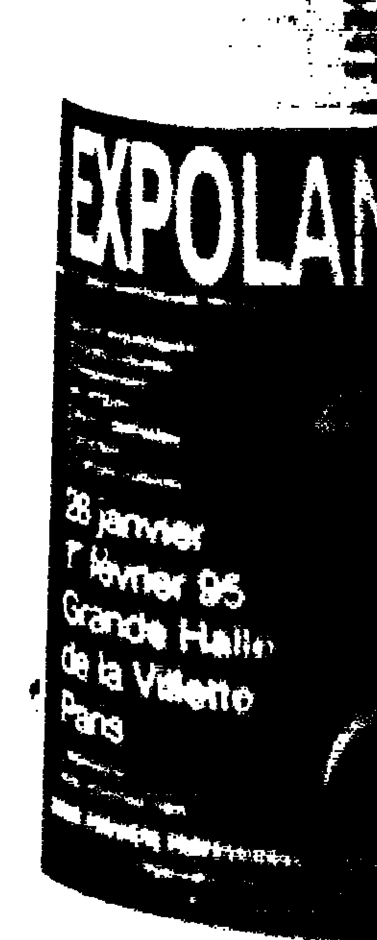
SYMBOLES

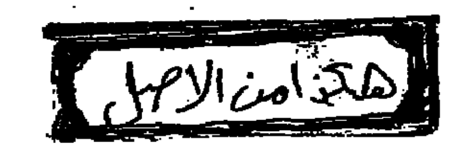
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE

Accès par minitel : 3615 code LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26





AUJOURD'HUI

VOYAGES

SKI HORS PISTE La dépose des skieurs au sommet des montagnes par hélicoptère, contestée par les puristes et les écologistes, fait l'objet, en Europe d'un encadrement sévère et en France d'une interdiction totale. En revanche, il est d'autres pays où ce plaisir est offert en toute liberté aux plus fortunés des amateurs de sports d'hiver. Au Canada, par exemple, où elle est devenue une véritable industrie.

● Grands espaces et nature encore vierge, malheureusement troublés par le fracas des rotors, forment le cadre des exercices auxquels se livrent de plus en plus d'amateurs de ces sensations achetées à des tarifs forts au lieu d'être gagnées par l'effort.

● Ce produit de luxe ne peut être offert qu'à la condition d'en limiter les dangers inhérents à la haute montagne en hiver. C'est le cas dans ce territoire des Rocheuses de la Colombie-Britannique, où rien n'est laissé au hasard pour prendre des risques sans risques et faire frémir sans recevoir trop de mauvais coups.

La neige canadienne s'offre l'hélicoptère

Interdit en France, réglementé dans les pays voisins, l'héliportage de skieurs en altitude est un produit de luxe proposé par les stations de sports d'hiver dans les montagnes Rocheuses

PANORAMA (Colombie-Britannique)
de notre envoyé spécial

God's Country, le pays de Dieu. Ainsi a-t-on modestement surnommé ce coin des Rocheuses, au cœur d'un Ouest canadien qui, au fil des siècles, a enflammé les imaginations et suscité pas mal de vocations d'aventuriers. Terre vers laquelle on se dirigea par vagues successives, avec l'espoir d'y faire fortune. En quête de fourrures, de pépites, d'or noir ou, aujourd'hui, d'or blanc. Blanc comme neige. Une nature encore presque vierge. Spectacle exceptionnel. Soigneusement préservé le patrimoine naturel (notamment les parcs nationaux de Banff, Yoho et Kootenay) continue de s'offrir à l'œil, sans ostentation, naturellement, majestueusement.

God's Country. Flèches et sommets, pics et aiguilles, lacs et glaciers (l'Assiniboine, l'Athabasca ou le mont Columbia). Symphonie cyclopéenne où l'Américain moyen (et ses homologues étrangers en visite dans la contrée) se sent lilliputien au pays des géants. Sentiment d'autant plus violemment ressenti pour qui se pique, avec l'aide d'un hélicoptère, de hisser ses skis jusqu'aux sommets. Cela s'appelle l'héliski, et le jeu consiste à aller goûter les neiges vierges qui, de décembre à mai, tapissent les flancs des Purcell Mountains, chaîne dont les cimes peuvent atteindre les 3 000 mètres. Poudreuse ! La plus poudreuse des poudreuses selon les connaisseurs. Celle des Rockies, des Bugaboos, des Cariboos et des Monachees.

Pour découvrir cette féerie de la *« peuf »*, comme disent les initiés, il faut sortir, aux dernières heures de la nuit, de sous les édredond du Château Lake Louise ou du Banff Springs pour gagner la station encore endormie de Panorama. A deux pas de là, le Hal Bavin Heli-Plex, un « lodge » cossu abrite le quartier général de R. K. Heli-Ski dont les hélicoptères Bell embarquent, fournée après fournée, les commandos aux combinaisons multicolores en partance pour les les sommets. Atmosphère chaleureuse et insolite que celle de cette ruche enveloppée dans le vrombissement des machines. Avec, dans l'air, un mélange d'électricité, de tension sourde et de pagaille décontractée. A l'intérieur, l'ambiance bon enfant d'un refuge de montagne où une foule cosmopolite (comme partout dans les Rockies, les Japonais y sont fortement représentés) se presse autour d'un buffet, tandis qu'en coulisses des techniciens marient à la chaîne chaussures de ski et *fat boys*, ces skis magiques qui, constatent les surfeurs aguerris, *« transforment instantanèment le moindre « blaireau » en star de la poudreuse »*.

« UN DROGUÉ »

Entrée en scène du guide de montagne, véritable vedette de ce show à l'américaine où se mêlent sens du spectacle et professionnalisme. Avec une évidence : ici, on ne badine pas avec la sécurité. Notre star a pour nom Daniel Bonzi. Originaire d'Annecy, il réside au Canada depuis vingt ans. *« Un drogué des Rocheuses »* ainsi qu'il se présente lui-même en évoquant son champ d'action. Un fief dont il connaît chaque cime, combe et pente, chaque danger, depuis les crevasses masquées par la neige, jusqu'aux avalanches capables de transformer, en quelques instants, la magique poudreuse en linceul définitif.

Son long et méticuleux exposé a, pour le néophyte, quelque chose de rassurant et d'inquiétant à la fois. A l'image de ce petit boitier électronique clignotant (l'Arva), distribué à chacun, et qui, glissé sous la combinaison, fera office, en cas de pépin et selon les circonstances, d'émetteur indiquant votre présence sous la neige ou de récepteur permettant la recherche de vos compagnons ensevelis. Aux victimes potentielles, peu de conseils sinon la patience. Aux sauveteurs d'occasion, en revanche, de longues explications sur la façon de procéder, la rapidité étant ici une affaire de vie ou de mort.

Ainsi prévenu, le petit groupe peut alors se diriger vers son hélicoptère. Après la menace constituée par les avalanches, voici à présent évoqués, les dangers que font peser sur le skieur distrait ou imprudent les pales de la machine. On est invité à embarquer et à débarquer en suivant les itinéraires soigneusement définis. Suit un bref exposé sur la manière, en cas d'accident, de s'extraire aussi vite que possible d'une carlingue en perdition.

A ce stade de la démonstration, qui nierait avoir eu la tentation de planter là ses *fat boys*, d'oublier le « hors-piste » et de s'en tenir, sagement et modestement, aux bonnes vieilles pistes dammées et balisées ? L'heure, quoiqu'il en soit, n'est plus aux états d'âme – il aurait fallu en avoir avant de s'envoler pour le Canada, se demander s'il est bien de faire d'un côté de l'Atlantique ce qui est interdit de l'autre. On se hisse dans l'hélicoptère où, serrés les uns contre les autres, ceintures bouclées, on a la curieuse impression d'être plongé dans un film de guerre. Pas vraiment le temps ni l'envie d'admirer le paysage. Après avoir longé une crête acérée, l'hélicoptère s'immobilise au-dessus d'un plateau large comme un mouchoir de poche sur lequel il se pose en douceur.

UNE OPÉRATION ÉCLAIR

On débarque à la queue leu leu, courbés, puis, tels des rugbymen, on se pelotonne les uns contre les autres tandis que le guide décharge les skis entassés dans le container. Une opération éclair au terme de laquelle l'appareil disparait dans un tourbillon de neige pour laisser place au grand silence. Il importe maintenant de redescendre. Le choix est restreint et les consignes simples : calquer sa trajectoire sur celle du guide ou, pour les plus assurés, ciseler sa propre trace dans le périmètre préalablement défini par le patron.

Surprises : la pente est beaucoup moins abrupte qu'on ne l'imaginait et les skis larges qu'on a aux pieds font merveille dans la poudreuse vaporeuse. Les meilleurs se jettent en avant en poussant des cris de Sioux. Ski-champagne nettement moins pétillant pour les néophytes. A cette altitude, le souffle se fait court. Une chute et vous voilà noyés dans les cristaux glacés, obligé de déployer des efforts considérables pour vous remettre d'aplomb. Epreuve vite effacée, cependant, par les moments magiques qui suivent.

Au creux d'un vallon, voilà quatre fanions rouges auprès desquels le groupe se rassemble. On déchausse. Dans le lointain, un bourdonnement se rapproche. L'hélicoptère surgit du fond de la vallée. On s'accroupit, têtes dans les épaules, visages fouettés par la bourrasque. A peine l'appareil posé, skis et skieurs sont embarqués en un tour de main. Pour être aussitôt hissés vers un autre sommet. Au fil des descentes, l'appréhension va fondre, disons-le, comme neige au soleil. On en redemanderait. Mais tout a une fin, car une fois le quota épuisé, le guide – *money is money* – précise que toute descente supplémentaire se paiera, désormais, cash. L'overdose, mais plein tarif.

Patrick Francès

Carnet de route

● **Voyage.** De Paris, Calgary (Alberta) est desservie, *via* Toronto, par Canadian Airlines (tél. : (1) 49-53-07-07) et par Air Canada (tél. : (1) 44-50-20-20). Des tarifs négociés (autour de 3 500 F A/R) sont proposés par le voyagiste Canadien National (tél. : (1) 47-42-76-50).

● **Panorama.** Située en Colombie-Britannique, à 296 km de Calgary (Alberta) et à deux heures de route de Banff, la station de Panorama doit sa réputation à la pratique de l'héliski de la mi-décembre à la mi-mai. Les capacités d'hébergement sont importantes, notamment dans deux établissements de la chaîne Canadian Pacific, le Banff Spring Hotel et le Château Lake Louise.

● **Héliski.** Le centre qui est géré par R. K. Heli-Ski (tél. : 19-1-604-342-3889) offre, sur un domaine de plus de 1 700 km², des conditions idéales aux skieurs de niveau intermédiaire qui souhaitent découvrir les plaisirs du hors-piste grâce à des skis courts (1,60 à 1,80 m) et larges (12 cm), les *fat boys*.

● **Forfaits.** Sur place, le forfait journalier (379 dollars canadiens plus les taxes, 489 dollars avec transfert de Banff et location des skis) comprend trois descentes sous la conduite d'un guide. Chaque descente supplémentaire coûte 50 dollars. Spécialiste des vacances d'hiver au Canada, le voyagiste Canadien National (renseignements dans les agences et au (1) 47-42-76-50) propose notamment, jusqu'au 1er avril, un forfait Paris/Paris (13 990 F pour un héli-skieur, 7 650 F pour un accompagnant) de 9 jours.

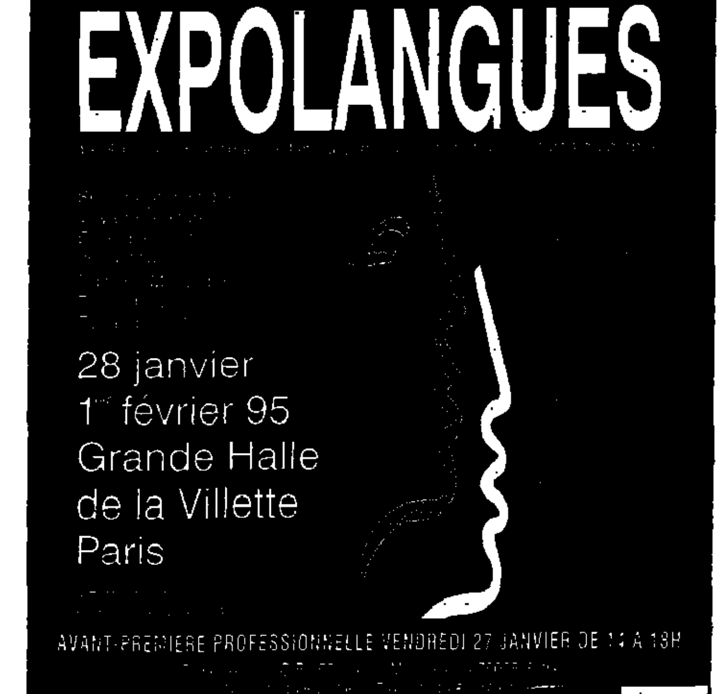
● **Lire.** Dans le magazine *Surf Session Snow* de janvier-février, le récit d'un snowboarder *« allumé »*, Patrick Pachod, dans la poudreuse canadienne. Pour en savoir plus sur les avalanches, se reporter au dossier hors-série du magazine *Vertical*.

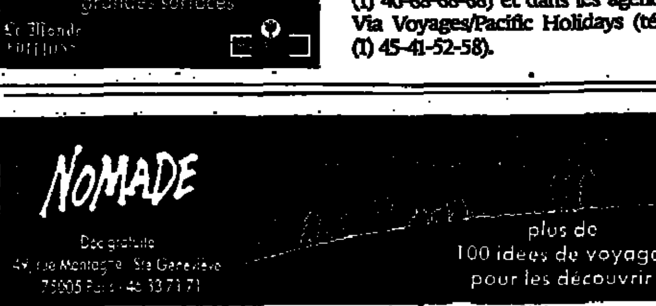
● **Renseignements.** Auprès de la division tourisme de l'ambassade du Canada, 35, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : (1) 44-43-25-07. Accueil du public du lundi au vendredi, de 14 à 17 h.

PARTIR

● **Sanctuaires indiens.** L'Inde des hommes et celle des dieux. A l'occasion de l'Ardha Kumbh Mela, fête spectaculaire, 1995, c'est Allahabad qui, en 1995, célèbrera l'évènement. En février, des milliers de sadhous venus de toute l'Inde se rassembleront sur les rives du Gange pour un bain purificateur auquel le voyagiste Ikhar (32, rue du Laos, 75015, tél. : (1) 43-06-73-13) propose d'assister dans le cadre d'un circuit de 17 jours (21 900 F) le long du Gange avec la visite des hauts lieux du bouddhisme et de l'hindouisme. Autres sanctuaires avec un circuit de 18 jours (25 900 F) programmé en mars à travers les plus belles réserves naturelles de l'Inde du Nord.

● **La Coupe de l'America en direct.** Depuis le 14 janvier et jusqu'au 22 avril, sept « challengers » (deux Australiens, deux Néo-Zélandais, un Français, un Japonais et un Espagnol) se sont disputés et vont s'affronter pour gagner le droit de défier le meilleur des trois *defenders* américains (les Etats-Unis sont tenants du titre), qui parallèlement s'affronteront pour désigner celui qui défendra la « Cup » dans la phase finale disputée du 6 au 20 mai. Armateur du *France 2-3* de Marc Pajot, Stardust Marine propose de suivre, l'espace d'une journée, à bord d'un bateau accompagnateur, une phase de la compétition tout en découvrant le Sud californien dans le cadre de deux séjours à San-Diego. Le premier du 3 au 9 février (de 10 750 F à 12 700 F en chambre double selon l'hôtel choisi), le second du 7 au 12 mars (de 10 200 F à 11 600 F), prix comprenant l'avion, l'hébergement avec petit déjeuner, une journée au village France-America et le kit du supporter. Renseignements au Comptoir de la Croisière (20 *bis*, avenue Mac-Mahon, 75017 Paris, tél. : (1) 40-68-68-68) et dans les agences Via Voyages/Pacific Holidays (tél. : (1) 45-41-52-58).





Les ingénieurs multiplient les tests d'endurance sur Ariane 5

En Guyane, les chercheurs préparent fébrilement le premier tir du lanceur lourd européen prévu pour la fin de l'année. Equipé d'un gros moteur de 115 tonnes de poussée, il utilisera la propulsion cryogénique

A dix mois du premier vol d'Ariane 5, et plus de dix ans après le début de son développement, les promoteurs du lanceur lourd européen luttent contre le temps. Même si la quasi-totalité des sous-systèmes de l'engin ont été validés, il reste à achever les essais de deux composants essentiels du système de propulsion. Ceux des deux étages d'accélération à poudre (EAP), de 540 tonnes de poussée au décollage chacun, qui tirent le lanceur au décollage, et ceux du moteur à hydrogène et oxygène liquides Vulcain de 115 tonnes de poussée, qui équipe le corps central du lanceur. Sur ces deux points, les défis techniques sont importants car jamais encore en Europe des étages à poudre de cette taille n'ont été développés, pas plus que n'a été développé un moteur cryogénique d'une telle puissance. En dépit de quelques difficultés dans l'élaboration de la poudre, plus de la moitié des essais des EAP ont été faits alors que ceux du Vulcain en configuration lourde n'ont commencé en Guyane que le 17 novembre 1994.

A KOUROU, chaque minute compte. Il faut tenir les cadences, rattraper les retards, respecter les calendriers pour qu'Ariane 5, le tout nouveau lanceur que les Européens développent depuis plus de dix ans, effectue son premier vol le 29 novembre 1995. A dix mois de cet événement que tous espèrent exceptionnel, les ingénieurs portent toute leur attention sur l'un des maillons essentiels de ce lanceur lourd de plus de 700 tonnes : le moteur cryogénique Vulcain, un bijou de technologie capable de développer 4 000 mégawatts, presque l'équivalent de la puissance thermique d'une centrale nucléaire, dans un volume de moins d'un mètre cube !

Le secret d'une telle performance tient en un mot : la cryogénie. Une technique qui est aux moteurs de fusée ce que le nitro-méthane est aux moteurs « gonflés » des dragsters et qui met en jeu deux liquides « cryogéniques » très froids, l'hydrogène et l'oxygène liquides, qui, en se combinant à la sortie de la tuyère, créent un enfer de 3 500 degrés générateur de... vapeur d'eau. Pas un lanceur moderne ne se prive de ce système de propulsion qui permet d'emporter un supplément de charge utile et de ne pas multiplier inutilement le nombre des étages du lanceur. Il n'est donc pas surprenant que les Européens aient, au début des années 80, décidé d'équiper le premier étage d'Ariane 5 d'un tel moteur très puissant.

DEUX TGV

La tâche était ardue, mais pas insurmontable, les ingénieurs du Vieux Continent ayant démontré avec les précédentes Ariane qu'ils avaient maîtrisé cette délicate technologie, malgré quelques échecs. Mais le moteur cryogénique des Ariane 4 ne développe que 6 tonnes de poussée contre 115 tonnes pour le Vulcain. Un tel saut n'étant pas sans risques, la Société européenne de propulsion (SEP) et ses partenaires européens multiplient aujourd'hui les essais pour « valider » en Guyane cet engin. Comment pourrait-il en être autrement lorsque l'on sait que les deux turbopompes qui gavent le Vulcain en hydrogène et en oxygène liquides délivrent une puissance de 15 mégawatts – soit celle de deux TGV – pour la première et de 3 mégawatts pour la deuxième ?

Ce n'est qu'un exemple des performances des difficultés qu'il faut résoudre. Serge Eury, chef du programme Ariane 5 à la SEP, se souvient de l'interruption des essais pendant quatre mois à la suite de l'explosion au banc d'une turbopompe oxygène dont *« le stator et le rotor étaient entrés en contact »*. Echauffement de l'aluminium du carter plus oxygène : le cocktail était forcément détonnant. Depuis, l'Inconel a été préféré à l'aluminium et certains joints, trop sollicités ou trop fragiles, ont été remplacés par d'autres en argent massif, moins sensibles aux phénomènes de combustion.

De même, la conception de la tuyère soumise à de terribles « chauds et froids » a dû être modifiée comme l'ont aussi été *« les canaux de retour de la turbopompe hydrogène »*, trop sensibles à la casse parce que trop allégés. Comme quoi la chasse aux kilos tant vantée sur les lanceurs de satellite n'est pas toujours la panacée.

ONZE ANS DE TRAVAIL

Malgré ces difficultés inhérentes au développement de n'importe quel moteur-fusée, les concepteurs d'Ariane 5 sont confiants, d'autant que le moteur développe aujourd'hui 115 tonnes contre les 100 tonnes prévues initialement. Cela n'empêche pas la vigilance, d'où la multiplication des essais. Plus de 210 ont été menés à ce jour, représentant l'équivalent de quelque 90 vols. La fiabilité du moteur est à ce prix et, vendredi 27 janvier, la forêt guyanaise résonnera à nouveau du bruit du Vulcain pendant quelque deux cents secondes seulement, car le moteur testé est une version dite « battleship » sans ses réservoirs de vol.

Un autre test suivra en février, mais ce n'est qu'en mars que commencera une série de sept essais du premier étage en configuration de vol. Cinq seront mis à feu. Ensuite, la SEP « passera la main » à l'Aérospatiale pour trois essais de qualification supplémentaires qui seront effectués en août. Juste avant que le moteur nº 14, celui qui équipera le premier exemplaire d'Ariane 5, ne prenne le bateau pour la Guyane. A cette date, presque onze ans se seront écoulés. *« Juste le temps nécessaire pour développer un nouveau moteur »*, constate Serge Eury. Un peu plus de 12 milliards de francs auront alors été dépensés pour ce programme dont 9 pour le seul Vulcain. Mais déjà, la SEP, qui gère 45 % de ce budget avec ses sous-traitants français, pense à l'avenir. D'abord aux discussions que les Européens mènent actuellement pour lancer la fabrication en série de quelques Ariane 5, ce qui se traduirait pour la SEP par la fourniture de 17 ou 18 moteurs Vulcain mais ne résoudrait pas la sous-utilisation d'une chaîne de montage conçue pour huit moteurs par an.

Mais elle pense aussi aux améliorations du Vulcain (programme Mark-II) qui lui permettraient d'atteindre les 130 tonnes de poussée. Equipé de ce moteur « GTI », le lanceur pourrait, au prix de quelques modifications supplémentaires, mettre en orbite vers 2001 une charge utile de 7,4 tonnes au lieu de 5,9 tonnes, soit l'équivalent de deux fois la capacité de l'Atlas-2 AS américain, le plus redoutable concurrent du lanceur européen.

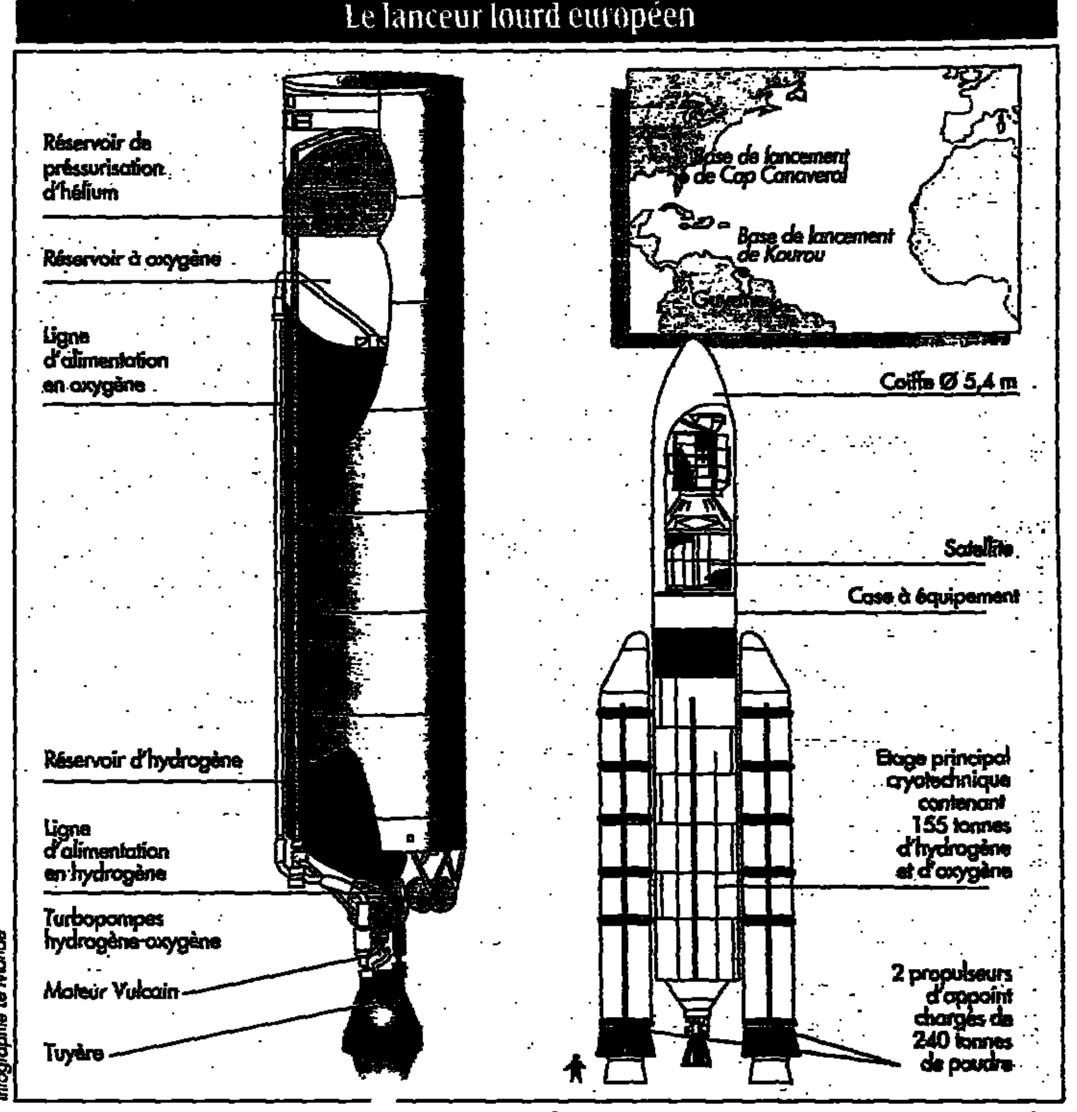
Reste, en cette période de disette budgétaire, à convaincre les Européens et leurs ministres de l'espace d'investir quelque 6,25 milliards de francs dans la réalisation de ce programme Ariane-Evolution, auquel l'Agence spatiale européenne a donné un début de feu vert, en janvier, pour le lancement d'une phase d'études préparatoires.

Jean-François Augereau

La propulsion cryogénique

Sans les moteurs cryogéniques, les Américains n'auraient sans *doute pas conquis la Lune aussi facilement qu'ils l'ont fait. La clé de* leur succès fut le développement, dans les années 60, du J-2, le fameux moteur à hydrogène et oxygène liquides d'environ 100 tonnes *de poussée qui permit de concevoir la Saturne. Aujourd'hui,* deux types de moteurs existent : les moteurs à flux intégré, sophistiqués, chers et difficiles à maîtriser, qui équipent la navette spatiale améri*caine, le H-2 japonais et l'Energia russe* ; les moteurs à flux dérivé, plus conservateurs, et que les concepteurs d'Ariane ont choisi pour des raisons d'économie pour Ariane-5 avec un engin de 115 tonnes *de poussée.*

Le lanceur lourd européen



Le futur lanceur lourd européen est un [illegible] 50 mètres de haut, pesant au décollage quelque [illegible] tonnes. Il se compose d'un corps central, le [illegible] étage poussé par le moteur cryogénique Vulcain. [illegible]

La dure loi du marché

LA CRISE n'épargne pas les industriels du spatial. Depuis plusieurs mois, les constructeurs d'Ariane 5 se sont engagés, sous la conduite de la firme française Aérospatiale, « architecte industriel » du projet, dans une course effrénée aux économies. Un effort désespéré pour s'adapter aux lois d'un marché en pleine évolution, et qui risque d'être fatal à certains sous-traitants.

La carrière du futur lanceur lourd européen ne démarre pas sous les meilleurs auspices. Le nombre des engins à mettre sur orbite dans les cinq ou six ans à venir est en légère baisse, alors que les Russes, les Chinois et, bientôt, les Américains avec leur redoutable Atlas 2-AS viennent disputer aux Européens leur part du gâteau. Pour Ariane 5, la situation s'est encore aggravée avec l'abandon du projet d'avion spatial Hermès auquel elle devait servir de lanceur. La fréquence annuelle des missions a donc été révisée à la baisse : 5 en moyenne dans les années à venir contre 8 prévus à l'origine. La société Arianespace a fait ses comptes : pour avoir quelques chances de garder les 50 % du marché qu'elle détient, il lui faut commercialiser Ariane 5 15 % au-dessous du tarif d'Ariane 44 L, le plus gros des lanceurs européens disponibles actuellement.

Les industriels ne peuvent évidemment pas atteindre cet objectif dès le troisième tir (les deux premiers, dits « de développement », sont financés par l'Agence spatiale européenne). Arianespace voudrait cependant qu'ils y arrivent à partir du 16e lancement et leur propose, dans ce but, un contrat pour la commande d'une série de 14 fusées.

Ces lanceurs devraient, dans un premier temps, être offerts aux clients au même tarif qu'Ariane 4. Ils seront donc achetés aux industriels à un prix légèrement inférieur à celui d'Ariane 4, soit environ 9 milliards de francs au total. Les négociations autour de ce montant sont extrêmement chaudes et personne n'attend la signature avant deux ou trois mois. *« Nous y perdrons tous sur les premiers lanceurs, mais nous n'avons pas le choix. Les lois du marché sont implacables. La survie d'Ariane est en jeu »*, estime un responsable d'Aérospatiale. Certains petits sous-traitants risquent de ne pas pouvoir suivre, mais, dans l'ensemble, les industriels sont ravis de participer à un programme aussi prestigieux, *« même si nos marges sont fifrelinesques et disparaissent au moindre petit pépin technique »*, assure-t-il.

Cette période difficile durera encore quelques années. *« Ensuite on reviendra à la vérité des prix*, estime ce même responsable. *Déjà, les Russes* [dont les tarifs sont inférieurs de 7 à 20 % à ceux d'Ariane] *doivent acheter leurs métaux spéciaux au cours mondial et augmenter les salaires de leurs ingénieurs pour éviter de les perdre. »*

J.-P. D.

Jacques Vincent-Carrefour / Délégué interministériel pour la sécurité des systèmes d'information

« Nous sommes dans une phase d'observation des nouvelles technologies numériques »

Jacques Vincent-Carrefour dirige la délégation interministérielle pour la sécurité des systèmes d'information (DISSI). Héritière du service du chiffre, la délégation est placée sous l'autorité du premier ministre et a notamment pour mission de contrôler l'usage public et privé de la cryptologie, c'est-à-dire des moyens de cryptage et décryptage des données transmises sur les réseaux d'information. Ce contrôle est contesté par les tenants d'une libéralisation des moyens de cryptage, favorables à une totale confidentialité.

« LA CRYPTOLOGIE reste un domaine hautement confidentiel...

– C'est que pendant longtemps elle a été un monopole d'Etat. Jules César chiffrait ses communications, et le chiffrement a d'abord été un moyen de communication réservé aux armées et aux ambassades. Mais vers le début des années 70 aux Etats-Unis puis des années 80 en France, des besoins nouveaux sont apparus dans le secteur privé, avec le développement de l'information électronique : une demande de protection dans le secteur bancaire pour les opérations financières et dans les télécommunications, pour les liaisons radio, terreau d'indiscrétions naturelles, a émergé.

Avant 1990, la cryptologie était considérée comme matériel de guerre, jusqu'à ce qu'une loi en libère l'usage pour toute une série d'applications, notamment des signatures électroniques.

Cette réglementation s'appuie sur un régime de déclaration préalable pour l'authentification ou l'intégrité des messages transmis, et sur un régime d'autorisation pour « tous les autres cas », c'est-à-dire la confidentialité des données, la protection du contenu de l'information elle-même, qu'elle soit transmise ou stockée. Ces règles constituent un compromis entre exigences industrielles, droit des personnes à la confidentialité et sécurité de l'Etat.

– L'arrivée du tout-numérique, qui pourrait faciliter des communications clandestines incontrôlables, de type mafieux ou terroriste, ne remet-elle pas en question cette réglementation ?

– Le développement du numérique a effectivement deux conséquences : il offre une meilleure confidentialité que l'analogique et il permet de développer des systèmes de cryptage plus efficaces. Mais la loi reste adaptée. Dans le secteur des téléphones cellulaires numériques de type GSM, les opérateurs français ont obtenu l'autorisation de crypter les communications et les méthodes de cryptage ont été examinées par notre service technique. Des dispositions sont prises pour permettre l'intervention d'un juge en cas de besoin.

C'est plus l'irruption de nouvelles pratiques, à base d'échanges sous forme électronique, qui pose problème. L'apparition des réseaux, des futures autoroutes de l'information, augmente le nombre d'opérateurs et aboutit à une grande opacité. Les entreprises ne savent pas encore très bien comment appréhender ce phénomène et la délégation en est encore à un stade d'observation.

– Dès lors qu'une technologie apparaît, comme Pretty Good Privacy, un logiciel de cryptage quasi inviolable diffusé depuis les Etats-Unis sur le réseau Internet, et que les simples particuliers peuvent mettre en œuvre, le contrôle policier des communications ne devient-il pas illusoire ?

– Il est évident que certains vont utiliser ces moyens à des fins que la loi réprouve, tout comme il est possible de fabriquer un explosif chez soi. On ne peut mettre un policier derrière chaque citoyen. Il faut arriver à éviter des détournements systématiques et à réduire le crime organisé.

– Celui-ci ne risque-t-il pas d'utiliser des modes de communication transfrontaliers et de profiter des réglementations européennes les plus laxistes ?

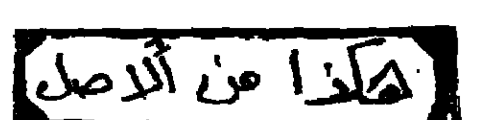
– On retrouve là le problème plus général du contrôle des exportations. Mais ce n'est pas parce qu'il peut y avoir des trous dans le dispositif qu'il faut le supprimer. La France reste souveraine sur son territoire national et les objectifs que nous poursuivons sont partagés par de nombreux pays.

La principale parade reste la prévention : en matière de piratage informatique, on s'aperçoit que, dans la majorité des cas, la mise en œuvre des protections existantes aurait suffi à éviter la fraude. Chaque type de protection doit en outre faire l'objet d'une étude approfondie. J'en veux pour exemple le système utilisé aux Etats-Unis de reconnaissance des empreintes digitales : le grand banditisme n'a pas hésité à couper des doigts... »

Propos recueillis par Hervé Morin

Menaces sur le réseau Internet

Les systèmes de sécurité d'Internet, qui relie 20 millions d'ordinateurs individuels, sont vulnérables face aux attaques des pirates informatiques, a annoncé, lundi 23 janvier, l'organisme gouvernemental américain Computer Emergency Response Team (CERT). Cette annonce fait suite à l'intrusion de pirates dans le système informatique de Tsutomu Shimomura, un spécialiste de la sécurité informatique du centre des super-ordinateurs de San Diego (Californie), le jour de Noël. Un grand nombre de programmes de sécurité avaient été dérobés. L'organisme américain souligne que ces attaques prouvent qu'il est nécessaire d'améliorer la sécurité sur le réseau. De nombreux services – banques, assurances, supermarchés, organismes de crédit, etc. – envisagent d'utiliser Internet, mais les transactions commerciales paraissent à haut risque : les pirates informatiques sont capables de décrypter des codes confidentiels de cartes de crédit, de détourner des fonds ou des marchandises (*Le Monde* du 10 janvier).



TENNIS

Pete Sampras, la victoire en pleurant

L'émotion a submergé le numéro un mondial face à Jim Courier en quart de finale des Internationaux d'Australie, mais n'a pas entamé la force qu'il doit à ses entraîneurs

A l'issue d'un match marathon de très haut niveau, Pete Sampras, qui avait perdu les deux premiers sets au tie-break, s'est qualifié pour les demi-finales des Internationaux d'Australie, mardi 24 janvier, face à son compatriote Jim Courier, 6-7 (4-7), 6-7 (3-7), 6-3, 6-4, 6-3. Au suspense purement sportif s'est ajoutée l'émotion, lorsque le numéro un mondial a été pris d'une crise de larmes au début du cinquième set. La cause en était le malaise cardiaque dont a été victime son entraîneur, Tim Gullikson, rapatrié aux Etats-Unis. Une telle réaction n'étonne pas ceux qui connaissent les relations très fortes du joueur avec son coach actuel, mais aussi avec celui qui l'a « découvert », le docteur Pete Fischer.

MELBOURNE
Correspondance

Nonchalant, dénué d'arrogance dans la vie comme sur le court, Pete Sampras incarne le champion sans état d'âme. Depuis trois ans, le couple qu'il forme avec son entraîneur, Tim Gullikson, ex-joueur du circuit professionnel, est un modèle d'harmonie : un duo lisse, souriant et obligeant. Le pragmatisme de Gullikson et sa parfaite connaissance du circuit conviennent à merveille au penchant du numéro un mondial pour une organisation sans faille de son quotidien. Mais le quintuple vainqueur de tournois du Grand Chelem n'a pas une aversion totale pour la fantaisie. Il n'a jamais pu oublier complètement le rêve un peu fou du docteur Pete Fischer, un pédiatre pas comme les autres.

De sa rencontre fortuite avec Fischer en Californie, Sampras glousse encore : *« Mon père m'a confié à lui parce qu'en le voyant échanger patiemment des balles avec un gamin qu'il semblait conseiller, il l'a pris pour un coach. En fait, il manque tellement de coordination qu'il lui arrive de se donner des coups de raquette dans les jambes. Mais de la tactique et de la technique du tennis, il a tout compris. C'est un véritable génie. »* Passionné par l'enfant et fondu de tennis, cet homme aux allures de professeur Nimbus décèle vite chez Sampras la fibre d'un grand champion. A l'heure où les d'autres jeunes prodiges bavent devant Borg, Connors, Lendl ou McEnroe et ne vivent que pour l'Orange Bowl (le championnat du monde des jeunes par catégories d'âge), Fischer voit bien plus loin. Le tennis de demain sera puissant et offensif, il en est persuadé ; les échanges de plus en plus courts s'achèveront au filet.

Alors, il gave Sampras de cassettes vidéo pour l'imprégner du style des légendaires serveurs-volleyeurs australiens : Rod Laver, Ken Rosewall, Roy Emerson, John Newcombe... Et il promet à la chère tête brune une victoire à Wimbledon ! Très bientôt. *« Le scénario idéal aurait été de transplanter mon cerveau dans la tête de Pete,* explique sérieusement Fischer. *Ce que j'aurais vraiment voulu, c'est qu'il parvienne en une fraction de seconde dans une situation donnée à frapper le coup que j'aurais voulu qu'il frappe. »*

Fischer avait pensé à tout. Sous son crâne chauve, le scientifique cerveau avait décortiqué le jeu des Australiens pour n'en dégager que les éléments les plus purs. Comme un ordinateur, il ingurgitait la globalité de leur tennis dominateur pour en inculquer, tout épurées, les meilleures parcelles au petit. Le dessein de Fischer dépassait largement la banale obsession que nourrissent la plupart des mentors de jeunes talents. Jamais Sampras n'a connu la pression d'écumer les tournois juniors. *« J'exigeais simplement qu'il batte à plate couture et systématiquement le seul qui promettait vraiment aussi sur la côte ouest à l'époque, Michael Chang, et qu'il apprenne à se concentrer, car c'était une vraie girouette »*, se souvient le Doc.

COMPAGNON D'ASCENSION

« A seize ans, il était techniquement le meilleur jeune au monde », estime Fischer. Mais Sampras refuse de se passer de la présence de son coach, déjà très pris par son métier et qui déteste voyager. Fischer finit par passer la main. Le sevrage est brutal, mais Sampras fait des débuts très concluants chez les pros. Et grimpe au classement mondial accompagné d'un coach plus enclin à la vie de saltimbanque du circuit. Si le charme est rompu, Sampras, désormais installé en Floride, maintient vaille que vaille un contact distendu avec son ancien maître. Quelques coups de téléphone surprise coïncidant avec les grands événements de sa carrière. Comme après sa victoire à l'US Open 1990, qui « contrariait » légèrement les prévisions de Fischer, ou celle des championnats du monde ATP Tour de Francfort en 1991, signe qu'il était temps de se colleter avec le destin prédit par Fischer.

Comme compagnon d'ascension, Tim Gullikson est parfait avec son passé de joueur et son expérience du « coaching » de haut niveau aux côtés de Martina Navratilova. Le visage tanné et les yeux clairs, « Gulli » le méthodique consigne dans un cahier chaque point et chaque mouvement de son disciple sur le court pendant neuf mois. *« Pour apprendre à le connaître et définir les détails techniques à modifier,* précise-t-il. *Peu à peu, il a mieux joué, et, la saison passée, la synergie s'est réalisée. Vous savez, quand on coache un joueur aussi complet que Pete, il n'y a pas grand-chose à dire. Paradoxalement, le nombre de ses options pour parer les coups des adversaires est tel qu'il ne choisit peut-être pas toujours la meilleure. »*

Pragmatique, Gulli se refuse à compliquer le tennis. *« Pourquoi aller chercher des schémas tactiques quand Pete sait tout faire et qu'il dictera le jeu 99 % du temps ? Nous ne cherchons pas à changer quoi que ce soit, si ce n'est l'obliger à servir plus sur le corps de l'adversaire et jouer davantage les lignes avec son revers. »* Pete s'est-il remémoré la leçon dans les moments décisifs de son match contre Courier ?

Fischer, lui, n'a jamais pris une note au cours de ces années avec Sampras. Mais il retrace avec une précision ahurissante les points cruciaux de tous ces matches. Il a revu son élève à Los Angeles après sa victoire à l'US Open 1993. Avec émotion. Les liens s'étaient resserrés l'année d'avant, lorsque Sampras avait décroché la couronne tant convoitée de Wimbledon. Fischer, pour une fois, avait pris l'initiative. *« Tu commences à devenir bon »*, disait son message laconique. Contaminé par cette quête infinie de perfection, Sampras avait répondu : *« Je ne pourrais jamais être assez bon. »*

HUMILIER LES AUTRES

Pourtant, Pete Fischer a bien cru tenir l'an passé l'aboutissement du projet de sa vie : faire de Sampras un écumeur de tournois du Grand Chelem. Comme Rod Laver. *« Quand j'ai vu son début de saison dernière, j'étais sûr qu'il gagnerait Roland-Garros, mais il n'a pas compris qu'on ne remportait pas ce tournoi en ne faisant que servir et volleyer. J'ai regardé son troisième match, et c'était son ombre qui jouait. Sans la moindre agressivité. Ça viendra très bientôt, car il connaît les réponses et ne se satisfait pas des mêmes choses que les joueurs ordinaires. Il aime humilier les autres sur un court de tennis. Je veux dire que s'il gagne Roland-Garros, le seul titre du Grand Chelem qui lui manque, il y retournera avec l'idée de le gagner sans concéder un set. »* Le seul véritable hommage de Fisher à Sampras est, curieusement, lié à sa défaite en huitième de finale de l'US Open l'an dernier : *« Par son courage et sa combativité en dépit de son épuisement, il a suscité l'intérêt du public dans la défaite plus qu'il ne l'avait jamais fait dans la victoire. Pour cela, je suis fier de lui. »*

La réaction de Sampras après la perte des deux premiers sets, mardi à Melbourne, puisait aux mêmes sources. Et Fischer, qui suit les retransmissions télévisées des matches, a dû apprécier. *« Mais,* affirme-t-il, *mon travail avec Pete appartient au passé. Il est devenu si fort que ça ne sert plus à grand-chose de le regarder. J'entraîne aujourd'hui deux juniors, une fille et un garçon, pour voir si je suis toujours capable de mener à bien l'expérience. »* Et si Sampras l'invitait à Roland-Garros cette année ? *« Je crois que je pourrais surmonter mon aversion pour les voyages,* avoue Fischer. *Mais ma place n'est pas là-bas. Même si je ne connais pas Gullikson, je respecte son boulot. Je n'aurais jamais supporté qu'on vienne me conseiller sur la façon de coacher Pete. »*

Patricia Jolly

Promenade de santé pour Andre Agassi

A Melbourne, la promenade de santé d'Andre Agassi continue. Sans avoir concédé le moindre set depuis le début de la quinzaine, il s'est qualifié pour les demi-finales, mercredi 25 janvier, aux dépens du Russe Yevgeny Kafelnikov, 6-2 7-5 6-0. Il devrait logiquement s'imposer face au Néerlandais Jacco Eltingh ou à son compatriote Aaron Krickstein. Alors que dans l'autre moitié du tableau Sampras est épuisé nerveusement et Chang légèrement blessé à la cheville, Agassi peut rêver à sa première couronne australienne.

RUGBY

Une sanction clémente pour Olivier Merle

Après avoir frappé un joueur gallois, le deuxième ligne français a reçu seulement un avertissement de la commission de discipline

D'UN MÉCHANT COUP de tête, Olivier Merle a provoqué, samedi 21 janvier, la sortie prématurée du Tournoi des cinq nations du pilier gallois Ricky Evans et l'entrée du Quinze de France dans la zone de turbulences qui précède invariablement ses confrontations avec les Anglais. Les images télévisées de cette agression ne laissaient pas de place au doute. Le coup porté intentionnellement par le deuxième ligne français à la tempe du Gallois, en position de hors-jeu, a déséquilibré ce dernier. Ricky Evans s'est alors retrouvé à contre-sens de la poussée de ses équipiers, la jambe coincée par le corps d'un autre joueur français. Résultat : une double fracture tibia-péroné avec dislocation de la cheville, blessure grave qui empêchera certainement le Gallois de participer à la Coupe du monde dans cinq mois.

Mardi 24 janvier, la commission de discipline est réunie, à la suite de la demande de la fédération galloise, par Bernard Lapasset ; le président de la Fédération française de rugby (FFR), a toutefois entrepris de démonter cette chaîne de causalité. Pour la commission, il n'y a pas *« de relation directe entre le geste du joueur français et la blessure du joueur gallois »*, qui ne souffre d'aucun traumatisme à la face explicable par le coup de tête de Merle. Estimant que ce geste *« à la limite du jeu dangereux, n'a pas été sanctionné par les arbitres, mais constitue un acte répréhensible »*, la commission s'est contentée d'infliger au rugbyman un simple avertissement. Une sanction symbolique, également justifiée par le fait que d'autres actes tout aussi répréhensibles, mais aux conséquences moins dramatiques, n'ont pas été relevés par l'arbitre anglais du match de samedi.

LE RÔLE DE LA VIDÉO

L'attitude inexcusable d'Olivier Merle place une nouvelle fois l'équipe de France sur la sellette de l'indiscipline. Elle offre ainsi une nouvelle fois au rugby anglais son arme favorite de déstabilisation d'une équipe que les hommes de Will Carling rencontreront, samedi 4 février à Twickenham, pour une finale anticipée du Tournoi. La presse anglaise n'a pas manqué l'occasion de condamner en termes sévères l'acte du *« tueur »* Merle, comme l'a titré le *Daily Mail*.

La mansuétude de la commission de discipline peut s'expliquer par l'agacement provoqué par cette campagne de presse, assimilée à de l'*« intoxication »* par Bernard Lapasset. *« Comment comprendre autrement ces titres tout à fait détestables sur le rugby français qui se trouve injurié dans son ensemble ? »*, demandait mardi le président de la FFR. En 1977, les quotidiens anglais n'avaient-ils pas qualifié de *« horde sauvage »* le Quinze de France, venu gagner une levée de son Grand Chelem à Twickenham. Les incidents se sont ensuite succédé, dans lesquels les joueurs anglais ont parfois reconnu leurs responsabilités, comme lors de la révélation par l'ouvreur Stuart Barnes de l'existence d'un plan *« anti-Blanco »*, mis en place avant le quart de finale de la Coupe du monde de 1991.

L'encadrement de l'équipe de France semble d'autant plus irrité par ces leçons de morale qu'il a fait un réel effort pour demander à ses joueurs de ne plus offrir le flanc à la critique en tombant dans le piège de la violence. Depuis deux ans, ces progrès ont fait du Quinze de France l'un des moins sanctionnés au monde, tandis que des brutalités commises par d'autres équipes au cours de matches internationaux ne débouchaient sur aucune suspension.

L'acte d'Olivier Merle n'en repose pas moins la question de ces violences perpétrées dans l'intimité des corps-à-corps entre avants, que les arbitres ne relèvent pas toujours, mais que les images télévisées révèlent au grand jour. Le rugby doit-il tenir compte de cette nouvelle donne pour ne plus tolérer aucun de ces coups de poing légitimés par le *« défi physique »* ? Les rugbymen ne sont en tout cas pas les seuls à devoir répondre de gestes dénoncés par la vidéo, et que les arbitres n'ont pas sanctionnés. Jeudi 26 janvier, la commission de discipline du football français devait ainsi examiner les images de la rencontre de championnat Saint-Etienne-Bordeaux au cours de laquelle des actes aussi répréhensibles que celui d'Olivier Merle ont été commis par les joueurs.

Jérôme Fenoglio

La blessure, principe de réalité

Quasiment tous les athlètes de haut niveau se sont blessés. C'est parfois la conséquence d'un accident survenu pendant la compétition, ou l'effet d'un entraînement mal maîtrisé, quand il ne s'agit pas du simple effet de la malchance. La convalescence et le retour à la compétition sont parfois douloureux, la blessure révélant les limites du corps et engendrant des peurs. Ainsi l'explique Claire Carrier, médecin du sport, psychiatre, psychanalyste et docteur en psychoclinique à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep).

LE CORPS ET L'EFFORT

● **LA DOULEUR**

« C'est un point de repère de l'entraînement. Les entraîneurs disent : « Fais-toi mal », *ou* « Tu ne te fais pas assez mal ». *Il faut se pousser à dépasser les limites connues de son effort et de son corps, sinon, on ne fait pas de haut niveau. Car le haut niveau, c'est aller dans son inconnu. Aujourd'hui, il n'est plus possible de s'entraîner en suivant son rythme. On force le corps à chaque instant, à chaque fois. C'est ce que l'on peut appeler le hors naturel attendu par l'athlète et son entraîneur. Il faut aussi voir dans ce terme toute la problématique de la toute-puissance, de la mégalomanie qu'il faut pouvoir entretenir pour continuer à travailler et à dépasser ses limites.*

● **LA RUPTURE**

» Soudain, le corps ne veut plus. Psychologiquement, le rapport à la blessure apparaît à la première. Avant cet événement, l'athlète avait une intelligence motrice. Tout se passait bien. Il n'y avait aucun problème. Il avait donc une impression de toute-puissance sur son corps et pouvait lui demander n'importe quoi, des choses de plus en plus compliquées. Le premier traumatisme est vécu comme une trahison du corps qui a imposé sa loi. Alors, l'athlète devient un sportif de haut niveau. Il a cessé d'avoir l'illusion de sa toute-puissance corporelle.

● **LA RÉCONCILIATION**

» Dans le meilleur des cas, il va accepter sa blessure. Cela signifie qu'il assume, ainsi que son entourage, le mouvement dépressif qui correspond au deuil de ce corps tout-puissant. Si l'entourage n'a pas appréhendé la gravité de cette blessure, ce sera difficile. Je me souviens d'une gymnaste qui s'était cassé les deux poignets. Elle est venue me voir en se plaignant d'une petite tendinite à la cheville qui avait nécessité un bandage pendant dix jours. Au travers de cette blessure secondaire, elle se rendait compte qu'elle ne pouvait plus imposer à son corps ce qu'elle voulait, c'est-à-dire honorer les rendez-vous auxquels elle était inscrite, et elle s'est effondrée. Alors, est intervenu tout le mouvement dépressif de la première blessure qu'elle avait oubliée.

» La carrière sportive va se dérouler en fonction de cette première fois. Si elle est bien accompagnée, les athlètes vont vivre avec leurs limites corporelles. Ils vont s'entraîner dans les limites de leur connaissance et de leur résistance. Ils vont penser à boire sans soif, penser au rythme de sommeil et à leur régime.

● **LA RÉSISTANCE**

» Ceux qui ont mal vécu cette première risquent de vivre cette blessure comme une angoisse. Apparaissent, alors, les blessures à répétition. Elles sont plus significatives si elles sont la répétition de la première blessure. Parce que le deuil du corps tout-puissant n'est pas fait. J'ai rencontré des athlètes qui avaient fait des blessures à répétition parce qu'ils avaient peur d'être sélectionnés à nouveau ou bien peur de changer de clubs et d'habitudes. Peur de grandir. Dans ce milieu-là, il est difficile de dire : « J'ai envie d'arrêter ». *Alors, la blessure devient une solution.*

» Une autre façon de ne pas intégrer la première blessure consiste à ne pas supporter l'immobilisation. Ils sont tellement habitués à bouger, à exister dans l'action. Ils reprennent trop vite, ce qui est un déni de soi, une façon d'ignorer la blessure. Cela peut entraîner des conduites psychotiques du style : « Ce n'est pas moi, c'est mon corps. »

● **LE RETOUR**

» Il faut négocier un autre corps avec des cicatrices et donc un mouvement qui est moins élastique, beaucoup moins sûr et forcément un peu fragilisé. Il y a toute une mémoire corporelle d'intégration de la douleur qui va entraîner des appréhensions. L'athlète va éviter d'énerver la zone sensible. Il faut accepter qu'un tendon réparé soit plus court. Il faut intégrer la douleur et la nouvelle motricité. Il est quasiment impossible d'être un athlète de haut niveau si l'on n'a pas été blessé. »

Propos recueillis par Bénédicte Mathieu

■ **OLYMPISME : pour les Jeux d'hiver de 2002,** quatre villes ont été présélectionnées, mardi 24 janvier à Lausanne. Il s'agit de Salt Lake City (Etats-Unis), Québec (Canada), Sion (Suisse) et Oestersund (Suède). Les candidatures de Sotchi (Russie), Graz (Autriche), Poprad-Tatry (Slovaquie), Tarvisio (Italie) et Jaca (Espagne) n'ont pas été retenues, leur dossier ne donnant pas suffisamment d'assurances, en particulier sur le plan financier. Le Comité international olympique fera son choix définitif le 16 juin à Budapest.

■ **DOPAGE : le footballeur allemand Roland Wohlfarth a été suspendu,** mardi 24 janvier, par la Fédération allemande, pour dopage. L'attaquant international, ancien joueur de l'AS Saint-Etienne et du Bayern de Munich, actuellement à Bochum, a été reconnu positif à l'issue d'un contrôle qui a eu lieu lors d'un tournoi en salle à Leipzig, le 5 janvier. – *(Reuter.)*

■ **SKI ALPIN : l'annulation des championnats du monde de ski alpin,** qui devaient commencer lundi 30 janvier en Espagne, est quasi certaine. La compétition devrait être reportée à l'an prochain à cause du manque de neige et du beau temps persistant en Sierra Nevada.

■ **FOOTBALL : Adidas prolonge son contrat avec la fédération française jusqu'en 2002.** Le contrat en vigueur courait jusqu'en 1998, Coupe du monde comprise. Aux termes du nouvel accord, Adidas fournira les équipements de l'ensemble des sélections nationales, depuis les cadres techniques jusqu'au niveau départemental, des arbitres, des équipes participant à la Coupe de France du quatrième au huitième tour, ainsi que des sections sport-études. La fédération et Adidas sont partenaires depuis 1972.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

COUPE D'EUROPE DES CLUBS MESSIEURS
Tour des demi-finales
3e tour retour

POULE A

Split (Cro.) - Salonique (Grè.)	63-71
Belinzone (Sui.) - Kiev (Ukr.)	99-89
Antibes (Fra.) - Malines (Bel.)	105-86

Classement : 1. Salonique, 16 pts ; 2. Antibes, 15 ; 3. Split, 13 ; 4. Malines, 10 ; 5. Belinzone et Kiev, 9.

POULE B

Hapoël Tel-Aviv (Isr) - Wloclawek (Pol)	95-89
Fenerbahce (Tur) - Vitoria (Esp)	90-97

Classement : 1. Vitoria, 16 pts ; 2. Trévise, 12 ; 3. Fenerbahce, 11 ; 4. Riga, Wlocawek, 10 ; 6. Hapoël Tel-Aviv, 9.

FOOTBALL

COUPE DE LA LIGUE
8es de finale

Paris-SG (D1) - Lyon (D1)	2-1
Guingamp (D2) - Le Mans (D2)	2-1
Perpignan (D2) - Montpellier (D1)	1-1 (5-6 t.a.b.)
Toulouse (D2) - Lens (D1)	2-2 (2-1 t.a.b.)
Le Havre (D1) - Caen (D1)	2-1
Monaco (D1) - Dunkerque (D2)	2-0

Les clubs qualifiés sont en gras

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
26e journée (matches avancés)

Arsenal - Southampton	1-1
Leeds - QPR	4-0
Liverpool - Everton	0-0
West Ham - Sheffield Wednesday	0-2

HANDBALL

LIGUE DES CHAMPIONS MESSIEURS
Quarts de finale
2e tour aller

POULE A

Badel Zagreb (Cro) - Fotex Veszprem (Hon)	30-18

Classement : 1. Zagreb, 4 pts ; 2. Veszprem, Santander, 1 ; 4. Kolding, 0.

POULE B

OM-Vitrolles (Fra.) - Bidassoa (Esp.)	19-20
Kiel (All.) - Dukla Prague (Tch.)	28-24

Classement : 1. Bidassoa, 4 pts ; 2, OM-Vitrolles et Kiel, 2 ; 4. Dukla Prague, 0.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE
21e journée

Reims - Amiens	2-2
Viry - Angers	6-3
Rouen - Brest	6-2
Grenoble - Chamonix	0-4

Classement : 1. Rouen, 33 ; 2. Brest, 26 ; 3. Chamonix, 24 ; 4. Reims, 22 ; 5. Grenoble, 21 ; 6. Amiens, 20 ; 7. Angers, 10 ; 8. Viry, 8.

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE
Simple messieurs
Quarts de finale
Mardi 24 janvier
P. Sampras (E-U, nº 1) b. J. Courier (E-U, nº 9) 6-7, (4-7), 6-7 (3-7), 6-3, 6-4, 6-3.
Mercredi 25 janvier
A. Agassi (E-U, nº 2) b. E. Kafelnikov (Rus., nº 10) 6-2, 7-5, 6-0.
Simple dames
Quarts de finale
Mardi 24 janvier
C. Martinez (Esp., nº 2) b. L. Davenport (E-U, nº 6) 6-3, 4-6, 6-3.
Mercredi 25 janvier
M. Werdel-Witmeyer (E-U) b. A. Gavaldon (Mex.) 6-1, 6-2 ;
A. Sanchez-Vicario (Esp., nº 1) b. N. Sawamatsu (Jap.) 6-1, 6-3.
Les demi-finales du tournoi féminin opposeront Arantxa Sanchez-Vicario à Marianne Werdel-Witmeyer, et la française Mary Pierce à l'espagnole Conchita Martinez.

Pluie et vent

LE MATIN, une zone pluvieuse touchera le Poitou-Charentes, le Centre, le Limousin, l'Ile-de-France, la Champagne-Ardenne, le Nivernais, la Flandre et la Picardie, jusqu'à la Lorraine et l'Alsace. Elle se *décalera* à la *mi-journée* sur la région Midi-Pyrénées, le Massif Central et la Bourgogne. Les précipitations s'accompagneront d'un vent de sud-ouest soutenu, jusqu'à 80 km/h en rafales. Du Comté de Foix à la Franche-Comté et aux Alpes du Nord, le ciel très nuageux réservera quelques rares averses. Le pourtour méditerranéen et la Corse seront favorisés, avec des passages nuageux autorisant des éclaircies. Le vent de sud-ouest soufflera entre la Corse et le continent, jusqu'à des pointes de 80 km/h. A l'arrière du corps pluvieux, c'est-à-dire sur la Bretagne, les Pays-de-Loire, la Normandie, la Somme jusqu'à l'Artois, de rares trouées feront leur apparition, mais les averses seront fréquentes, parfois violentes et orageuses. Le vent de sud-ouest balaiera les côtes de la Manche jusqu'à 90 km/h en rafales.

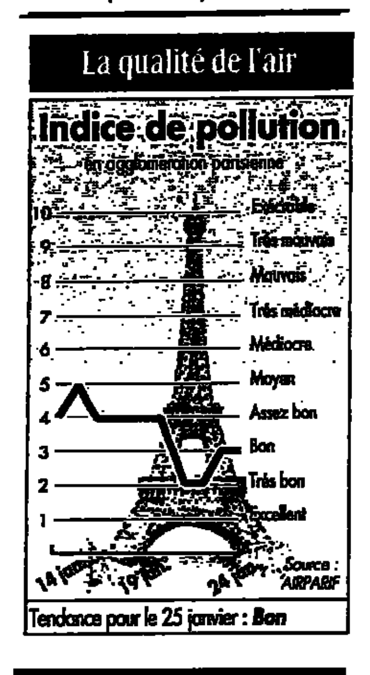
L'après-midi, des nuages denses occuperont l'Alsace, la Franche-Comté, la région Rhône-Alpes, l'Auvergne, le sud de l'Aquitaine et Midi-Pyrénées. Ils amèneront des pluies faibles sur le Nord-Est et les Alpes, et des averses sur les autres régions. Les précipitations seront neigeuses sur le relief au-dessus de 500 mètres. Le vent de sud-ouest sera encore de la partie avec des rafales de 80 km/h, mais épargnera Midi-Pyrénées. De la Gascogne à la Lorraine, en passant par le Limousin, le Bourbonnais et la Bourgogne, de nombreuses averses se produiront, localement orageuses ou sous forme de grêle. Elles s'accompagneront de bourrasques de vent. Sur le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Haute-Normandie, l'Ile-de-France et la Champagne-Ardenne, ce sera un cocktail de nuages, de timides éclaircies et d'averses accompagnées de quelques coups de tonnerre près des côtes et de fortes rafales de vent. La Bretagne, la Basse-Normandie, les Pays-de-Loire, le Poitou-Charentes et le Centre connaîtront un répit, avec une alternance de nuages et d'éclaircies. Le vent de sud-ouest restera modéré, jusqau'à 70 km/h en rafales. Enfin le pourtour méditerranéen ne sera guère inquiété, malgré des passages nuageux inoffensifs.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France)



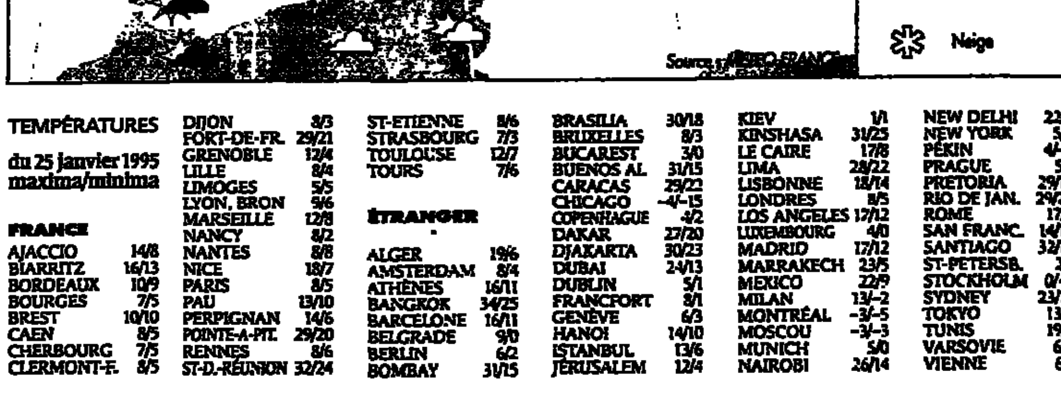
Prévisions pour le 26 janvier à 12h00

La qualité de l'air



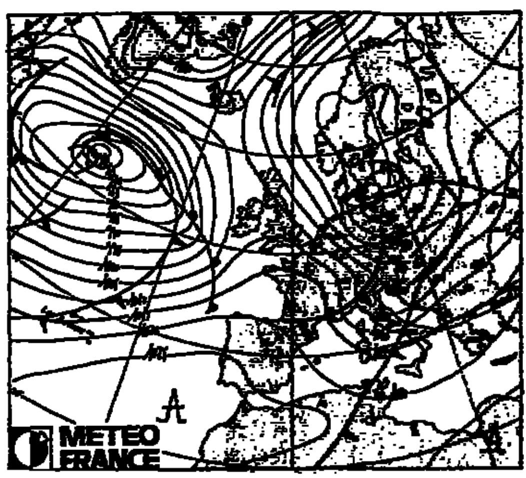
Tendance pour le 25 janvier : **Bon**

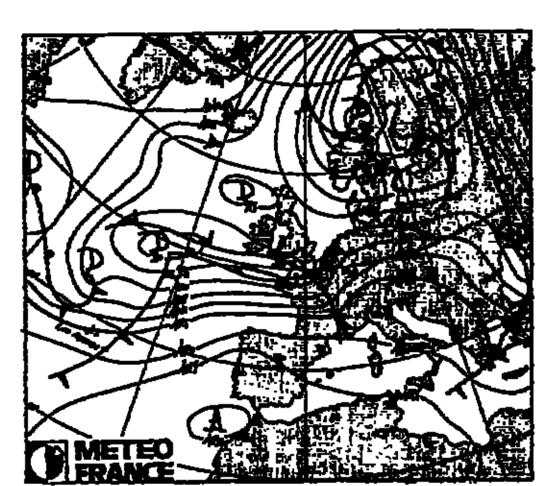




TEMPÉRATURES du 25 janvier 1995 maxima/minima

Ville	Max/Min
FRANCE	
AJACCIO	14/8
BIARRITZ	16/13
BORDEAUX	10/9
BOURGES	7/5
BREST	10/10
CAEN	8/5
CHERBOURG	7/5
CLERMONT-F.	8/5
DIJON	8/3
FORT-DE-FR.	29/21
GRENOBLE	12/4
LILLE	8/4
LIMOGES	5/5
LYON, BRON	5/6
MARSEILLE	12/8
NANCY	8/2
NANTES	8/8
NICE	18/7
PARIS	8/5
PAU	13/10
PERPIGNAN	14/6
POINTE-A-PIT.	29/20
RENNES	8/6
ST-D.-RÉUNION	32/24
ST-ETIENNE	8/6
STRASBOURG	7/3
TOULOUSE	12/7
TOURS	7/6
ÉTRANGER	
ALGER	19/6
AMSTERDAM	8/4
ATHÈNES	16/11
BANGKOK	34/25
BARCELONE	16/11
BELGRADE	9/0
BERLIN	6/2
BOMBAY	31/15
BRASILIA	30/18
BRUXELLES	8/3
BUCAREST	3/0
BUENOS AI.	31/15
CARACAS	29/22
CHICAGO	-4/-15
COPENHAGUE	4/2
DAKAR	27/20
DJAKARTA	30/23
DUBAI	24/13
DUBLIN	5/1
FRANCFORT	8/1
GENÈVE	6/3
HANOI	14/10
ISTANBUL	13/6
JÉRUSALEM	12/4
KIEV	1/1
KINSHASA	31/25
LE CAIRE	17/8
LIMA	28/22
LISBONNE	18/14
LONDRES	8/5
LOS ANGELES	17/12
LUXEMBOURG	4/0
MADRID	17/12
MARRAKECH	23/5
MEXICO	22/9
MILAN	13/-2
MONTRÉAL	-3/-5
MOSCOU	-3/-3
MUNICH	5/0
NAIROBI	26/14
NEW DELHI	22/7
NEW YORK	5/0
PÉKIN	4/-5
PRAGUE	5/1
PRETORIA	29/16
RIO DE JAN.	29/25
ROME	17/4
SAN FRANC.	14/10
SANTIAGO	32/14
ST-PETERSB.	2/1
STOCKHOLM	0/-7
SYDNEY	23/17
TOKYO	13/4
TUNIS	19/9
VARSOVIE	6/2
VIENNE	6/1






Situation le 25 janvier 1995 — Prévision pour le 27 janvier 1995

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
Hemingway, gloire des lettres

POUR BEAUCOUP de lecteurs français, Ernest Hemingway n'est guère que l'auteur de *L'Adieu aux armes*(...). On voudrait parler ici de son roman, de beaucoup le plus important, *Pour qui sonne le glas*.

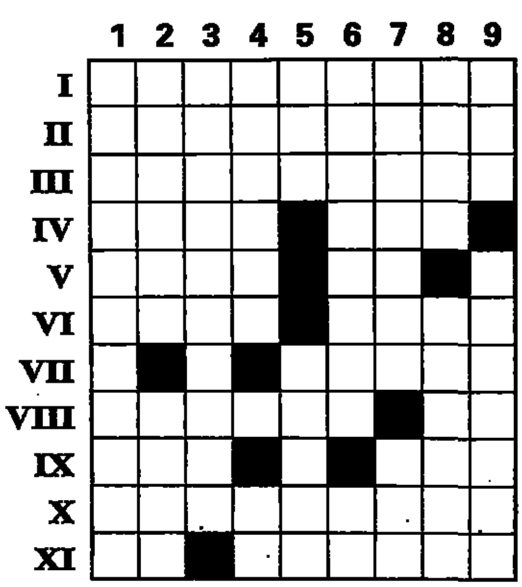
J'ai rencontré l'auteur par hasard, le matin du 26 août dernier, devant l'hôtel Ritz. Cet athlète massif, musclé, velu, grisonnant, à forte denture, en bras de chemise kaki, promenait sur le monde le scintillement d'un regard saturnien. Je ne résistai pas au mouvement qui me poussa vers lui. Point de barrières protocolaires en ce jour radieux. Libérateur et gloire des lettres : coup double ! Je lui secouai la main, en lui exprimant que son dernier roman comptait déjà parmi nous quelques admirateurs enthousiastes. Débonnaire, il m'apprit qu'il venait de passer trois mois dans l'un de nos maquis. Et voilà qui s'accordait parfaitement avec l'idée qu'on peut se faire de l'auteur d'après son œuvre.

Plus qu'un artiste qui écrit, c'est un homme qui vit. Son style est d'un journaliste : écriture impassible, style de rapport, sans recherche apparente, et dont les brutalités sont les plus grands artifices. Pauvre J.-J. Weiss qui se plaignait au siècle dernier d'une littérature qu'il croyait brutale ! Que dirait-il aujourd'hui ? Si la fonction des grandes œuvres est de nous renseigner, il est impossible de le faire actuellement sans dépeindre en premier lieu cette époque où la personne est mise à l'épreuve comme elle ne le fut jamais. Notre âge écorche l'homme, le révèle au vif, tragiquement. Dans tous les temps on a su dépeindre la tragédie humaine ; mais nul autre n'offre pareille ampleur de noblesse et de bassesse, de délicatesse et de férocité, de misère et de grandeur, au physique et au moral (...).

Jacques Vallette
(26 janvier 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6484



HORIZONTALEMENT

I. Difficiles à gagner. – II. Peut assombrir autant que la jalousie. – III. Comme des mouvements qu'on peut faire en parlant. – IV. Donner de la force. Echappa à la précipitation. – V. Additionné d'alcool. *Vaut de l'or.* – *VI. Pilier dans un coin. C'est un vrai* cauchemar quand il est mauvais. – VII. Auquel on ne peut rien reprocher. – VIII. Marqué de taches. Dans une série d'interdictions. – IX. Cri annonçant qu'on a bien dégusté. Ne garde pas. – X. Qui pourrait encore prendre quelque chose. – XI. Article. Composées.

VERTICALEMENT

1. Garde champêtre. – 2. Le premier évêque de Toulouse. Fait un pli. – 3. Qui auraient du mal à foncer. – 4. Répandait la vertu sur la terre. Fleuve. – 5. Ancienne capitale. Ne sont parfois que des bancs. – 6. Bien tranquille. La fin de tout. – 7. Prise à la gorge. Circule à l'étranger. – 8. Héros antique. Faire l'article. – 9. Possessif. Bien couvertes.

SOLUTION DU N° 6483

HORIZONTALEMENT

I. Etouffage. – II. Portillon. – III. Apiéceuse. – IV. Or. Unie. – V. Panier. – VI. Is. Nièvre. – VII. Liberté. – VIII. La. Etier. – IX. Elan. Ente. – X. Eiger. Eut – XI. Sées. Asie.

VERTICALEMENT

1. *Eparpillées.* – 2. *Top. Asialie.* – 3. *Orion. Age.* – 4. Utérine. Nés. – 5. Fic. Eire. – 6. Fleurette. – 7. Alun. Veines. – 8. Gosier. Etui. – 9. Enée. Ecrête.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PARIS.** Les étudiants infirmiers manifestent, jeudi 26 janvier, à Paris et en province, pour obtenir la reconnaissance de leurs études et de leur statut social. Le défilé parisien partira de la gare du Montparnasse à 11 heures pour rejoindre le ministère de la santé et des affaires sociales. – *(AFP.)*

■ **CANADA.** Un train de marchandises de la Canadian National a déraillé, samedi 21 janvier, au nord de Trois-Rivières, à mi-chemin entre Montréal et Québec, répandant environ 60 000 litres d'acide sulfurique dans la rivière Towachiche et menaçant de polluer l'eau potable de plusieurs villes. – *(AP.)*

■ **FRANCE.** Depuis juillet 1989, tous les aérodromes français exploités commercialement sont obligés de mettre en place un système de lutte anti-aviaire pour éviter les collisions entre oiseaux et avions à l'atterrissage et au décollage. Elimination des points d'eau et de certains arbres aux abords des pistes, fusées explosives et cartouches crépitantes lancées autour des zones sensibles... « *On compte environ une collision avec des oiseaux pour 50 000 mouvements d'avion* », estime un responsable d'Aéroports de Paris. – *(AFP.)*

■ **SOMALIE.** L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé, le 21 janvier, une mise en garde contre le risque de choléra en Somalie. A Mogadiscio, la capitale, où les habitants ne boivent plus que l'eau des puits, souvent contaminée, les cas de choléra et de diarrhées ont augmenté. – *(AFP.)*

■ **OMAN.** Quinze accidents polluants se sont produits dans les eaux territoriales des Emirats arabes unis en 1994, selon un rapport des gardes-côtes des Emirats publié le 21 janvier. Selon un autre rapport émanant des Nations unies, le golfe d'Oman est considéré comme la mer la plus polluée du monde avec des eaux cent fois plus sales que la moyenne : plus d'un million de barils y sont déversés en moyenne chaque année. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Pour l'année 1994, le trafic passagers d'Air France a augmenté de 15,1 % et le trafic fret de 17,4 %, par rapport à 1993. Le taux de remplissage a atteint 73 %, soit une hausse de 5,2 points. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 26 janvier

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités orientales, 11 h 30 ; la tenture des *Chasses de Maximilien*, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : Exposition Derain (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT-PALAIS** : un autre regard sur la peinture, les étapes de l'œuvre (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **AUTOUR DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE** : hôtels et jardins (45 F), 14 h 30, sortie du métro Notre-Dame-de-Lorette (Paris pittoresque et insolite).

■ **HÔTELS DU QUARTIER DE MONCEAU** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 5, rue du Docteur-Lancereaux (Didier Bouchard).

■ **MUSÉE HÉBERT** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Tourisme culturel).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : matière et polychromie, renaissance de la statuaire composite (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **PALAIS GALLIERA** : Exposition Histoire du jean (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE PANTHÉON** à travers les siècles (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, entrée côté rue Clotilde (Monuments historiques).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **LA SORBONNE** : salons, chapelle et amphithéâtre (50 F), 14 h 30, 46, rue Saint-Jacques (Christine Merle).

■ **HÔTELS ET ÉGLISE DE L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE BOURDELLE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Antoine-Bourdelle (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** au temps du Nouvel An (40 F), 15 heures, sortie du métro Porte d'Ivry côté pair de l'avenue d'Ivry (Approche de l'art).

LES SERVICES DU *Monde*

Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

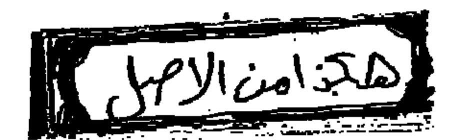
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037


Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITE — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



CINÉMA Le même jour, mercredi 25 janvier, sont sortis sur les écrans français dix nouveaux films (auxquels s'ajoutent deux grandes reprises, *L'Homme d'Aran* et *Folie de femmes*, et un panorama du fantastique japonais – *Le Monde* du 25 janvier). C'est trop, et plusieurs de ces titres risquent de souffrir injustement de cet afflux. ● TRÈS DIFFÉRENTS les uns des autres, ces films offrent une image nuancée et assez exacte du paysage cinématographique actuel, où se croisent le porte-drapeau des « grosses machines » hollywodiennes (Arnold Schwarzenegger, dans *Junior*) et l'un des principaux artistes de la caméra, encore mal connu, l'Iranien Kiarostami. ● DEUX GRANDS NOMS du cinéma français, Louis Malle et Agnès Varda, et plusieurs représentants – inégaux – de la génération montante, avec trois premiers films, sont également à l'affiche.

Abbas Kiarostami sur le chemin des choses

Avec « Au travers des oliviers », le cinéaste iranien ajoute une nouvelle facette au jeu de miroirs qui compose son œuvre. Un prolongement en trompe-l'œil à « Et la vie continue »

AU TRAVERS DES OLIVIERS, film iranien d'Abbas Kiarostami avec Hossein Rezai, Tahereh Ladania, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva (1 h 43).

Au mois de mars 1990 sortait à Paris un « film pour enfants », un film iranien intitulé *Où est la maison de mon ami ?* Il n'y a pas beaucoup de public pour les films iraniens, à Paris. Il n'y a d'ailleurs pas beaucoup de public non plus pour les films pour enfants, lorsqu'ils ne sortent pas des usines Disney ou Spielberg : les gens aiment savoir d'avance à quoi ils vont exposer leur progéniture. Sollicitée par quelques critiques enthousiastes, une poignée de cinéphiles à l'esprit ouvert se laissa tenter par l'aventure, la partagea bientôt avec des amis, et avec leurs familles. Pour plusieurs milliers d'adultes à travers la France, le nom d'Abbas Kiarostami devint un mot de passe, signifiant la découverte d'un cinéaste de première grandeur et, au-delà, la possibilité d'un cinéma dans la vigueur évidente de sa jeunesse, que l'on croyait en voie d'extinction. Les enfants, eux, ne retiennent pas les noms des réalisateurs. Mais ils gardent le souvenir de ce film simple et beau, d'une force poignante éprouvée d'emblée face à l'écran.

Réalisé en 1987, *Où est la maison de mon ami ?* était le quatrième long métrage d'un metteur en scène né en 1940, également auteur de quinze courts métrages. La censure qui règne dans son pays l'a amené à ne raconter pratiquement que des histoires d'enfants, les difficultés matérielles qui y ont cours le contraignent à une extrême austérité de moyens, qui semble d'ailleurs lui convenir. Après le petit succès en Occident du premier film sorti, sont distribués trois films eux aussi d'une extraordinaire puissance, l'enquête sur les écoliers *Devoirs du soir*, l'incroyable reconstitution pirandellienne à partir d'un authentique fait divers, *Close up*, puis le premier long métrage de fiction de Kiarostami, *Le Passager*, récit des tribulations d'un gamin qui veut aller dans la capitale assister à un match de football.

VOYAGE

En 1990 se produit un tremblement de terre meurtrier dans la région du nord de l'Iran, là où Kiarostami avait tourné *Où est la maison de mon ami ?* Le cinéaste de Téhéran, qui ne travaille qu'avec des comédiens amateurs trouvés sur place, est sans nouvelles des jeunes interprètes de son film. Accompagné de son propre fils, il part sur la route encombrée par les secours et les réfugiés, puis dans la région sinistrée. Aussitôt après, il reconstitue cette expédition, en faisant jouer son propre rôle par Farhad Kheradmand. Et c'est l'extraordinaire voyage de *Et la vie continue* (1992), voyage sidérant de dynamisme et de tendresse au sein d'une réalité chaotique et meurtrie, voyage ironique et intelligent sur la frontière entre document et fiction.

Une sélection au Festival de Cannes (bien que dans une section parallèle) et l'attribution du prix Rossellini, qui ne semble avoir été créé que pour lui, aident à faire un peu mieux connaître le nom de Kiarostami. Comme souvent aussi lors de la découverte d'un cinéaste issu d'une cinématographie méconnue, on s'avise peu à peu qu'il ne travaille pas dans un désert : des panoramas du cinéma iranien fleurissent, des films parlant farsi reçoivent des prix dans les festivals internationaux. Kiarostami, invité dans de nombreuses manifestations, va de Toronto à Tokyo, affable toujours, discret sur ses conditions de travail, plus encore.

QUÊTE AMOUREUSE

Avec *Au travers des oliviers*, il revient sur le tournage du film précédent. Une des scènes de *Et la vie continue* montrait un jeune couple, marié le jour même du tremblement de terre, tentant de maintenir une existence normale au milieu des décombres. Le nouveau film va raconter le tournage de cette scène-là. On y voit d'abord le choix de l'interprète féminine parmi les élèves d'une école, puis la mise en place des décors et l'élaboration des costumes – autant de moments qui peu à peu se chargent de sens et d'émotion, multipliant les interprétations individuelles et collectives à ce qui pourrait n'être que des phases techniques servant de préambule. Mais voilà que l'acteur (un maçon au chômage) retenu pour jouer le mari est « dans la réalité » amoureux de la jeune fille qui doit interpréter son épouse. Amoureux malheureux : la grand-mère de l'adolescente refuse la main de la demoiselle à celui qui a tout perdu dans le séisme.

Le mouvement dramatique du film se développe alors en entremêlant trois brins de récit, la quête amoureuse du garçon contraint de jouer le mari de celle qu'il voudrait tant épouser, les difficultés du film, du fait des conditions matérielles mais surtout du mauvais travail du comédien amateur, obnubilé par son problème sentimental, et ses relations avec le réalisateur, qui, par intérêt autant que par compassion, tente de l'aider à se débrouiller avec son chagrin d'amour. Evidemment, il s'agit, à nouveau, de fiction – et affichée comme telle à l'écran.

Comme le « réalisateur » héros de *Et la vie continue*, le deuxième réalisateur qu'on voit ici filmer le premier rencontrant le jeune couple est un comédien, Mohamad Ali Keshavarz (Kiarostami demeure obstinément hors champ). Le jeune maçon n'est pas plus amoureux de la fille qu'il n'était marié avec elle, etc. Mais c'est de la fiction toute tricotée de réalité, l'acteur est effectivement un maçon au chômage, l'équipe du film qui apparaît à l'écran est la véritable équipe de réalisation.

Et, surtout, dans cet exercice qui pourrait sembler d'artifice, Abbas Kiarostami conserve intactes son extraordinaire affinité avec les choses et les gens, sa disponibilité aux rencontres, aux lumières, aux matières, aux éléments naturels. Comme dopé par une curiosité de tout petit enfant aux yeux écarquillés devant le moindre événement de la vie quotidienne, alliée à une obstination à toute épreuve qui lui fait questionner et questionner encore à chaque geste, à chaque mot ou chaque attitude qui retiennent son attention toujours en éveil, il compose un bouleversant tissu d'images et de sons, d'idées et de sentiments.

Sans doute la vision des précédents films enrichit la vision de *Au travers des oliviers*. Mais la matière en est si riche et si essentielle que quiconque n'a jamais auparavant vu un plan d'Abbas Kiarostami y trouvera pourtant un bonheur de spectateur comme le cinéma en permet peu. Et aussi parce que, contrairement à ce que laissent supposer les lignes ci-dessus, *Au travers des oliviers* est un film d'une extrême simplicité (quoique reposant sur une construction complexe). S'il faut un texte compliqué pour rendre compte d'un film simple, c'est que ce film est du véritable cinéma, que sa force, son évidence et sa délicatesse n'ont pas d'équivalent écrit. Avec des moyens très ordinaires et montrés sans détour, le film parle de l'amour, de l'argent, du pouvoir, de la répression, de la solitude, il parle de ce qui se dit, de ce qui se voit et de ce qui se sent, et bien sûr de cinéma.

On y retrouve, à la fin, ce grand zigzag à flanc de colline qui était la forme du chemin parcouru avec l'énergie du sens de la justice par le gamin de *Où est la maison de mon ami ?*, puis de la route que la voiture de *Et la vie continue* trouvait encore la force d'escalader, vers l'espoir. Chemin de douleur de l'amoureux déçu, va-et-vient entre réalité et fiction, ce zigzag est la métaphore visuelle du cinéma selon Abbas Kiarostami : le battement de la vie elle-même.

Jean-Michel Frodon

Un grand moderne et une jeune contemporaine

DÛ AUX SEULS HASARDS de la distribution, le rapprochement entre Abbas Kiarostami et Noémie Lvovsky *(lire page 28)* apporte pourtant un éclairage pertinent sur l'état du cinéma. Cinéaste chevronné, confirmant film après film sa place éminente parmi les grands de l'histoire du cinéma mondial, le réalisateur iranien incarne, presque seul aujourd'hui, ce qui fit la force et la richesse de la mise en scène moderne telle qu'elle s'affirma après la deuxième guerre mondiale – et telle que lui avaient ouvert la voie quelques grands clairvoyants comme Flaherty dont l'exemplaire *L'Homme d'Aran* ressort (*Le Monde* du 25 janvier). De Rossellini à la nouvelle vague française en passant par les Angry Young Men britanniques, et avant ses prolongements en Allemagne, en Europe de l'Est, au Japon (ou aux Etats-Unis, par exemple du côté de Cassavetes), ce cinéma-là prenait appui sur un pouvoir qui paraissait alors donné au cinéma : celui de filmer de plain-pied une réalité dont la durée et la complexité « objectives » nourrissaient les plus inventives fictions.

Ni démiurge, ni observateur neutre, le metteur en scène y déployait la puissance singulière et composite du cinéma, quand un regard unique aide à entrer en intelligence avec le monde. Cette capacité-là s'est, dans nos contrées, peu à peu érodée sous l'effet de la déferlante d'imageries de l'audiovisuel. Et sans doute faut-il, comme Kiarostami, appartenir à un pays où ne s'est pas encore produite semblable usure, pour retrouver cette force d'évidence qui porte tous ses films. Depuis *Le Passager* (1974), on a le sentiment qu'il lui suffit de sortir de chez lui avec une caméra pour que le premier quidam rencontré soit, au sens plein du terme, un personnage, pour que n'importe quelle situation quotidienne puisse devenir une histoire.

Mais Kiarostami ne se contente pas de tirer bénéfice de cette possibilité qui tient à sa position et à son talent personnel. Il la réfléchit, dans la mise en perspective du travail de fabrication de ses films que constitue notamment le triptyque *Où est la maison de mon ami?*, *Et la Vie continue* et *Au travers des oliviers*. Ses films ne sont pas seulement de modestes et irréfutables chefs-d'œuvre se suffisant à eux-mêmes, ils aident à comprendre l'état du cinéma d'aujourd'hui et, au-delà, l'état de l'ensemble des systèmes de représentations.

Ce que fait aussi, différemment, un film comme *Oublie-moi*. Jeune cinéaste douée, Noémie Lvosky appartient à une cinématographie – le cinéma occidental – pour laquelle, c'est son malheur et son défi, plus rien n'est « donné ». Ni le monde ni les gens ne sont plus à portée de caméra, tout doit être construit, contre les imageries sentimentales, psychologiques, sociologiques, etc.

On a vu, à l'automne 1994, une autre réalisatrice débutante, Pascale Ferran, s'inventer une voie paisible, en bâtissant pierre à pierre le dispositif complexe et fécond de *Petits Arrangements avec les morts*. Noémie Lvovsky emprunte, elle, un chemin plus tourmenté, c'est dans la violence d'une crise extrême des corps, des mots, des affects, qu'elle tente l'avènement de cet être devenu problématique qu'on appelle un personnage. Dérangeant, son film l'est comme une décharge d'énergie, cet électrochoc qui est devenu l'un des rares moyens dont dispose le cinéma au bout de cent ans d'existence, s'il ne veut pas se dissoudre dans le flot déréalisant des images programmées.

J.-M. F.

Louis Malle dans les coulisses

VANYA 42e RUE, film américain de Louis Malle. Avec Phoebe Brand, Lynn Cohen, George Gaynes, Jerry Mayer, Julianne Moore, Larry Pine, Brooke Smith, Wallace Shawn, André Gregory, 1 h 55.

Le titre ressemble à une adresse, celle d'un personnage dont on ne connaîtrait que le prénom et qui vivrait quelque part dans la 42e Rue, à New York. Dans la rue du théâtre, donc. En fait, le film commence par montrer le théâtre de la rue. Visages anonymes que la caméra isole dans la foule des passants, qui deviennent, sans l'avoir voulu, sans le savoir, acteurs dans le film de Louis Malle.

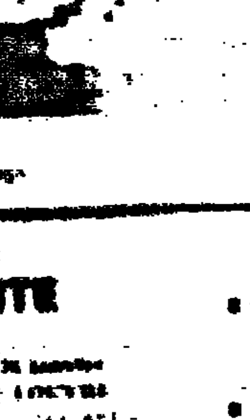
Un visage n'est pas anonyme, celui de Wallace Shawn. On l'a vu dans de nombreux films. Il est « l'homoncule » d'*Annie Hall* et l'auteur dramatique qui dîne avec André dans *My Dinner with André*, de Louis Malle. Il n'est donc pas là par hasard. Il est venu pour travailler. Il travaille déjà puisque le film vient de commencer. Il est acteur. Il campe un personnage d'acteur, qui s'apprête à participer à un « filage », répétition intégrale d'une pièce, en costume de ville, dans un théâtre presque désert. Les autres comédiens sont là ou arrivent bientôt, bavardent un moment. Wallace Shawn somnole, se réveille, commence à parler. Ses mots ne sont pas les siens, mais ceux de Tchekhov, ceux d'*Oncle Vania*. La répétition a donc commencé sans que l'on s'en aperçoive, sans heurt entre la réalité de la vie des acteurs et celle de leur vie de personnages.

Du documentaire, à la fois vrai (les passants anonymes) et faux (les acteurs), on est passé à la fiction de la pièce de Tchekhov, qui vient se fondre dans celle du film de Louis Malle. L'apparente (et réelle) modestie du projet ne doit pas laisser croire que *Vanya 42e Rue* puisse être autre chose que du cinéma. Pour le cinéaste, il s'agit de filmer une mise en scène théâtrale, celle qu'André Gregory (le André de *My Dinner with...*) a conçu pour *Oncle Vania* adapté par David Mamet. Mais la situation du prologue sur la 42e Rue, les choix de place de caméra et de cadrages et les options prises au montage sont autant d'interventions cinématographiques sur la matière théâtrale. Le film est donc la mise en scène d'une mise en scène.

A l'étonnement que suscite, pour le spectateur français, le fait d'entendre les personnages de Tchekhov s'exprimer en anglais, succède vite une impression de simplicité, de quotidienneté, produite par la certitude que le travail de Louis Malle s'apparente à celui du reporter. Témoin en apparence passif de la mise en place et du fonctionnement d'un dispositif auquel il est étranger, le cinéaste enregistre une réalité au service d'une fiction, celle du travail des acteurs au service d'une pièce de théâtre, en un lieu débarrassé des oripeaux du spectacle. Ainsi rendu à sa nudité, le texte « parle » de lui-même, avec d'autant plus de présence que rien, ou si peu de chose, ne se dresse entre ceux qui le servent et ceux qui l'écoutent.

De même que la vétusté du New Amsterdam Theater, aujourd'hui désaffecté, rend compte de la splendeur passée du lieu, le dépouillement de la mise en scène théâtrale tend à donner l'illusion d'une « non-mise en scène ». Elle charge les personnages d'une présence, d'une sincérité et d'une densité singulières. Leur amertume, leur désespoir, leur nostalgie se colorent d'une énergie dont le film épouse peu à peu le mouvement, pour en faire sa véritable raison d'être. L'étrangeté de la situation, du cadre, de la langue nourrit alors les émotions engendrées par un texte dont rarement la vérité a paru aussi présente et auquel les acteurs, cernés par la caméra et pourtant en totale liberté, donnent toute son intensité.

Pascal Mérigeau



Noémie Lvovsky / Réalisatrice d'« Oublie-moi »

« Je ne suis pas partie d'une histoire mais de l'idée de rébellion »

Elle a trente ans, a fait des études de lettres avant de passer une licence d'études cinématographiques et audiovisuelles puis d'entrer à la Femis, dont elle a suivi les cours de la section scénario. Noémie Lvovsky a ensuite réalisé deux courts-métrages. Elle décrit son itinéraire, marqué par la connivence avec une génération de jeunes cinéastes, et parle de ses méthodes de travail, entre exigence et prise de risques.

« Oublie-moi » est votre premier long-métrage, mais vous n'êtes pas une débutante dans le cinéma.

– Je ne suis pas entrée à la Femis pour filmer mais pour écrire. Mais pour le diplôme de fin d'études, j'ai dû rédiger un scénario qui ne deviendrait pas un film. Cela m'a semblé absurde. C'est à ce moment-là que j'ai compris que j'avais envie de faire des films. Cette période m'a permis de me lier avec d'autres gens de cinéma. Notamment Arnaud Desplechin, avec qui j'ai écrit ensuite ses films, *La Vie des morts* et *La Sentinelle*, et Eric Rochant. Ils connaissaient bien mieux le cinéma que moi, en particulier les films américains. Mais aussi avec Emmanuel Salinger, qui a interprété mon premier court-métrage et en a effectué le montage, ou Sophie Fillières : j'ai écrit avec elle le scénario de son film, *Grande Petite*, elle a écrit avec moi celui d'*Oublie-moi*. D'autres gens encore, de cette « génération » au sens large, qui ne constituent pas un groupe, plutôt une nébuleuse d'amitiés.

– Comment est né le projet d'« Oublie-moi » ?

– Je terminais mon deuxième court-métrage lorsque le producteur Alain Sarde m'a proposé de travailler sur un long. N'ayant rien de prêt, je lui ai fait des réponses générales : le film serait bon marché, contemporain, il ne serait pas tourné en studio, j'aurai besoin de temps et de beaucoup de pellicule. Puis j'ai commencé à prendre des notes sur l'amour, la névrose. Ensuite, avec Sophie Fillières, nous avons cherché à rendre concrètes ces intuitions. Nous ne sommes pas parties d'une histoire, mais de l'idée de rébellion. On a cherché ce qui lançait un mouvement, ce qui à un moment rapprochait les protagonistes. Chaque scène a été conçue comme si elle devait être la seule, comme un petit film avec un début, un milieu et une fin.

– Pourquoi choisir un thème aussi sombre ?

– Quand on a commencé à travailler sur le film, je ne pouvais pas raconter autre chose, sous peine d'être artificielle. Ce thème correspondait à ma manière de travailler d'alors : essayer de creuser une situation ou un sentiment plutôt que chercher à développer un récit linéaire. Au lieu d'essayer de raconter toute la vie de cette fille, je préfère essayer de montrer quelques semaines de sa vie qui vont décider d'une longue période de son existence. Le film est sans doute sombre, mais il me semble qu'il n'est pas déprimant. C'est un film de crise.

– A quoi ressemblait le scénario terminé, tel que vous l'avez montré à Alain Sarde ?

– Il ne comportait que des dialogues. Des textes aussi durs que possible, jamais présentés comme des conversations, toujours pour que la parole soit de l'action. Avant même de déposer le projet à l'avance sur recettes, Alain Sarde s'est engagé à produire le film. Par chance, on l'a eue. Ensuite a commencé la préparation, avec la recherche des acteurs. Cela peut sembler bizarre, dans la mesure où trois des principaux interprètes (Valeria Bruni Tedeschi, Emmanuelle Devos et Emmanuel Salinger) étaient déjà ceux de mes courts-métrages. A aucun moment je n'avais pensé à eux en écrivant le film.

– Comment se passe la préparation ?

– Avec les comédiens, je cherchais une situation paradoxale, celle de l'énergie que donne l'improvisation et en même temps je voulais qu'ils donnent le texte de manière exacte. Nous avons passé plusieurs semaines à lire les dialogues assis autour d'une table. S'ils les connaissaient de manière presque inconsciente, ils pourraient ensuite les digérer, et les redonner comme si les mots leur échappaient. Nous avons aussi beaucoup parlé de sentiments. Je me méfiais beaucoup de l'idée que les acteurs peuvent se faire à l'avance de leur personnage. S'il y a des personnages dans le film, c'est au terme du travail, certainement pas à l'origine.

– Il reste donc énormément à inventer sur le tournage lui-même ?

– Je savais seulement que je voulais filmer le plus possible à hauteur de regard, que les éclairages restent près des lumières réelles, dans des décors trouvés parmi les endroits que je fréquente, ou leur ressemblant. Pareil avec les costumes, choisis parmi les miens, ceux des comédiens ou des techniciens. Quand je tourne, je ne sais pas d'avance ce qu'il faut faire, mais je me décide vite. Ensuite, je fais souvent de nombreuses prises de la même scène : je comptais beaucoup sur la fatigue pour qu'apparaissent des nuances imprévues. Au montage, je cherche le film, le rythme intérieur de toute cette matière amassée.

– Vers quoi allez-vous maintenant ?

– Depuis, j'ai travaillé sur deux scénarios d'autres cinéastes. Celui du prochain film de Philippe Garrel, *Le Roman familial* : Marc Cholodenko en a écrit l'essentiel, mais Garrel pense qu'il est mieux qu'une fille écrive les dialogues des personnages féminins. Et le projet de Yolande Zauberman, *La Petite Lola*, auquel a également collaboré Emmanuel Salinger. Garrel et Zauberman ont chacun une manière de concevoir l'écriture, radicalement différente de la mienne. Garrel ne croit qu'au premier jet, Yolande accumule et brasse une matière narrative extrêmement riche. Je ne sais pas exactement ce que sera mon prochain film, sinon qu'il se fera d'une manière différente d'*Oublie-moi*. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Tour de force, tour de grâce

OUBLIE-MOI, film français de Noémie Lvovsky, avec Valeria Bruni Tedeschi, Emmanuelle Devos, Laurent Grevill, Emmanuel Salinger, Philippe Torreton.

Nathalie aime Eric, qui l'a laissée tomber, elle ne le savait même pas. Elle l'apprend par hasard, sur un quai de métro. Elle a une liaison avec Antoine, ne l'aime pas, ne l'aime plus car Eric ne l'aime plus. Elle a une copine, Christelle, qui a un copain, Fabrice, qui trouverait Nathalie à son goût, s'il lui restait du goût. C'est la valdingue sentimentale chez des gens qui sont sortis de l'adolescence sans s'en rendre compte. C'est la valse à l'envers d'une époque où manquent les repères et les horizons.

Oublie-moi est un film violent, sans doute. Un film en colère, même, de cette colère qui met Nathalie « hors d'elle » et en même temps la fait se renfermer, dans un va-et-vient, un grand écart de tout son être. Mais pas un film méchant, et pas triste. Un film qui bouge avec les gens, et avec les sentiments des gens, de ces gens-là. Ils sont d'un âge (bientôt la trentaine), d'un endroit (Paris, pas les quartiers chics), d'une époque (aujourd'hui). Ils ont une gestuelle, un vocabulaire, des références à eux – Lou Reed, par exemple. Ce n'est pas malgré cela, mais pour cela que leurs petites histoires sentimentales touchent juste, et tout le monde. Pour cela, et bien d'autres choses, qui font la qualité impérieuse de ce premier film.

L'évidence, d'abord, s'appelle Valeria Bruni Tedeschi. Rarement l'expression selon laquelle un acteur « incarne » un rôle aura été à ce point justifiée. « Sa » Nathalie existe et palpite, quand tout la poussait à être une épouvantable emmerdeuse, son interprète lui rend justice en ses délires et ses atermoiements, elle l'arrache en force et en tendresse à toute caricature pour lui donner le droit d'exister comme elle est. Valeria Bruni Tedeschi, comédienne déjà considérable, court ici le risque qu'on l'accuse de se répéter, après le rôle de la jeune femme dépressive qui la révéla dans *Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel*. Si on veut bien comparer vraiment les deux films, on verra au contraire combien, dans des emplois qui invitaient à se répéter, elle ne fait jamais la même chose, composant à chaque fois un être singulier, cohérent avec son environnement et ses partenaires.

Ses quatre partenaires principaux sont eux aussi au-delà de tout éloge, quatre corps dotés chacun d'une densité particulière, porteurs d'une trajectoire que l'on devine à des riens, des ruptures de voix, des fébrilités et des langueurs du geste, des longueurs d'onde différentes dans le regard. Bruni Tedeschi, Devos, Grévill, Salinger, Torreton... et il se touve des gens pour dire qu'on manque de jeunes acteurs ? Mais leur formidable travail n'existerait pas, n'aurait aucune chance d'apparaître à l'écran, sans l'invisible support que leur offre la mise en scène de Noémie Lvovsky. Une mise en scène qui se compose d'abord, c'est rare, à partir des mots, les torrents de mots que lancent ses protagonistes, comme des assiégés lanceraient des jets d'huile et dessineraient ainsi une architecture de forteresse.

Les mots et les corps qui les profèrent, les courses éperdues et les replis sur soi, les pas de côté et les regards qui se cherchent ou s'esquivent, toute cette chorégraphie complexe et banale des sentiments en crise. Combien on en a vu des films « de crise » se repaissant d'hystérie et transformant le malheur en convention ! Rien de tel ici, c'est le surprenant exploit de la jeune réalisatrice de ne jamais forcer le trait ni la pose, de ne paraître jamais aimer que cela aille mal, d'être du côté de ses protagonistes – et, partant, aussi du côté de ses spectateurs – pour que rien n'advienne qui ne soit nécessaire, sans l'ombre d'une complaisance, même dans les situations les plus extrêmes, ou les plus stylisées.

Le tour de force, tour de grâce plutôt, de Noémie Lvovsky, tient à ce que la situation ne passe jamais pour un a priori. Elle naît de sa manière de filmer, de sa situation de cinéaste : une cinéaste de son âge et de son temps, c'est-à-dire face à un monde lui-même en crise, irreprésentable en l'état, ne s'offrant plus « prêt-à-filmer », mais dont il faut d'abord prendre en compte les éclatements et les distorsions pour, opiniâtrement et non sans douleur, y frayer le chemin d'un regard.

J.-M. F.

Bric-à-brac

LES CENT ET UNE NUITS, film français d'Agnès Varda avec Michel Piccoli, Marcello Mastroianni, Julie Gayet, Henri Garcin, Mathieu Demy, Emmanuel Salinger. (2 h 15).

S'il était vraiment nécessaire que soit réalisé un film de fiction à l'occasion du centenaire du cinéma, personne ne semblait mieux à même de le mettre en scène qu'Agnès Varda. Avec *Jacquot de Nantes*, consacré à l'enfance de son mari, le cinéaste Jacques Demy, et plus encore avec *Les Demoiselles ont eu 25 ans*, film-fête (toujours scandaleusement inédit) en mémoire du tournage des *Demoiselles de Rochefort*, Varda avait démontré son talent singulier pour évoquer des histoires de cinéma, sans grandiloquence ni accent funèbre, dans une connivence joueuse et sensible à la fois avec son objet et avec son public. Elle est malheureusement loin de retrouver, ici, la grâce dans laquelle baignaient ses précédents films.

La cinéaste paraît s'être excessivement méfiée de la tâche dont elle s'était elle-même chargée. Au lieu de jouer naturellement le jeu, elle en rajoute sur la dérision, complique ce qui devrait aller de soi et que son regard de grande cinéaste aurait dû naturellement mettre à la bonne distance. Son interprète principal, Michel Piccoli, est la première victime de ces surenchères. Comédien fort doué pour l'humour pince-sans-rire et la nuance caustique, il est ici grimé de blême, perruqué de filasse, costumé en pitre, et emberlificoté dans un jeu burlesque qui ne lui convient pas. Tout comme paraît appliqué et démonstratif le scénario, qui met en relation le vieux Simon Cinéma, centenaire à la mémoire chancelante que joue Piccoli, et une jeune femme venue lui tenir compagnie et recueillir ses souvenirs, avec pour mission de tirer parti de la situation pour aider ses copains à tourner leur premier film.

Les évocations de grands moments de l'histoire du cinéma tournent au Trivial Pursuit laborieux, la description du groupe d'adolescents cinéastes en herbe est d'une embarrassante maladresse. Ce dispositif à la fois alambiqué et simpliste est également destiné à ménager l'apparition de nombreuses vedettes invitées. Celles-ci, contraintes par les règles d'un exercice imposé et bientôt répétitif, ont le plus le grand mal à sauver la face. A son corps défendant, le spectateur est bientôt amené à occuper la position d'un juge de patinage artistique, décernant des notes aux tours de piste des célébrités. Certes Marcello Mastroianni, tout en gentillesse souriante et charmeuse, est hors compétition, et Alain Delon ou Gérard Depardieu s'en tirent avec les honneurs. Mais l'admiration qu'on porte à Jeanne Moreau, à Hannah Schygulla, à Catherine Deneuve ou à Sandrine Bonnaire incite à oublier bien vite leurs prestations, sans parler de celles de Jean-Paul Belmondo ou Gina Lollobrigida.

COCORICOS CORPORATISTES

Si experte à susciter le sourire en coin et à révéler le fantastique au détour des situations quotidiennes, Agnès Varda cherche ici une fantasmagorie « fellinienne » qui n'est nullement dans sa manière, et qui tourne bientôt au bric-à-brac onirico-commémoratif. D'autant que, malgré son titre, *Les Cent et Une Nuits* ne ressemble pas à un conte, mais à une parabole édifiante. On se souvient alors comme la cinéaste s'était déjà fourvoyée, jadis, lorsqu'avec *L'une chante, l'autre pas* elle avait voulu plaider la cause du féminisme. On retrouve ici, au service de la « cause » cinématographique, les mêmes métaphores insistantes, festonnées des cocoricos corporatistes du cinéma français.

Ils sont d'autant plus incongrus que, après avoir clamé qu'*« en France, on a des auteurs »* (non mais sans blague !) un épilogue franchement déplaisant montrera la petite équipée du cinéma tricolore quémandant un regard ou une poignée de main de vedettes hollywoodiennes qui, manifestement, n'en ont rien à faire. Ultime incohérence d'une entreprise qui n'a jamais trouvé son sens. Elle rappelle à son corps défendant que, sur un écran, les seuls hommages au cinéma qui vaillent, ce sont les bons films. On attend avec confiance le prochain que réalisera Agnès Varda.

J.-M. F.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

VA MOURIRE

Film français de Nicolas Boukhrief. Avec Marc Duret, Jules Nassah, Roland Marchisio, Florence Madec, Georges Blaness, Jacky Pinelli. 1 h 30. Le jour, il y a le soleil, le pastis, les blagues, les coups tordus pour voler un peu de monnaie. La nuit, les lumières crues et les musiques trop fortes des boîtes de nuit, la drogue. Yoyo, Marcel, Raoul, trois gars du midi de la France à l'heure où les derniers touristes ont déjà fait leurs valises : Nicolas Boukhrief, dont c'est le premier film, les saisit au plus près, souvent caméra à l'épaule, et fait montre d'une énergie, d'une envie de filmer cet univers cosmopolite et fermé, qui imprime à *Va mourire* un rythme pressé, en accord avec le sentiment d'urgence qui anime les personnages. Urgence pour qui et pour quoi ? Yoyo, Marcel et Raoul n'ont rien d'autre à faire que tenter de meubler leurs existences sinistrées, en faisant mine de rêver parfois à un improbable départ. Le retour de Madeleine, la jeune prostituée qui porte avec elle le drame (une ancienne tragédie familiale) et la fiction (un hold-up règlement de compte avec le mafioso local), donnera un moment corps à ce rêve. Mais les trois « héros » sont trop prisonniers de la vacuité de leur vie, de leur absence de vrai désir. Et le film finit lui aussi par succomber à ce vertige de vide.

P. M.

TOM EST TOUT SEUL

Film français de Fabien Onteniente. Avec Florent Pagny, Jean Rochefort, Martin Lamotte, Hélène Vincent, Sandrine Kiberlain. 1 h 27. Le deuxième film de Fabien Onteniente épouse le cycle d'un lave-linge, celui que Tom (Florent Pagny) endommage d'un coup de pied rageur lorsque Laurette (Sandrine Kiberlain) le quitte. Du prélavage (Tom découvre le charme d'une laverie automatique) au séchage (Tom est guéri de son chagrin d'amour), en passant notamment par le rinçage (Tom perd sa maman), cette comédie sentimentale essore le mal-être du trentenaire brutalement rendu à sa solitude. Histoire de faire un peu de mousse, car rien de tout cela n'est vraiment palpitant, Jean Rochefort a été convoqué, et un vague personnage de militant du lavage communautaire bricolé pour lui, à seule fin, semble-t-il, de lui permettre de se livrer à une imitation (très réussie) du général de Gaulle avant de disparaître de l'écran...

P. M.

AINSI SOIENT-ELLES

Film français de Patrick et Lisa Alessandrin. Avec Marine Delterme, Florence Thomassin, Amira Casar, Jean-Philippe Ecoffey, Marie Laforêt, Marc de Jonge. 1 h 43. Ils sont mari et femme et ont choisi de consacrer leur premier film aux jeunes femmes d'aujourd'hui, dont ils ont retenu trois échantillons. Marie est délurée et ne recule pas devant les expériences les plus audacieuses, Jeanne est mariée et se prostitue à l'insu de son mari, Alice est écrasée par la personnalité de son père et hésitante en amour. Elles sont copines et parlent beaucoup. Surtout de sexe, et très crûment, ce qui permet aux auteurs de faire défiler les scènes de lit et de toilettes publiques, de viol et de triolisme. Comment ? Sur le modèle du clip vidéo, avec musique, lumières et flashes. Pourquoi ? Pour montrer (et surtout dire) qu'amour et sexe ne font pas toujours bon ménage. Les trois jeunes femmes finiront par trouver le bonheur. Fallait-il donc en passer par là pour affirmer que le couple est l'avenir de la femme ?

P. M.

JUNIOR

Film américain d'Ivan Reitman. Avec Arnold Schwarzenegger, Danny DeVito, Emma Thompson, Frank Langella. 1 h 50. «Arnold enceinte!» Posée cette gare de départ, le train file sur ses rails avec la même banalité qu'un retour en banlieue : on en devinerait les yeux fermés tous les arrêts. *« Vous avez l'air... radieux »*, dit le directeur de laboratoire, Frank Langella, au savant généticien (Schwarzenegger) qui s'est, à des fins de recherche, injecté une drogue miracle et néanmoins expérimentale. *« Oui, tout est normal*, dit Danny DeVito, autre chercheur en génétique, *sauf que la maman est aussi le papa. »* Arnold a ses nausées. Arnold prend du poids. Arnold (en travesti) fait ses exercices respiratoires, apprend à pouponner avec des poupées grandeur nature, cueille des fleurs, pleure. Arrêt buffet : il est aussi amoureux d'une Emma Thompson très « Moi grande actrice, voyez comme je m'encanaille dans un film populaire ». Le seul atout de cette comédie est Arnold Schwarzenegger qui, de film en film, affirme sa détermination (et son talent) à tourner son image en dérision. Dommage que le scénario n'ait pas la même audace.

H. B.

TAK TAK

Film franco-polonais de Jacek Gasiorowski. Avec Zbiegniew Zamachowski, Maria Gladkowska, Monika Bolly, Julie Japhet. 1 h 30. Dans les années 70, un jeune Polonais, de retour chez lui après des études en France, séduit plusieurs femmes, tombe amoureux de l'une d'entre elles, qui est mariée, mais finit par vivre avec une autre à qui il a fait un enfant. Il aura réussi, dans le même temps, à rentrer à la télévision polonaise où il ridiculisera la censure. Cette petite comédie, pas toujours regardante sur les moyens mis en œuvre pour faire rire, semble, au premier abord, un vestige de ces jeunes cinémas en provenance des pays de l'Est qui apportaient un souffle nouveau à la fin des années 60. Mais les films de cette époque ne reproduisaient pas une morale aussi traditionnelle. Le film est par ailleurs d'une misogynie repoussante.

J.-F. R.

LES ENFANTS DE LA HONTE

Film britannique de David Wheatley. Avec Ann-Margret, Dominique Sanda, Reiner Shöne, Clive Owen, Jay O. Sanders. 1 h 27. Tandis qu'à Bucarest s'effondre la dictature de Ceaucescu, à Detroit, Carol Stevens (Ann-Margret) déplore sa quatrième fausse-couche en trois ans. Les images de la révolution diffusées par la télévision lui offrent-elles de découvrir le sort tragique des enfants roumains abandonnés ? Son sang de mère frustrée et d'Américaine généreuse ne fait qu'un tour, mais il lui faudra vaincre mille réticences et affronter cent dangers. Le tournage sur les lieux mêmes de l'action leur confère une certaine vérité, vite contrariée par un nappage musical digne de la pire série télévisée. Entre fonctionnaires corrompus et agents de la Securitate, la vaillante dame taille sa route, recevant au passage l'aide d'un médecin français (Dominique Sanda). Pour appuyer la démonstration, le réalisateur a jugé bon d'intégrer aux séquences policières quelques plans d'archives détaillant la situation épouvantable des enfants de Roumanie : procédé aussi indigne que les pratiques qu'il est censé aider à dénoncer.

P. M.

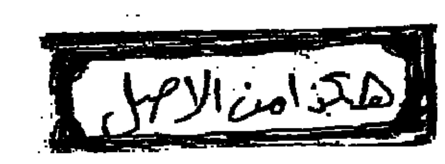
LES ENTRÉES À PARIS

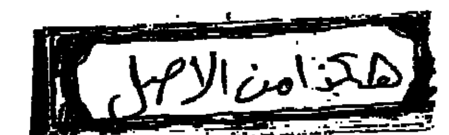
■ **Semaine de tassement**, avec une légère baisse par rapport à la même période en 1994, et des scores très inégaux. Parmi les nouveautés, *Highlander III* se taille la part du lion, à 113 000 entrées dans ses 39 salles. Mais il est rassurant que l'outsider le mieux placé soit *Rosine*, avec 5 000 spectateurs devant ses six écrans, soit un bien meilleur résultat que *Descente à Paradise*, *La Poudre aux yeux* ou *Poussières de vie*.

■ **Woody Allen fait mouche** : avec plus de 100 000 entrées en deuxième semaine dans 39 salles, *Coups de feu sur Broadway* totalise 208 000 entrées en douze jours d'exploitation, une réussite. Son concurrent de la semaine dernière, *Frankenstein*, perd, lui, un peu trop vite du terrain, avec 74 000 amateurs dans son immense combinaison de 51 salles, pour un total de 219 000 en quinze jours. Egalement sorti le 11 janvier, *Le Péril jeune* démontre une juvénile vigueur pour totaliser 76 000 spectateurs en deux semaines.

■ **En continuation**, *Un indien dans la ville* reste à l'affût avec 72 000 nouveaux compagnons, et un total considérable de 740 000 en six semaines. A de plus modestes niveaux, deux autres films connaissent une jolie carrière : *Priscilla* (90 000 spectateurs) et *Little Odessa* (50 000), tous deux après trois semaines d'exploitation.

★ **Sources des chiffres : Le Film français.**





CINÉMA

Gaumont dans son siècle au Musée Henri-Langlois

GAUMONT, CENT ANS DE CINÉMA, UN SIÈCLE D'ART ET DE SPECTACLE. Musée du cinéma Henri-Langlois, palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 45-53-74-39. Jeudi et vendredi, visites guidées, à 10, 11, 14, 15 et 17 heures. Mercredi, samedi et dimanche, toutes les demi-heures. Fermé les lundis, mardis et jours fériés. 25 F. *Jusqu'au 15 mai.*

Pour son centenaire, la société Gaumont a choisi de semer quelques pétales tirés de ses collections dans les murs de la Cinémathèque française. Une démarche discrète, mais habile puisque le Musée du cinéma, bien que négligé des grands circuits, a connu un boom avec l'amorce du centenaire, passant de trente-cinq mille visiteurs en 1993 à quarante-cinq mille en 1994.

L'ouverture, temps fort de l'exposition, s'appuie sur des manuscrits, qui sont autant de témoignages des grandes figures dont sut s'entourer Léon Gaumont, le fondateur. Et d'abord celle, oubliée, de Georges Demeny, collaborateur puis rival de Marey, qui se reconvertira au cinéma, en épousant les méandres chronologiques et les cavernes thématiques.

Une démarche qui peut apparaitre tantôt comme un hommage à son inventeur, Henri Langlois, tantôt comme une manière de tirer vers elle une histoire où elle n'a pas toujours tenu les meilleurs rôles.

On s'arrêtera, avant la flamboyante ère Toscan du Plantier (mal représentée), aux traces émouvantes de *La Passion de Jeanne d'Arc*, de *L'Atalante* ou d'*Un condamné à mort s'est échappé*.

J.-L. P.

De l'art de regarder Marseille

Une vingtaine d'artistes exposent dans la ville avec une même interrogation : comment arriver aujourd'hui à saisir des réalités contemporaines dans une œuvre d'art ?

L'exposition « Les visiteurs » réunit au Musée d'art contemporain une vingtaine d'artistes entre vingt-cinq et quarante ans qui, sans être tous marseillais de naissance, vivent, ou ont vécu ces dernières années, dans la ville. Au-delà de la variété des procédés, le propos général est lié à la réalité environnante et son usage dans l'art : prolifération des cités, destruction, misère, indifférence, enfermement... Certaines œuvres font allusion à l'actualité, d'autres provoquent par leur volonté de tout montrer. Toutes usent de procédés, de matériaux et de techniques différents et hétérogènes, de la vidéo parodique à l'installation la plus déconcertante, du sucre fondu au parpaing, de la photographie d'architecture à la peinture de portraits d'apparence classique. Toutes provoquent le regard et dérangent les habitudes. Toutes sont violemment de leur époque.

« LES VISITEURS ». Musée d'art contemporain, 69, avenue d'Haïfa, 13008 Marseille. Tél. : 91-25-01-07. De 10 heures à 17 heures. Fermé le lundi. 15 F. Jusqu'au 5 mars.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

L'exposition s'appelle « Les visiteurs ». *Ce n'est pas en hommage* à un film récent mais parce qu'elle réunit une vingtaine d'artistes qui vivent ou ont vécu ces dernières années à Marseille. Elle n'aurait pas pu s'appeler « *L'école marseillaise* », car son propos n'est heureusement ni d'autocélébration régionaliste, ni de promotion d'un mouvement ou d'un groupe local.

Le parti pris est, à l'inverse, celui de la diversité et du va-et-vient entre des tendances si distinctes qu'elles se révèlent, pour certaines, contradictoires. Mais l'exposition aurait pu s'intituler « Du bon usage de la réalité », tant il apparait, en dépit de la variété des procédés, qu'une question se répète d'une pièce à l'autre, d'un tableau à une installation. Une question qui peut se formuler en ces termes : comment un artiste peut-il *aujourd'hui se saisir* des réalités contemporaines et en faire apparaître quelques-unes dans ses œuvres ?

Ses réalités n'ont rien d'élégiaque, rien de joyeux, rien de réconfortant. Elles se nomment prolifération des cités, dégradation de l'espace urbain, destruction, misère, indifférence, enfermement de chacun sur soi, vacarme *condamnant au silence. Sans* doute ne sont-elles pas spécifiquement marseillaises, mais elles s'observent à nu, plus violentes et plus odieuses dans trop de quartiers du centre et de la périphérie pour que des artistes n'en soient pas *affectés et ne cherchent* à réagir. Or, Marseille est redevenue en une dizaine d'années ce qu'elle n'était plus guère depuis la deuxième guerre mondiale, une ville d'artistes – on en compte près *de cinq cents dûment enregistrés* –, d'écrivains, de revues, de rencontres et de disputes.

Pourquoi sont-ils venus ici ? Parce que les loyers étaient moins élevés qu'à Paris et les ateliers plus vastes ; parce que Richard Baquié et Gérard Traquandi se sont affirmés, au début des années 80, comme des figures dont la notoriété dépassait les Bouches-du-Rhône ; parce que collectionneurs et musées ont joué leur rôle de soutien et s'y appliquent encore.

Une réalité obsédante, un milieu artistique dense : le Musée d'art contemporain expose donc les œuvres nées de cette conjonction. La plupart d'entre elles se caractérisent par l'abondance des allusions à l'actualité, un goût prononcé pour la description sociale, la volonté affichée jusqu'à la pro*vocation de tout montrer*, de porter le regard aussi loin que faire se peut sans le moindre souci de décence. Tous les moyens sont bons, la vidéo muette et la vidéo bruyante, l'installation misérabiliste et l'installation chic, la photographie, la fabrication de petits ou de grands objets dépourvus de fonction et jusqu'à la peinture à l'huile. Peu importent l'instrument, sa nouveauté ou son antiquité, que l'œuvre se pose sur le sol ou s'accroche au mur. Peu importent le vocabulaire et la grammaire, si une nécessité se manifeste, si le propos ne se perd pas dans le jeu fastidieux de la référence et du pastiche.

CIRCUIT FERMÉ

Le temps de la réflexion critique ou pseudo-critique de l'art sur lui-même et des variations sur le *ready-made est passé. Ceux qui, par*mi ces « visiteurs », s'en tiennent encore au vocabulaire du conceptuel à peine rajeuni, tels l'Américain Craig Pleasants et les Français Marc Quer et Pierre Gauthier, ne retiennent pas longtemps le regard. Un rideau blanc à pois noirs et un rideau noir à pois blancs, des quadrilatères de parpaings, un tee-shirt portant en surimpression la couverture des *Cahiers* du Musée national d'art moderne, une veste brodée au nom de Manet : ces exercices qui parodient l'histoire des avant-gardes fonctionnent en circuit fermé, sous-entendus de spécialistes qui s'adressent à des spécialistes et ne sont à leur aise que dans l'espace clos et propre du musée.

Il y a plus de vigueur dans les vidéos faussement pornographiques *de Violetta Liagatchev, bien que* construction et mise en images manquent par trop de maîtrise. Un sentiment plus intense de la solitude, une évocation plus convaincante de l'angoisse habitent l'« espace de survie » d'Elizabeth Creseveur, qui construit des caissons blancs assez semblables à des cercueils high-tech ou aux bacs d'hibernation des *films de science-fiction. Des re*dondances alourdissent leurs œuvres, des maladresses les gâchent un peu, mais l'une et l'autre se sont engagées résolument dans les directions où les attirent leurs peurs et leurs fantasmes.

Il en va de même de Pascale Chau Huu qui, au retour d'un séjour au Sri Lanka, a cherché les moyens d'exprimer ce qu'elle avait et vu et ressenti. Elle a eu be*soin pour cela d'une cabane bi*donvillesque en planches et cartons plutôt réussie, d'une construction en toile à matelas trop jolie et de peintures inégalement réussies, quatre nus éclipsant des empreintes presque abstraites un peu trop à la Klein. Il n'empêche là encore : malgré le fatras des souvenirs et des tentations antagonistes, la vérité d'un regard cherche à s'imposer.

FIGURES BECKETTIENNES

La même exigence commande aux tableaux d'Anke Dorebauer, qui peint des portraits et des figures en pied, les uns d'après modèle, les autres d'après photos. Travaillant en série, elle réunit des reportages sur toile, inconnus croisés dans la rue ou rencontrés à une terrasse, ouvriers et contre*maîtres en bleu de travail. Le style* se veut objectif, la matière d'une extrême maigreur, la représentation véridique. Ces impératifs, respectés avec trop de rigueur, suscitent en matière de portraits une peinture d'une neutralité qui confine à la pauvreté et à la monotonie, effets voulus, effets un peu lassants. Les figures en pied sont plus pittoresques, placées devant *des fonds cerise ou azur.*

Autre portraitiste, photographe celle-ci, Valérie Jouve observe ses contemporains plus profondément et avec plus d'acuité. Tirés en grand format, ses clichés posés dans les rues obligent à s'arrêter. Si mise en scène il y a, elle a été calculée avec tant d'habileté qu'elle ne se voit pas. Les visages sont contraints d'avouer la vérité d'un caractère, le doute, l'hystérie, la fausseté, l'inertie, la lassitude. *Les images* d'architecture obéissent à une géometrie glacée. Les rectangles des balcons alternent avec les rectangles des fenêtres aux façades des buildings. De temps en temps, un habitant apparait, fantôme enfermé entre des angles droits.

Ces images meurtrières entrent en résonance avec les toiles de Djamel Tatah. Ces dernières, dispersées dans l'exposition, en constituent la colonne vertébrale. Hommes ou femmes vêtus de noir et de brun, debout devant des fonds monochromes opaques, livrent à la vue, comme malgré eux, des faces crayeuses, aux yeux morts, aux bouches serrées. Djamel Tatah les figure par à-plats régulièrement passés sur la toile, pris entre des contours nets, sans concession à l'expressionnisme, *sans grandiloquence non plus.*

On ne sait ce qu'attendent ces figures beckettiennes noyées d'ennui. Nul geste n'interrompt leur immobilité, nulle parole ne met un terme au silence, nul sentiment ne se suggère. Ces vivants d'outre-tombe, irrémédiablement mélancoliques, se savent voués à la solitude comme au pire des châtiments. Ils sont de leur époque.

Philippe Dagen

Les tribulations d'un gentilhomme sévillan

BIBLIOGRAPHIE

BALZACIEN. La quatrième de couverture du livre de Mark Hunter utilise cet adjectif pour présenter son travail. Balzacienne. L'auteur abuse de cette référence pour évoquer l'enquête qui l'a occupé pendant cinq ans : l'affaire Canson. *Les* ingrédient du *Destin de Suzanne* auraient sans doute enchanté l'auteur du *Père Goriot* : une *aristocrate déchue, un* magistrat obstiné, un conservateur de musée machiavélique, un ténor du barreau douteux, une tenancière de bistrot reconvertie dans la peinture, un héritage sordide à souhait.

Une demi-douzaine d'univers se heurtent : bas-fonds toulonnais, monde de la justice et du négoce international de l'art, milieux des musées, de la politique et des médias. La presse a abondamment parlé de l'« affaire » quand elle éclata en 1986. Deux livres lui ont déjà été consacrés, sans parler d'un copieux et fort instructif chapitre des *Ripoux de la Côte* de Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut.

Mark Hunter raconte l'affaire en détail. Comment les Musées de France tombèrent en arrêt devant le *Portrait d'un gentilhomme sévillan*, œuvre majeure de Murillo, sur le point d'être vendue à Londres, par Christie's. Comment la toile, connue du Louvre, était sortie clandestinement de France. Comment l'Etat français en profita pour la racheter à bas prix (5 millions de francs). Comment la légitime propriétaire de cette peinture, Suzanne de Canson, âgée, *déboussolée, s'était fait dépossé*der par Joëlle Pesnel, aventurière médiocre et faussaire à ses heures. Comment celle-ci séquestra la vieille dame, imita son écriture, capta son héritage après lui avoir *fait subir les pires sévices.* Comment la captatrice entra en relation avec Paul Lombard, illustre avocat marseillais. Comment un « petit juge », Jean-Pierre Bernard, réussit à mettre en cause Pierre Rosenberg, à l'époque patron du département des peintures au Louvre. Comment l'affaire remonta jusqu'au ministère de la culture alors que se déchiraient deux ténors : Georges Kiejman et Jacques Vergès. Et comment Joëlle Pesnel fut, à peu près seule, reconnue coupable et écopa de treize années de prison.

LA PIEUVRE DU LOUVRE

Le journaliste américain installé en France, à qui l'on doit déjà une biographie de l'ancien ministre de la culture – *Les Années les plus Lang −* n'apporte pas de révélations mais nous fait revivre par le menu toutes les péripéties d'un scénario trop beau pour être inventé. La « reconstitution » de dialogues fictifs, l'intervention de l'auteur, qui tient à incarner tous les rôles et veut montrer les protagonistes « de l'intérieur », tournent aux clichés parfois risibles. N'est pas Balzac qui veut. D'autant que les erreurs de détails sont nombreuses : à aucun mo*ment de son histoire, le Louvre* n'a compté « *trois immenses cours cernées d'une double enceinte de murs* » ; Louis XVIII et Charles X ont résidé aux Tuileries, pas au Louvre ; le musée n'a jamais été fermé sous le règne de ces souverains, pas plus qu'il ne comporte de « *galerie de portraits royaux* ».

L'auteur insiste sur la responsabilité centrale des Musées de France. Une hâte malsaine, reflet de la volonté de puissance de l'institution, les aurait poussés à acquérir *Le Gentilhomme sévillan*, à des conditions plus que favorables, sans se préoccuper de l'identité de son propriétaire. Cette désinvolture carnassière aurait, par ricochet, provoqué la disparition de Suzanne Canson. Mark Hunter dénonce la pieuvre qui, tapie au cœur du Louvre, jouerait avec les *propriétaires d'œuvres d'art*, maniant la menace, le chantage et un arsenal législatif très complet pour que ces œuvres finissent, le plus tôt possible et au meilleur prix, sur les cimaises des musées.

Le tableau est distrayant mais bien loin de la vérité. Les conservateurs de musées ne sont ni des saints, ni des scientifiques irréprochables. Leur instinct de chasse les pousse sans doute à tenter des « coups », pas toujours heureux, pas toujours élégants – l'affaire du Poussin de la famille Saint-Arroman est là pour le rappeler. Ce ne sont pas ces esprits retors et machiavéliques tout droit sortis d'un feuilleton télévisé – « *Le Louvre, cet univers impitoyable* » – et c'est peut-être dommage pour le patrimoine français dont l'auteur, visiblement partisan d'un libéralisme économique absolu, a du mal à comprendre qu'il a besoin de protection : 30 % du marché de l'art international est alimenté par des biens culturels venus de France. Quant aux moyens dont dispose l'Etat français pour interdire à ces œuvres d'art de franchir les frontières, ils sont bien modestes. La fameuse loi de 1941 désignée par l'auteur comme l'arme de l'iniquité n'a permis de retenir sur le sol national que quarante-deux œuvres en cinquante-deux ans. Pendant le même temps environ 100 000 œuvres d'art filaient à l'étranger sans aucun mal pour leurs propriétaires. « *A Fort Worth (Texas), le deuxième musée le plus riche du monde après le Getty, la plupart des œuvres acquises depuis une trentaine d'années viennent de France* », rappelait récemment Pierre Rosenberg, au cour d'un colloque.

Emmanuel de Roux

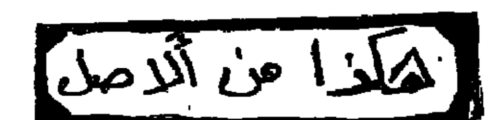
★ ***Le Destin de Suzanne* : « la véritable affaire Canson », de Mark Hunter. Fayard, 474 p., 130 F.**

■ **MUSIQUE** : les trois sociétés de droit mécanique européennes, la GEMA (Allemagne), la SDRM (France) et la MCPS (Grande-Bretagne) se sont associées au sein d'un groupement d'intérêt économique (GIE) : le Bureau européen des licences (BEL). Le BEL aura pour objectif « *d'assurer une meilleure coopération entre toutes les sociétés européennes de droit mécanique* ». Les droits mécaniques sont perçus par les artistes, éditeurs et producteurs lors de l'exécution publique d'œuvres enregistrées sur disques. Le siège social de ce bureau sera domicilié à Munich (Allemagne) et administré par les directeurs généraux des sociétés fondatrices.

■ **MUSIQUE** : Maurizio Pollini, souffrant, annule sa participation au concert donné par l'Orchestre symphonique de Londres dans le cadre de l'hommage organisé par le Théâtre des Champs-Elysées, le 2 février, *pour fêter le soixante-dixième anniversaire de Pierre Boulez. Le pianiste* italien sera remplacé par le Russe Vladimir Ovchinikov que les Parisiens ont pu entendre, le 17 octobre 1994, Salle Pleyel, en compagnie de l'Orchestre d'Etat de Russie dirigé par Evgueni Svetlanov. Né en 1958, Ovchinikov a remporté le Premier Prix du Concours Tchaïkovski en 1982. Il joue dans le monde entier et réside en Grande-Bretagne où il enseigne *au Collège royal de Manchester. Le programme est inchangé : Nocturnes, fêtes* et sirènes de Debussy ; le Deuxième Concerto de Bartok et Le Visage nuptial de Pierre Boulez. De 50 F à 450 F. Tél. : 49-52-50-50.

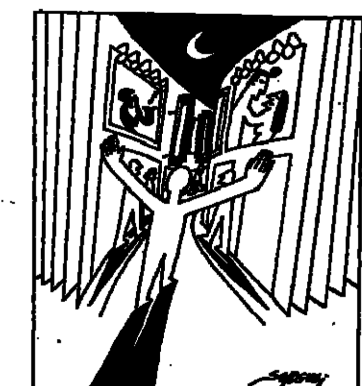
■ **ARCHITECTURE** : deux architectes suisses, Jacques Herzog et Pierre de Meuron, ont été choisis pour dessiner les plans de la nouvelle Tate Gallery de Londres, qui sera bâtie dans une centrale électrique désaffectée depuis treize ans. Ces deux architectes sont les moins connus des candidats présélectionnés par la Tate Gallery et sont considérés comme des « modernistes dogmatiques » influencés par Ludwig Mies Van der Rohe, architecte américain d'origine allemande (école du Bauhaus). Parmi les candidats figuraient des architectes aussi prestigieux que l'Italien Renzo Piano ou le Japonais Tadao Ando.

■ **CINÉMA** : Jean-Paul II a adressé, le 24 janvier, un appel pressant aux metteurs en scène, aux cinéastes, aux usagers du cinéma ainsi qu'aux responsables du secteur les invitant à promouvoir la production de films sur des thèmes solides. Il leur a demandé d'« *avoir le courage de prendre des initiatives même dans le domaine de la production afin que le message chrétien soit toujours présent dans le monde* ». Il les a mis en garde contre « les productions vides de contenu et qui ne visent que le divertissement, avec le seul souci d'accroître le nombre des spectateurs ». « Comme tous les moyens de communication sociale, a-t-il commenté, le cinéma [...] peut étouffer la liberté, surtout des plus faibles, lorsqu'il déforme la vérité. » Et même, « il devient comme un miroir de comportements négatifs quand, *pour susciter des émotions* violentes afin de stimuler l'attention du spectateur, il propose des scènes de violence et de sexe qui offensent la dignité de la personne ». Le pape s'est exprimé à l'occasion du centenaire de l'invention des frères Lumière, dans un message écrit pour la vingt-quatrième journée mondiale des communications sociales, qui sera célébrée le 28 mai prochain.



Un nouvel Almaviva

Vincent Le Texier prend le rôle du Comte dans « Les Noces de Figaro » de Mozart, sous la direction de Uwe Mund, à Bordeaux



LE GRAND THÉÂTRE bordelais reprend pour six représentations l'une des productions qui ont marqué son regain de santé sous l'autorité d'Alain Lombard. Ce n'est pas ce dernier qui dirige ces *Noces de Figaro* mais Uwe Mund, Viennois pour qui Mozart est avant tout affaire de modelé des phrasés et de clarté des arrière-plans. La mise en scène anachronique mais jamais hérétique de Robert Carsen est plus fouillée dans les détails que lors de sa création, il y a deux ans. Au sein d'une distribution toujours impeccable, le jeune Vincent Le Texier affronte vaillamment le rôle du Comte.

★ Les 27 janvier et 3 février, 20 heures, le 29 janvier, 14 h 30. Tél. : 16-57-81-90-81.

UNE SOIRÉE À PARIS

Maria Joao Pires, Augustin Dumay, Jian Wang
Il y a treize ans, le monde découvrait un jeune, très jeune, violoncelliste chinois dans *De Mao à Mozart*, un film par ailleurs assez détestable par son impérialisme culturel. Agé, à l'époque, de sept ou huit ans, Jian Wang jouait avec l'intensité de Casals. Il est « grand » aujourd'hui et fait équipe avec Pires et Dumay. Trios de *Mozart*, *Beethoven* et *Brahms*
Augustin Dumay (violon), Jian Wang (violoncelle), Maria Joao Pires (piano). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 25. Tél. : 49-52-50-50. De 80 F à 290 F.

Orchestre de Paris
Le *Concerto pour piano et orchestre* de Scriabine est une œuvre de jeunesse au lyrisme ravageur. Il est mal « vu » par les gens sérieux. Dommage pour eux. Elena Bashkirova, son interprète, est la fille de Dimitri Bashkirov, grand pianiste russe et professeur vénéré qui vit aujourd'hui en Espagne, et la femme de Daniel Barenboïm. *Smirnov :* Création. *Scriabine :* Concerto pour piano et orchestre. *Moussorgski :* Les Tableaux d'une exposition. *Elena Bashkirova (piano), Orchestre de Paris, Michel Swierczewski (direction).*
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré (Mº Ternes). 20 h 30, les 25 et 26. Tél. : 45-61-53-00. De 60 F à 240 F.

Nicolas Frize crée pour l'hôpital
Compositeur fameux pour ses concerts de baisers et de galets, Nicolas Frize a pris ses quartiers à Saint-Denis, depuis quelques années, pour tenter d'insérer la création musicale dans les réalités sociales. *Patiemment* est une œuvre réalisée pour et par les patients d'un hôpital (cent vingt interprètes) à laquelle collaborent huit musiciens professionnels. Non que l'art puisse soulager la douleur. Mais, dans l'esprit de l'auteur, il *« doit être partout »*. *Hôpital Delafontaine de Saint-Denis, 2, rue du Docteur-Delafontaine (93). Entre 20 heures et 21 h 45, les 25, 26 et 28. Entrée libre. Réservation indispensable au 48-20-12-50.*

Une sélection des concerts de jazz, chanson, musiques du Monde et rock à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

PARIS

Valentin Clastrier, Francis Lassus Trio,
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards (Mº Châtelet), 22 heures, les 30 et 31 janvier. Tél. : 42-33-22-88. Location FNAC, Virgin. De 50 F à 70 F.

Didier Levallet Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards (Mº Châtelet), 22 heures, les 25 et 26. Tél. : 42-33-22-88. Location FNAC, Virgin. De 50 F à 70 F.

Christian Vander, Simon Goubert Welcome Septet
Sunset, 60, rue des Lombards (Mº Châtelet), 22 heures, les 25, 26, 27 et 28. Tél. : 40-26-46-60. Location FNAC, Virgin. 80 F.

Terri Lyne Carrington, Niels Lan Doky, Christian Minh Doky.
La Villa, 29, rue Jacob (Mº Saint-Germain-des-Prés), 22 h 30, les 25, 26, 27, 28, 30 et 31. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Emmanuel Bex, Flavio Boltro, Stefano Di Battista
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune (Mº Châtelet), 22 h 45, le 25. Tél. : 42-36-01-36.

Duo Sylvain Kassap, François Corneloup
Maison de Radio-France, 116, av. du Président-Kennedy (Mº Passy), 20 heures, le 26. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.

Sarah Petronio, René Urtreger
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries (Mº Château-d'Eau), 20 h 30, le 26. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Don Byron Sextet
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre (Mº Rue-Montmartre), 22 heures, le 26. Tél. : 43-07-69-07. Location FNAC, Virgin.

Emmanuel Bex, Lionel Benhamou, Stéphane Huchard
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune (Mº Châtelet), 22 h 45, les 26, 27 et 28. Tél. : 42-36-01-36.

Le big band du Conservatoire royal de La Haye invite François Jeanneau et les élèves du Conservatoire national supérieur de musique
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte-de-Pantin), 20 h 30, le 27. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Hervé Krief et les Missionnaires
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards (Mº Châtelet), 22 heures, les 27 et 28. Tél. : 42-33-22-88. Location FNAC, Virgin. De 50 F à 70 F.

Lavelle
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte-de-Pantin), 20 h 30, les 28 et 29. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Hommage à Al Levitt
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries (Mº Château-d'Eau), 19 h 30, le 29. Tél. : 45-23-51-41. 130 F.

Brice Wassy & Tchokola
Baiser salé, 58, rue des Lombards (Mº Châtelet), 22 heures, le 30. Tél. : 42-33-37-71. Location FNAC, Virgin. De 50 F à 70 F.

Claude Bolling Trio
Petit Journal Saint-Michel, 71, boulevard Saint-Michel (Mº Luxembourg), 21 h 30, le 31. Tél. : 43-26-28-59. De 95 F à 100 F.

Daniel Mille Quartet
Baiser salé, 58, rue des Lombards (Mº Châtelet), 22 heures, le 31. Tél. : 42-33-37-71. Location FNAC, Virgin. De 50 F à 70 F.

Tommy Flanagan Trio
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît (Mº Saint-Germain-des-Prés), 22 h 30, le 31 janvier, les 1er et 2 février. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 130 F.

Belmondo Quintet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune (Mº Châtelet), 22 h 45, le 31 janvier et les 1er, 2, 3 et 4 février. Tél. : 42-36-01-36.

ILE-DE-FRANCE

Duo Gérard Marais, Youval Michenmacher
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 20 h 30, le 25 et le 26. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Michel Benita
Draveil (91). Espace Villiers, 1, avenue de Villiers, 21 heures, le 28. Tél. : 69-40-95-00. 80 F.

Jacques Di Donato, Xavier Charles Système Friche
Kremlin-Bicêtre (94), espace André-Malraux, 2, place Victor-Hugo, 21 heures, le 28 (Festival Sons d'hiver). 49-60-69-42. 100 F.

Art Ensemble of Chicago
Daunik Lazro et son trio And His Orchestra en première partie.
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende, 20 h 30, le 31 (Festival sons d'hiver). Tél. : 45-13-19-19. De 70 F à 100 F.

CHANSON

PARIS

Jo Butagaz et les Brûleurs, Zic Zazou
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir (Mº Sentier), 20 heures, les 25, 26, 27 et 28. Tél. : 42-36-37-27. Location FNAC. 80 F.

Bill Deraime
Casino de Paris, 16, rue de Clichy (Mº Trinité), 20 h 30, les 25, 26, 27 et 28 ; 17 heures, le 29. Tél. : 49-95-99-99. Location FNAC. De 110 F à 150 F.

Albert Marcœur
Théâtre Trévise, 14, rue Trévise (Mº Rue-Montmartre), 20 h 30, les 25, 26, 27 et 28. Tél. : 40-22-96-99. Location FNAC, Virgin. 100 F.

Les Nouveaux Nez
Bobino, 20, rue de la Gaîté (Mº Gaîté), 21 heures, les 25, 27, 28 et 31 janvier et les 3 et 4 février ; 15 heures, le 5 février, jusqu'au 17 février. Tél. : 43-27-24-24. De 100 F à 130 F.

Ute Lemper
La Cigale-Kanterbräu, 120, bd Rochechouart (Mº Pigalle), 21 heures, le 27. Tél. : 40-26-60-56. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 130 F.

Tierra Del Fuego
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre (Mº Rue-Montmartre), 22 heures, le 27. Tél. : 43-07-69-07. Location FNAC, Virgin.

Clarika
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, 20 h 30, les 29, 30 et 31.

Georges Chelon
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir (Mº Sentier), 20 heures, le 31 janvier et les 1er, 2, 3, 4 et 7 février, jusqu'au 18 février. Tél. : 42-36-37-27. 90 F.

Sylvie Vartan
Casino de Paris, 16, rue de Clichy (Mº Trinité), 20 h 30, le 31 janvier et les 1, 2, 3, 4 et 7 février ; 16 heures, le 5 février, jusqu'au 19 février. Tél. : 49-95-99-99. De 160 F à 250 F.

ILE-DE-FRANCE

El Halia
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 21 heures, les 25, 26, 27, 28 et 31 janvier et les 2, 3 et 4 février ; 16 heures, le 29 janvier et le 5 février. Tél. : 48-31-11-45. Location FNAC. De 95 F à 130 F.

Steve Waring
Tremblay-en-France (93). Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, 14 h 30, le 26 ; 10 h 15 et 14 h 30, le 27 ; 15 heures, le 28. Tél. : 49-63-70-58. De 25 F à 35 F.

MUSIQUES DU MONDE

PARIS

Mauro Gioia
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette (Mº Bastille, Voltaire), 19 h 30, les 25, 26, 27, 28 et 31 janvier et les 2, 3 et 4 février ; 15 h 30, le 29 janvier et le 5 février. Tél. : 43-57-42-14. De 70 F à 100 F.

Orchestre de tango
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte (Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe), 22 heures, le 25. Tél. : 43-21-56-70.

Anthony Gussie and the New Examples, Wailing Root
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, 20 heures, le 26. 80 F.

Adrien Politi Trio
Ailleurs, 13, rue Beausire (Mº Bastille), 20 h 30, le 26, jusqu'au 2 février. Tél. : 44-59-82-82.

Les Derviches tourneurs, Ensemble Al

Kindi.
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, 20 h 30, le 27, jusqu'au 28. 90 F.

Matoub Lounes
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte-de-Pantin), 14 h 30 et 20 h 30, le 28. Tél. : 42-08-60-00.

Valentina Vagliani, Thierry Boulanger, Serge Amico
Théâtre Espace-Montmartre, 2, rue Coustou (Mº Blanche), 20 h 30, le 28 janvier et le 4 février. Tél. : 46-06-37-75. 100 F.

Kalifa
Ailleurs, 13, rue Beausire (Mº Bastille), 20 h 30, le 28. Tél. : 44-59-82-82.

ILE-DE-FRANCE

Mônica Passos
Chessy (77). Manhattan Jazz Club, Hôtel New-York Eurodisney (Mº RER Marne-la-Vallée-Chessy), 22 heures, les 27 et 28. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.

Manu Dibango
Sarcelles (95). Forum des Cholettes, avenue du 8-Mai-1945, 21 heures, le 28. Tél. : 39-90-74-65. 73 F.

ROCK

PARIS

Jamiroquai
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte-de-Pantin), 20 heures, le 27. Tél. : 42-08-60-00.

Catchers Edwyn Collins
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre (Mº Rue-Montmartre), 20 heures, le 29. Tél. : 43-07-69-07. Location FNAC, Virgin.

ILE-DE-FRANCE

Les Négresses vertes
Pavillon-sous-Bois (93). Espace des Arts, 144, avenue Jean-Jaurès, 20 h 30, le 28. Tél. : 48-48-10-30. Location FNAC. 100 F.

Edwyn Collins, the Catchers
Ris-Orangis (91). Le Plan, avenue de l'Aunette, 20 heures, le 26. Tél. : 69-43-03-03. 80 F.

Sélections mode d'emploi

lundi (daté mardi) : musique classique, danse et cinéma à Paris et en Ile-de-France ;
mardi : théâtre et cinéma à Paris et en Ile-de-France ;
mercredi : jazz, rock, chanson, musiques du monde, à Paris en Ile-de-France ;
jeudi : arts et cinéma, à Paris et en Ile-de-France ;
vendredi : musiques toutes disciplines confondues, théâtre et art, en régions.
samedi : cinéma, à Paris et en Ile-de-France.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

AINSI SOIENT-ELLES
Film français de Patrick et Lisa Alessandrin
Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

AU TRAVERS DES OLIVIERS
Film iranien d'Abbas Kiarostami
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

LES CENT ET UNE NUITS
Film français d'Agnès Varda
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

JUNIOR
Film américain d'Ivan Reitman
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

OUBLIE-MOI
Film français de Noémie Lvovsky
Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TAK TAK
Film polonais de Jacek Gasiorowski
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TOM EST TOUT SEUL
Film français de Fabien Onteniente
Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55).

VA MOURIRE
Film français de Nicolas Boukhrief
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

VANYA, 42e RUE
Film américain de Louis Malle
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10).

SÉLECTION

COUPS DE FEU SUR BROADWAY
de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palminteri, Dianne Wiest, Jennifer Tilly, Rob Reiner, Tracey Ullman.
Américain (1 h 39).
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

LE FILS PRÉFÉRÉ
de Nicole Garcia, avec Gérard Lanvin, Bernard Giraudeau, Jean-Marc Barr, Roberto Herlitzka, Margherita Buy, Pierre Mondy.
Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. ; 40-30-20-10).

FRANKENSTEIN
de Kenneth Branagh, avec Robert De Niro, Kenneth Branagh, Tom Hulce, Helena Bonham Carter, Aidan Quinn, Ian Holm.
Britannique (2 h 08).
Interdit-12 ans.
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14-Juillet Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

HIGHLANDER III
de Andy Morahan,
avec Christophe Lambert, Mario Van Peebles, Deborah Unger, Mako, Raoul Trujillo, Jean-Pierre Pérusse.
Américain (1 h 40).
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : (40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

JOUR DE FÊTE
de Jacques Tati,avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal.
Français, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Triomphe, handicapés, 8e (36-68-45-47).

KASPAR HAUSER
de Peter Sehr, avec André Eisermann, Uwe Ochesenknecht, Katharina Thalbach, Udo Samel, Jeremy Clyde, Hansa Czypionka.
Allemand (2 h 17).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LITTLE ODESSA
de James Gray, avec Tim Roth, Edward Furlong, Moira Kelly, Vanessa Redgrave, Maximilian Schell.
Américain (1 h 47).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE PÉRIL JEUNE
de Cédric Klapisch, avec Julien Lambroschini, Nicolas Koretzky, Romain Duris, Vincent Elbaz, Joachim Lombard.
Français (1 h 41).
Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

LE ROI LION
de Roger Allers et Rob Minkoff, avec Jean Reno, Dimitri Rougeul, Jean Piat.
Américain (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

ROSINE
de Christine Carrière, avec Eloïse Charretier, Mathilde Seigner, Laurent Olmedo, Christine Murillo, Aurélie Vérillon, Louis Queste.
Français (1 h 40).
Interdit-12 ans.
14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10).

SOFIE
de Liv Ullmann, avec Karen-Lise Mynster, Ghita Norby, Erland Josephson, Jesper Christensen, Henning Moritzen, Torben Zeller.
Suède-Danemark-Norvège (2 h 26).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

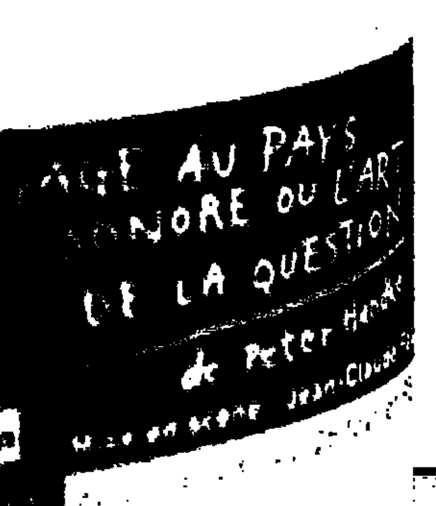
SWOON
de Tom Kalin, avec Daniel Schlachet, Graig Chester, Ron Vawter, Michael Kirby.
Américain, noir et blanc (1 h 32).
Interdit-12 ans.
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt et Peter Lord
Britannique (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10).

REPRISES

FOLIES DE FEMMES
de Erich von Stroheim, avec Erich von Stroheim, Maude George, Mae Bush, Rudolph Christians, Miss Dupont, Dale Fuller.
Américain, 1921, noir et blanc.
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'HOMME D'ARAN
de Robert Joseph Flaherty, avec Colman Tiger King, Maggie Dirrane, Michael Dillane, Pat Mullen, Big Patcheen.
Britannique, 1934, noir et blanc (1 h 20).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).



TF 1 saisi par l'humanitaire après France 2

« 90 MINUTES POUR AGIR » sera le 1[er] février à 20 h 50, le nouveau rendez-vous trimestriel, autour de la solidarité, de Pascale Breugnot, proposé par Catherine Barma et Patrick Meney. Après « Les Ailes de l'espoir » présentée le 28 janvier sur France 2 par Stéphane Paoli (*Le Monde* du 10 janvier), l'émission de TF 1 s'appuie sur le principe de l'interactivité, mettant un téléphone à la disposition du public, avec des liaisons duplex pour suivre en direct des actions sur le terrain. Coup de pouce à la solidarité, selon ses concepteurs, « 90 minutes pour agir » ne se donne pas pour but de tout régler, mais de pointer le doigt sur des urgences. *« La mobilisation souhaitée,* indique Catherine Barma, *procédera beaucoup plus souvent du don de soi, de l'apport de son temps, de son énergie et de sa volonté, que d'une collecte d'argent. »* Quatre dossiers, deux français et deux étrangers, seront abordés en trois temps : une présentation par l'association qui le défend, un reportage et, enfin, la partie interactive.

DÉPÊCHES

■ **PRÉSIDENTIELLE : la nouvelle émission politique de France 2** « La France en direct », présentée par Bruno Masure et réalisée par Jérôme Revon, aura pour premier invité Nicolas Sarkozy, ministre du budget et de la communication, porte-parole du candidat Edouard Balladur, lundi 30 janvier à 20 h 50, ont annoncé les responsables de la chaîne. Il doit se trouver face à des personnalités de la société civile, des journalistes et des éditorialistes politiques. Des reportages et des duplex sont prévus pour relancer le débat de cette émission programmée pour la durée de la campagne de l'élection présidentielle. La première édition était prévue lundi 23 janvier avec comme invité Charles Pasqua, mais le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire n'avait pu se libérer.

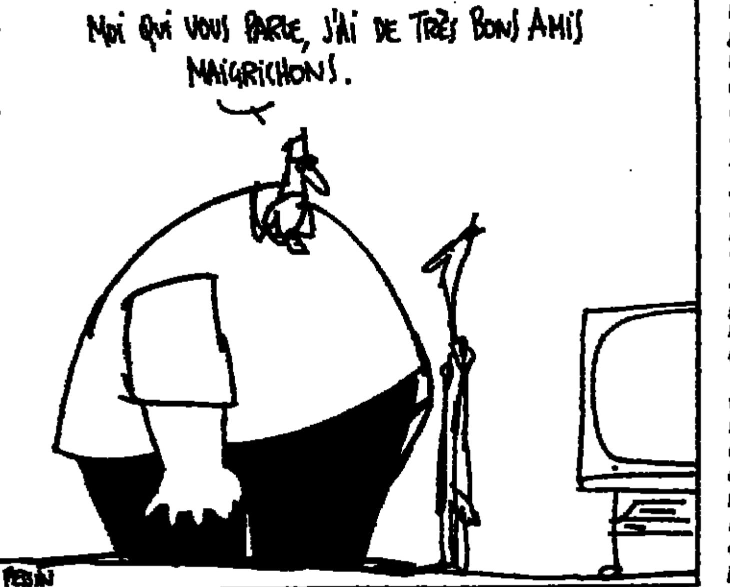
■ **ANGLETERRE : la BBC et le groupe britannique Pearson** lancent jeudi 26 janvier BBC World une chaîne d'informations continues en langue anglaise distribuée gratuitement en Europe par satellite et câble, avant d'atteindre les Etats-Unis en février. BBC World se veut la concurrente directe de GNN, la chaîne américaine de Ted Turner. Elle profitera de l'expérience de 250 correspondants de la BBC à Londres et dans le monde : *« BBC World ne se contentera pas de lire les nouvelles, elle les analysera en profondeur »,* assure son rédacteur en chef Bob Wheaton. Le groupe Pearson – qui possède notamment le *Financial Times,* les éditions Penguin et le Musée de cire de madame Tussaud – a versé 30 millions de livres (environ 250 millions de francs) pour BBC World et BBC Prime, la chaîne payante de divertissements qu'ils lancent également le 26 janvier en Europe. Le contrôle éditorial de l'opération a été laissé à la BBC.

Les gros ne font pas le poids à la télévision

L'obésité est un thème à la mode sur le petit écran, mais les personnes concernées s'interrogent sur le sens de certaines émissions

« LE POIDS est aujourd'hui la dernière discrimination sociale. » Françoise Fraïoli attaque, bille en tête. *« Ce n'est plus l'habit qui fait le moine, c'est le corps. »* La très gironde présidente de l'association Allegro Fortissimo sait de quoi elle parle : en 1988, cette ancienne éducatrice spécialisée se voit refuser le nouvel emploi auquel elle postule. On lui explique, à mots couverts, que son poids ne lui permet certainement pas d'exercer correctement son métier. Elle fonde alors, en 1989, cette association qui se veut un lieu d'échange pour parler entre soi des multiples problèmes rencontrés par les obèses dans leur vie quotidienne. Et entame parallèlement, au-delà du combat concret et administratif, une réflexion sur l'image, ou l'absence d'image, des gros, notamment à la télévision.

Ces dernières années, un certain nombre d'émissions et de reportages ont en effet tenté d'aborder le problème. Le sujet est à la mode. Il y aurait environ six millions de gros en France, dont un million de vrais obèses, et plus de la moitié des Français, selon les sondages, suivent régulièrement ou voudraient suivre un régime. En 1987, Françoise Fraïoli a accepté de témoigner à « Moi, je », l'émission que Pascale Breugnot, l'actuelle « papesse » des *reality-shows* sur TF 1, avait créée sur Antenne 2 pour ouvrir un espace de confession à tous les gens qui se sentaient en marge de la société. *« J'avais trouvé cette expérience plutôt positive,* raconte-t-elle. *J'avais eu l'impression d'une vraie écoute. Et puis, à la diffusion, je me suis rendu compte qu'ils avaient coupé au montage tous les propos gais et positifs, pour ne garder que des images tristes. C'est l'un des pièges dans lequel il ne faut pas tomber : se présenter comme une victime. »*



Les gros ont aussi été l'objet de la sollicitude de Mireille Dumas, dans son émission « Bas les masques » en janvier 1993, et le sujet d'un « 52 sur la Une » en novembre 1994. Si Françoise Fraïoli estime que le magazine de Jean Bertolino était un peu voyeur, elle pense qu'il a eu *« un grand mérite, celui de sortir de ce discours dominant qui veut que les gros doivent forcément maigrir, et que perdre du poids est uniquement une question de volonté. Pendant des années, on a bien fait, à la télévision, la distinction entre les « bons gros », sortes de phénomènes de foire ayant réussi, à force de volonté, à perdre 20 ou 30 kilos, et les « mauvais », incapables de se restreindre sur la nourriture. Tout cela – toute cette culpabilité qu'on essaie souvent de nous faire endosser – est assez déplaisant. »*

La présidente d'Allegro Fortissimo n'est en revanche pas tendre envers le reportage, réalisé par Jérôme Bony et Philippe Turpaud, sur « La révolte des gros » aux Etats-Unis, que diffuse jeudi soir « Envoyé spécial ». *« Je me demande toujours à qui peut s'adresser ce genre de sujets,* dit-elle. *Aux maigres ? pour qu'ils aient le plaisir de se dire : « Dieu merci, on n'est pas comme ça ? A nous, les gros ? pour nous réconforter ? Je ressens une certaine condescendance, même si je pense que les réalisateurs sont animés des meilleures intentions. Et je trouve qu'il y a toujours un côté voyeur : on sait bien que, dans la masse des gens qui vont voir ce reportage, il y en a qui auront le même regard que devant M[me] Rita à la Foire du Trône ! »*

« Il me paraît également très pervers, poursuit Françoise Fraïoli, *de montrer, comme un sentiment commun à tous les gros, ce mélange de triomphalisme et de « victimisation » qui prévaut aux États-Unis. Etre obèse n'est pas anodin : il faut être lucide, cela nous pose de multiples soucis pratiques, et des problèmes de santé. Mais ce n'est pas en pleurnichant – ou en se livrant à des exorcismes spectaculaires – qu'on avancera. Quand je vois les femmes du reportage s'acharner à casser leur balance, je trouve cela grotesque ! »* La solution, alors ? *« Changer le regard. »* Ce qui, pour Françoise Fraïoli, ne pourra passer que par la culture. Dont acte. Elle écrit actuellement *Bouffe et t'es toi,* le scénario d'une fiction dont l'héroïne pourrait être incarnée par Anne Zamberlan, la très plantureuse muse des publicités Virgin.

Fabienne Darge

★ **Jeudi 26 à 20 h 50 sur France 2.**

MERCREDI 25 JANVIER

TF 1

13.40 Série : Bony.
14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bébête Show (et à 0.15).
19.55 Journal et Météo.

20.40 Sport : Football.
8[e] de finale de la Coupe de la Ligue : FC Nantes-SC Bastia en direct du stade de La Beaujoire à Nantes ; à 21.30, Mi-temps ; à 21.45, 2[e] mi-temps.

22.40 ▶ Magazine : Le Droit de savoir.
Chronique d'une mort demandée. Puis débat avec Wilfred Van Oijen, médecin ; Philippe Douste-Blazy, ministre de la santé ; Bernard Charles, député et maire de Cahors.
0.05 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.
Pierre Blayau (groupe Pinault-Printemps).
0.25 Série : L'Entrepôt du diable.
1.20 Journal et Météo.
1.30 Série : Peter Ströhm.
2.20 TF 1 nuit (et à 3.25, 4.05, 4.40).
2.30 Programmes de nuit.
L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.35, Histoires naturelles (et à 5.10) ; 4.15, Mésaventures ; 4.50, Musique ; 5.10, Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.50 Téléfilm : SOS Altitude.
D'Eugène Jones, avec David Janssen.
15.25 Chalu Maureen.
Chipangali ; Quoi de neuf docteur ? Histoires fantastiques.
17.20 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne ! (et à 3.15).
19.13 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.50 Tirage du Loto (et à 21.10).
19.59 Journal et Météo.

20.15 Emission spéciale sur la commémoration de la libération du camp d'Auschwitz.
Invités : Simone Veil, Georges Charpak, André Krazucki.
21.15 Téléfilm : Je voudrais descendre.
De Jean-Daniel Verhaeghe, avec Laure Duthilleul.
22.50 Magazine : Bas les masques.
Je veux rester jeune.
0.00 Journal, Météo et Journal des courses.
0.30 Le Cercle de minuit.
Présenté par Laure Adler. Spécial centenaire du cinéma. Invités : Agnès Varda, Tonino Guerra, Nicolas Boukrief, Olivier Zahm.
1.50 Programmes de nuit.
Open d'Australie : demi-finales ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Série : Agatha Christie.
Un, deux, trois, de Ross Devenish.
14.55 Série : La croisière s'amuse.
15.45 Série : Magnum.
16.40 Les Minikeums.
Denver ; Il était une fois les Amériques.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Le Cahier noir, de François Mauriac.
18.55 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, Journal régional. Invité : Bernard Kouchner.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 ▶ Magazine : La Marche du siècle.
Face-à-face politique. Invité : Philippe de Villiers.
22.30 Météo et Journal.
23.00 Documentaire : Un siècle d'écrivains.
Sacha Guitry, de Marcel Jullian et Philippe Piazza.
23.45 Documentaire : Les Cinq Continents.
Oklo, de Jean-Marie Hosatte (rediff.).
0.40 Musique : Cadran lunaire.
Sérénade pour cordes n° 1 de Dvorak, par l'Orchestre d'Auvergne, dir. François-Xavier Bilger (35 min).

M 6

13.25 M 6 Kid.
16.00 Magazine : Méga 6.
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Magazine : Fax'O (et à 0.50, 5.10). Dany Brillant.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 0.45).
Collection haute couture printemps-été 1995 de Pierre Balmain, Guy Laroche et Yves Saint Laurent.
20.05 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Avalanche, l'hiver meurtrier.

20.45 Téléfilm : L'Homme au double visage.
De Claude Guillemot, d'après Guy des Cars, avec Xavier Deluc, Michel Duchaussoy, Arielle Dombasle.
22.35 Téléfilm : Mortelle rencontre.
De Christian Nyby II, avec Patrick Duffy.
0.15 Série : Emotions.
2.30 Rediffusions.
Portrait des passions françaises (L'amitié) ; 2.55, Coup de griffes (Chantal Thomass) ; 3.20, Jazz 6 ; 4.15, Fréquenstar ; 5.35, Culture pub.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Lynx.
De Ian Bodenham.
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : Retour à la case départ.
De Jack Sholder.
16.35 Surprises.
16.40 Dessin animé : Les Simpson.
17.05 Football américain.
18.00 Canaille peluche.
En clair jusqu'à 21.00
18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.

21.00 Cinéma : Les Survivants. ■
Film américain de Frank Marshall (1992).
23.00 Flash d'informations.
23.10 Cinéma : Montparnasse Pondichéry. ■
Film français d'Yves Robert (1993).
0.50 Cinéma : Massacre à la tronçonneuse. ■
Film américain de Tobe Hooper (1974, v.o.).
2.10 Série : Le Juge de la nuit.
A l'amie à la mort (45 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Cinéma : Barnabé. ■
Film français d'Alexandre Esway (1938) (N.).
16.00 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain (rediff.) ; Allô la Terre (rediff.) ; Alphabet de l'image (rediff.) ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin : Rintintin and Apache Chief (v.o.).
17.30 Magazine : Les Enfants de John.
18.00 Forêts du monde.
La puissance verte
18.30 Le Monde des animaux.
La ceinture d'or du Lundy

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Au royaume de l'ours rouge.
3. Vivre entre la glace et le feu, de Petra Regent.
La presqu'île du Kamtchatka..
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes.
Populations en danger. 1. Les conflits en 1994.
20.27 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Les Mercredis de l'Histoire.
Temps de guerre. 1. Ça va bien finir par s'arranger, de Hans Bosscher, présenté par Michael Kuball.
21.35 Opéra : Wozzeck.
D'Alban Berg, d'après Georg Büchner, mise en scène de Patrice Chéreau. Avec Franz Grundheber (Wozzeck), Waltraud Meier (Marie), Graham Clark (le capitaine), Günter von Kannen le médecin), Mark Baker (le tambour-major), les Chœurs du Deutschen Staatsoper Berlin, l'Orchestre de la Staatskapelle de Berlin, dir. Daniel Barenboïm ; enregistré au Deutsche Staatsoper Berlin Unter den Linden.
23.10 Documentaire : Le Pas suivant.
Le destin de six danseurs sortis de l'Académie royale de ballet des Pays-Bas.
0.10 Danse : La Nuit transfigurée.
De Jiri Kylian, musique d'Arnold Schönberg.
0.45 Chaque jour pour Sarajevo (rediff.) (3 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléscope. Les nouvelles données technologiques du pilotage aérien. 21.00 Journal de France 2. Edition du 20 heures. 21.40 Téléfilm : L'Affaire Seznec. D'Yves Boisset (2/2) (1992), avec Christophe Malavoy, Nathalie Roussel, Madeleine Robinson. 23.10 Bouillon de culture. Papa !, avec Gilles Perrault (Les Jardins de l'observatoire) ; Jean Becker pour le film Elisa ; Daniel Gélin (Mon père) ; Monique Lange (Les Cahiers volés) ; Daniel Prevost (Le Pont de la révolte). 0.20 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 20.30 W. Street. D'Anne Georget et Christophe de Ponfilly. 21.25 La Guerre de Corée. De Ronald F. Davis. 10. Epilogue. 22.20 ▶ Variations sur un thème d'alto. De Jean-Claude Wouters. 23.15 L'Epopée du rail. De Peter Grimsdale. 4. Machine de guerre. 0.05 Et la lumière fut... De Caroline Durouret et Cyril Troubetzkoy. 1.00 Kaboul, au bout du monde. De Christophe de Ponfilly (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Paris modes haute couture (et 20.30, 0.35). 20.00 Aux arts et caetera. 21.10 Documentaire : Les Folies de Fath. De Pascal Franck. 22.00 Aux arts et caetera. 22.30 Johnny Hallydaydans la chaleur de Bercy. Concert enregistré en 1990 (125 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 18.00 Les Pastagums. 18.15 Cajou. Invitée : Clémentine Célarié. 19.15 Domino. Finale de Rébus. 19.30 Série : Océane (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Série : Le Frelon vert. 20.30 Série : Lonesome Dove. 21.20 Série : Star Trek. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. 22.45 Série : Au nom de la loi. 23.10 T'as pas une idée ? 0.10 Série : Dream On. 0.40 Série : New York Police Blues. (50 min).

SÉRIE CLUB 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : UFO,Alerte dans l'espace (et 23.10). 21.35 Série : The Sweeney (et 0.50). 22.25 Série : Embarquement immédiat. 0.00 Série : Le Saint (50 min).

MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag. 21.00 Radio Mag. Portrait : Les Monstres sur Skyrock. 21.30 MCM Rock Legends. INXS. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 X Kulture. Le magazine des sports de glisse.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. Dessin animé. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Prime Time Magazine. Le magazine de la boxe. Marvin Hagler/Ray Sugar Leonard. Championnat du monde WBC des poids moyens.22.00 Tennis. Internationaux d'Australie à Melbourne : quarts de finale. 23.00 Motors. 0.00 Equitation. Coupe du monde. 1.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie : demi-finales (240 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Le Cottage enchanté. ■■ Film américain de John Cromwell (1945, N.). 20.30 Major Barbara. ■ Film britannique de Gabriel Pascal (1941, N., v.o.). 22.10 ▶ Deux lettres anonymes. ■■ Film italien de Mario Camerini (1945, N.). 23.35 La Splendeurdes Amberson. ■■■ Film américain d'Orson Welles (1942, N., v.o., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.15 Moi y'en a vouloir des sous. ■ Film français de Jean Yanne (1972). 20.00 Séquences. 20.30 L'Elu. ■■ Film américain de Jeremy Paul Kagan (1981). 22.15 La Vengeanced'une femme. ■■■ Film français de Jacques Doillon (1989). 0.25 Les Dessous d'Hollywood. 2. Les agents (55 min).

RADIO

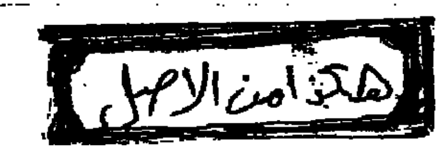
FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jean-Claude Guillebaud (La Trahison des Lumières). 19.30 Perspectives scientifiques. La science des formes aujourd'hui. 7. Les formes d'esprit. Avec Boris Cyrulnik. 20.00 Le Rythme et la Raison. 200[e] anniversaire de la disparition de Michel Corrette (3). 20.30 Tire ta langue. L'ukrainien n'est-il que du petit russe ? Avec la chronique de Philippe Barthelet. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radiospubliques de langue française. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les hauts murs ou 4 variations pour des mondes clos. 2. Pensionnats ou le silence du dortoir. 0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Yves Masson et Jean-Claude Crapoulet. 0.50 Coda.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Janine Reiss, chef de chant. 20.00 Concert. Donné le 7 décembre 1994 à l'Auditorium du Louvre, par le Quatuor Takacs : Six bagatelles op. 9, de Webern ; Quatuor à cordes n° 6, de Bartok ; Quatuor à cordes n° 8, de Beethoven. 22.00 Soliste. Clara Haskil, piano ; Concerto pour piano et orchestre n° 24 K 491 (extraits), de Mozart, par l'Orchestre des concerts Lamoureux, dir. Igor Markevitch. 22.30 Musique pluriel. Symphonie n° 3 (2[e] mouvement), de Gorecki, par l'Orchestre symphonique de la Radio nationale polonaise, dir. Antoni Wit ; Symphonie n° 6 (extrait), de Vainberg, par le Chœur de garçons de Moscou et l'Orchestre philharmonique de Moscou, dir. Kiril Kondrachine. 23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour piano n° 17 D 850, de Schubert, par Christian Zacharias. 0.00 Jazz vivant. Concert donné à l'Auditorium des Halles à Paris les 10 et 12 novembre 1994 par l'Orchestre national de jazz de Laurent Cugny.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Philippe Douste-Blazy (invité du journal).
Radio-Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Antoine Waechter, Mouvement pour une écologie indépendante, et Arlette Laguiller, Lutte ouvrière (« Le grand débat »).
France-Inter, 19 h 20 : « Gauche : qui paiera la facture ? », avec Jean-François Hory (« Objections »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.



L'ambition des télévisions de ville

IL EXISTE actuellement sur le réseau hertzien quatre télévisions de ville, Télé-Toulouse, Télé-Lyon Métropole, Aqui TV et 8 Mont-Blanc, auxquelles s'ajoute sur les réseaux câblés une quarantaine de chaînes. Invité lundi 23 janvier de l'émission animée par Philippe Régley sur Radio-Bleue, Robert Piétri, directeur général de Télé-Toulouse (TLT), et président de l'Association nationale des télévisions de ville, a précisé l'originalité et l'ambition de ces chaînes.

« Locale, locale, et encore locale », a ainsi martelé Robert Piétri. Ancien responsable d'une radio locale de France 3, Robert Piétri est un pionnier en matière de décentralisation télévisuelle. Lancée le 7 avril 1988, grâce à la volonté politique de la municipalité toulousaine, TLT est une filiale de la Générale d'images et du quotidien régional *la Dépêche du Midi*.

Télé-Toulouse a un budget annuel de 22 millions de francs. Publicité et parrainage représentent près des trois quarts des recettes, le solde provenant des coproductions passées, pour l'essentiel, avec les collectivités locales. Ce soutien est indispensable tant que ne sera pas levée l'interdiction faite aux télévisions locales de diffuser de la publicité pour la grande distribution (qui représente plus de 90 % du marché). Robert Piétri, qui vient de publier, en octobre 1994, la charte des télévisions de ville, a bon espoir : les avis du CSA en matière de publicité leur sont favorables. Et déjà Strasbourg, Lille, Bordeaux rêvent à leur future télévision.

Les « périphériques » s'offrent 5 mn de « locale »

RTL, Europe 1 et RMC ont désormais droit à une heure quotidienne de décrochage local. Elles utilisent encore parcimonieusement cette possibilité

RTL a été la plus rapide. Dès le lundi 9 janvier, la station de la rue Bayard lançait ses décrochages locaux d'information à Bordeaux, Lyon et Nancy. Huit jours plus tard, Radio-Monte-Carlo (RMC) menait la même opération dans les grandes agglomérations – Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon, Nice – du sud de la France. Europe 1, elle, justifie son *« retard »* par une ambition plus prononcée. La station de la rue François-I[er] annonce, en effet qu'elle *« pourrait aller jusqu'à une cinquantaine de décrochages »* et ne sera opérationnelle que le mois prochain.

Ces premières applications de la nouvelle orientation du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qui autorise les *« services généralistes à vocation nationale »* à effectuer, dans la limite d'une heure quotidienne, des décrochages destinés aux informations locales, représentent pour les trois radios un véritable enjeu. La réussite exemplaire des décrochages de France 3, de M 6 et des stations de Radio-France en atteste.

Désormais, la proximité correspond à une demande que les responsables des trois radios généralistes ne peuvent plus ignorer. Même si elles se battent depuis trois ans pour obtenir l'autorisation de « décrocher », les radios périphériques sont conscientes de l'urgence. La preuve : aucune d'entre elles n'ose aujourd'hui se plaindre de ne pas avoir accès à la publicité locale. Ce point fut pourtant souvent au centre du débat avec le CSA, soucieux, par son refus, de protéger les radios locales. L'important, pour l'instant, est d'avoir ces fenêtres ouvertes sur l'information *« locale »*. Le reste peut bien attendre. On ne cache pas, à RMC, que les décrochages représentent une chance pour l'avenir de la station. Ils offrent à la *« radio du soleil »* la possibilité de retrouver une vocation *« locale »* et de reconstruire une identité perdue depuis 1981, lorsque son directeur général d'alors, Jean-Claude Héberlé, avait voulu faire de RMC une généraliste comme les autres, capable de se poser en vraie rivale de France-Inter, RTL et Europe 1. Résultat : en un peu plus de trois ans, un auditeur sur trois avait abandonné RMC.

La station ne se remettra pas de ce virage à 180 degrés dont l'équipe de Jean-Noël Tassez tente, depuis sa privatisation, de corriger les effets. En installant, dès la rentrée dernière, une grille *« populaire et ludique »* et en mettant, depuis peu, l'accent sur la proximité, avec des émissions à l'écoute des auditeurs – « RMC Villages », « Le Kiosque RMC »... –, l'antenne monégasque concentre ses efforts pour se réimplanter localement. Là résident son savoir-faire et sa force par rapport aux autres radios. *« La concurrence d'Europe 1 et de RTL ne nous effraie pas, car les radios périphériques ont du mal à sortir de leur bassin d'audience historique*, précise Jean-Noël Tassez. *Pour les auditeurs, le Sud c'est d'abord RMC. »*

Sur le Sud, la station monégasque devra pourtant affronter la première radio de France, RTL, qui, en décrochant sur des villes comme Marseille, Lyon, Nice et Bordeaux, s'installe comme un concurrent direct. Pour RTL, qui considère ces décrochages *« comme une belle aventure et une cure de jouvence »*, selon les termes du directeur de la rédaction Olivier Mazerol, l'information régionale est aussi devenue incontournable. *« La vie locale correspond aujourd'hui à une demande. Avoir des nouvelles de proximité fait désormais partie des habitudes de vie des Français. »*

INFORMATION DE TERRAIN

Quant à Europe 1, qui reste discrète sur le mode, le lieu et le temps de ses diffusions d'informations locales, sa présence ne sera pas à négliger. D'abord parce qu'elle bénéficie, pour la mise en place de ces décrochages, de l'expérience sur la bande FM de sa filiale Europe 2, parfaitement rodée à l'opération. Ensuite parce qu'elle voit là l'occasion de *« casser »* l'image de radio parisienne qu'on a l'habitude de lui donner. Enfin, à quelques mois des élections municipales, une implantation locale ne peut que redorer le blason d'une radio qui a toujours privilégié l'information sur le terrain et qui ne supporte pas d'être talonnée par France-Info.

Pour être satisfaites, RMC et RTL n'en sont pas moins raisonnables. Les deux stations se contenteront, dans un premier temps, de décrochages de cinq minutes (de 7 h 15 à 7 h 20 pour la première, de 7 h 20 à 7 h 25 pour la deuxième). Une durée de diffusion qui permet de proposer aux auditeurs un journal local complet (avec interviews, reportages), sans nuire aux grilles de programme déjà en place. Prudence oblige.

Véronique Cauhapé

Les trempés et les autres

par Daniel Schneidermann

Dans une nuit trouée de quelques projecteurs, le gérant d'un hypermarché, en barque, parcourait ses allées inondées. Caissières et clients avaient disparu. Submergées, les caisses s'étaient immobilisées et tues. Surnageant dans la nuit, on entrevoyait leur alignement scintillant à la lueur des projecteurs de l'équipe de télévision. C'était une année clouée au sol, prodigieuse et inutile. Et la petite barque naviguait, vaillante, comme une équipe de spéléologues eût exploré un lac souterrain ou bien les vestiges d'une civilisation engloutie. Se trouvait-on dans une adaptation de Jules Verne, dans un téléfilm de science-fiction ? Non. On était à l'ouverture du journal de TF 1.

Si TF 1 avait choisi d'ouvrir son journal sur cette exploration mélancolique, on en voit bien les raisons. Davantage qu'une étable ou un pavillon, cet hypermarché dévasté nous disait l'impuissance des constructions humaines face aux événements. L'eau n'avait pas seulement eu raison des modestes salons redonnais. Implacable, elle s'en était prise aussi à l'orgueilleux hypermarché, ses caisses à codes-barres et à lecteurs de Carte bleue.

Et l'on comprenait bien ce choix. Qu'est-il de plus monotone qu'un journal télévisé en période d'inondations ? Trois ou quatre envoyés spéciaux se partagent le front liquide. Se trouvant à trois ou quatre endroits, ils rapportent des images qui se ressemblent toutes. On y voit des jeunes couples et des vieilles dames, des maires au sang froid et des pompiers en cuissardes, des parpaings et des balais, tout l'ordonnancement habituel des jours jeté sens dessus dessous. Les routes et les prés ne suffisant pas, les caméras ont aussi pénétré jusqu'au cœur de l'intimité des maisons envahies. Il nous faut le salon-salle à manger afin de vérifier que l'eau mouille aussi l'intérieur. Il nous faut la cuisine et le cellier, le canapé neuf et le lave-vaisselle. Il faut que ça ruisselle dans tous les salons de France, afin que la France épargnée se sente heureuse de l'être, comme les soirs de Bosnie ou de Tchétchénie elle se sent reconnaissante de connaître la paix.

Accessoirement, les inondations partagent le journal télévisé en deux. Car passé 20 h 15 on est au sec. Ce soir-là, le soir de la promenade dans l'hypermarché, Jacques Delors et Bruno Masure devisaient au sec. Ségolène Royal, qui démissionnait d'on ne sait où, on ne sait pourquoi, démissionnait au sec. Edouard Balladur visitait au sec un Salon de retraités. L'abbé Pierre et l'évêque Gaillot – tiens, on avait failli passer un soir sans l'évêque Gaillot – inauguraient au sec une université des sans-logis rue du Dragon. Jack Lang, au sec, partageait des petits fours au micro d'une radio privée avec l'ancienne vedette du porno Tabatha Cash. Bref, le Zouave du pont de l'Alma pouvait bien avoir les pieds humides, la France des petites phrases et des sondages, comme chaque soir, virevoltait les pieds au sec. La ligne de démarcation de 20 h 15 séparait les trempés et les autres.

JEUDI 26 JANVIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bébête Show (et à 1.20).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.

20.50 Série : Commissaire Moulin. L comme Lennon, de Nicolas Ribowski, avec Yves Rénier.
22.35 Magazine : Famille, je vous aime. Invitée : Catherine Allégret. L'adoption ; on tue le cochon ; comment nous sommes-nous rencontrés ? ; la difficulté d'être prince consort ; un réveillon à la maternité : une agence pas comme les autres ; la saga des jumelles ; la solidarité entre frères et sœurs.
23.35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. Le Long Sommeil.
1.25 Journal et Météo.
1.40 Série : Peter Ströhm.
2.30 TF 1 nuit (et à 3.30, 4.10, 4.40).
2.40 Programmes de nuit. L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.40, Histoires naturelles (et à 5.05) ; 4.20, Intrigues ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Un cas pour deux.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé à Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne !
19.15 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo et Point route.
20.25 Magazine : Carnet de campagne. Présenté par Bruno Masure.

21.00 Magazine : Envoyé spécial. La fièvre des diamants ; La révolte des gros ; Marchand de rêves.
22.55 Cinéma : Frenzy. Film américain d'Alfred Hitchcock (1972).
0.55 Journal, Météo et Journal des courses.
1.25 Le Cercle de minuit. Invités : Lauren Bacall ; Emmanuel Ungaro ; Musique : Maurice André, Cheb Mami.
2.35 Programmes de nuit. Open d'Australie : demi-finales hommes ; 4.40, Rêve d'enfants ; 5.05, Histoire d'en parler ; 5.20, Cerro Torre ; 5.45 Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure. Invités : Marc Lavoine et Dee Dee Bridgewater.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Gueule d'amour*, d'André Beucler.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, journal régional.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.55 Cinéma : Le Pacha. Film français de Georges Lautner (1967).
22.25 Météo et Journal.
22.55 Documentaire : Les Brûlures de l'Histoire. 1945 : Yalta-Potsdam, armée rouge et tapis vert, de Christophe Rotman. Invité : Robert Frank, historien.
23.50 Magazine : L'Heure du golf.
0.20 Musique : Cadran lunaire. *Adagio et fugue K 546*, de Mozart, par le Quatuor Keller (15 min.).

M 6

13.30 Téléfilm : Mai, la petite fille de la guerre. De Mel Damski, avec Cheryl Ladd, Anthony John Denison.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 0.20). Collection haute couture printemps-été 1995 de Christian Lacroix et Paco Rabanne.
20.05 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. Coco Chanel.

20.50 Cinéma : On n'est pas sorti de l'auberge. Film français de Max Pecas (1982).
22.45 Cinéma : Mondwest. Film américain de Michael Crichton (1973).
0.25 Magazine : Fréquenstar (et à 3.25). Présenté par Laurent Boyer.
2.30 Rediffusions. Espagne, ardente et mythique ; 4.20, La Mémoire du peuple noir (L'aventure américaine) ; 4.45, Culture pub ; 5.10, La Tête de l'emploi ; 5.35, Fax'O.

CANAL +

13.35 Cinéma : Rush. Film américain de Lili Fini Zanuck (1991).
15.30 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
15.55 Le Journal du art (rediff.).
16.10 Cinéma : Posse, la Revanche de Jessie Lee. Film américain de Mario Van Peebles (1992).
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Robinson Sucroé.

— En clair jusqu'à 19.00 —

18.30 Ça cartoon.
18.40 Flash d'informations.
18.45 Sport : Basket. En direct. Championnat d'Europe des clubs : Limoges-Barcelone ; à 19.00 : coup d'envoi.

20.40 ▶ Documentaire : Gérard Philipe, un prince dans la foule. De Dominique Cazenave et Anne Andreu.
21.50 Cinéma : Fanfan la Tulipe. Film français de Christian-Jaque (1951, N.).
23.25 Flash d'informations.
23.30 Cinéma : Les Grandes Manœuvres. Film français de René Clair (1955).
1.15 Cinéma : Meurtre d'un bookmaker chinois. Film américain de John Cassavetes (1976, v.o., 105 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi.
14.00 Documentaire : Le Temps des cathédrales. De Roger Stéphane. Louis IX, roi, chevalier et saint.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Ma souris bien-aimée ; L'Œuf de Colomb ; Cinq sur cinq ; Langue : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Magazine : Les Enfants de John.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. Les châteaux des Highlands.
18.30 Le Monde des animaux. Les secrets de la chouette.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 Documentaire : Le Clown et les enfants du silence. Rencontre avec Howard Buten, de Marion Schmidt. *Howard Buten, clown, écrivain et psychologue, travaille avec de jeunes autistes qu'il suit pendant plusieurs années selon une méthode bien personnelle...*
20.27 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Auschwitz, cinquante ans après. Comment en parler ?
20.41 Remise des Prix Annie et Charles Corrin.
20.45 Introduction musicale. Avec le clarinettiste Giora Feidmann.

20.50 Documentaire : Un homme simple. De Karl Fruchtmann. *Les tourments auxquels sont confrontés les rescapés.*
22.35 Débat (et à 1.20). Animé par Gabriele von Arnim, écrivain et journaliste, avec Ignaz Bubis, Margarete et Alexandre Mitscherlich, Henry Bulawko.
23.00 Cinéma : La mort est mon métier. Film allemand de Theodor Kotulla (1977, v.o., 145 min).
1.50 Documentaire : Comment peux-tu haïr quand tu chantes ? De Jens-Uwe Scheffler. *A Cracovie, à Auschwitz-Birkenau et en Israël.*
2.55 Chaque jour pour Sarajevo (rediff.) (3 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et à 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Magazine : Découverte. Rediff. de la télévision canadienne. 20.30 Tell Quel. Rediff. de la TSR. Alzheimer, ma sœur et moi. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 La Marche du siècle. Rediff. de France 3 du 4 janvier. 23.10 Magazine : Alice. 0.00 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 18.10 ▶ Pierre Mendès France. De Jean-Christophe Rozé. 19.40 Du raï pour Jimmy. De Fred Gremeaux. 20.10 BD : spécial Angoulême 94. De Christophe Heili. 20.35 Force brute. De Robert Kirk. 19. Le Génie. 21.25 Planète océan. D'Hugh Piper. 8. Sauver la mer. 22.20 W. Street. D'Anne Georget et Christophe de Ponfilly. 23.15 La Guerre de Corée. De Ronald F. Davis. 10. Epilogue. 0.05 ▶ Variations sur un thème d'alto. De Jean-Claude Wouters. 1.00 L'Epopée du rail. De Peter Grimsdale. 4. Machine de guerre (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Ecran total. 21.00 Les Passagers de la nuit. Film américain de Delmer Daves (1947, N., v.o.). 22.45 Ecran total. 23.15 Key Largo. Film américain de John Huston (1948, N., v.o., 100 min).

CANAL J 17.55 Soirée Domino. Emission en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.00, Monsieur Bogus ; à 18.20, Tip top clip ; à 18.25, Fantômette ; à 18.55, Jeux vidéo ; à 19.00, Graine de champion ; à 19.15, Jeux vidéo ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Les Zozos. Film français de Pascal Thomas (1972). 21.50 Quatre en un. 22.15 Chronique du front. 22.20 M. A. S. H. Film américain de Robert Altman (1970, v.o.). 0.15 Souvenir. Tête de bois et tendres années. Diffusé pour la première fois le 8 novembre 1967 (65 min).

SÉRIE CLUB 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Joëlle Mazart (et 23.10). 21.35 Série : The Sweeney (et 0.50). 22.25 Série : Embarquement immédiat. 0.00 Série : Le Saint (50 min).

MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag. 21.00 Autour du groove. Histoire du groove : la gouaille parigote. 21.30 MCM-Rock Legends. INXS. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Radio Mag. 0.00 MCM Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (25 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. L'actualité musicale de la semaine. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Sports de combat. 21.00 Catch. 22.00 Tennis. Internationaux d'Australie. 23.00 Basket-ball. Championnat d'Europe des clubs : Limoges-Barcelone. 1.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie (240 min).

CINÉ CINÉFIL 18.45 Major Barbara. Film britannique de Gabriel Pascal (1941, N., v.o.). 20.30 Cargaison clandestine. Film français d'Alfred Rode (1947, N.). 21.55 La Symphonie pastorale. Film français de Jean Delannoy (1946, N.). 23.40 Le Cottage enchanté. Film américain de John Cromwell (1945, N., v.o., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 The Kiss. Film américain de Pen Densham (1988). 20.30 Dans les griffes du dragon rouge. Film américain de Mark L. Lester (1991). 21.45 Le Crime d'amour. Film français de Guy Gilles (1981). 23.05 La Semaine du sphinx. Film italien de Daniele Luchetti (1991). 0.45 Hollywood 26 (30 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Gilles Lapouge et Roger Dadoun à propos de la psychanalyse politique. 19.30 Perspectives scientifiques. La science des formes aujourd'hui. 8. Avoir la forme, avec Boris Cyrulnik. 20.00 Le Rythme et la Raison. 200[e] anniversaire de la disparition de Michel Corrette (4). 20.30 Fiction. Théo ou le temps neuf et L'Imbroglio. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les hauts murs ou 4 variations pour des mondes clos. 3. Couvents ou la lourde porte. 0.05 Du jour au lendemain. Mathieu Bénézet (L'Océan jusqu'à toi), Jean-Jacques Viton (Accumulation vite), Alain Coulange (L'Imperfection du monde). 0.50 Coda. Beatles jazz (4).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. 20.00 Concert. Donné le 15 novembre 1994 à l'Arsenal de Metz, par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Martin Turnovsky : Carnaval, ouverture op. 92, de Dvorak ; Concerto pour violon et orchestre op. 53, de Dvorak, sol. Ivan Zenaty ; Symphonie n° 5 H 310, de Martinu. 22.00 Soliste. Clara Haskil, piano. Sonatine pour piano en fa dièse mineur (extraits), de Ravel ; Variations sur un menuet de Duport K 573, de Mozart. 22.30 Musique pluriel. Symphonie n° 3 (3[e] mouvement), de Gorecki, par l'Orchestre symphonique de la Radio nationale polonaise, dir. Antoni Wit, Zofia Kilanowicz, soprano ; Cinq pièces pour quatuor (extrait), de Szymanski, par le Brodsky Quartet. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Mendelssohn et de Scriabine. 0.00 Tapage nocturne.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde

LE MONDE / JEUDI 26 JANVIER 1995

Sur les genoux

Par Pierre Georges

ELLE L'AFFIRME bellement : *« Je ne suis pas Mata-Hari. »* Cela tombe bien. Son client, Illitch Ramirez Sanchez, dit Carlos, n'est pas précisément allemand. Mais il n'empêche. Me Marie-Annick Ramassany-Vergès, avocate à la cour, a désormais du souci à se faire.

Me Vergès, qui est plutôt belle femme – on dit cela par simple respect des faits – aurait, toute à sa défense, commis deux actes curieux, deux actes judiciairement incorrects. L'affaire, révélée par *Le Point*, lui vaut aujourd'hui de se retrouver sous le coup de poursuites disciplinaires engagées par le conseil de l'ordre.

La première faute de l'avocate Vergès remonterait au 12 octobre. Ce jour-là, rendant visite à son client hébergé à la Santé, elle aurait été surprise par la patrouille en situation intéressante : assise sur les genoux d'Illitch Ramirez. On imagine la stupéfaction des gardiens et le rapport qui s'ensuivit : *« Nous, surveillants X et Y, affectés ce jour à la surveillance du détenu Carlos, avons l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants... »* Bref, dès le lendemain, le directeur de la prison alertait le juge Bruguière. On ne devrait jamais s'asseoir sur les genoux de la clientèle. Même pour rire. Car, expliqua Me Vergès, si j'ai fait mine de m'asseoir sur les genoux de Carlos en présence de deux confrères et des gardiens, c'est pour protester contre l'absence de chaises. Les gardiens démentirent. Il y avait bien des chaises. Et Me Jacques Vergès, l'autre, – car dans cette défense une Vergès peut en cacher un autre sans lien de parenté –, vola au secours de sa consoeur : *« Ce geste n'avait en rien un caractère graveleux, dans la pénombre d'un parloir... »*, confia-t-il à *Libération*.

Alors, genoux pour rire ou genoux tentants dans un irrépressible appel des sens ? On ne saura jamais. Mais de la pénombre d'un parloir à la lumière d'un cabinet d'instruction, la deuxième faute prêtée à l'avocate paraît infiniment plus sérieuse. Cette fois, cela se passe dans le bureau du juge Bruguière au mois de novembre. Le magistrat entend Carlos en présence de ses nombreux avocats. Et la qualité du prévenu fait que cinq gendarmes, pas un de moins, surveillent la rencontre.

Bref on est à l'étroit, pour ainsi dire sur les genoux les uns des autres. Un gendarme, par-dessus l'épaule de Me Vergès, lit les notes que prend l'avocate. Ce n'est pas très académique, ni même légal, mais somme toute assez humain. Et, stupeur, que lit-il ? Selon ses dires, l'avocate tient un état des troupes : escorte, nombre de gardes, descriptif des uniformes et des insignes, notation sur l'armement. Elle s'intéresse, précisera-t-il, aux autres gardes en faction sur les toits. Là encore, un rapport s'ensuivra et le chef du détachement alertera le juge Bruguière sur ce *« comportement insolite »* de l'avocate.

La peste soit des gendarmes et de leur vigilance ! Pendant des semaines, le parquet général, fort embarrassé, ne dira rien. Jusqu'à l'article du *Point*. Et Me Ramassamy-Vergès, qui nie avoir pris la moindre note sur la tenue gendarmesque, s'étouffe d'indignation : ah, voir, en ce pays, en quel mépris sont tenus les droits de la défense, en quelle violation du secret professionnel vogue la maréchaussée ! Certes, certes, mais tout de même.

A Fès, trois jeunes beurs face au royaume chérifien

FÈS (MAROC)
de notre envoyé spécial

L'attaque à main armée d'une banque d'Oujda et celle d'un McDonald's à Casablanca à l'automne 1993, suivies en août 1994 par un mitraillage visant la communauté juive de Casablanca et l'assassinat de deux touristes espagnols dans un grand hôtel de Marrakech ont été examinés, mardi 24 janvier, par la cour d'appel de Fès. Un Algérien vivant en France – Hamel Marzoug, vingt-neuf ans – et deux beurs de la Cité des 4 000 en Seine-Saint-Denis – le Franco-Marocain Redouane Hammadi et le Franco-Algérien Stéphane Aït Iddir, âgés de vingt-trois ans – ont été les exécutants zélés de ces groupes formés en France dans un mélange inédit de banditisme et d'islamisme.

« On a été envoyés au Maroc pour taper le McDonald's de Casablanca parce qu'il représentait les intérêts américains et que l'Amérique aide Israël, disent en choeur Hamel Marzoug et Redouane Hammadi, deux des principaux accusés du procès de Fès. *Le but de notre action, c'était juste de prendre l'argent et de le remettre à Rachid* [Abdelillah Ziad, homme orchestre du réseau islamiste et grand absent du procès, NDLR]. » Et puis, ajoutent-ils, *« dans le coin du McDonald's, on savait que des enfants de riches profitaient des jeunes filles pauvres pour faire des choses contraires aux moeurs de l'islam (...). On est intervenu là-bas pour nettoyer le mal. »*

« L'action McDonald », comme ils l'appellent, ne fut qu'une opération armée parmi tant d'autres braquages commis au nom du Djihad en France et au Maroc. Redouane Hammadi a ainsi grièvement blessé – sans sommation – un gardien du parking du McDo qui tentait d'intervenir. *« Je voulais le blesser, pas le tuer*, ajoute-t-il froidement. *Vous savez ce que c'est, Monsieur le juge, dans ce genre d'actions, soit on est déterminé, soit on ne fait rien. »* Marzoug, l'Algérien de Paris, veut-il rassurer en certifiant que l'attaque de la banque d'Oujda, toujours à l'automne 1993, a été *« un travail proprement fait »* ? Aucun coup de feu ne sera tiré. Quelque 30 000 dirhams seront versés pour le « ranima » (butin de guerre) du réseau islamiste. Lui et ses « frères » de La Courneuve, Aït Iddir et Radouane, continueront ensuite à se faire la main en France avec d'autres braquages contre des commerçants maghrébins de la région parisienne pour lesquels ils devraient être jugés en France. A condition toutefois que la justice marocaine ne les condamne pas à la peine capitale.

A l'été 1994, *« Rachid m'a dit de faire une autre action : tuer des juifs,* explique Marzoug. *Il m'a dit de descendre au Maroc pour espionner les synagogues et faire des repérages sur les lieux où les juifs se rencontrent. Je ne voulais pas faire d'action contre des civils. Moi, je préférais partir en Palestine pour combattre des militaires israéliens, qui sont des vrais ennemis. »* Dans une mosquée parisienne proche de Strasbourg-Saint-Denis, Rachid et Marzoug ont rencontré les deux autres membres du groupe de Casablanca. Mais le jour de l'opération contre la grande synagogue de la ville, Marzoug s'est retrouvé seul. Le 25 août, il ne s'est pas dégonflé, partant à vélo, une musette sur le dos avec un pistolet mitrailleur Uzi à l'intérieur. Il décide de se rabattre sur le cimetière juif. *« J'ai tiré sur le mur juste pour montrer à Rachid que j'ai fait quelque chose. Je ne voulais pas tuer des civils. »* Marzoug se fera arrêter peu après. *« Je me suis senti un peu sacrifié, abandonné »*, glisse-t-il, entre deux mouvements nerveux qui l'agitent sans cesse. *« Je demande pardon au roi et au peuple »*, ajoute-t-il.

Très à l'aise pour décrire leurs « actions », les membres du réseau affichent à l'inverse un manque total d'autonomie de pensée par rapport à leur chef « Rachid », profondément respecté pour sa connaissance du Coran. Les déclarations du trio auront été émaillées de dizaines de *« Rachid m'a dit », « c'est Rachid qui a décidé », « Rachid qui a ordonné impérativement en me lisant un verset du Coran ». « Il nous parlait beaucoup de la cause palestinienne, de la Bosnie, de l'Irak,* ajoutent-ils. *Il nous montrait des cassettes vidéo sur la mosquée d'Hebron, sur Sabra et Chatila. Il nous motivait pour aider nos frères souffrant dans le monde. Il nous disait qu'en tant que bons musulmans, c'est un devoir de faire le Djihad comme de faire la prière. »*

Chef spirituel, « Rachid » est aussi leur chef militaire. Pour parfaire leur endoctrinement, Marzoug et Hammadi vont s'entraîner au Pakistan en 1992 dans un camp proche de la frontière afghane. *« Rachid arrivait à se servir des versets et des préceptes coraniques pour nous prouver que la cause à servir au Maroc était* hallal [autorisée]. *Son arme à lui, c'est le Coran. »* Radouane et Aït Iddir finiront par céder aux injonctions de Rachid : ils mèneront une « action Marrakech ». A Paris, leur « émir » leur fera rencontrer le troisième homme du groupe, Tarik Falah, aujourd'hui écroué en Allemagne au même titre que « Rachid ». C'est Tarik Falah qui, à Marrakech, repérera l'hôtel Atlas Asni. *« Notre but était de faire l'action puis d'évacuer,* dit Radouane. *Ce n'était pas de tuer des touristes, mais de prendre de l'argent. La preuve : on n'a pas tiré sur les touristes qui se trouvaient devant l'hôtel. »*

Pistolet mitrailleur au poing, Stéphane Aït Iddir et Tarik Falah entrent dans l'hôtel pendant que Hammadi gare la voiture. Lui seul a, pour le moment, raconté la suite des événements : il n'aurait rien vu et se serait contenté d'aller chercher l'argent à la caisse avec une bombe lacrymogène. Mercredi 25 janvier, ce sera au tour de Stéphane Aït Iddir d'être interrogé sur cette « action Marrakech » au cours de laquelle deux touristes espagnols ont été assassinés.

Erich Inciyan

L'Institut de l'entreprise veut renouveler le paritarisme

PROCHE du CNPF et présidé par Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider, l'Institut de l'entreprise a présenté, mercredi 25 janvier, les réflexions sur le paritarisme d'un groupe de travail animé par Arnaud Leenhardt, président de l'UIMM et président de la commission sociale du CNPF. Il souhaite réformer le système de gestion paritaire qui associe patronat et syndicats dans des domaines aussi divers que l'assurance-maladie, les retraites, la formation professionnelle, les conseils de prud'hommes ou le « 1 % logement ». La crise financière de la protection sociale met à mal ce paritarisme, et nombreux sont ceux qui se plaignent d'un interventionnisme croissant de la puissance publique et voient dans la gestion paritaire *« le faux nez de l'Etat »*.

L'Institut de l'entreprise n'entend pas abandonner à la puissance publique un terrain où l'intervention du patronat lui semble légitime, mais, pour mettre fin à la confusion actuelle, il souhaite redéfinir les rôles respectifs de l'Etat et des partenaires sociaux. M. Leenhardt propose *« dix axes d'action pour le patronat »*. Selon le rapport, il doit *« se doter d'une capacité d'étude et de réflexion à long terme sur la protection sociale »* et *« communiquer activement »*. Il est invité à désigner des représentants *« spécialement formés pour défendre les positions patronales »* mais aussi à étudier une réduction sensible du nombre d'organismes où siègent mandatés patronaux et syndicaux, le chiffre actuel de 35 000 mandataires patronaux étant excessif.

Pour M. Leenhardt, le patronat doit *« exiger que les régimes de protection sociale élaborent des plans stratégiques et soient l'objet d'audits externes »*. L'organisation de la gestion doit être clarifiée afin de mettre fin à la paralysie naissant des conflits entre l'Etat et les conseils d'administration des différentes caisses. Autres propositions : donner aux partenaires sociaux une autonomie complète sur la branche accidents du travail ; poursuivre le rapprochement amorcé entre l'Unedic, chargée d'indemniser les chômeurs, et l'ANPE, chargée de la recherche d'emplois ; introduire une *« dose de concurrence »* en matière d'assurance-maladie entre caisses ou entre fournisseurs de soins, comme cela se pratique à l'étranger. Enfin, M. Leenhardt suggère de mieux définir le rôle de la gestion paritaire des retraites, et ainsi de *« réfléchir à l'unification des régimes* [complémentaires] *conventionnels par la fusion à terme de l'Arrco* [retraites complémentaires des non-cadres] *et de l'Agirc* [retraites complémentaires des cadres]. »

Al. F.

■ **AFGHANISTAN : les « Talibs »,** étudiants religieux dont le mouvement d'islamisation fait tache d'huile dans le sud du pays, ont atteint Ghazni, capitale provinciale, située à environ 150 km au sud de Kaboul, ont indiqué, mardi 24 janvier, des sources militaires. Le mouvement des « Talibs », inconnu il y a encore trois mois, a commencé à se faire connaître à Kandahar, l'ancienne capitale royale, d'où il a délogé des commandants avant de s'étendre dans les provinces voisines où il a mis en oeuvre un programme d'islamisation. – *(AFP.)*

■ **CHINE : Pékin et Taipeh sont parvenus à un accord,** mardi 24 janvier, sur le rapatriement des pirates de l'air et des réfugiés qui fuient, chaque année, le continent vers Taïwan. Selon la télévision taïwanaise, l'accord prévoit que les pirates de l'air et les immigrants clandestins seront rapidement rapatriés et ne pourront être soumis aux règles du droit taïwanais. – *(Reuter.)*

■ **MEXIQUE : les responsables de l'enquête sur le meurtre de Luis** Donaldo Colosio estiment que le candidat à l'élection présidentielle, assassiné en mars dernier, a été victime d'un complot, rapporte mardi 24 janvier la presse mexicaine. Cette thèse, avancée dès le début de l'enquête, avait par la suite été abandonnée.– *(Reuter.)*

■ **BANQUES : l'Association française des établissements de crédit** (AFEC) devrait, lors de son assemblée générale, lundi 30 janvier, faire un premier pas vers la suppression des dates de valeur, tout au moins sur les mouvements d'espèces. Décriée par les consommateurs, la date de valeur introduit un délai entre le moment où a été effectué un mouvement de fonds et le jour où le débit ou le crédit sont inscrits sur le compte. Ce décalage mis à profit par les banques pour placer les fonds déposés leur a permis d'engranger des intérêts de quelque 6 milliards de francs l'an dernier. Il aura fallu deux arrêts de la Cour de cassation en moins d'un an déclarant illégale la pratique des dates de valeur sur les mouvements d'espèces pour faire bouger la profession.

■ **ASSURANCES : Groupama lance une OPA sur l'assureur anglais Lombard Insurance.** Le groupe d'assurance français Groupama (filiale du Crédit agricole) a annoncé mercredi 25 janvier qu'il lançait une OPA amicale de 83 millions de livres (680 millions de francs). La Caisse centrale des assurances mutuelles agricoles (Groupama) a précisé que cette OPA serait effectuée par sa filiale britannique.

■ **PRESIDENTIELLE : selon une enquête de BVA auprès de 968 personnes,** effectuée du 19 au 23 janvier, et publiée par *Paris-Match* dans son numéro mis en vente le 26 janvier, 44 % des personnes interrogées estiment *« certaine »* la victoire d'Edouard Balladur à l'élection présidentielle, alors que 38 % sont d'un avis contraire et que 18 % ne se prononcent pas. Par ailleurs, 50 % de l'échantillon de BVA déclarent que leur choix pour le premier tour de l'élection présidentielle *« peut encore changer »*, alors que pour 50 % il est *« définitif »*. Dans toutes les hypothèses de candidatures testées par BVA, M. Balladur devance largement Jacques Chirac et les différents candidats socialistes.

SOMMAIRE

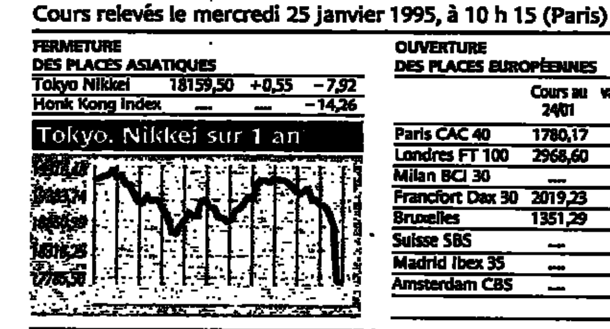
SERVICES

BOURSE

Cours relevés le mercredi 25 janvier 1995, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18159,50	+0,55	–7,92
Honk Kong index	—	—	–14,26



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 24/01	var. en % 23/01	var. en % fin 94
Paris CAC 40	1780,17	+0,41	—
Londres FT 100	2968,60	+0,49	–3,16
Milan BCI 30	—	—	+3,51
Francfort Dax 30	2019,23	–0,37	–4,14
Bruxelles	1351,29	+0,29	–2,75
Suisse SBS	—	—	–5,05
Madrid Ibex 35	—	—	–1,42
Amsterdam CBS	—	—	–1,07

DEMAIN dans « Le Monde »

FANTÔMES DE LA PSYCHIATRIE SOVIÉTIQUE : l'Institut Serbski fut le sas d'entrée à l'asile des dissidents du régime soviétique. Pliouchtch, Boukovski, Lyssenko y ont été « expertisés » avant d'être internés. Il entrouvre aujourd'hui ses portes.

Tirage du *Monde* daté du mercredi 25 janvier : 528 455 exemplaires

DANS LA PRESSE

La multiplication des candidatures socialistes

Nord-Eclair

« En réalité, le duel fratricide qui n'a nullement découragé d'autres candidature à droite, et les combats de chefs chez les socialistes, ne ressortissent pas seulement aux ambitions ou aux vocations personnelles. Cette pléthore de candidats, et même les hésitations, comme la décision finale de Jacques Delors, sont plutôt le signe d'une balkanisation des partis : plus exactement, la fin des clivages traditionnels. En d'autres termes, après la décomposition actuelle du vieux paysage gauche-droite, davantage marqué par le scrutin majoritaire que par la volonté des électeurs, c'est peut-être une recomposition qui s'amorce ».

Jules Clauwaert

L'Humanité

« la situation du parti socialiste a-t-elle pour origine des ambitions personnelles sans frein (...) ? Aucun parti n'a d'instinct suicidaire. le PS se heurte plutôt à cette crise de la politique, à ce gouffre qui s'est creusé entre ses dirigeants et ses électeurs jusqu'à le précipiter à bas des fauteuils ministériels. (...)[Le PS] n'a toujours pas procédé à un examen critique de son long passage aux affaires. »

Lin Guillou

France-Soir

« [Les socialistes] n'ont, pour se consoler du seul être qui leur manque [Jacques Delors], qu'un trio de seconds rôles pas très affriolants. Passons sur Jospin, dont l'honnêteté flagrante fait franchement mauvais genre dans l'ambiance hellzapoppino-florentine du PS. Glissons sur Emmanuelli, que ses sourcils ombrageux et les facéties de Tapie empêchent de mettre le masque de Jaurès. Et arrêtons-nous sur Jack Lang (...). Il faut lui reconnaître qu'il n'a peur de rien. Surtout pas du ridicule. Ex-mécène des graffiteurs et des rappeurs, ce pur produit de la bourgeoisie s'est introduit par effraction dans le monde des jeunes, à force de concessions à toutes les modes ».

Bernard Morrot

LCI

« En termes polis, la situation dans laquelle se trouve le Parti socialiste peut donc être qualifiée d'impasse. (...)Le PS va poursuivre sa descente aux enfers au point d'être quasiment absent du rendez-vous présidentiel. Ou bien, avant qu'il ne soit trop tard, le jeu de massacre sera tel qu'il autorisera un retour sur scène de Michel Rocard ou favorisera une candidature inattendue. Mme Royal a hier privilégié le premier scénario : le PS est déjà mort. »

Pierre-Luc Séguillon

